



HAL
open science

Une géographie des espaces publics dans les pays intermédiaires

Myriam Houssay-Holzschuch, Antoine Fleury, Claire Hancock, Valérie
Gelézeau, Thierry Sanjuan, Bruno Sabatier, Annika Teppo

► **To cite this version:**

Myriam Houssay-Holzschuch, Antoine Fleury, Claire Hancock, Valérie Gelézeau, Thierry Sanjuan, et al.. Une géographie des espaces publics dans les pays intermédiaires. [Rapport de recherche] Centre Géophile. 2007. hal-00591141

HAL Id: hal-00591141

<https://hal.science/hal-00591141v1>

Submitted on 6 May 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines,
15, Parvis René Descartes, BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 — FRANCE
Tél. : +33 (0) 4 37 37 60 00 . Fax : +33 (0) 4 37 37 63 32
<http://www.ens-lsh.fr/labo/geophile>

ACI n°JC6029

Une géographie des espaces publics dans les pays
intermédiaires

Appel à proposition 2002

Rapport de fin de contrat

Responsable :

Octobre 2007

I - FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

Numéro de référence du projet : JC6029

Titre du projet : Une géographie des espaces publics dans les pays intermédiaires

Coordinateur du projet :

Tél du coordonnateur du projet : 04 37 37 61 58

Mél du coordonnateur du projet : Myriam.Houssay@normalesup.org

Laboratoire de rattachement du coordonnateur :

Équipe Géophile, UMR 5600 Environnement, Ville, Société (EVS)
(en délégation CNRS auprès de l'UMR 8586 PRODIG depuis le 1^{er} septembre 2007, pour un an).

Adresse postale du laboratoire :

Géophile, UMR 5600
École Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines
BP 7000
69342 LYON cedex 07

Numéro d'unité : UMR 5600

Information de cadrage du projet :

Durée : 4 ans

Durée initiale de 3 ans (décision n°03 5 141 du 29 août 2003), décision modificative n°03 5 141-01 du 22 juin 2005, au vu de la prolongation d'un an demandée pour congés de maternité.

Moyens obtenus dans le cadre de l'ACI (en euros TTC) :

Équipement : 2 000

Fonctionnement : 28 000

CDD : 0

Noms des personnels recrutés, niveau de recrutement et durée des contrats :
sans objet

Partenaires du projet	Laboratoire (pas de sigle)
(coord.) Antoine Fleury Valérie Gelézeau	Environnement, Ville, Société/Géophile Géographie-cités Centre de recherche sur la Chine, la Corée, le Japon et Institut Universitaire de France
Claire Hancock	Laboratoire des Organisations Urbaines : Espaces, Sociétés, Temporalités
Bruno Sabatier	Laboratoire Interdisciplinaire de Sciences Sociales de Toulouse - Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines
Thierry Sanjuan	PRODIG
Annika Teppo	Université de Helsinki, Finlande

N.B. : S'il y a eu modifications des partenaires initialement prévus, en expliquer les raisons.

Plusieurs modifications ont eu lieu :

- Tout d'abord et dès le démarrage du projet en septembre 2003, Philippe Guillaume, membre de l'équipe au moment du projet a souhaité se retirer pour raisons personnelles. Il n'a donc participé en rien à cette ACI.
- L'affiliation institutionnelle de la coordinatrice a changé : dans le cadre de la délocalisation de l'ENS LSH à Lyon, les organismes de tutelle ont exigé des équipes de recherche de l'ENS qu'elles se rattachent à des laboratoires rhône-alpins. L'équipe Géophile, à laquelle appartient sans discontinuer depuis septembre 2000, a donc cessé son rattachement à l'UMR 8504 Géographie-cités pour rejoindre l'UMR 5600 Environnement, Ville, Société - le principal laboratoire de recherche en géographie sur la place lyonnaise. Le rattachement de Géophile à l'UMR 5600 est effectif depuis le 1^{er} janvier 2007.
- L'affiliation de Valérie Gelézeau a changé depuis 2003 (alors Espace et Cultures, ESA 8064) : elle a été accueillie en délégation CNRS en 2004 -2006 à l'UMR 8173 CNRS-EHESS, Centre de recherche sur la Chine, la Corée, le Japon. Sa nomination en cours à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales comme maître de conférences en études coréennes rend ce changement d'affiliation définitif. Elle est également membre junior de l'Institut Universitaire de France depuis le 1^{er} février 2007.
- L'affiliation de Claire Hancock a également changé : l'équipe à laquelle elle appartenait en 2003 (Acteurs Territoires Inégalités Représentations, Jeune Equipe 3484) a été fusionnée à la demande des organismes de tutelle avec le laboratoire Vie Urbaine, dirigé à Créteil (Paris-XII) par L. Coudroy de Lille, et qui appartient à l'UMR 7145 LOUEST (Laboratoire des Organisations Urbaines : Espaces, Sociétés, Temporalités).

- Après fusion et conservant le même numéro d'UMR (5193), le CIRUS-Cieu, laboratoire de rattachement de Bruno Sabatier en 2003, est devenu le LISST-Cieu (Laboratoire Interdisciplinaire de Sciences Sociales de Toulouse).

Les participants au projet étaient par ailleurs tous là à titre individuel seulement.

II - BILAN DÉTAILLÉ DU PROJET

Rappel des objectifs initiaux du projet

Résumé du projet initial :

À la jonction de plusieurs enjeux fondamentaux pour les sociétés urbaines et leurs espaces, la thématique des espaces publics est en pleine expansion dans le domaine des études urbaines. Alors que le monde ne cesse de s'urbaniser, la ville semble s'éloigner de son idéal et de sa fonction de Cité : les processus de fragmentation et de ségrégation de l'espace urbain, les violences dont il est parfois le théâtre remettent en cause la mixité sociale, les rencontres imprévues, bref, l'urbanité telle qu'elle a été très largement analysée depuis Eugen Wirth et Max Weber. C'est dans ce cadre général que les chercheurs ont attiré l'attention sur l'espace public.

Ces réflexions sont très largement interdisciplinaires puisque philosophie, sociologie et science politique y ont joué un rôle moteur. Complémentaire des précédentes, la démarche géographique permet de resituer les espaces en question dans un contexte urbain concret : loin d'être métaphorique, l'espace public des géographes est un lieu précis, avec des configurations spatiales particulières, une histoire, une appropriation par les différents groupes sociaux en présence, un mode d'intégration dans la ville.

Cependant, les travaux de recherche se sont largement limités aux espaces publics des sociétés occidentales (Europe et Etats-Unis) pour y souligner des phénomènes de violence, de communautarisation, de privatisation. Nous proposons de compléter ce tableau par l'étude des espaces publics dans des pays dits "intermédiaires", ni très riches, ni très pauvres, et ayant des niveaux de développement industriel et tertiaire non négligeable : le fonctionnement même des espaces publics et leur évolution divergent en partie de ce qui a été observé ailleurs. Les villes des pays intermédiaires et leur espaces publics sont le théâtre de tensions spécifiques : arrivée relativement récente de populations d'origine rurale, clivages culturels, sociaux, économiques voire "raciaux"... Nous choisirons également des pays hors de la sphère proprement occidentale pour confronter la thématique des espaces publics à des villes de tradition et de modèle différents. Quelle hybridation y a lieu entre modernité et tradition ? Quels changements sociaux, politiques et culturels y sont visibles ? Comment parler d'espaces publics à travers des aires culturelles aussi différentes ?

Les objectifs

A la jonction de plusieurs enjeux fondamentaux pour les sociétés urbaines et leurs espaces, la thématique des espaces publics est en pleine expansion dans le domaine des études urbaines. Alors que le monde ne cesse de s'urbaniser, la ville

semble s'éloigner de son idéal et de sa fonction de Cité : les processus de fragmentation et de ségrégation de l'espace urbain, les violences dont il est parfois le théâtre remettent en cause la mixité sociale, les rencontres imprévues, bref, l'urbanité telle qu'elle a été très largement définie et analysée depuis Eugen Wirth et Max Weber. C'est dans ce cadre général que les chercheurs ont attiré l'attention sur l'espace public.

Ces réflexions sont très largement interdisciplinaires puisque philosophie, sociologie et science politique y ont joué un rôle moteur. La géographie s'intéresse depuis peu à cette thématique, mais c'est un domaine en plein essor : les espaces publics sont évidemment une question très " spatiale ". Complémentaire des précédentes, la démarche géographique permet de resituer les espaces en question dans un contexte urbain concret : loin d'être métaphorique, l'espace public des géographes est un lieu précis, matériel, avec des configurations spatiales particulières, une histoire, une appropriation par les différents groupes sociaux en présence, un mode d'intégration dans la ville.

Cependant, les travaux de recherche se sont largement limités aux espaces publics des sociétés occidentales (Europe et Etats-Unis) pour y souligner des phénomènes de violence, de communautarisation, de privatisation. Très récemment, les premiers jalons ont été posés en ce qui concerne les pays du Sud. Nous proposons de compléter ce tableau par l'étude des espaces publics dans des pays dits " intermédiaires ", ni très riches, ni très pauvres, et ayant des niveaux de développement industriel et tertiaire non négligeable, en formant une équipe qui regroupe des chercheurs rattachés à des laboratoires différents et dont les terrains sont divers (Amérique, Asie, Afrique australe, Europe et Turquie). Là, fonctionnement et évolution des espaces publics divergent en partie de ce qui a été observé ailleurs, sur plusieurs plans :

Pour tous les pays sur lesquels nous travaillons, la question de la " **modernisation** " de la société est à l'ordre du jour (peu importe notre jugement de chercheurs sur cette notion de modernité, la notion participe en général très largement des discours publics, qui donnent en exemple des sociétés occidentales conçues comme pleinement et/ou harmonieusement développées). Cette relation à la modernité est souvent ambiguë et se teinte parfois de relents nostalgiques, dans une large mesure parce que la " modernisation " prend la forme d'une " occidentalisation " perçue des modes de vie, donc d'une adoption d'un modèle capitaliste d'espace public (en même temps qu'un modèle hypothétiquement démocratique). Le cas des pays intermédiaires est là particulièrement intéressant dans la mesure où il allie une forte tradition locale et une relative intégration aux processus de mondialisation et globalisation : l'hybridation entre modernité et tradition y serait un modèle social fondamental. De là se posent plusieurs questions :

- Quelle est la part de la " **démocratisation** " de ces sociétés (pouvoirs moins autoritaires, effort de décentralisation, de développement de la participation citoyenne) dans la re-définition de ces espaces publics ? Le

cas échéant, quel est le rôle des **relations intercommunautaires** dans cette transformation ? Il y a lieu de se défier de l'association trop simpliste espace public/démocratie et de poser la question des **exclusions**.

- Dans quelle mesure de nouvelles formes de **consommation** jouent-elles un rôle ? La segmentation des marchés de consommation (par exemple l'importance de la consommation ostentatoire parmi les catégories aisées de la population, la création de centres commerciaux répondant à cette demande) est-elle significative dans le contexte de forts écarts de richesse ? Y a-t-il des " lieux communs " susceptibles de fédérer toutes les catégories de population, ou l'évitement et la spécialisation l'emportent-ils ?
- Comment se jouent les **relations de genre** dans les espaces publics ? Dans beaucoup des sociétés sur lesquelles nous travaillons, même si le cadre de la grande ville atténue des comportements traditionnels, la présence des femmes en public (ou dans certains lieux publics) n'est pas quelque chose qui va de soi.
- De la même façon, la **coexistence intergénérationnelle** n'est pas anodine : il est des espaces publics plus ou moins ouverts aux enfants, plus ou moins réservés aux populations actives ou au contraire aux familles. Il peut y avoir un investissement très fort des espaces publics de quartier par les populations plus âgées et/ou des mères de famille, par exemple, alors que certains espaces du centre peuvent l'être en priorité par des populations plus jeunes. Si l'on tient compte du développement souvent récent et rapide de la plupart des villes sur lesquelles nous travaillons, ces clivages intergénérationnels pourraient être significatifs d'un moindre degré d'acculturation urbaine des générations plus âgées, alors que des jeunes nés et ayant grandi en ville vont faire montre de " compétences spatiales " plus importantes.
- La question de **l'insécurité**/la sécurisation est-elle significative sur tous les terrains ? Il s'agit autant des perceptions d'usagers que des campagnes de presse ou des actions de sécurisation entreprises par le privé ou le public (d'État, municipal, local...), voire par des associations d'habitants et de riverains dans certains cas. Les niveaux d'insécurité divergent-ils vraiment de ceux connus dans les pays occidentaux, sont-ils perçus de façon plus aiguë en référence à une situation (parfois mythifiée) de moindre développement des métropoles encore proche et vive dans les mémoires, ou font-ils l'objet de mécanismes de contrôle social plus poussés ?
- Enfin, le rôle des espaces publics dans la construction des **identités urbaines**, y compris dans les discours des autorités municipales, est fondamental.

Au cours de ce projet, il faudra s'interroger sur la **nature des espaces** sur lesquels nous allons travailler et mettre en œuvre des comparaisons : au-delà de la rue ou de la place qui ont souvent un caractère de fausse évidence quand on parle des espaces publics, les cafés, les marchés, les stations de bus ou de métro, les gares, les transports en commun, les parcs et jardins, les centres commerciaux, etc, sont autant d' " espaces " qui vont livrer des aspects très différents de la vie urbaine. Nous nous poserons aussi la question des **échelles** auxquelles nous souhaitons travailler : s'il est des espaces publics institués par l'Etat ou les autorités publiques, à l'échelle de l'agglomération, voire du pays (par le biais de cérémonies officielles par exemple), ou qui peuvent également avoir leur rôle aux manifestations de rue ou à la fréquentation touristique, il y a à l'autre extrême des espaces publics d'échelle locale, voire micro-locale, qui sont le lieu de sociabilités de voisinage très en prise sur le logement, de pratiques commerciales ou de fréquentation familiale et amicale de plus ou moins ample rayon. Il faudra en tout cas éviter une approche trop statique des espaces publics et les prendre en compte comme les **espaces de mobilité** qu'ils sont en général. Bien sûr, les **temporalités** des usages seront importantes à prendre en compte, depuis le routinier jusqu'à l'exceptionnel, et aussi parce qu'il peut y avoir succession dans le temps de plusieurs types d'usagers (voire des contrastes jour/nuit criants dans certains quartiers). Enfin, il y a en matière d'espace public des " **producteurs** ", publics ou privés, dont il peut être intéressant de connaître les projets, les motivations, les représentations (les échecs et les détournements dans certains cas), des " **acteurs** " formels ou informels, dont la présence reflète souvent des stratégies spatiales et une connaissance fine des flux de fréquentation, et enfin des " **consommateurs** " dont les pratiques peuvent offrir une certaine résistance aux cadres institués. Une approche qui consisterait à aborder ces trois catégories, les représentations éventuellement conflictuelles de chacune, et la façon dont elles entrent en relation pour conférer aux espaces leur caractère spécifique, permettrait sans doute de couvrir la complexité de la question.

Contexte international et pluridisciplinarité

Notre projet s'inscrit dans une thématique pluridisciplinaire en plein essor sur le plan international, celle des espaces publics. Au sein de la discipline géographique, la thématique est bien plus récente. Il nous paraît essentiel de développer la démarche du géographe, qui permet d'ajouter une analyse de la dimension concrète et matérielle des espaces considérés. Nos terrains de recherche sont originaux – les études existantes ont avant tout porté sur les espaces publics du monde occidental développé. Les pays intermédiaires n'ont pas encore été abordés sous cet angle malgré leurs spécificités, d'une grande richesse scientifique. Nous espérons enfin contribuer, dans une thématique particulière, à un mouvement scientifique qui se dessine : considérer les " espaces intermédiaires ", entre les marges et les centres, comme des lieux spécifiques, dignes d'investigations.

La plupart des membres de l'équipe sont géographes – une anthropologue en fait également partie. Cependant, une attention particulière sera portée aux aspects pluridisciplinaires, sur trois plans :

- Sur le plan de la réflexion théorique tout d'abord. Sociologie, philosophie, science politique, anthropologie, histoire, ont très largement et très richement contribué à l'approche des espaces publics. Voir ce qu'une approche géographique peut apporter à la question ne peut se faire que via un dialogue approfondi avec les autres disciplines : nous pensons par exemple inviter des représentants d'autres sciences sociales, ayant travaillé sur cette thématique, à intervenir lors de nos 3 séminaires annuels.
- Sur le plan méthodologique. Une partie de la méthodologie envisagée (observation, analyse d'images et de discours, cf. infra) est largement partagée entre les sciences sociales ou empruntée à la sociologie et à l'anthropologie.
- Sur le plan institutionnel enfin. Dans des pays comme le Mexique et la Turquie, où la géographie n'existe pas en tant que discipline universitaire instituée, ou très secondairement, la plupart des collaborations engagées le sont de fait avec des chercheurs d'autres disciplines (anthropologie ou sociologie urbaine, spécialistes de l'aménagement et de l'urbanisme...).

Méthodologie envisagée

Approche méthodologique des espaces publics : des espaces de statut public aux espaces d'usage public

Une précision de taille s'impose : les espaces publics sont dans leur première acception ceux qui relèvent du domaine public, donc qui sont gérés par l'État. Mais étant entendu que ce qui définit l'espace public c'est au moins autant son contenu social que son statut juridique, nous nous intéresserons dans le cadre de ce programme de recherche plus largement aux espaces publics sociaux, autrement dit aux espaces d'usage public. Si ces espaces comprennent un nombre important d'espaces de statut privé, notamment commerciaux, il peut être particulièrement profitable de chercher à comprendre ce qui fait la publicité d'un espace appartenant à une entreprise privée commerciale, et comment elle se fait, en mettant à jour l'interaction entre les normes fonctionnelles et les pratiques sociales ordinaires.

Objectifs et résultats privilégiés par l'analyse des pratiques socio-spatiales

Il s'agit bien sur d'abord d'étudier les enjeux et l'insertion des espaces d'usage public dans leur contexte urbain, socio-spatial et politique. Les documents d'urbanisme et de planification, la compilation des études sociologiques et géographiques précédentes et les entretiens menés avec les divers responsables publics et privés permettent de bien remplir cette contextualisation indispensable. Nous privilégierons également l'analyse des situations socio-spatiales, des pratiques, des perceptions et représentations, afin d'expliquer et de caractériser, d'une part, les caractéristiques sociales des usagers ou visiteurs (quel est le degré de publicité de l'espace, surtout en terme d'homo/hétérogénéité sociale plus ou moins importante), et leur relation aux autres groupes sociaux présents dans le lieu et dans la ville ; et

d'autre part la relation pratique des usagers avec l'aménagement, leur expérience de l'ensemble du dispositif spatial et des ambiances architecturales.

Des méthodes d'enquête croisées, dans une perspective de géographie urbaine et sociale

Ces objectifs conduisent à privilégier deux méthodes, l'observation et l'entretien. L'observation est préliminaire et orientée, afin de repérer les lieux, ses points et passages importants, et de réaliser une première analyse architecturale. Elle est aussi continue et flottante, tout au long des nombreuses et nécessaires visites et déambulations, afin de saisir l'ambiance générale comme les événements significatifs imprévus. Des observations spécifiques de fréquentation consistent à réaliser des comptages, des descriptions de flux, ou à analyser les cheminements piétons et les changements d'attitude qui les rythment. L'entretien permet de faire résonner, d'approfondir par le discours les actes réalisés par les individus. Les discours exprimant bien des représentations collectives et/ou individuelles fortes qui conditionnent la pratique et l'urbanité d'un espace, l'analyse des représentations est appliquée en particulier aux significations associées à l'urbanité de l'espace telle qu'elle est perçue par les individus interrogés, en terme de fréquentation sociale, et aux qualifications de l'espace.

Par exemple, à Séoul, on partira d'une méthode d'enquête déjà testée dans l'analyse de divers types d'espaces, aussi bien publics (la rue), que privé (la maison ou l'appartement). Cette méthode a pour objet central l'analyse de la pratique des usagers ; la méthode consiste à identifier des espaces tests, choisis pour leur caractère représentatif ou exemplaire de la réalité que l'on étudie, puis à fabriquer les données de l'enquête à partir de longs entretiens semi-directifs – les thèmes à aborder lors des entretiens ayant été identifiés à partir d'une pré-enquête réalisée sous la forme de questionnaires-sondages.

En complément, il convient de procéder à l'analyse d'autres images et discours sur l'espace public et dans l'espace public. Des sources journalistiques et littéraires peuvent permettre de mieux saisir le quotidien dans l'espace public, ses permanences et ses mutations : la littérature, vecteur de représentations collectives, permet de mieux expliciter les filtres socio-culturels intervenant dans les processus de mutation des espaces publics. Il s'agit également de s'intéresser aux textes que produit la ville et qu'elle affiche dans l'espace public (enseignes, affiches, graffiti, etc) sans oublier les textes sur l'espace public, comme les textes officiels. La production cartographique, qu'il s'agisse de cartes topographiques, anciennes, parcellaires, des transports, ou de cartes mentales produites à partir des entretiens, peut avoir son intérêt.

Les données quantitatives, enfin, seront utilisées : des données statistiques (issues du recensement, ou sur les flux, les usages) seront recueillies, même si le terrain, les pays intermédiaires, ne s'y prête pas toujours.

Selon les sites, les thématiques privilégiées peuvent ainsi être modulées, qu'il s'agisse des enjeux de la sécurité, qui se posent différemment selon les pays et les agglomérations, de la question du degré d'"occidentalisation", également plus ou moins pertinente, ou encore de l'évaluation de l'hétérogénéité (sociale, "ethnique", par genre, par âge...).

Rapport final

On décrira les résultats obtenus par l'ensemble des partenaires en charge du projet, tout en les discutant par rapport aux objectifs initialement affichés ; on citera également les publications associées au travail (en précisant si elles sont soumises, acceptées ou publiées).

NB : Les publications citées dans ce rapport et précédées d'un * sont des publications associées au projet, et référencées comme telles.

Introduction

Définir l'espace public

L'espace public : normatif et politique

Les espaces publics tels qu'on les définit aujourd'hui en Europe renvoient à un espace idéal caractérisé peu ou prou par les critères suivants : l'accessibilité à tous, la propriété publique et la gestion par les services publics, la mixité des fonctions et des publics, la citoyenneté, des sociabilités entre les citoyens. Cette définition renvoie, pour faire court et en citant Michel Lussault, à « une approche qui dresse *a priori* l'espace public en espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel. Il s'agit là d'une conception qui dérive d'un idéal-type mythologique : celui de l'agora grecque, constitué en matrice de tout espace public qui d'ailleurs est assez systématiquement imagé sous la forme d'une place publique. La dépendance par rapport à l'idéal-type de l'agora contribue aussi à entretenir un brouillage entre cette conception spatiale et une autre acception de la notion, travaillée par la philosophie et la science politique, où l'espace public constitue l'espace métaphorique du débat public » (Lussault, 2001 : 37).

Il faut revenir aux contextes nationaux ou régionaux pour comprendre comment s'est construit ce type d'approche. Dans les pays occidentaux dits démocratiques (ou à prétention), comme c'est le cas ici du Mexique et maintenant de l'Afrique du Sud (et de la Turquie ?), le principal enjeu de société est l'« être (le vivre)-ensemble » ou le « faire société », c'est-à-dire la cohabitation pacifique de l'ensemble des individus constituant la société nationale. En effet, malgré l'émergence d'une nouvelle citoyenneté « post-nationale » notamment avec l'Europe (Habermas, 2000) l'idée de société est toujours très majoritairement entendue dans le cadre stato-national d'un pays comme équivalent du peuple, depuis la généralisation de l'État-nation au XIXe siècle (Badie, 2000). Les objectifs actuels visant la réalisation de l'« être-ensemble », affichés par les représentants des institutions françaises par exemple (nos hommes politiques), sont ceux de mixité sociale, d'égalité des chances, de réduction des fractures sociales, etc. On retrouve donc toujours la même idée qu'il faut assurer le maintien de la cohésion sociale au sein de la société nationale (Castel, 2003).

Dès le début, soit dès la mise en place de ce système démocratique stato-national au XIXe siècle, un certain type d'espaces parmi l'ensemble des espaces appartenant à l'État, se voit confier ce rôle essentiellement par la théorie politico-juridique française (avec Proudhon, et depuis les penseurs républicains qu'ils soient philosophes, sociologues ou juristes), modèle en la matière repris par la suite dans de nombreux pays occidentaux. Il s'agit de l'ensemble des lieux parmi les plus fréquentés au quotidien, tels que les places et les rues, dans les villes comme dans les bourgs ruraux, mais aussi les rivages, les alentours des lieux de culte, etc., bref le **domaine public**, catégorie juridique pour laquelle la doctrine postule que : «*Toute collectivité humaine a besoin, pour exister en tant que telle, d'un espace ouvert, lieu des*

échanges sociaux et aussi métaphore de l'unité du groupe» (Lavialle, 1996 : 16). Ainsi comme le présente J. Rémy, «le politique, à travers les espaces publics qu'il promeut, est le garant de cette unité à construire» (2001 : 26). En se référant à l'ouvrage de B. Anderson (1983), C. Chivallon a bien saisi ce besoin qu'ont eu les États-nations du XIXe siècle de créer des lieux destinés à être partagés par l'ensemble de leurs administrés afin de concrétiser leur idéologie nationale : «L'apogée des espaces publics peut être associée à une urbanité moderne, celle développée à l'intérieur de l'idéologie des États-nations.[..] [Les espaces publics] remplissent magistralement cette fonction qui est de mettre en situation de co-présence des individus anonymes» (in Ghorra-Gobin, 2001 : 135).

En effet, le rôle des espaces publics est d'abord de constituer une métaphore de l'unité de la nation nécessaire pour transcender l'anonymat intrinsèque au regroupement de millions d'individus que constitue cette dernière. Mais il n'est pas que symbolique puisqu'en découlent les grands principes opérationnels de liberté de circulation, d'expression et d'action (dans les limites de la loi), et qu'ils sont tous sous-tendus par la volonté de réaliser au mieux, au quotidien, les conditions de l'accessibilité des espaces publics à tous les membres d'une société nationale, ce qui commande traditionnellement de nombreuses actions des autorités publiques sur l'espace public en terme d'aménagement. Concernant les espaces publics urbains auxquels s'attache tout un pan des politiques urbaines, il s'agit surtout des aspects fonctionnels indispensables tels que les transports (afin de ménager la cohabitation de divers modes), le paysage et le mobilier urbain (dans une perspective d'hospitalité, de sécurité), puis, selon des dosages divers propre à chaque ville, d'autres aspects comme l'animation (parfois festive mais plus souvent commerciale), les parcours piétons, etc.

Espace public et sciences sociales

Alors que tout le système qui a donné naissance à cet espace public date d'environ 150 ans, les sciences sociales ne s'en sont saisi que récemment, depuis environ une trentaine d'années, l'espace public apparaissant comme un enjeu à défendre face à la multiplication des signes ou des risques de désagrégation ou d'effritement du lien social. Il faudrait là d'abord souligner la conjonction entre les préoccupations urbaines et politiques qui a assuré la fortune du thème jusqu'à aujourd'hui. En effet, alors que l'espace public s'ancrait au cœur des analyses en termes de crise de l'espace public, tantôt de revalorisation de l'urbanité tantôt de dénonciation de son effritement (Sennett, 1974), se diffuse largement la pensée habermassienne prônant la communication et le débat politique afin de forger ou consolider une sphère publique démocratique (Habermas, 1962). C'est ainsi au cours des années 1980, en France surtout - essentiellement dans le cadre du Plan Urbain (Joseph, 199) -, que l'espace public urbain acquiert sa charge sociopolitique d'enjeu de la vie collective dans les démocraties occidentales (Tomas, 2001). Très vite, il ne s'agit plus alors d'un espace public strictement limité à une catégorie juridique (le domaine public) mais de tous les types d'espaces collectifs, quels que soit leur statut juridique, qui mettent en présence une pluralité d'individus, et qui par là-même renvoient à l'anonymat, à la diversité sociale donc à la rencontre aléatoire entre

individus formant une société donnée, bref à l'« être-ensemble » (Lussault, Lévy pour les géographes, et bien d'autres, en particulier chez les sociologues).

Plus précisément, ce qui concerne le contexte européen, deux étapes peuvent être retenues :

- dans les années 1970-1980 : l'émergence de nouveaux acteurs et d'une « nouvelle culture urbaine » (Tomas, 2001) à laquelle correspondent de nouveaux concepts et de nouvelles représentations de la ville ; le développement d'un urbanisme fortement imprégné d'histoire et très marqué par les formes traditionnelles d'espaces publics (rue, place, etc.) ainsi que d'une recherche en sciences sociales plus attentive à l'échelon local et aux proximités dans la ville ; et enfin, le développement de nouveaux modes d'action (qui sont élaborés en étroite relation avec les acteurs locaux, les urbanistes et les chercheurs, cf. le PUCA en France par exemple), notamment dans les grands ensembles et dans les villes nouvelles, mais aussi de plus en plus dans les centres : cette action sur la forme doit avoir des conséquences positives sur une société urbaine considérée comme en crise.
- Dans les années 1990-2000 : les aménagements d'espaces publics se généralisent, l'espace public devenant un véritable « paradigme d'aménagement » (Toussaint, Zimmermann, 2001). Ce processus, engagé dans la période précédente, rencontre alors les préoccupations développées aux Etats-Unis depuis les années 1980 d'une part, de nouvelles évolutions de l'espace public, de sa production et de sa pratique d'autre part. Les questions soulevées concernent les centres commerciaux et de loisirs, les lotissements privés en périphérie, bref ce que l'on nomme communément et de manière assez floue (Dessourroux, 2003 ; Selle, 2004) la « privatisation » de l'espace public. Cette double rencontre tend encore à renforcer l'idéal de l'espace public défini ci-dessus, qui est de plus en plus considéré comme l'élément de base de l'urbanité européenne, en réaction à ces nouvelles tendances, d'ailleurs très inégalement présentes en Europe et qui sont considérées comme relevant du modèle américain.

Certains observateurs ont montré qu'aux États-Unis, l'intérêt pour les questions urbaines ne revient sur le devant de la scène que vers le milieu des années 1980, après des années de débats sur la guerre du Vietnam (Waltzer, 1986). Au moment où les Européens construisent l'espace public comme une catégorie de lecture et d'action, l'urbanisme et les pouvoirs publics américains font peu de place aux espaces publics (Ellin, 1995) ; les espaces hérités se dégradent, les violences se développent et les sociabilités publiques migrent vers les centres commerciaux. Produits par le secteur privé, ces derniers deviennent alors les principaux espaces publics, avec leurs variantes les plus diverses (parcs d'attraction, quartiers à spécialisation ludique et commerciale, etc.). On peut théoriser, fonder historiquement ce choix de société, qui est différent de celui opéré en Europe à la même époque (Ghorra-Gobin, 2001 ; Le Goix, 2003). Le sursaut des chercheurs américains dans les années 1980 porte sur les questions d'accessibilité aux espaces publics pour les minorités, sur le rôle croissant des acteurs privés dans la production de lieux de

sociabilité ; l'idée d'espace public est là aussi très étroitement mêlée à l'approche politique, et correspond souvent à des positions plutôt radicales. Ainsi donc, les États-Unis fournissent au reste du monde à la fois des modèles, comme le centre commercial, et les critiques qui vont avec... Ces critiques, vu la circulation des idées entre Europe et Amérique du Nord, sont sans doute très marquées par les approches développées en Europe depuis les années 1970, notamment dans les sciences sociales (cf. H. Lefebvre traduit très tôt aux États-Unis ou encore l'influence des grands architectes français).

C'est dans les interactions entre ces deux régions du monde, entre différents modèles, que s'est forgée la catégorie « espace public » qui est désormais incontournable pour lire la ville et la critiquer (cf. la « privatisation »), mais aussi pour la gérer et l'aménager. Dans cette configuration paradigmatique, on comprend alors que depuis les années 1990 jusqu'à nos jours, un ensemble d'analyses en termes de « privatisation » aient pu s'appliquer de façon idoine à cet espace public sociologique, urbain en particulier, parce qu'elles y réinvestissent l'enjeu du risque d'effritement du « faire société » au travers du fonctionnement des lieux collectifs. Cadrée au niveau général par des penseurs en économie - de Hirschman à Rifkin -, en sciences politiques ou administratives - de Dubet et Castel jusqu'à Chevallier et Mazères -, ou en sociologie - de Rémy et Gauchet à Lipovetsky -, la privatisation se concrétise en effet dans la ville par des évolutions telles que le développement du partenariat public-privé, de la marchandisation de biens et de services urbains, et diverses formes de privatisation sociale sur lesquelles il faut insister.

Il s'agit principalement de la sécurisation, de la recherche d'entre-soi (Billard *et al.*, 2005), et de la marchandisation des activités sociales liée au développement du consumérisme, sachant que ces trois aspects sont souvent liés. Les géographes signalent la diversité des espaces urbains concrétisant la privatisation qui se sont développés à partir des années 1980 : «*multiplication des private neighbourhoods ou des gated communities, aménagement de résidences sécurisées, de rues ou de clos privés, création de shopping malls, d'urban entertainment centers, d'enclaves touristiques ou d'autres espaces de consommation privés d'allure publique.*» (Decroly, Dessouroux, Van Criekingen, 2003 : 5) Les espaces centraux - souvent patrimoniaux - sont marchandisés par festivalisation ou d'autres aménagement ludico-touristiques destinés à certaines catégories de clientèles seulement, parfois accompagnés de mesures dites « sécuritaires » ; les espaces résidentiels - souvent périphériques - se développent en accentuant radicalement leur caractère privé pour devenir véritablement exclusifs, mettant en œuvre une sécurisation croissante liée à une recherche d'homogénéité sociale ; et les espaces de consommation continuent d'appliquer une logique de segmentation marchande qui produit de l'homogénéité sociale et nécessite une sécurisation plus ou moins importante selon les cas. Les relations avec un grand nombre de figures-clé telles que le ghetto, le club ou l'enclave, et de processus tels que la fragmentation et la ségrégation urbaine sont évidemment nombreuses, ce qui explique que les espaces publics-collectifs sont bien au cœur de la principale tension des sociétés occidentales : entre le projet traditionnel de société démocratique et les divers processus de privatisation sociale.

Cette conception de l'espace public est très liée à la philosophie et aux sciences politiques alors que notre objectif de géographes est tout de même avant tout de comprendre comme se structure et comment on vit aujourd'hui en ville. Elle est aussi très normative. Or l'objectif n'est pas ici de s'appuyer sur un modèle ou un idéal pour dire ce que les espaces publics devraient être (ce que d'aucuns font, en négatif, en mettant en évidence la perte ou le déclin d'urbanité, la destruction des espaces publics ou encore le manque de dimension publique) mais au contraire de savoir ce qu'ils sont aujourd'hui et ce qu'ils deviennent, dans le temps et dans l'espace des villes. C'est d'autant plus vrai quand on travaille à cheval sur plusieurs contextes, de surcroît hors des pays dits « occidentaux ». Comme le constate F. Navez-Bouchanine, « discuter de l'espace public dans un contexte culturel étranger à l'Europe Occidentale est un exercice difficile, car la définition est tellement normative qu'elle contribue à délégitimer son usage lorsqu'il est question des espaces à usage public des villes non-occidentales » (1991, p. 139).

Pour s'intéresser aux « espaces publics », c'est-à-dire aux rues, places ou autres espaces d'usages publics, il semble avant tout nécessaire de s'intéresser aux lieux, à leurs pratiques et aux valeurs qui leur sont associées, en prenant toujours soin de les replacer dans leurs contextes urbains et dans les jeux d'acteurs qui les structurent, à plusieurs échelles. Cela sans bien évidemment perdre de vue l'usage commun qui en est fait au sein des sociétés urbaines : il s'agit de « déplacer le regard du chercheur sur la réalité observée » (bref ne pas se limiter aux discours sur le déclin de l'urbanité ou aux discours de crise) et d'éviter de faire « passer à la trappe (...) à la fois les rapports entre l'espace public et les divisions sociales ou fonctionnelles de l'espace comme les enjeux, conflits et luttes de pouvoir qui se jouent dans les usages sociaux de ce terme. » (Betin, 2001, p.50).

Définition des pays intermédiaires

Pays "intermédiaires" ou pays émergents?

Nous entendons de façon assez souple « intermédiaire », nous servant en fait du terme pour désigner des pays qui n'appartiennent ni à la catégorie des plus pauvres, ni à celle de pays traditionnellement les plus riches de la planète. Cette terminologie de « pays intermédiaires » est en elle-même problématique et demande une analyse critique qui sera approfondie dans la publication finale. Elle s'ajoute à une série de termes déjà existants, à la définition plus ou moins stricte, et dont la pertinence a évolué dans le temps : nouveaux pays industrialisés (NPI) – dont la Corée est un exemple archétypal ; pays émergents – la Chine, pour ne citer qu'eux.

L'ensemble de ces notions, qui se recouvrent en partie, s'inscrit dans la postérité de la géographie du développement (Lacoste, 1965 ; Volvey *et al.*, 2005), et de termes désignant certaines parties du monde, hors de l'Occident développé. Bien évidemment, ces désignations, et ces découpages, sont des construits historiques,

produits, adoptés et utilisés dans des contextes spécifiques. Ils mettent chacun l'accent sur des critères particuliers, et se succèdent avec des clairs effets de générations – en terme de contexte de production et d'utilisation, mais aussi des réalités que l'on cherche à décrire. Ils comprennent les termes suivants :

- Le Tiers-Monde¹ – l'usage de ce terme et du découpage qui l'accompagne insiste sur une définition politique, ouvrant la voie au mouvement des non-alignés ;
- Les « Pays en voie de développement », vision là centrée sur des critères économiques, mais aussi téléologique et linéaire à la Rostow.
- Puis, l'hétérogénéité croissante des pays concernés a conduit à se servir d'une expression globale fort vague (le ou les Sud(s)), au sein de laquelle on affine les typologies en distinguant :
 - Les Nouveaux Pays Industrialisés (NPI), dont les « 4 dragons » asiatiques sont le modèle. Il s'agit, comme le terme l'exprime, de mettre l'accent sur le champ industriel avant tout. Cette terminologie a elle-même évoluée, en fonction de l'évolution différentielle des 4 pays concernés et de l'application du modèle aux « Bébés Tigres » de l'Asie du Sud-Est, aux « Jaguars » d'Amérique latine ;
 - Les « Pays les Moins Avancés » (PMA), auxquels la CNUCED a donné une définition officielle : « Cette catégorie de pays est constituée sur la base des critères suivants : bas revenu national (produit intérieur brut par habitant avec un seuil d'entrée à 900 dollars), faible niveau de développement du capital humain (indice composite incorporant des indicateurs de santé, de nutrition et d'éducation) et vulnérabilité économique (indice composite incorporant des indicateurs sur l'instabilité, la production et les exportations agricoles, le manque de diversification, et le handicap d'être un petit pays). En outre, pour être admissible dans la catégorie des PMA, le nombre d'habitants ne doit pas dépasser 75 millions »².
 - Les bouleversements politiques de la fin des années 1980 et des années 1990 ont conduit à adopter, de manière assez transitoire, une nouvelle catégorie : les pays en transition. Elle a désigné les pays d'Europe centrale et orientale, pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), Chine, Cuba, ainsi que certains Etats africains ou asiatiques qui passent d'une économie étatisée et centralisée à une économie de marché ouverte aux échanges. Bénéficiant d'un traitement préférentiel de la part de nombreuses organisations, le FMI notamment, ils sont de ce fait privilégiés par rapport à des pays en développement plus classiques.
 - Les pays émergents (cf. *infra*), dits aussi intermédiaires. Ce sont des « pays dont la croissance économique est sérieusement amorcée (croissance du PIB et des exportations de produits manufacturés, augmentation des flux internationaux de capitaux) et qui ont une infrastructure financière présentant des risques. Fragiles, ils ont été en

¹ Alfred Sauvy, *L'Observateur*, 14 août 1952.

² CNUCED, communiqué de presse, 2002.

butte aux crises financières de la décennie 90, tels l'Argentine, le Brésil, la Turquie à la fin des années 1990. Ils ont connu sur une période longue des taux de croissance très forts, ce qui leur a permis de combler une partie de leur retard. L'écart tend à se creuser entre les pays "intermédiaires" et les pays les plus pauvres, alors qu'il y a une forme de convergence entre pays riches et pays intermédiaires »³.

- Entre PMA et pays émergents, un ensemble fourre-tout et hétéroclite de **pays dits à revenus intermédiaires** regroupe à la fois des pays importateurs de pétrole (Côte d'Ivoire) et des pays exportateurs (Congo), des pays géants (Nigéria) et des micro-Etats (ceux du Pacifique par exemple), des pays qui sont sur le point d'entrer dans le clan des pays émergents (Indonésie) et d'autres au contraire qui sont tirés vers le bas en raison de dysfonctionnements politiques graves (Zimbabwe, Argentine)," selon Sylvie Brunel⁴.

Notre compréhension et notre usage du terme de « pays intermédiaires » n'est pas celui-là. Définition pragmatique, souple et évolutive, elle est posée pour servir de base à la comparaison, suivant en cela les préceptes de Détienné :

« [I]l fallait choisir une entrée en forme de catégorie, veiller à ce qu'elle fût assez générique pour amorcer le travail de la comparaison mais ni trop générale ni trop spécifique » (2000 : 44).

Le panel de pays sur lesquels nous avons travaillé à partir de quelques grandes villes se rapproche sans doute le plus de la **catégorie des « pays émergents »**⁵. Cela est d'autant plus facile qu'il n'y a pas de définition officielle ou même stricte (quantifiée ou non) de ce groupe. Il est donc ouvert vers le haut sur des NPI comme la Corée du Sud, vers le bas sur pays en voie d'émergence, ou certains pays ateliers en voie de diversification économique comme le Vietnam. Cette catégorie a cependant un « coeur de cible » : la Chine, l'Inde et le Brésil ; d'autres pays sont communément qualifiés de pays émergents, même s'il leur manque certains caractéristiques - ainsi l'Afrique du Sud, du Mexique, voire de la Turquie. Au-delà, des pays moins puissants sur les plans économiques et politiques (par exemple le Chili) forment le second rang des pays émergents, qui, dans la littérature sur ce sujet, sont accompagnés

- De pays fragiles ayant connu des trajectoires heurtées voire descendantes (Argentine Indonésie) ;
- De pays en voie d'émergence comme la Thaïlande, le Vietnam, la Malaisie, mais aussi l'Égypte ou le Maghreb.

³ Documentation française, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/> accédé en février 2005.

⁴ *Cahiers français*, Développement et mondialisation, n° 310, sept-octobre 2002

⁵ Dans cette partie, nous utiliserons indifféremment l'un pour l'autre.

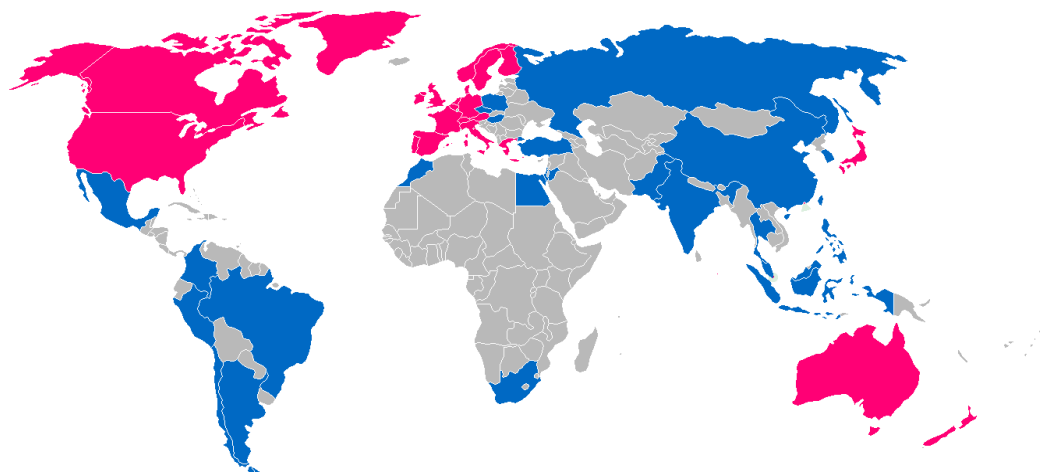


Figure 0.1 : Pays émergents et pays développés. Source : Carte compilée par A. Covarrubia

(http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:Developed_and_Emerging_markets.png) pour Wikipedia, domaine public, à partir des données de Morgan Stanley Capital International Emerging Markets Index, juillet 2006, <http://www.msci.com/equity/indexdesc.html#EM>.

La notion de pays émergent s'est donc d'abord affirmée dans le champ économique, dans les années 1980 avec le développement des marchés boursiers dans les pays du Sud. La croissance du PIB des pays émergents est importante (7 à 8 % par an pour l'Inde et la Chine par exemple). Ils connaissent donc un accroissement de leur revenu par habitant et donc une augmentation de leur part dans le revenu mondial. Ils se caractérisent par leur intégration rapide à l'économie mondiale d'un point de vue commercial (exportations importantes, notamment de produits manufacturés) et financier (ouverture des marchés financiers aux capitaux extérieurs, récepteurs comme émetteurs d'IDE) (Bost, 2004). Ainsi, ces pays investissent de plus en plus à l'étranger : 117 milliards de dollars en 2005, soit 17 % du total mondial contre 10 % en 1982. Leurs économies sont de plus en plus diversifiées, puissantes – ils ne sont plus des pays ateliers dans la division internationale du travail - et exportatrices (et de plus en plus, exportatrices de produit à haute valeur ajoutée). Le secteur primaire de ces pays comprend des agricultures exportatrices ; leur industrie a bénéficié de stratégies étatiques d'ouverture et une tertiarisation croissante en fait des acteurs dans le tertiaire de haut niveau (services aux entreprises, FIRE⁶, publicité, tourisme) (Vacchiani-Marcuzzo, 2005).

Les pays intermédiaires s'affirment également comme des **puissances politiques**, à plusieurs échelles. Ils sont d'abord souvent des pôles régionaux, insérés dans des organisations régionales de plus en plus structurées dans le double processus de régionalisation et de mondialisation. Leur rôle mondial est croissant :

⁶ Finance, Insurance, Real Estate.

bien des pays émergents sont des puissances nucléaires, civiles et/ou militaires (Afrique du Sud⁷, Chine, Corée du Sud, Mexique sont dans ce cas ; la Turquie a annoncé en 2004 une reprise de son programme). Une géographie des candidatures pour l'organisation des grands événements sportifs fait apparaître bon nombre des villes étudiées : la Coupe du Monde de football a eu lieu au Mexique en 1986, en Corée du Sud et au Japon en 2002, et elle aura lieu en Afrique du Sud en 2010. Le Brésil est le probable organisateur de la Coupe de 2014 et la Turquie a évoqué une candidature pour 2018. Dans une séquence chronologique similaire, les Jeux Olympiques d'été sont sortis du Nord occidental développé à Mexico en 1968, ont consacré le développement sud-coréen à Séoul en 1988, et la puissance chinoise à Pékin en 2008 - aux dépens d'Istanbul ; Le Cap a été candidat malheureux pour les Jeux de 2004. Sur le plan diplomatique, les pays émergents s'affirment au-delà de leur sphère d'influence régionale : l'influence chinoise en Afrique, ou le lobbying sud-africain pour obtenir un siège permanent de représentant du continent africain au Conseil de Sécurité de l'ONU en sont de parfaits exemples.

Ces changements économiques et politiques sont accompagnés de **changements sociaux et culturels** très importants, essentiels dans la définition de nos « pays intermédiaires », centraux dans notre approche et sur lesquels nous reviendrons à plusieurs reprises (cf. *infra* et chapitre 3). Ils peuvent être résumés par les notions de **transition** (démographique, urbaine, politique...) et de « **changement social comprimé** » car particulièrement rapide et de grande envergure. L'émergence de classes moyennes éduquées - et donc d'un marché intérieur de plus en plus solide, qui assure des débouchés à l'économie nationale et attire les investisseurs étrangers -, la diffusion des modes de consommation occidentaux dont l'automobile et le *mall* sont les figures archétypales, ont modifié la société en profondeur dans les dernières décennies. En même temps, des inégalités sociales très importantes persistent, et l'on peut parler de polarisation. Intermédiaires, ces pays le sont comme pôles migratoires : ils exportent de la main d'œuvre très qualifiée et non qualifiée, souvent dans le cadre de migrations circulaires temporaires, mais accueillent aussi des immigrants régionaux. Ils sont souvent terres de diasporas : terres d'origine (Chine évidemment, mais aussi Turquie avec 3 millions de Turcs en Europe), terres d'accueil (présence indienne en Afrique du Sud). Au Mexique comme en Corée du Sud, la population d'origine nationale mais vivant à l'étranger, en particulier aux USA, est importante (2 millions de Coréens, 10 millions de chicanos mexicains aux USA). Sur le plan culturel, ces pays sont également dans une posture intermédiaire, à la fois récepteurs et émetteurs. L'exemple du cinéma sud-africain est révélateur : il reçoit les *blockbusters* américains et envoie en retour à Hollywood Charlize Theron et des films comme *Yesterday* ou *Tsotsi*, nominés - et, pour le second, vainqueur⁸ - de l'Oscar du meilleur film étranger. Les dynamiques sociales et culturelles dues à des changements systémiques très rapides sont finalement ce qui, à travers le prisme des espaces publics, nous intéressent le plus ici.

⁷ Qui a démantelé ses bombes nucléaires avec la démocratisation, mais dont le nucléaire civil est toujours actif.

⁸ Voir http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=939 pour un commentaire de ce film.

Ainsi, la Corée du Sud, le pays le plus riche de notre échantillon, post-industriel et démocratique, peut être qualifié d'intermédiaire à partir du moment où l'on examine des réalités sociales plus subtiles, résultants de la rapidité du changement social. Cela aboutit à un changement dans la nature, la signification et les usages des espaces publics, ainsi qu'à une modification des limites entre espaces publics et espaces privés.

Enfin, tous les pays que nous étudions (Afrique du Sud, Chine, Corée du Sud, Mexique et Turquie) ont par ailleurs une relation complexe à l'Occident : aucun d'entre eux ne s'insère dans une configuration coloniale classique (cf. chapitre 1).

- Le Mexique, comme l'ensemble des pays latino-américains, a pu être qualifié d'extrême-Occident (Rouquié, 1998), dans la mesure où ces pays se sont engagés pleinement dans le système économique libéral, sous influence forte des Etats-Unis dans les deux sous-continent Amérique centrale et Amérique du sud. Certes des nuances nationales sont parfois importantes dans le degré d'engagement dans ce système, et en Amérique du sud la vague des nouveaux régimes de gauche (Bolivie, Venezuela, Equateur, Argentine) va précisément contre, mais cette évolution ne concerne pas le Mexique, qui conserve d'autant plus des orientations économiques proches des Etats-Unis que le candidat du PAN a gagné l'élection présidentielle de 2006.
- La Corée du Sud a subi une colonisation particulièrement éprouvante, mais de la part du Japon. Les éléments d'occidentalisation accompagnant cette période ont été apportés et filtrés par un colonisateur asiatique.
- La Chine et la Turquie n'ont jamais été colonisées, mais ont été soumises à l'influence occidentale, imposée ou choisie.
- Inversement, l'Afrique du Sud a été décolonisée très tardivement (la démocratisation de 1994 est largement une décolonisation), après avoir testé une systématisation extrême de la ségrégation coloniale, l'apartheid.

De plus, les périodisations varient : la présence européenne au Mexique date de 1519, en Afrique du Sud de 1652 - soit bien avant l'âge colonial classique. L'occidentalisation de la Turquie a été maximale sous Mustafa Kemal, dans l'entre-deux-guerres. Et la Corée du Sud a été mise sous protectorat japonais dès 1905, puis colonisée en 1910, l'exploitation japonaise se durcissant dès les années 1920 après le mouvement du 1^{er} mars 1919.

Afrique du Sud, Chine, Corée du Sud, Mexique, Turquie : indicateurs pour une comparaison

Si l'on se réfère aux données et classements de la version 2005 du *World Development Report* des Nations Unies, trois de nos pays sont considérés comme ayant un développement humain « moyen » (Chine, Turquie et Afrique du Sud), deux comme ayant atteint un niveau de développement élevé (Corée du Sud et Mexique). De fait, la Corée a un indice qui la place tout près de la moyenne des pays riches de l'OCDE (0,901 contre 0,911), et son PIB/habitant exprimé en PPP (parité de pouvoir d'achat) est de loin le plus élevé du groupe (17971 \$ en 2003 selon les chiffres

de la Banque Mondiale). Mais alors que l'Afrique du Sud se classe au deuxième rang en termes de PIB/habitant (10 346 \$), elle est bonne dernière dans le classement des indices de développement humain (0,658).

Nos pays présentaient des indices de développement humain beaucoup plus homogènes en 1975 (entre 0,505 pour la Chine et 0,707 pour la Corée du Sud), et c'est peut-être cette relative homogénéité dans la médiocrité, il y a une trentaine d'années, qui fait l'unité du groupe. Depuis, quatre pays sur cinq ont connu une progression constante, plus ou moins rapide, de leur IDH (les pays d'Asie progressant plus vite que Mexique et Turquie dont les courbes deviennent plus étales à compter des années 1990) ; l'Afrique du Sud, elle, voit son IDH décliner après 1995. Ce déclin coïncide avec les débuts de l'épidémie de VIH/SIDA dans ce pays, qui est l'un des plus touchés au monde (Amat-Roze, 2003) : la part de la mortalité dans le calcul de l'IDH est importante, et entre 1997 et 2004, la mortalité sud-africaine a été multipliée par plus de trois pour les femmes entre 20 et 39 ans, par plus de deux pour les hommes entre 30 et 44 ans (Anderson & Phillips, 2006). Ces tranches d'âge sont aussi celles du pic des décès causés par le HIV ou les maladies opportunistes.

Avec cette unique exception, on a donc affaire à des pays qui se sont développés, au sens des Nations Unies, de façon rapide au cours des trente dernières années. Ce sont également des pays qui se sont urbanisés massivement pendant cette même période. Quatre sur cinq avaient une population encore majoritairement rurale en 1975 encore : majorité massive en Chine, urbanisée seulement à 17,4 %, majorités moins sensibles en Turquie (41,6% de population urbaine) et en Afrique du Sud et en Corée (48 % de population urbaine). Seul le Mexique, partageant la tendance à l'urbanisation importante et précoce du continent américain, était déjà urbain à plus de 60 %.

À l'inverse, en 2003, seule la Chine reste à majorité rurale, la Corée ayant dépassé le Mexique avec un taux d'urbanisation de 80 % et la Turquie ayant une population urbaine pour près des deux tiers ; la progression en Afrique du Sud reste comparativement moindre (56,9 % de population urbaine mais avec de très forts écarts entre groupes de population).

En termes démographiques, des clivages se dessinent selon une logique autre, qui conduit à opposer les pays d'Asie aux autres : les premiers accusent un vieillissement de leur population et une diminution très notable de leurs indices de fécondité (1,2 pour la Corée et 1,7 pour la Chine), tandis que tous les autres conservent des indices supérieurs au seuil de renouvellement des générations (de 2,4 au Mexique à 2,8 en Afrique du Sud). Alors que la population de 15 ans et moins ne représente qu'environ 20 % de la population totale dans nos deux pays d'Asie, le chiffre pour les trois autres pays est aux alentours de 30 % : l'écart est notable (et susceptible d'avoir des conséquences sur le fonctionnement des espaces publics).

Un autre clivage lourd de conséquences tient à l'ampleur des inégalités au sein des sociétés envisagées. Se distinguent des pays où l'écart de revenu entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres est considérable : 1 à 19,3 au Mexique, 1 à 17,9 en Afrique du Sud. Mais la société la moins inégalitaire n'est pas forcément celle

qu'on imaginerait puisqu'en Chine, l'écart est de 1 à 10,7, plus qu'en Turquie (7,7) et qu'en Corée du Sud (4,7 seulement). On verra que ces disparités considérables peuvent être des éléments d'interprétation de différences existant dans les degrés d'insécurité et/ou de violence dans les contextes urbains de chacun des pays.

Une autre des statistiques internationales qui pourront s'avérer utiles pour comprendre et confronter les spécificités des différents pays, c'est l'importance du poids des dépenses militaires rapportées au PIB : assez considérable et en augmentation par rapport à 1990 en Turquie (4,9 %), plus modéré en Corée (2,5 %) et en Chine (2,3 %), limité et en très nette diminution en Afrique du Sud (1,6 %), il est stable à un niveau très modeste au Mexique (0,5 %). Même s'il s'agit de chiffres à utiliser avec prudence, ils reflètent dans une certaine mesure la place accordée à l'armée dans les différents Etats (mais aussi bien sûr certaines crispations géopolitiques sans rapport aucun avec une « militarisation » de la société).

Quels mondes matériels habitent les citoyens de ces pays ? D'après les données des Nations Unies, les Coréens sont encore plus susceptibles que la moyenne des habitants de pays à haut revenu d'être pourvus d'un téléphone fixe (538 lignes pour 1000 personnes), d'un téléphone portable (701 pour 1000) et d'être utilisateurs d'internet (610 pour 1000). Les chiffres sont entre deux et neuf fois moins importants pour tous les autres pays, qui se situent néanmoins tous au-dessus de la moyenne des pays à développement humain moyen. L'ouverture de leurs économies se manifeste par l'importance des importations rapportées au PIB (entre 26 % pour l'Afrique du Sud, en rapide augmentation après les années de sanctions économiques internationales contre l'apartheid et 36 % pour la Corée du Sud), des exportations rapportées au PIB (entre 28 et 38 %) : l'importance de ces pourcentages distingue clairement ces économies de celles des pays à haut revenu et les range plutôt du côté du monde en développement. Les exportations de ces pays sont dans leur très forte majorité des exportations de produits manufacturés (à 58 % seulement pour l'Afrique du Sud, entre 81 et 93 % pour les autres pays) et pour trois pays sur cinq la part des exportations de haute technologie est loin d'être négligeable (entre 21 % pour le Mexique et 32 % pour la Corée) – mais seulement 5 % pour l'Afrique du Sud et 2 % pour la Turquie. Les flux d'investissements directs étrangers, rapportés au PIB, varient considérablement d'un pays à un autre, importants en Chine (3,8 % en 2003), modérés au Mexique (1,7 %), mais très faibles dans les autres pays. Enfin, selon Morgan Stanley Capital International (juin 2006, cité in *The Economist*, July 15th, 2006), la Corée du Sud se distingue par la capitalisation boursière la plus importante dans l'ensemble de ce qu'on appelle les « économies émergentes », devant la Russie et l'Inde ; l'Afrique du Sud se classe au 4^{ème} rang, la Chine 6^{ème} derrière le Brésil, avec légèrement moins de 600 milliards de \$ (un peu plus de 620 pour la Corée). Le Mexique a une capitalisation boursière bien plus modeste (un peu plus de 200 milliards), la Turquie arrivant loin derrière (moins de 170). Ces éléments impliquent une intégration dans les circuits de la mondialisation et une « modernisation » économique, et donc des modes de consommation, au moins pour certaines catégories de la population, dans tous ces pays sur lesquelles on reviendra dans le chapitre 1.

Autre perspective offerte par les comparaisons des données des Nations Unies pour nos différents pays, la situation des femmes, ou du moins ce qu'il est possible d'en discerner au travers d'indicateurs imparfaits. La hiérarchie des indices de développement « gender-related », c'est-à-dire repris pour tenir compte des disparités entre hommes et femmes, ne diffère pas de la hiérarchie des IDH globaux de nos pays d'étude. On peut toutefois relever quelques éléments permettant de nuancer les classements précédents : la Corée du Sud est le pays où le ratio entre femmes et hommes dans l'éducation « tertiaire », c'est-à-dire supérieure, est le plus défavorable (0,61 femme pour un homme présent à ce niveau d'études), alors qu'en Afrique du Sud, par exemple, on y dénombre 1,15 femme(s) pour un homme. Alors que le revenu moyen d'une Chinoise représente les deux tiers du revenu d'un Chinois, celui de la Coréenne ne représente que 48 % de celui du Coréen (pour les autres pays, ce pourcentage varie entre 38 %, au Mexique, et 46 %, en Turquie). On le voit avec ces éléments, les déclinaisons locales d'un niveau de développement donné peuvent varier considérablement, et la société la moins inégalitaire en termes de répartition des revenus peut aussi comprendre des écarts genrés significatifs, et eux aussi susceptibles de se traduire dans le fonctionnement des espaces publics.

Au total, notre ensemble de pays se présente comme fort contrasté économiquement et socialement, et c'est dans des données non quantifiables et mesurables par les indicateurs de développement qu'on peut leur trouver le plus de points communs : des rapports plus ou moins distendus avec « le Nord » ou l'Occident, des processus d'« émergence » économique à la fois récents et souvent rapides, accompagnés de bouleversements politiques d'ampleur variable, mais conduisant tous à une démocratisation dans un contexte capitaliste plus ou moins marqué. Tous nos pays ont gagné un accès, ou le briguent, dans la multiplicité d'organisations commerciales et économiques qui se sont développées depuis quelques décennies, OCDE pour certains, OMC, ALENA... Ces accessions se sont souvent accompagnées d'une obligation à fournir des gages de réforme politique et économique, et c'est par ce biais que tous ces pays se sont trouvés « under the scrutiny » des Occidentaux, notamment en ce qui concerne leurs « espaces publics » (au sens politique, et non spatial, du terme, mais on verra qu'il y a des liens entre les deux : cf. la « place Tien An Men » comme métaphore).

Des villes mondiales emblématiques des développements nationaux

Nos études de cas et travaux de terrain ont abordé ces pays intermédiaires par le biais de villes emblématiques (capitales et/ou villes principales). Ces villes jouent, de longue date, un rôle important dans la construction des identités nationales tout en étant aussi des villes mondialisées, sinon mondiales. Ce sont toutes des villes moteurs des développements nationaux, concentrant les résultats du développement national (aussi bien positifs que négatifs) donc concentrant l'attention des États. Comme capitales ou anciennes capitales (Istanbul), elles sont en même temps des espaces de mise en scène de ces États. La question des espaces publics prend donc dans ces villes une dimension particulière.

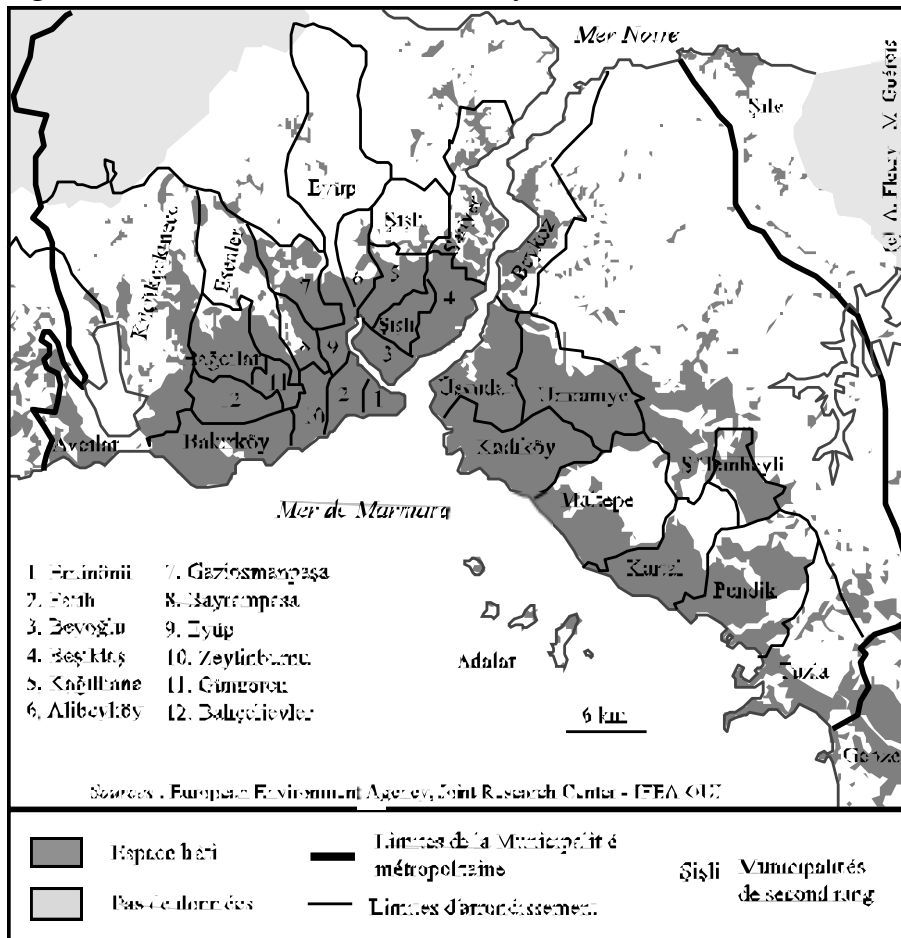
Ankara et Istanbul

On est ici dans l'aire géographique qui a vu la naissance de la ville, dans un contexte civilisationnel, celui de l'islam, propice à la création de villes ; c'est néanmoins un espace où les grandes villes ont émergé tardivement par rapport à l'Europe occidentale, puisqu'en 1950 seule Istanbul dépassait le million d'habitants. C'est le télescopage, dans ces deux grandes villes, d'enjeux à la fois locaux et nationaux (voire internationaux), qui a amené à les retenir parmi nos terrains d'étude : à la fois Istanbul, près de 10 millions d'habitants, capitale économique quasi-incontestée, et Ankara, de population plus modeste (environ 3 millions), capitale politique qui doit son explosion démographique à ce rôle.

Par son attractivité et son poids à la fois symbolique et historique (c'est l'ancienne capitale de l'Empire ottoman et un haut-lieu de l'Islam sunnite), économique et démographique, Istanbul est incontestablement la principale métropole turque. La région urbaine **d'Istanbul** couvre un espace dont les limites excèdent largement celles du département d'Istanbul et même de la « Grande Municipalité » (*Büyükşehir Belediyesi*) créée en 1984. « Depuis le début des années 1980, un spectaculaire "changement de dimensions" s'est opéré : de conurbation (transmaritime), Istanbul est donc devenue une région urbanisée, se recomposant et s'étendant sur une tout autre échelle » (Pérouse, 1998). Pour le seul département d'Istanbul, la population totale serait passée de 4,7 millions en 1980, à 7,3 millions en 1990, puis à environ 9,2 millions en 1997 pour dépasser 10 millions aujourd'hui. Les migrations sont la composante principale de cette croissance, et la "question de la migration" (*göç sorunu*) vers la capitale est une des questions centrales pour les autorités. C'est d'autant plus le cas que la ville est devenue une plaque-tournante pour les migrations internationales dans la région.

Spatialement, cette croissance se traduit par un étalement urbain considérable qui s'articule sur les grands axes de communication et se compose essentiellement de *gecekondu*, ceux-ci se verticalisant progressivement (*apartkondu*). Cet étalement est mal maîtrisé par les pouvoirs publics et les plans mis au point successivement n'ont pas vraiment été suivis d'effets. Il pose d'énormes problèmes de circulation et de pollution que le développement récent des transports publics peine à circonvenir (construction de deux lignes de métro et d'un tramway, projets en cours de réalisation de tunnel sous le Bosphore et de raccordement des différentes lignes existantes). Depuis les années 1990 se sont développées, aux marges de la ville, des cités privées où résident les catégories les plus favorisées de la population (Pérouse, 2001). À proximité des axes de communication, et notamment des deux périphériques, de nouvelles centralités ont émergé, composées de gratte-ciel et de centres commerciaux (*malls*), modifiant la *skyline* d'une capitale économique fortement travaillée par les processus de métropolisation (Keyder, 1999). C'est aussi dans ce cadre qu'il faut lire les mutations du centre, certes en partie paupérisé, mais de plus en plus marqué par des processus de muséification - Istanbul est l'une des premières destinations touristiques de Turquie - et de gentrification (Uzun, 2001).

Figure 0. 2 : Istanbul. Source : *Fleury, 2007, thèse.



Ankara, lorsqu'elle a été choisie comme capitale en 1923, ne comptait qu'environ 20 000 habitants ; les projets d'urbanisme destinés à en faire une capitale moderne, dont l'un conçu par un urbaniste allemand, ont rapidement été débordés par sa croissance foudroyante, qui l'amène à plus de 400 000 habitants en 1960, sans doute 1,5 million en 1975 et plus du double en 1995 (Pérouse, 1994). À cette date, on estimait que les 2/3 de la population habitaient les *gecekondu* (littéralement, « construits la nuit », les quartiers informels), contre 35 % de la population urbaine turque en général. Les inégalités de revenu y sont pourtant moins marquées qu'à Istanbul : en 1994 on estimait qu'à Istanbul, 4,2 % du revenu global allait au quintile le plus pauvre, contre 64,1 % au plus riche. À Ankara, ces pourcentages étaient respectivement de 6,3 et 46 %. Les centres commerciaux de périphérie se sont développés à Ankara un peu plus tardivement qu'à Istanbul (1989 contre 1987 pour le premier dans chacune des deux agglomérations) et restent sensiblement moins nombreux (une dizaine contre plus de vingt). Le tissu urbain d'Ankara est globalement lâche, troué par le maintien d'immenses réserves foncières (étatiques, et militaires notamment), les densités de population sont faibles et l'articulation des quartiers reste problématique malgré le développement d'un réseau de métro.

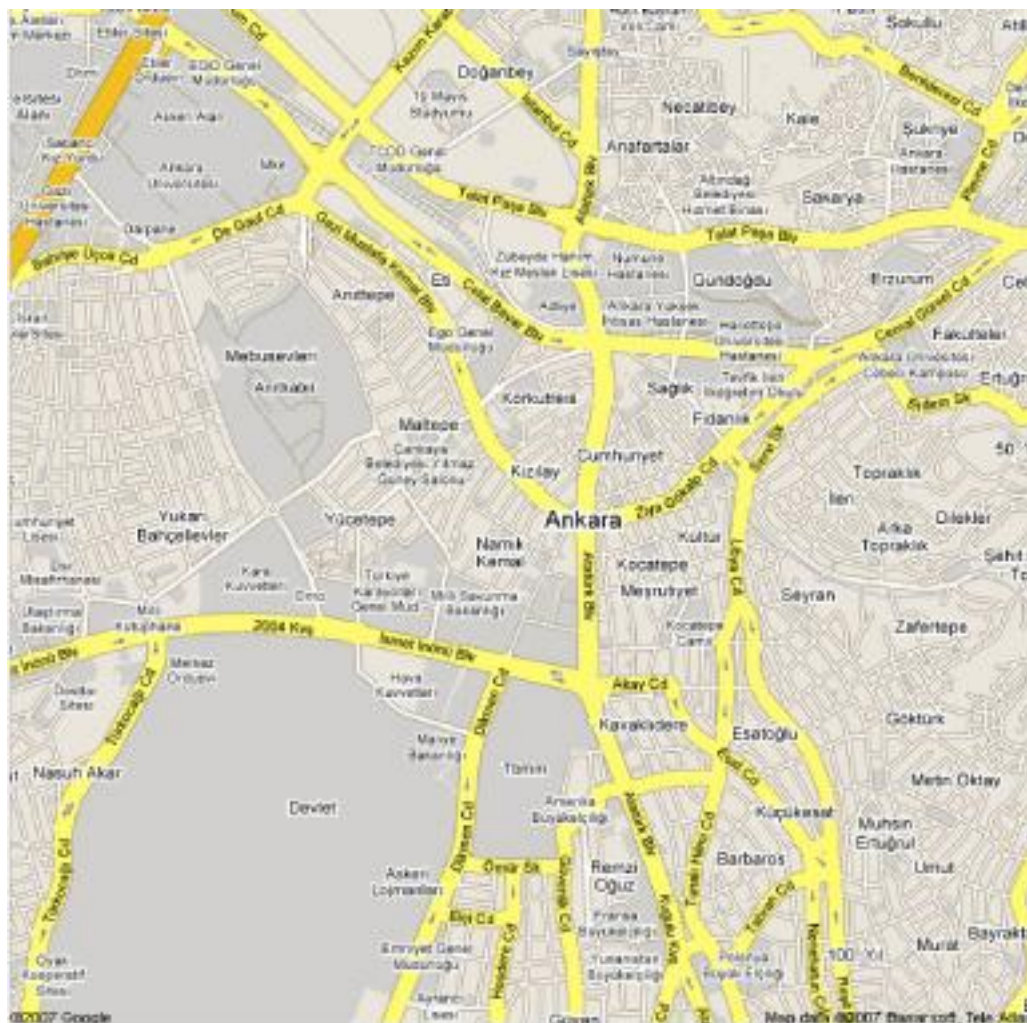


Figure 0.3 : Ankara. Source : Google Maps, 2007.

Villes chinoises

Les autorités chinoises ont fait des villes les emblèmes du développement du pays, notamment depuis la création de la Nouvelle Zone de Pudong à Shanghai en 1990 et la relance des réformes en 1992 (*Sanjuan, dir, 2006). Cette symbolique n'est pourtant pas sans ambiguïté. Qu'est en effet devenu le discours officiel sur la ville ? Est-il aujourd'hui unique, cohérent ? Comment intègre-t-il les expériences des grandes villes étrangères ? Comment donne-t-il lieu à des politiques de marketing urbain, et de quelle nature ? Quelle est la portée des concours internationaux organisés par les municipalités ?

Les très grandes villes chinoises ont pour double objectif de renouveler leur bâti urbain et de devenir des métropoles internationales. Elles sont en cela des modèles pour les autres villes du Continent, mais ces dernières n'ont-elles pas aussi tendance à développer des projets qui leur sont propres, au moyen de réalisations architecturales originales – distinctes aussi bien des expériences chinoises qu'étrangères – ou de spécialisations économiques ?

L'essor urbain actuel s'accompagne ainsi de rivalités accrues entre villes chinoises sur le plan même de l'urbanisme, et entre ces villes et les autres métropoles de l'Asie développée. Les discours des pouvoirs d'État, instance centrale et pouvoirs municipaux, s'en trouvent démultipliés. Il y a moins que jamais une ville chinoise et une phraséologie unique sur la vocation urbaine, malgré des référents globalement partagés sur ce que doit être la ville moderne.

Une dynamique commune tient toutefois dans une très forte action du politique sur la ville, qui dépasse l'accompagnement gestionnaire et infrastructurel du modèle hongkongais mais n'est plus non plus bien sûr un encadrement total, volontariste et au final immobilisant comme il l'était dans les trente premières années du régime communiste. Cette présence clé de l'acteur politique vient de la faiblesse de contre-pouvoirs possibles, de la fréquente collusion avec les acteurs du marché immobilier, et de l'ambiguïté même de la vocation des autorités publiques dans les champs économique et social.

Le territoire urbain, dans un temps de forte urbanisation – avec pour horizon un pays majoritairement urbain dans les 2010 –, traduit cette dynamique et devient l'un des enjeux majeurs d'un pouvoir politique chinois qui doit à sa population un projet de progrès accéléré, de développement rapide, visible et varié, à la différence avant-hier du régime impérial qui pensait l'histoire en termes d'équilibre et de stabilité⁹.

La ville est par ailleurs le lieu de puissantes et rapides évolutions sociales. Alors que la ville socialiste cloisonnait les populations à partir de leur unité de travail

⁹ « Les principes structurels et les modes de pensée de l'État impérial tardif découlaient d'une longue expérience et, en dépit de toutes les difficultés et d'une tendance permanente à l'entropie, ils étaient plutôt bien adaptés à une société et à un système économique où le problème était de préserver la viabilité des formes traditionnelles, ou même d'en améliorer les circonstances, mais non d'impulser un processus de développement, *a fortiori* un changement de société, dans une perspective de compétition internationale. Or les choses sont devenues très différentes à partir du moment où cette dernière exigence a commencé à s'imposer. » Pierre-Étienne WILL, « Entre présent et passé », dans Philip A. KUHN, *Les Origines de l'État chinois moderne*, Paris, EHESS, 1999, p. 50.

(*danwei*), la création d'un marché du travail autonome et celle d'un marché foncier désormais en pleine explosion ont abattu les anciennes segmentations, unifié tout en le hiérarchisant l'espace urbain et laissé apparaître de nouvelles stratifications socio-spatiales. De nouvelles élites s'agrègent aujourd'hui aux cadres de l'ancien régime économique. Une classe moyenne se distingue progressivement. Ces mutations sociales du monde urbain ne peuvent qu'avoir un impact politique et les villes retrouveront toujours plus en cela leur rôle historique d'initiatrices des réformes politiques, dont la théorie des trois représentativités (*sange daibiao*) est certainement l'une des premières grandes étapes.

Cette action du politique sur l'espace et la société urbaine en Chine se mesure clairement à l'aune de l'évolution contemporaine des espaces publics.

Hier, le collectif, plus encore que le public, tendait à prédominer et relevait de l'unité de travail, du comité de résidents, de la cellule du Parti communiste. L'espace public qui leur échappait, l'espace en négatif - celui qui était hors d'un contrôle officiellement légitimé -, était rare dans les villes chinoises.

Les populations ne pouvaient véritablement se rendre que dans les jardins et parcs publics, lieux permissifs et situés hors des cadres du travail ou du groupe parental, pour ne rien faire, se détendre, bavarder, jouer aux échecs, faire de la musique, chanter des airs d'opéra ou de vieilles chansons populaires. Les jardins et parcs étaient aussi réservés aux commerces interdits (livres, revues, cassettes...), voire aux amours clandestines ou illicites. Sous la Révolution culturelle, la prostitution féminine se maintint ainsi, savamment dissimulée dans ces vastes espaces verts organisés pour le repos du travailleur.

Les plaisirs simples de tels espaces publics leur demeurent aujourd'hui attachés et les parcs sont créés par milliers en Chine. Pourtant, la tendance contemporaine est surtout à la multiplication et à la diversification des formes d'espaces publics : places publiques, rues piétonnières ou centres commerciaux.

Alors que les maisons de thé avaient été fermées dans les années 1950, des cafés avec leur terrasse, des restaurants, de vastes galeries commerçantes réapparaissent et renforcent de nouvelles centralités dans la ville : l'exemple le plus achevé en est le quartier de Xin Tiandi, dans le secteur de l'ancienne concession française de Shanghai, sur des investissements hongkongais. Les rues piétonnières sont créées, comme le tronçon oriental de la rue de Nankin à Shanghai, le sud de la rue Jiangnan à Wuhan ou Wangfujing à Pékin. Les berges des rivières sont le plus souvent redéveloppées en fonction du tourisme et d'une nouvelle mise en scène de la ville (Scherrer, 2004).

Mais les municipalités chinoises créent surtout des places publiques, qui sont désormais moins destinées à célébrer le régime qu'à servir d'espaces de vie où viennent flâner, se retrouver et discuter les citoyens du seul fait de leur résidence urbaine.

Historiquement, la civilisation chinoise ne connaît pas le principe de l'agora grecque. Les places publiques sont initialement rares et ne sont pas destinées à une réunion égale de citoyens. Elles doivent au contraire servir à la manifestation, à la mise en scène et à l'exercice du pouvoir comme l'exécution des sentences du mandarin devant les portes du *yamen*, tribunal et résidence du fonctionnaire.

Symbole suprême, la place Tian'anmen était située à l'intérieur du Palais impérial et cet espace était orienté en fonction de la porte Sud de la Cité interdite depuis laquelle l'empereur pouvait assister aux cérémonies d'allégeance de ses armées et où étaient proclamés à l'ensemble de la Chine les édits impériaux (Spence, 1992).

Sur ce dernier modèle, la Chine communiste a été riche en construction, reprenant souvent les mêmes lieux en les agrandissant et les modernisant. La place Tianfu de Chengdu est ainsi orientée en fonction de l'ancien palais du vice-roi qui a été démoli sous la Révolution culturelle et remplacé par un centre d'exposition, et surtout mis en arrière-plan d'une statue de Mao Zedong. Ces grandes places de manifestation politique ont été encadrées de bâtiments à la gloire du régime et elles ont repris en cela le modèle soviétique.

Dans les années 1990, la place du Peuple de Shanghai a pareillement été entourée par la construction d'un immense hôtel de ville sans originalité architecturale, lui-même encadré par l'opéra et le musée de l'urbanisme, qui participent aujourd'hui de l'image nouvelle et moderne de la ville, et face à lui par le musée de Shanghai avec la forme d'un cercle emboîté dans un carré.

Ces vastes places publiques ne sont pas de véritables carrefours de circulation ou de rencontres piétonnières. Les routes s'y croisent à angle droit comme la place Tian'anmen à Pékin et isolent l'espace central des autres rues, ou elles coupent franchement la place en deux interdisant une traversée du nord au sud en dehors des passages situés à ses extrémités comme la place du Peuple à Shanghai.

Ce type de places historiquement créées par le pouvoir politique pour sa propre célébration est ainsi très différent de places comme celles de la Bastille ou de la République à Paris, qui ne sont pas spatialement orientées, servent d'espaces de regroupement civil pour des revendications politiques ou syndicales, et sont ainsi devenues des lieux de mémoire populaire. Si les événements du 4 mai 1919 et ceux de mai-juin 1989 place Tian'anmen en Chine ont en cela été très modernes, elles n'ont pourtant pas su renverser la conception de la place mettant en scène le pouvoir national.

Il est vrai d'ailleurs que ces places publiques se distinguent aussi de leurs correspondantes occidentales en ce que leur immensité a une référence proprement chinoise, la cour officielle devant le palais de l'Harmonie suprême de la Cité interdite à Pékin, spatialement orientée en fonction du pouvoir impérial, et dont les dimensions s'accusent paradoxalement par un encadrement de bâtiments de faible hauteur afin de donner l'impression d'être à taille humaine.

Aujourd'hui, au total, ce type de places publiques devient une exception en Chine. Les municipalités multiplient surtout des espaces plus réduits, à la marge des axes routiers, voire cachés par les pans extérieurs reconstruits d'un ancien îlot urbain comme la place qui se trouvait à l'angle nord-est du carrefour des rues Wusong et Tiantong à Shanghai, redéfinissant par là un étrange rapport entre la fonction publique de l'espace et son besoin d'une intimité dédiée à un groupe lui-même déterminé par les seuls bâtiments qui l'abritent de la voirie pleinement publique.

Dans ce nouveau type de places, des expositions et des spectacles peuvent être organisés par les autorités de l'arrondissement ou de la municipalité.

Devant le monumental hôtel du Peuple à Chongqing, qui, datant de 1953, allie le gigantisme soviétique au confort prérévolutionnaire, et dont le bâtiment central, conçu sur le modèle architectural du temple du Ciel à Pékin, est symboliquement le hall de l'Assemblée populaire de la municipalité de Chongqing, des spectacles de danse et de chant sont organisés par le gouvernement local. Les danseurs, habillés d'un même costume et réalisant une chorégraphie commune, sont en fait non des professionnels mais les citoyens eux-mêmes, qui deviennent ainsi acteurs et spectateurs de leur propre spectacle.

Cette implication des citoyens, fréquente dans toutes les villes de Chine, et héritage des activités artistiques qui étaient hier organisées par les unités de travail, souligne dès lors la nouvelle utilisation des places publiques comme des espaces de sociabilité où les habitants, résidents ou migrants, se réunissent et se rencontrent sur le seul fait d'être dans la ville, hors des unités de travail ou de la famille. L'anonymat devient par contrecoup l'outil de la constitution progressive d'une conscience urbaine.

Les pouvoirs municipaux de la Chine actuelle produisent donc aujourd'hui des espaces pour tous. Mais ce ne sont plus des espaces publics par défaut, ou clandestins. Les places publiques traduisent désormais le besoin social d'une nouvelle expression de la communauté, hors de l'embrigadement idéologique, l'entreprise ou la parenté, et en réaction aux nouvelles ségrégations socio-spatiales.

Le territoire urbain devient dès lors l'enjeu et le moyen de ce qui pourrait participer à terme à la constitution d'une société civile articulée à des identités ouvertement urbaines et locales.

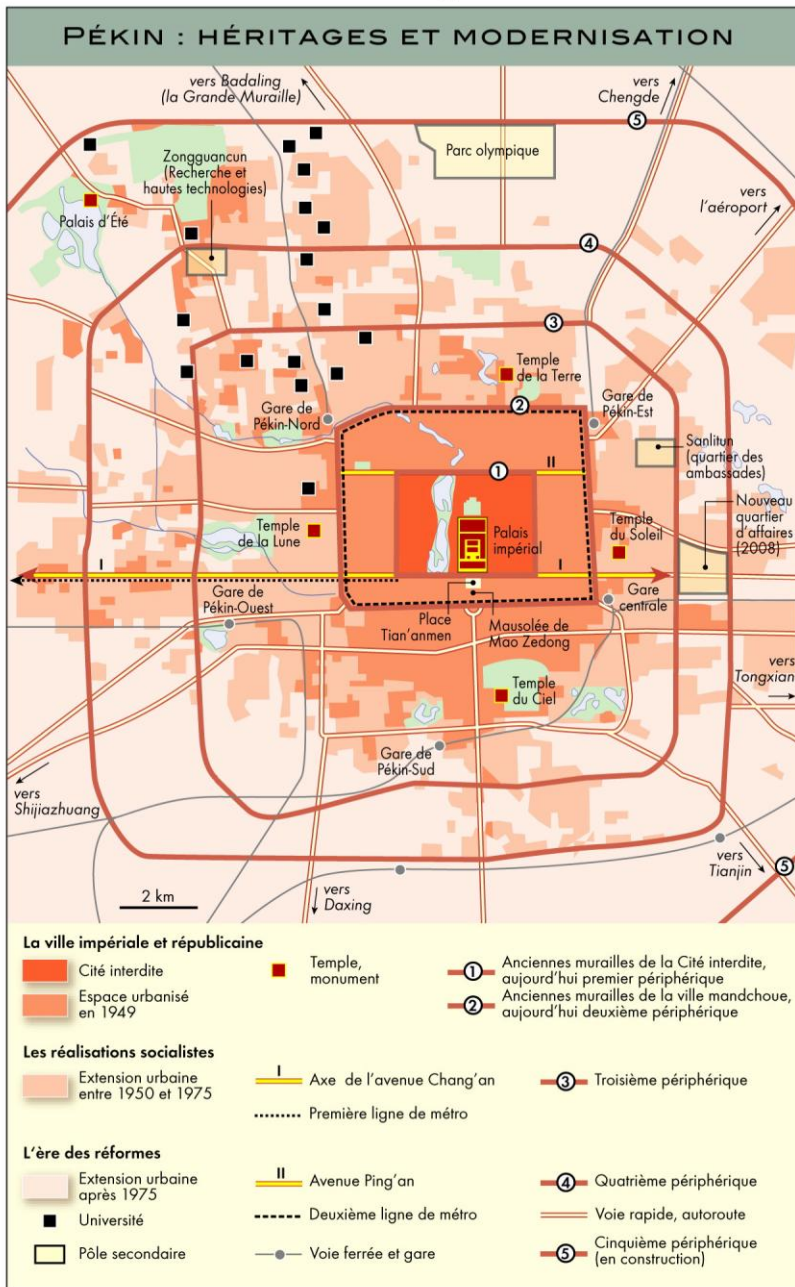


Figure 0.4 : Pékin. Source : *Sanjuan, 2007, *Atlas de la Chine*.

Cape Town

Cape Town, the City of (Spatial) Inequality

In the shadow of Table Mountain stands Cape Town, the first colonial city of South Africa. Today's lively cosmopolitan cityscape of approximately three million residents is little like its early predecessor - a humble provisioning station. Therefore, a degree of global connectedness has been emblematic of the city from the start. However, another one of its characteristics has proven even more significant over time: inequality has always marked every aspect of life in Cape Town.

The first encounter of the European settlers and the indigenous people occurred in 1652, when the ships of *Vereenigde Oost-Indische Compagnie* (Dutch East India Trade Company) landed on the shores of Table Bay. Nomadic and ritually sophisticated Khoisans¹⁰ had little enough in common with the tradesmen of the Company. The inequality found its first remarkable spatial expression in 1660, when the first Company officer Jan van Riebeeck established an impenetrable bitter-almond hedge to keep the surrounding Khoisan groups out after only eight years of European permanent settlement in the Cape.

In the 17th and 18th centuries Cape Town and the surrounding Cape Colony expanded slowly, while the Dutch and the British wrestled over their ownership. Slaves were imported from West Africa and East Indies to the point that by 1711 there were more slaves than *burghers* (free citizens) in the colony. Far less dramatic than the bitter-almond hedge, but much more remarkable in its effect on the everyday lives as an expression of inequality was the way the public spaces of the city were from the start designed and legislatively endorsed as the places of power, where the colonial norm was represented. These spaces included market places and slave markets, the harbour, the promenades and later the central square next to the City Hall.

The British took over Cape Town from the Dutch by the 19th century, and the end of the 19th century saw an expansion and industrialisation of the city. Yet, there was no legislated racial segregation - that was not seen as necessary as the vast majority of the Coloureds lived in the poorer areas of the city. Hence, there was a degree of racial integration, and even several streets that could be deemed multiracial (WESTERN, 1996: 35). In the early 20th century, however, Cape Town witnessed several removals

¹⁰ One often hears talk about "the Khoisan" while Khoisan should rather be understood as an umbrella term for a vast diversity of small populations of herder/hunters and hunter-gatherers who populated the country, moving about all the time in search of grazing and water for their stock (herders) and water, vegetable matter and animals to hunt (hunter-gatherers). There were many distinct languages spoken - not simply dialects of one language. They were enserfed and enslaved and, together with the many imported slaves and their descendants, with whom the local people had intermarried etc., were redefined not as Africans (Black; Native; Bantu) but as 'Coloured'. This was also the fate of the offspring of marriages and relations between European settlers and locals as well as those between settlers and imported slaves.

of Africans to new areas far outside city centre, as they were blamed for being unsanitary and thus causing epidemics.

This partly segregated colonial city gave birth to the model of the segregation city from 1910 onwards. This development was boosted by the bitter terrors of the second Anglo-Boer war, drought and an US and Europe-originated intellectual interest in eugenics.

Racial and spatial segregation

The time period between years 1910 and 1948 was called the era of segregation (Houssay-Holzschuch, 1999). During this era, a racial labour legislation where whites were preferred was introduced. Also the project of separating people of different “races” to live in distinct areas was initiated. The segregation grew harsher during *the apartheid era* (1948-1994), after the Afrikaners’ own National Party won the election. At the outset of apartheid, new racial legislation was established.

The most important change was the division of population to Whites¹¹ and Non-whites, but in addition every one was supposed to be a member of some racial group; White, Black, Coloured or Asian – these groups had several subcategories. South Africans were no longer allowed to marry, socialize or even live in the areas of other “racial groups”. Every Black person was declared a citizen of one of ten small “independent” homelands, which were established in the most underdeveloped areas of the country. In order to live or work in White areas, Blacks were supposed to obtain separate passports (hated documents also known as *dompas*, “stupid passport”). The passport was not extended to the persons’ family, which had to be left behind when the parents went to work in the cities as maids and miners.

Of the apartheid spatial legislation, most infamous was the Group Areas Act of 1950. In the urban areas, the GAA meant a complete division of urban spaces such as post offices, beaches and parks along designated racial groups. In Cape Town, however, this segregation tended to be less than perfect. There remained some “grey” suburbs, such as Woodstock and Observatory, where those defined as “White” and “Coloured” lived together. Yet, there were also many forced removals and destroyed areas, most famous of these being the example of District Six, a Coloured area in the heart of Cape Town, which was demolished in the late 1960s.

During apartheid, skilled labour was reserved for Whites. Cape Town was a “coloured labour preference area” during apartheid. This meant the exclusion of Black Africans, who were a minority during apartheid. However, these injustices did not meekly accepted with South Africans, who took to a strenuous resistance against the apartheid. The government responded to this with police brutality, illegal detainments and multiple human rights violations in general. Thousands of people were murdered, maimed and imprisoned, often with no trial at all.

Eventually, international pressure and internal problems, which included escalating violence, caused the government to make amendments. The beginning of the end of apartheid was marked by Nelson Mandela’s first public speech in 27 years, given in the 11th February 1990 from the balcony of the Cape Town City Hall, right after his release from the Robben Island prison. A referendum of 1992 showed clearly that even White South Africans were no longer willing to continue on the path of

¹¹ We use Black or African, White and Coloured to refer to these population groups as they still define and identify themselves. We also prefer capital letters, as they suitably express the importance that an individual’s ‘race’ has in South Africans’ social differentiation categories.

apartheid. In Cape Town, the mood was one of hope. The marching and demonstrating in the vast Black and Coloured townships of the Cape Flats had ended, and people were expecting for something new and better to materialise from the ashes of the totalitarian regime.

Cape Town after apartheid

The fate of apartheid was sealed in the first free election in 1994. Consequently, the country obtained a democratically elected government and one of the most progressive constitutions of the world. Yet, many problems inherited from the apartheid era remain, topped up with some new ones.

Today, the population of Cape Town is approximately 3 million people.¹² About half of them are coloured, 30 per cent Black Africans and less than 20 per cent whites. There is also a 1.5 percent Asian minority. The most common languages are, in this order, Afrikaans, Xhosa and English.

The housing is reasonably modern in Cape Town, and the residents live in approximately million households, of which about 20 per cent are informal.¹³ 90 per cent of all households have an access to a flush or chemical toilet, and has refuse removed by the municipality at least once a week. These numbers partly cover the fact that even after apartheid, inequality persists in Cape Town where people are still split along racial lines.

People of colour have less money, worse education and they still live in townships ridden with violent drug-related crime, poverty and diseases such as AIDS and tuberculosis. In fact, the inequality has grown after the end of apartheid. At least 20 per cent of the residents are unemployed – estimations vary greatly – almost 60 per cent of them being Black. Only 3 per cent of the unemployed Capetonians are White. In other words, the rich have gotten richer. The high degree of structural violence and vast income differences have caused Cape Town to become a dangerous city indeed, while South Africa competes with Colombia for the title of most violent country in the world with soaring homicide rates.

Simultaneously, the city – now more global than ever – is swarming with tourists and multinational companies. The prices of property have escalated and luxurious loft apartments are being built. In the multiple malls one can indulge in beauty and luxuries; for those with money, Cape Town is a heaven. Unfortunately, this excludes a vast majority of the population, who still earn barely enough to survive.

¹² South African National Census 2001.

¹³ <http://www.capetown.gov.za/home/housingservices.asp>.

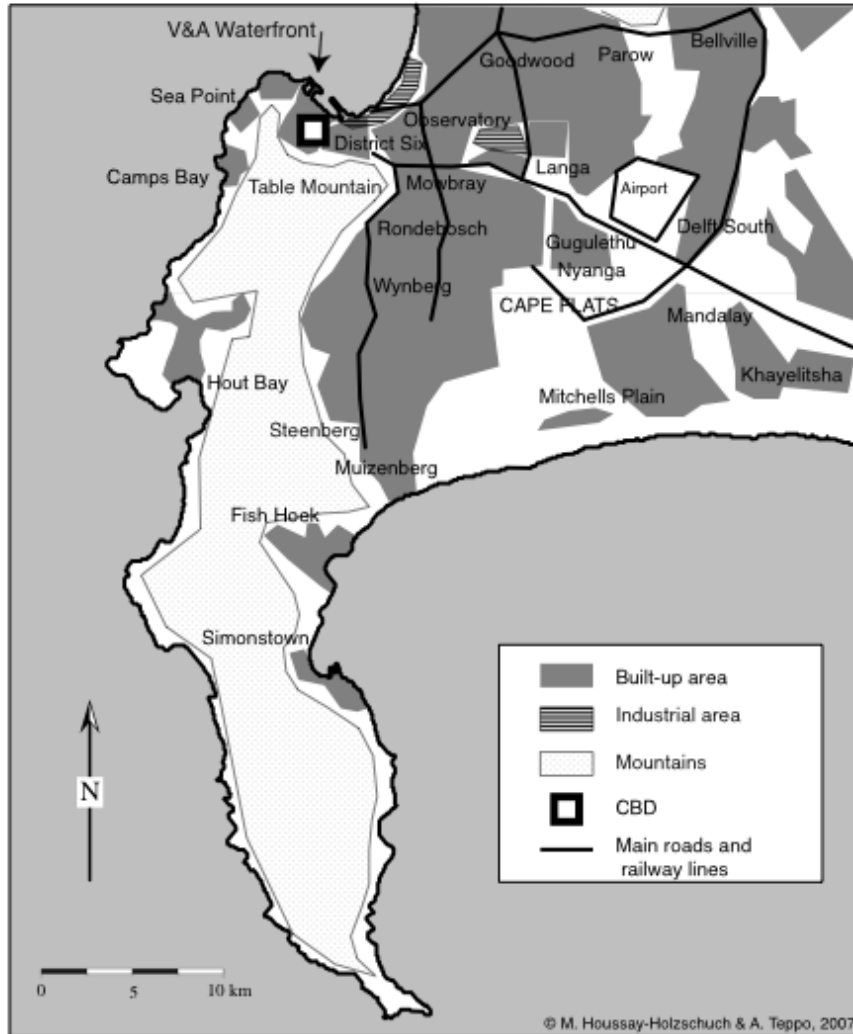


Figure 0.5 : Cape Town.

Mexico

La ville de Mexico se présente à la fois comme capitale politique et économique, et centre macrocéphale du pays (plus de 19 millions d'habitants au début des années 2000). Elle a pu être présentée (Monnet, 2000) comme archétype de la « ville américaine », en ce sens que dès le 16^{ème} siècle, sous le joug espagnol, elle présente certaines des caractéristiques que les villes d'Amérique du Nord reprendront bien plus tard : le quadrillage de l'espace par une grille orthogonale, l'utilisation extensive de l'espace, et la ségrégation des populations. Ce qui distingue les villes mexicaines de ce que deviendront les villes états-uniennes, c'est que leur grille est centrée, et s'organise typiquement autour d'une place centrale (à une époque où les villes européennes n'en ont pas) : on verra plus en détail l'exemple de la plus célèbre de ces places, le Zocalo de Mexico. À la fin du 19^{ème} siècle le tissu urbain de Mexico est refondu selon le modèle prévalent de l'époque, l'haussmannisation parisienne, à cette différence près que les grands axes tracés (le plus célèbre étant le Paseo de la Reforma, « Champs-Élysées » mexicain) mènent l'urbanisation plutôt qu'ils ne la réorganisent : le Paseo et le parc de Chapultepec situé à l'ouest du centre matérialisent cette inspiration très parisienne, qui sera remplacée plus tard par des modèles moins européens, venus d'Amérique du Nord.

Mexico ne dépasse le million d'habitants qu'à la fin des années 1920, mais sa population triple ensuite en vingt ans, et triple à nouveau entre 1950 et 1970. Les densités urbaines culminent en 1970 et ce sont ensuite les mouvements de desserrement de la population qui l'emportent. Les migrations depuis les autres parties du pays ont faibli et sont compensées par des départs proportionnellement importants. Les bidonvilles les plus notoires des années 1970 et 1980, dont la description alimentait les discours catastrophistes sur « l'explosion » imminente de la ville, se sont petit à petit normalisés ; les quartiers autoconstruits les plus en difficulté se situent aujourd'hui encore plus loin à la périphérie sud-est notamment, ou se logent dans les interstices. Le centre-ville largement déserté par les catégories les plus aisées de la population et les couches moyennes accueille encore une part significative des plus défavorisés, dans de l'habitat ancien dégradé (*vecindades*). Se sont constitués en périphérie de nouveaux pôles de centralité commerciale destinés aux clientèles avec un meilleur pouvoir d'achat, des centres commerciaux souvent désignés par l'appellation « plaza commercial » depuis l'ouverture dans les années 1970 du tout premier, Plaza Satélite. Au total, les enquêtes logement de la fin des années 1990 estimaient la part de l'« habitat populaire » dans l'agglomération de Mexico à 65% (contre 15 % de « résidentiel aisé »).

De Tenochtitlán à Mexico en 2005 : la croissance d'une capitale

Fruit d'une activité volcanique permanente, la Vallée de Mexico est une vaste cuvette d'environ 50 km de large et 80 km de long, située à 2.200 mètres d'altitude au milieu des hauts plateaux et entourée par des montagnes sauf sur sa partie nord.

Depuis le début de notre ère, cette zone lacustre a été occupée successivement par divers peuples avant d'accueillir la cité de Tenochtitlán, capitale de l'empire aztèque. La fondation de la ville espagnole par Hernán Cortés sur le même site en 1521, puis la création en 1824 du District Fédéral (DF) sous administration fédérale directe pour en faire le siège des pouvoirs de la nouvelle fédération issue de l'Indépendance, les Etats-Unis mexicains (nom officiel de la République) ont forgé son statut de capitale ayant un territoire, une administration et un chef propres, insérée au centre du pays entre deux Etats fédérés (voir carte). En opposition au reste du pays qualifié d'« intérieur de la République », Mexico ne cessera dès lors de concentrer l'essentiel du pouvoir politique et économique, donc des élites et de la richesse. Longtemps limitée au périmètre de la *traza* espagnole qui correspond à celui du centre historique actuel, la ville a entamé son extension sous le règne du président-général Porfirio Diaz (1876-1910) par l'installation des classes aisées dans la proche zone ouest nouvellement structurée, notamment par le Paseo de la Reforma.

À partir du début du XXe siècle, la concentration croissante des activités (commerce, services, industrie et construction) a engagé la ville dans un processus actif jusqu'à nos jours d'attraction des populations essentiellement rurales en provenance d'Etats parfois lointains (Garza, 2000). La forte croissance démographique que connaît le pays tout au long de ce siècle profite surtout à la capitale, dont la population passe d'environ 400.000 au début du siècle à plus d'1,5 million en 1940. Puis la croissance démographique s'accélère lors des « Trente Glorieuses » mexicaines, pour atteindre environ 3 millions d'habitants en 1950, 5 millions en 1960, puis 9 millions en 1970. C'est à cette époque que l'extension en tâche d'huile commence à dépasser les limites du District Fédéral pour urbaniser les *municipios* de l'Etat de Mexico (Edomex), d'abord à l'est et au nord, puis à l'ouest, alors qu'elle bute au sud sur de hautes montagnes. En 1990, la surface urbaine de cette agglomération a doublé pour passer à près de 1.500 km², mais la croissance démographique a atteint 15 millions, traduisant un ralentissement relatif au profit des villes de second rang, Monterrey et Guadalajara en tête, qui aujourd'hui prennent de plus en plus le relais de la croissance urbaine du pays. Le District Fédéral connaît même une baisse de sa croissance relative (de 6,9 millions en 1970 à 8,6 en 2000) qui est contrebalancée par une très forte hausse de celle des municipalités conurbées de l'EdoMex (de 2,3 à 9,7 millions sur les mêmes années), qui viennent ainsi représenter plus de la moitié de l'agglomération. (Et là force est de citer les éminents spécialistes suivants :) « *Les arrondissements (delegaciones¹⁴) du centre ont commencé à perdre de la population dans les années 1960. [...] Une bonne part de la croissance de la périphérie est due au dépeuplement du centre, mais aussi au dynamisme démographique d'une population relativement jeune (même si la moyenne d'âge est supérieure à celle du pays) : 30% de la population de l'agglomération a moins de 15 ans, moins de 5% a 65 ans ou plus.* » (Hancock et Monnet, 2001 : 74).

Le vaste territoire de l'agglomération correspond d'abord à l'Aire Urbaine de la Ville de Mexico (Area Urbana de la Ciudad de México : AUCM) qui dès 1940 a intégré au District Fédéral quatre municipalités périphériques. Cette aire ou zone

¹⁴ Le District fédéral a été découpé en 12 délégations en 1941, puis en 16 en 1970.

urbaine est inscrite dans une Zone Métropolitaine de la Vallée de Mexico (ZMVM) plus large (renvoi à des cartes), mais qui fonctionne comme une coquille vide du fait du manque de coordination entre les gouvernements de l'Edomex et du District Fédéral. Alors qu'en 2000 les 16 délégations du District Fédéral et 31 municipalités conurbées de la zone urbaine représentaient une population de 18 millions d'habitants occupant une surface d'environ 1.500 km², il est raisonnable d'estimer, en prolongeant la stabilisation de la croissance urbaine à l'œuvre depuis les années 1980 et en prenant en compte les 58 municipalités de la ZMVM, qu'aujourd'hui près de 19 millions d'habitants occupent 1.550 km² et qu'en 2020 23 millions d'habitants occuperont plus de 1.600 km² (Garza, 2000 : 756). A une échelle plus vaste, la polarisation non seulement des municipalités les plus périphériques de l'Edomex mais aussi de son agglomération-capitale même (Toluca) ont conduit les spécialistes à affirmer dès le début des années 1980 l'existence d'une mégalopole polynucléaire à l'échelle de la région centrale (Región Centro), regroupant aussi les États de Morelos, de Puebla, de Hidalgo et leurs capitales, appelée à regrouper une population urbaine de 34 millions d'habitants en 2030 (Garza, 2000 : 758).

Élargir l'observation à l'échelle régionale en considérant ces projections de croissance favorise encore plus l'image de «monstruopole» de Mexico, qui la place aux côtés d'autres très grandes villes mondiales de pays intermédiaires comme São Paulo ou Bangkok connaissant de graves problèmes politiques, sociaux comme écologiques (Hancock & Monnet, 2001). Et là pour faire la transition ou créer l'annonce, j'aimerais retrouver le mexicain qui a écrit, parodiant Galilée : « Et pourtant, elle fonctionne. » Si Mexico n'a plus le monopole national, les mobilisations sociales en faveur de l'ancien gouverneur perrediste du DF, Andrés Manuel Lopez Obrador, candidat malchanceux à l'élection présidentielle, et l'ensemble des controverses relatives au résultat de cette dernière qui y ont lieu actuellement, confirment qu'elle reste même au cœur des évolutions sociales et politiques du pays.

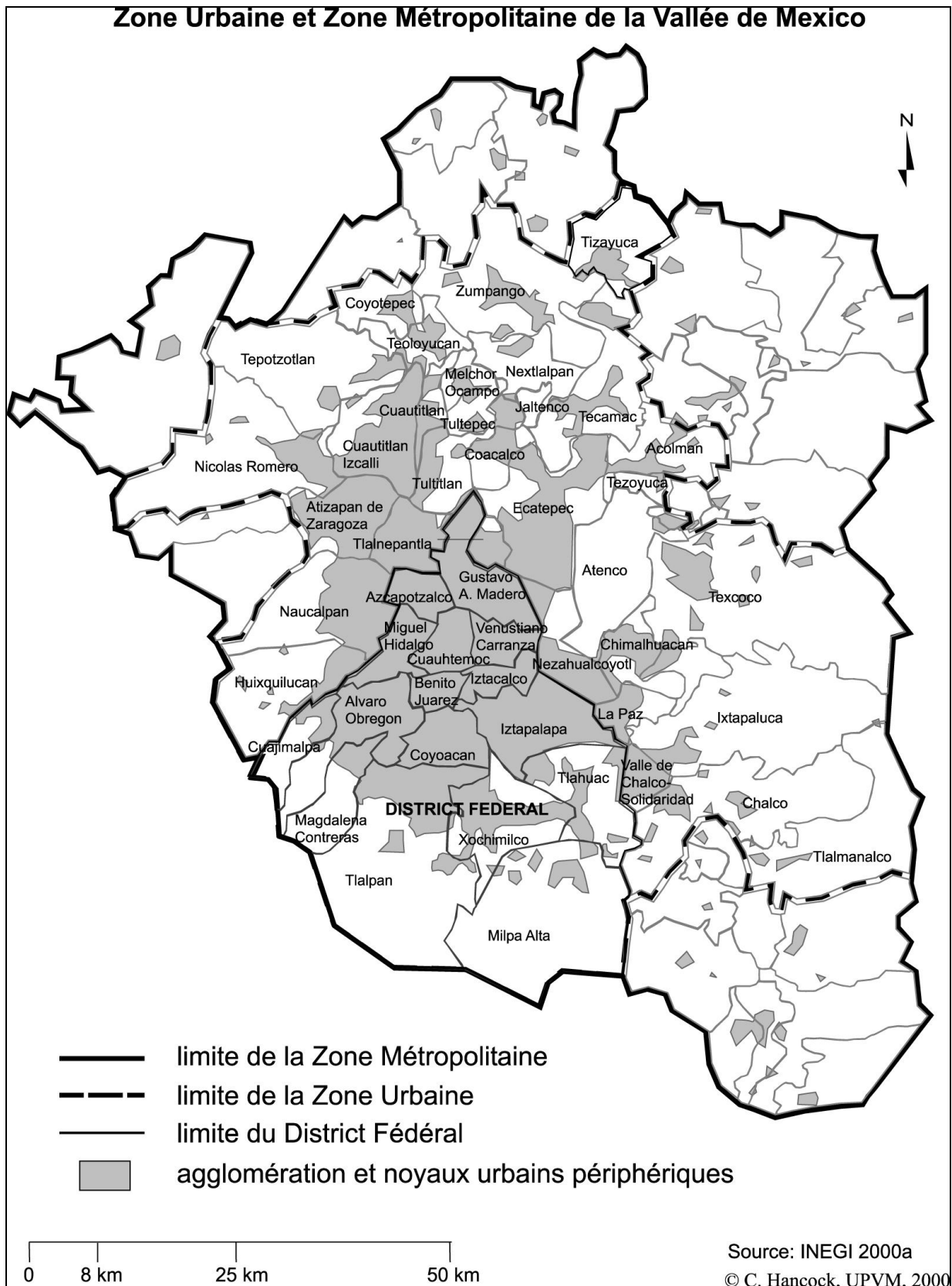


Figure 0.6 : Zones urbaine et métropolitaine de la Vallée de Mexico. Source : Hancock et Monnet, 2001 : 75.

Séoul

Capitale de la Corée du Sud, Séoul compte plus de 10 millions d'habitants en 2005 – c'est-à-dire plus d'un cinquième de la population sud-coréenne (48,8 millions). Cette mégapole domine la "Région métropolitaine de Séoul", véritable nébuleuse urbaine qui couvre environ 11 000 km² et compte au total 23,2 millions d'habitants, ce qui en fait la troisième agglomération mondiale après New York et Tôkyô (Gelézeau, 2003).

Après une longue période de stagnation démographique, la croissance de Séoul s'est amorcée au début du XXe siècle : de 250 000 habitants en 1920, la ville passe ainsi à 900 000 habitants en 1945. Gonflée de l'afflux des réfugiés du Nord après la guerre de Corée, et affectée d'un fort croît naturel, la ville compte déjà presque 2,5 millions d'habitants en 1960. Par la suite, sa croissance, due pour plus de 50% à l'exode rural, reste très élevée : la population de Séoul double entre 1960 et 1970 (plus de 5 millions d'habitants), puis une nouvelle fois entre 1970 et 1990 (10 millions). Dès les années vingt, la ville déborde ainsi de son site initial, une petite cuvette située à 4 km au nord du fleuve Han et enserrée dans un écrin de collines, selon les principes de la géomancie extrême-orientale. A partir de la fin des années 1960, la viabilisation des terrains encore ruraux au sud-est du fleuve s'effectue dans la zone dite de "Kangnam", qui accueille aujourd'hui plus de la moitié de la population de la ville (contre moins de 20% en 1960). La croissance récente se caractérise quant à elle par une redistribution des flux migratoires à l'échelle de la région métropolitaine, qui reste la plus dynamique des régions sud-coréennes avec un solde migratoire très positif. Depuis le maximum démographique du milieu des années 1990 (10,6 millions d'habitants en 1995), Séoul a ainsi perdu environ 400 000 habitants au profit de ses villes satellites et de cinq villes nouvelles.

Responsable de plus d'un quart du PNB coréen, Séoul s'organise autour de trois principaux pôles d'activités. Au nord du Han, le centre historique reste le lieu symbolique du pouvoir politique (résidence du Président), est aussi le premier quartier des affaires. L'île de Yöüido abrite un deuxième quartier des affaires développé au début des années 1970, où se concentrent, à côté du Parlement et de la Bourse, de grandes sociétés des médias et de la finance. Enfin, un pôle tertiaire est apparu sur la rive sud du Han à la faveur des aménagements réalisés pour les Jeux Olympiques de 1988. La puissance du secteur tertiaire de haut niveau à Séoul (plus de 80 % des sièges sociaux des entreprises coréennes y sont installés) ne doit pas faire oublier l'importance du secteur industriel, dans le vêtement, la mécanique, l'électronique et l'imprimerie. Outre dans le centre historique, les établissements de ces industries légères sont surtout concentrés autour de Yöngdüngp'o et de Wangshimni. L'industrie lourde s'est développée quant à elle en périphérie, sur un axe en direction d'Inch'ön.

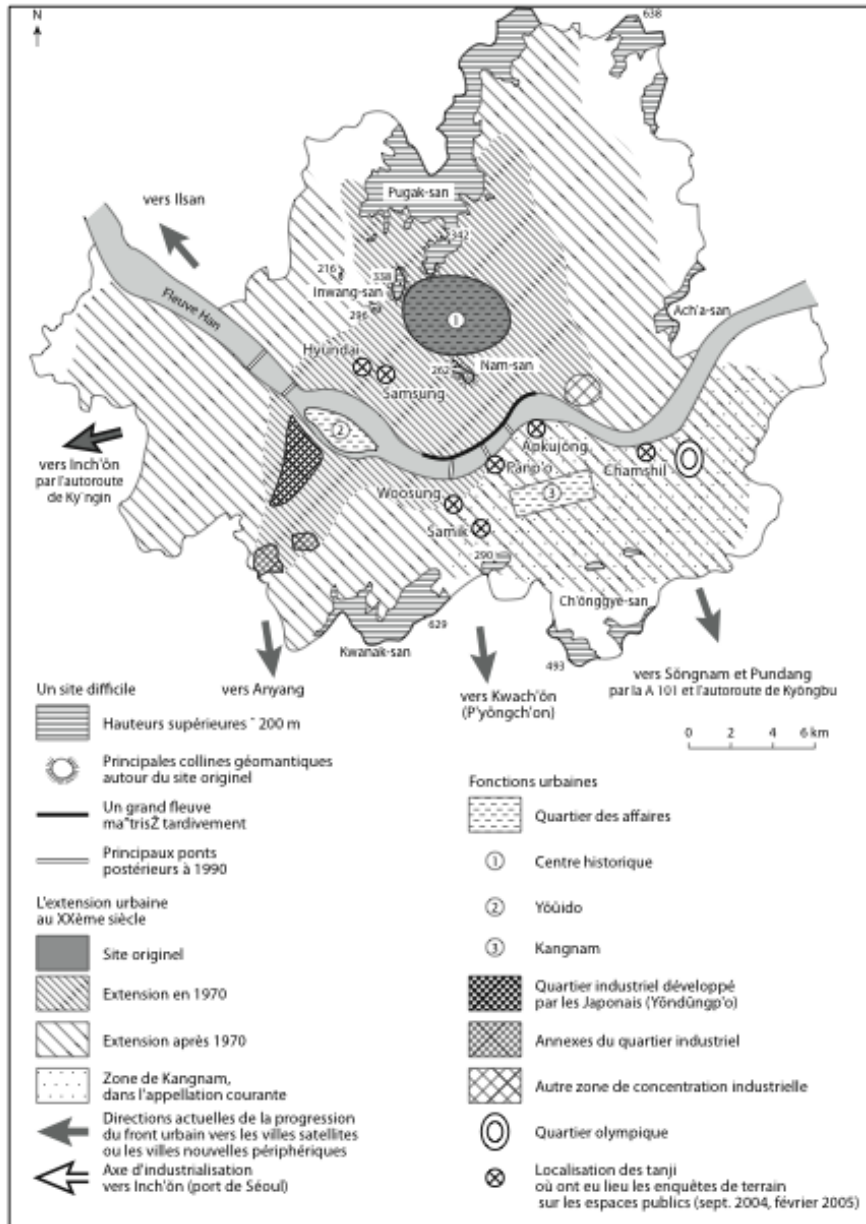
Les conflits armés (en particulier la Guerre de Corée du 1950 à 1953) et la formidable croissance qui a suivi ont profondément transformé le patrimoine bâti de

Séoul. Le tissu des venelles piétonnes menant aux traditionnelles maisons à cour et sans étage ne subsiste guère que dans quelques quartiers reliques de la ville au nord du fleuve (Kahoe-dong et Insa-dong), faisant l'objet de politiques de protection culturelle. Depuis 1965, ce sont les principes de l'urbanisme fonctionnel et la nécessité d'adapter la ville à l'automobile qui ont guidé les grands fronts d'urbanisation, dans un contexte de grave crise de l'habitat. La politique de logement de masse menée depuis le début des années soixante-dix, a ainsi suscité la multiplication des grands ensembles d'appartements. Ces *tanji*, où se sont installés les classes moyennes et la bourgeoisie urbaine, marquent aujourd'hui le paysage de Séoul dans les quartiers développés après 1970, notamment sur la rive sud du Han. Objets inconnus en Corée avant 1960, loin de véhiculer les images négatives associées en France au grand ensemble, le *tanji* et l'immeuble d'appartements (*l'ap'at'ù*) apparaissent paradoxalement aujourd'hui comme une des composantes essentielles de la culture urbaine séoulienne.

Semée de collines et traversée en son milieu par un large fleuve qui fait figure de frontière intra-urbaine mais qui est actuellement en passe de réhabilitation dans le plan urbain, la ville est aussi confrontée à d'importants problèmes de transport. Le développement du réseau métropolitain (12 lignes et 180 km de voies partiellement souterraines ayant créé une véritable ville sous la ville) n'empêche pas la congestion des principaux axes routiers, en raison de la continuelle augmentation des voitures particulières. D'autres difficultés (comme la pollution de l'atmosphère ou la médiocre qualité de l'eau courante) affectent la ville.

Séoul est finalement représentative des très grandes métropoles asiatiques qui, dans un contexte de mutations urbaines brutales, apparaissent à la fois comme des moteurs, des symboles et des stigmates du développement. La rapidité des changements s'expérimente à l'aune des contrastes saisissants qu'offre une ville où le parfum de l'Asie traditionnelle se mêle aux émanations d'une (hyper)modernité *made in Asia* : les marchés couverts hérités de la ville précoloniale sont aujourd'hui surmontés de gigantesques néons publicitaires, tandis que les échoppes de restauration de rue et les marchands ambulants voisinent les Mc Donald's et autres Kentucky Fried Chicken, à l'ombre de gratte-ciels ultra-modernes.

SÉOUL AU XX^{ème} SIÈCLE
L'EXTENSION DE LA VILLE ET LES GRANDES DYNAMIQUES URBAINES



Voir le portfolio de photos jointes pour une présentation des paysages urbains.

Figure 0.7 : Séoul.

Un contexte spécifique

Après son irruption dans les pays « occidentaux », la catégorie « espace public » est diffusée dans le reste du monde par les chercheurs occidentaux, en particulier anglo-saxons. Elle est également reprise et diffusée par certains organismes internationaux (cf. Habitat II qui se tient à Istanbul en 1996 : thèmes de l'accès des femmes à la ville, de l'amélioration du cadre de vie, de la lutte contre « l'insécurité »). Elle est aussi servie par les échanges que les pays intermédiaires peuvent entretenir au niveau de la formation de leurs élites (intellectuels, architectes et professionnels de la ville, etc.), avec les pays occidentaux. Ceux-ci s'approprient aujourd'hui progressivement, dans d'autres contextes que le contexte occidental, la catégorie « espace public ».

En Turquie, les modèles pouvant être considérés comme états-uniens, les centres commerciaux et leurs variantes, ainsi que les quartiers fermés en périphérie, se sont largement diffusés, en particulier dans les périphéries depuis les années 1980. Les aménagements d'espaces publics « à l'européenne » ne sont que très localisés, souvent instrumentalisés dans une optique de marketing urbain (en direction des autres métropoles ou des habitants) et rarement accompagnés d'un discours sur l'espace public idéal. Le discours critique sur les espaces publics est beaucoup moins diffusé qu'en Europe ou aux Etats-Unis, il reste l'apanage de quelques professionnels ou intellectuels locaux. Ce n'est donc pas étonnant que la catégorie « espace public » soit donc peu utilisée (ou alors dans un autre sens : *kamu alan* = espace de statut public) par le grand public, les médias, et même par les pouvoirs publics. Si son usage existe, dans le discours de certains urbanistes et architectes, ou encore dans les milieux artistiques¹⁵, la majorité des acteurs et de la population ne conçoit pas l'existence d'un espace public, mais de rues, de places, de jardins et de centres commerciaux, qui sont des espaces aux formes, aux fonctions et à la fréquentation différentes. Comme le montrent bien les revues de presse de l'Observatoire urbain d'Istanbul depuis 10 ans, le débat public, au sein de la société civile, tourne plutôt autour de problèmes tels que le logement, les infrastructures, la circulation, l'environnement, etc. dans une agglomération en forte croissance. Enfin, comme dans de nombreuses villes de nos pays intermédiaires, l'action publique telle qu'on la conçoit en Europe n'existe pas en tant que telle, ce sont plutôt des actes et des projets localisés, ponctuels, sans véritable continuité ou vision globale dans l'action. Bref, on peut donc légitimement s'interroger sur la pertinence de l'espace public urbain comme catégorie scientifique dans un tel contexte.

Apparemment, la situation est quelque peu différente en Amérique latine où le discours critique est plus répandu et où le modèle européen semble plus présent, pour des raisons historiques liées à la colonisation. Plusieurs textes très sensibles à la

¹⁵ C'est un thème récurrent dans les expositions d'art contemporain, dont certaines se tiennent dans la rue (deux expositions récentes autour du piéton dans la ville).

question des espaces publics se montrent très marqués par la vision idéale définie plus haut.

Pour autant se dessinent deux tendances depuis une dizaine d'années en Turquie et notamment à Istanbul, qui s'apparentent à l'approche européenne. Il s'agit de l'aménagement de rues piétonnes dans les centres de l'agglomération et de la construction de parcs urbains. Les pouvoirs publics jouent ici un rôle moteur, ce qui est important à noter dans un contexte de retrait généralisé. La notion d'espace public n'est pas vraiment mobilisée dans ces projets, mais on y retrouve certaines des composantes de son idéologie : la centralité, même si c'est une centralité commerciale en grande partie qui se trouve renforcée par la piétonisation, la sécurité des piétons dans la ville, la promotion de la place de la nature dans l'espace urbain et à plusieurs échelles, des jardins de proximité jusqu'aux parcs d'envergure métropolitaine (avec l'affirmation parallèle cependant de valeurs religieuses).

Pour tous les pays sur lesquels nous travaillons, la question de la " **modernisation** " de la société est à l'ordre du jour (peu importe notre jugement de chercheurs sur cette notion de modernité, la notion participe en général très largement des discours publics, qui donnent en exemple des sociétés occidentales conçues comme pleinement et/ou harmonieusement développées). Cette relation à la modernité est souvent ambiguë et se teinte parfois de relents nostalgiques, dans une large mesure parce que la " modernisation " prend la forme d'une " occidentalisation " perçue des modes de vie, donc d'une adoption d'un modèle capitaliste d'espace public (en même temps qu'un modèle hypothétiquement démocratique). Le cas des pays intermédiaires est là particulièrement intéressant dans la mesure où il allie une forte tradition locale et une relative intégration aux processus de mondialisation et globalisation : l'hybridation entre « modernité » (perçue, représentée, objet de marketing...) et « tradition » (réinventée, stratégique, par exemple dans le cadre de l'africanisation de la société sud-africaine, ou de la reconnaissance des certaines voix amérindiennes au Mexique) y serait un modèle social fondamental. De plus, ces pays intermédiaires dont certains sont qualifiés d'émergents sont des marchés prometteurs pour les firmes multinationales, par l'importance du marché intérieur (pouvoir d'achat relativement élevé et/ou pouvoir du nombre - cf. le marché chinois) comme par le rôle de « tête de pont » qu'ils peuvent jouer pour la conquête de marchés connexes (Afrique australe, monde turc, etc.). Les interventions externes sont donc nombreuses dans les espaces publics de ces pays : influence du modèle occidental, architecture et design, marketing, présence d'enseignes mondialisées et autres investissements étrangers, présence aussi de touristes internationaux.

En même temps, les héritages locaux restent extrêmement prégnants pour comprendre les dynamiques actuelles des espaces publics : la force des économies et l'épaisseur historique de ces pays contrebalance l'influence occidentale, et la dissymétrie des rapports de pouvoir n'est parfois pas si évidente. Les rapports postcoloniaux y sont bien plus complexes qu'ailleurs. Même quand les rapports de puissance sont en la défaveur du pays intermédiaire, comme c'est le cas pour

l'Afrique du Sud, les espaces restent profondément marqués par leur contexte local de production. Dans ce cas, il s'agit du système de l'apartheid, qui a brutalement dessiné les espaces pour qu'ils reflètent la soi-disant hiérarchie raciale de l'idéologie raciste dominante entre 1948 et 1994. Les villes y ont été divisées entre quartiers réservés aux Blancs et quartiers imposés aux Noirs – l'accès de ces derniers à l'espace public étant limité strictement par toute une série de mesures législatives (couvre-feu, système des passeports intérieurs, etc.).

La dimension sociale et politique de l'espace public est fondamentale. Or, les sociétés des pays intermédiaires sont des sociétés en transition – plus ou moins achevée, notamment entre le rural et l'urbain (Turquie), l'économie planifiée et le capitalisme (Chine), un régime autoritaire si ce n'est totalitaire et la démocratie (Corée du Sud, Afrique du Sud). Partout, on assiste à l'émergence et à la consolidation des classes moyennes (cf. chapitre 3). Quelles sont les conséquences de telles évolutions sur les espaces publics, leur morphologie et leur fonctionnement ?

De là se posent plusieurs questions :

- Quelle est la part de la “ **démocratisation** ” de ces sociétés (pouvoirs moins autoritaires, effort de décentralisation, de développement de la participation citoyenne) dans la re-définition de ces espaces publics ? Le cas échéant, quel est le rôle des **relations intercommunautaires** dans cette transformation ? Il y a lieu de se défier de l'association trop simpliste espace public/démocratie et de poser la question des **exclusions**.
- Dans quelle mesure de nouvelles formes de **consommation** jouent-elles un rôle ? La segmentation des marchés de consommation (par exemple l'importance de la consommation ostentatoire parmi les catégories aisées de la population, la création de centres commerciaux répondant à cette demande) est-elle significative dans le contexte de forts écarts de richesse ? Y a-t-il des “ lieux communs ” susceptibles de fédérer toutes les catégories de population, ou l'évitement et la spécialisation l'emportent-ils ?
- Comment se jouent les **relations de genre** dans les espaces publics ? Dans beaucoup des sociétés sur lesquelles nous travaillons, même si le cadre de la grande ville atténue des comportements traditionnels, la présence des femmes en public (ou dans certains lieux publics) n'est pas quelque chose qui va de soi.
- La question de l'**insécurité**/la sécurisation est-elle significative sur tous les terrains ? Il s'agit autant des perceptions d'usagers que des campagnes de presse ou des actions de sécurisation entreprises par le privé ou le public (d'État, municipal, local...), voire par des associations d'habitants et de riverains dans certains cas. Les niveaux d'insécurité divergent-ils vraiment de ceux connus dans les pays occidentaux, sont-ils perçus de façon plus aiguë en référence à une situation (parfois mythifiée) de moindre développement des métropoles encore proche et vive dans les mémoires, ou font-ils l'objet de mécanismes de contrôle social plus poussés ?
- Enfin, le rôle des espaces publics dans la construction des **identités urbaines**, construction particulièrement importante dans des pays en forte

croissance urbaine, est fondamental, y compris dans les discours des autorités municipales.

Un autre point est celui de la signification de la notion d'espace public hors du contexte occidental. Le terme existe-t-il dans les langues locales ? Les notions de public et de privé ont-elles un sens dans les cultures considérées ? Plutôt, quelles notions vernaculaires recouvrent en partie ce que nous entendons par privé et public ? Des espaces aux propriétés similaires ont-ils une tradition précoloniale (cf. chapitre 1) ? Comment les temporalités et les rythmes des ouvertures vers l'Occident et le monde ont-elles fait localement évoluer ces notions (*Sanjuan, 2005, séminaire) ? Les caractéristiques définissant l'espace public occidental, notamment en terme de propriété foncière, de gratuité, etc., peuvent également perdre de leur pertinence hors du contexte culturel de référence. En conséquence, la **nature des espaces** faisant fonction d'espaces publics peut être différente de celle du référent occidental : au-delà de la rue ou de la place qui ont souvent un caractère de fausse évidence quand on parle des espaces publics, les cafés, les marchés, les stations de bus ou de métro, les gares, les transports en commun, les parcs et jardins, les bains publics, les centres commerciaux, etc, sont autant d'"espaces" qui vont livrer des aspects très différents de la vie urbaine.

Que devient l'espace public ? Une définition pragmatique pour l'interculturel

Comparer les espaces publics d'Istanbul non seulement à ceux d'Ankara, mais aussi à ceux de Séoul, Pékin et Shanghai, Mexico et Cape Town, en termes de pratiques comme en termes de production, c'est donc en quelque sorte « comparer l'incomparable » (Détienne, 2000). Dans le sillage de l'historien, nous avons donc délibérément fait ce choix de comparer des villes apparemment incomparables :

Oublions les conseils prodigués par ceux qui répètent depuis un siècle qu'il est préférable d'instituer la comparaison entre des sociétés voisines, limitrophes et qui ont progressé dans la même direction, la main dans la main, ou bien entre des groupes humains ayant atteint le même niveau de civilisation et offrant au premier coup d'œil suffisamment d'homologies pour naviguer en toute sécurité. (Détienne, 2000 : 42)

Ce choix conduit nécessairement à une déstabilisation du chercheur, mais celle-ci nous semble éminemment bénéfique. Avec la « violence heuristique » qui lui est constitutive, cette démarche fait « se troubler, se fissurer, se désagréger » (Détienne, 2000 : 44) des catégories aussi familières que l'espace public : apparaissant comme évidente dans certains contextes, elles ne le sont pas dans d'autres. Ainsi peut-on mettre en lumière des questionnements de fond, ceux qui se posent dans toute grande ville, au-delà des différences liées au contexte économique, politique et culturel dans lesquels les réponses sont nécessairement formulées différemment. Les espaces publics tels qu'on peut les voir et les étudier aujourd'hui sont en fait une réponse, un choix situé dans le temps et dans l'espace, à des questions qui se posent à toute société urbaine : Comment se déplacer ? Où et comment exprimer ses opinions ? Où et comment consommer ? Comment envisager sa relation à autrui ?

Comprendre les espaces publics dans les pays intermédiaires nécessite donc de « croiser » les terrains (Werner & Zimmerman, 2004). Nous avons donc suivi la méthodologie envisagée par Détienne, en procédant en deux temps pour créer du paradoxe heuristique :

- Recueil des données sur le terrain, par étude de cas. Les méthodes suivies, qualitatives, sont d'inspiration anthropologique et ethnographique et ont combiné approche participative et approche participante ;
- Les séminaires ont permis un travail de groupe, confrontant dans une comparaison interculturelle les terrains et les espaces publics.

Des premiers résultats viennent d'une évolution de la définition de l'espace public - et des critères par lesquels on définit la 'publicité' d'un espace - lorsqu'on quitte la sphère culturelle occidentale. L'espace public dépend de la culture dans laquelle il s'inscrit. À ce titre, son contenu et ses significations varient dans l'espace et le temps. Par exemple, notre approche visant à comprendre le « changement social comprimé » que connaissent les pays intermédiaires, nous avons commencé par confronter les exemples d'espaces **faisant fonction d'espaces publics**. Les *malls* sud-africains bains publics sud-coréens, tous deux exemples d'espaces juridiquement privés, voire d'accès payant dans le dernier cas, ont été présentés comme faisant effectivement fonction d'espaces publics (cf. chapitre 4, Instantané n°4 et *Houssay-Holzschuch & Teppo, 2007). De fait, et suivant encore Détienne, « [g]râce à la provocation de l'incomparable, une catégorie familière (...) allait se troubler, se fissurer, se désagréger ».

L'espace public peut ensuite être considéré comme une catégorie dans le sens de Détienne, constituée de différents éléments ou paramètres, dont la configuration varie selon le contexte culturel¹⁶. Par exemple, les espaces publics à l'occidentale, tels qu'ils sont définis depuis le XIX^e siècle, possèdent notamment deux caractéristiques distinctives : ils sont propriété publique et leur accès est libre. La propriété (à qui appartient l'espace) et l'accessibilité peuvent être définies comme des paramètres, qui varient ou dont l'importance varie. S'intéresser à des espaces pour leurs qualités sociales (de rencontre, de mixité par exemple) impose de faire passer au second plan la question de la propriété foncière - d'où l'expression d' « espaces d'usage public ». Inversement, maintenir la liberté totale d'accès comme critère essentiel de définition d'un espace public ne conduirait pas seulement à exclure les bains publics de l'études, mais aussi d'autres espaces que la norme occidentale considère comme appartenant de manière évidente à la catégorie espace public : ainsi, les parcs et jardins d'Istanbul ou de Séoul ont un accès payant.

¹⁶ « Le comparatiste procède à un démontage logique qui lui permet de déceler des articulations entre deux ou trois éléments, d'isoler des microconfigurations s'ouvrant sur des différences de plus en plus fines et contiguës. (...) [D]ans chaque microconfiguration, il y a comme une orientation. (...). Ces comparables (...), ce sont donc ces orientations, ces relations en chaîne, ces choix. Des choix parmi les possibles. (...) Le travail de l'analyste singulier-pluriel consiste à reconnaître les contraintes des configurations mises en perspective. (...) Les comparables, ce sont les plaques d'enchaînement décidées par un choix, un choix initial (...). [Il s'agit de] comparer des solutions logiques. » (Détienne, 2000 : 50-52).

Il s'agit de ne pas opposer public et privé comme deux sphères isolées, mais bien de voir qu'il y a continuum entre privé et public (Lévy & Lussault, 2003 ; *Sabatier, 2006). Dès lors, il faut évaluer la publicité d'espaces spécifiques – à quel point sont-ils publics – dans chaque contexte culturel. Différentes entrées ont été testées :

- Une première entrée est **linguistique** : comment nomme-t-on les espaces publics dans les pays considérés ? Par exemple, en Corée du Sud, le terme d'espace public n'a pas d'équivalent simple. Sa traduction dépend de ce à quoi on fait exactement référence (*kongjök kongan*, *op'en space*, *konggong kongan*). On pourrait en conclure que la notion elle-même n'est pas aussi utilisée, évidente ou définie qu'elle ne l'est dans les sciences sociales occidentales. Or, le terme de "*kong*" renvoie à trois caractères chinois homonymes, liés aux idées de public et de communauté. L'une des traductions possibles d'espace public (*konggong konggan* = public + société + vide + espace) se réfère ainsi principalement aux espaces publics appartenant à l'État. Opter pour une approche sociale et anthropologique, comme nous le faisons, conduit à s'intéresser aussi aux *op'en süpe-isü* (= "*open space*"), les espaces ouverts comme les parcs ou les places, ainsi qu'à toute une série de lieux clos, mais qui suscitent une sociabilité s'exerçant en dehors de la sphère domestique, dans des espaces communs (*kongjök konggan*) (cf. Instantané n°4 sur la culture des *pang*). Par ailleurs, cette approche linguistique ne permet pas une comparaison entre les cinq pays, puisque deux d'entre eux, le Mexique et l'Afrique du Sud, ont adopté la langue du colonisateur.
- Une approche **hypothético-déductive**, en fonction des questions posées et des thématiques étudiées, peut également aider à approcher l'espace public. La problématique est celle de la société urbaine, de la façon dont la ville fonctionne et dont elle est utilisée. Cela conduit à la question de la cohésion sociale (et, en creux, des dynamiques de fragmentations) et du « vivre-ensemble ». L'objet espace public, comme l'orientation disciplinaire de la majorité de l'équipe en géographie, orientent cette interrogation vers les expressions spatiales des relations sociales et du vivre-ensemble.
- L'approche **empirique** complète la précédente. Les travaux de terrain permettent d'établir une liste des espaces d'usage public dans chaque ville.
 - Pour le cas de Cape Town, les *malls*, les églises et espaces sacrés de la nouvelle religion civile (musées, Robben Island) apparaissent bien plus comme des espaces publics que les rues ou les places. Les marchés sont peu fréquentés et les plages en cours de déségrégation.
 - Pour Istanbul et Ankara, la diversité des espaces d'usage public est plus grande. Certaines rues (comme Bagdad Avenue), ruelles et coins de

rues¹⁷ les cours des mosquées, les jardins, les cimetières, les parcs, le front de mer, les *malls* apparaissent sur la liste.

- À Mexico, ce sont les rues – moins dans le centre historique, déserté par les classes les plus aisées, que dans le reste de l’agglomération -, les *malls*, les supermarchés, les marchés, les restaurants, les hôtels, certaines places, les parcs, les églises et les plages.
- À Séoul, les églises n’appartiennent pas à la liste, mais les rues, les parcs et les jardins (dont les jardins des palais), les aires de jeu, les *malls*, les grands hôtels, les restaurants de rues, les musées, les salles de karaoké, les bains publics et le cyberspace.
- Dans les villes chinoises, l’usage public de certains espaces peut être ancien (parcs et jardins) ou plus récent (places publiques, rues piétonnières commerçantes ou centres commerciaux, grands hôtels).

Nous sommes parvenus à une définition de la catégorie espace public (ce qui lui est essentiel) et à une liste ouverte – puisqu’identifiée seulement à partir des 5 comparaisons interculturelles à notre disposition – de paramètres variables.

Un espace public est un lieu où l’on peut se rendre et que l’on peut traverser, suffisamment grand pour permettre des interactions potentielles qui soient denses et directes, avec un large degré de mixité et d’anonymat¹⁸.

Bien des éléments dans cette définition doivent être présent non dans l’absolu, mais à un certain degré. Ainsi, la mixité doit être importante, mais peut ne pas être complète, ou strictement représentative de la ville considérée en termes d’âge, de genre, de classe sociale, d’origine ethnique, etc.

Les paramètres variants selon le contexte culturel et spatio-temporel sont :

- La propriété ;
- L’accessibilité ;
- Le rapport au religieux ;
- Le rapport au politique ;
- Le degré d’indigénisation ;
- Etc.

¹⁷ Contrairement au cas précédent du Cap, ces villes sont très sûres.

¹⁸ La formulation originale est en anglais : a public space is a place that you can cross & go to, large enough to allow dense & direct potential interaction (free range of bodily interaction), with large degree of mixity and anonymity,

We all agreed that a lot of the elements in this definition are “a matter of degree” (the keyword of the session). For instance, mixity should be important but may not be complete (in terms of age, gender, social, racial... mixity). (Séminaire n°3, Paris, 14 mai 2004).

Références

- ANDERSON Benedict, 1983, *Imagined communities. Reflexions on the origin and spread of nationalism*, Verso, London/New York.
- BADIE B., 2000, « L'Etat-nation, un acteur parmi d'autres ? », entretien avec P. SAIN & S. LOUHAUR, Label France, n°38, janvier : 4 p. (revue diplomatique en ligne, http://www.france.diplomatie.fr/label_france/FRANCE/DOSSIER/2000/05etat.html).
- BETIN C., 2001, « La construction de l'espace public : le cas de Lyon », *Géocarrefour, revue de géographie de Lyon*, vol. 76, n°1, pp. 47-54.
- BILLARD G., CHEVALIER J., MADORÉ F., 2005, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BOST François, 2004, « Les investissements directs étrangers, révélateurs de l'attractivité des territoires à l'échelle mondiale », *Mappemonde*, n°3.
- CASTEL R., 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil, Paris
- DECROLY J.M., DESSOUROUX C., VAN CRIEKENGEN M. (2003), « Les dynamiques contemporaines de privatisation des espaces urbains dans les villes européennes », *Belgeo*, n°1, pp. 3-19.
- DESSOUROUX C. (2003), « La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes », *Belgeo*, n°1, pp. 21-46.
- DETIENNE M. (2000), *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, coll. « La librairie du XX^e siècle », 134 p.
- ELLIN N., 1995, *Postmodern urbanism*, Cambridge / Oxford, Blackwell, 348 p.
- ERDUR O., 1997, « Reappropriating the "green" : Islamist environmentalism », *New Perspectives on Turkey*, n°17, pp. 151-166.
- GARZA G. (dir.), 2000, *La ciudad de México en el fin del segundo milenio*, GDF, El colegio de México
- GELEZEAU Valérie, 2003, *Séoul, ville géante, cités radieuse*, Paris, CNRS Editions.
- GHORRA-GOBIN Cynthia, 2001, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan.
- HABERMAS Jürgen, 1962, *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Berlin, Hermann Luchterhand (*L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot).
- HABERMAS Jürgen, 2000, *Après l'État-nation*, Fayard, Paris
- HANCOCK C. & MONNET J., 2001, « Mexico, vers l'abandon de la rente de situation nationale ? », in JALABERT G. (dir.), *Portraits de grandes villes. Société-pouvoirs-territoires*, PUM, Toulouse, p. 73-92.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1999, *Le Cap, ville sud-africaine : Ville blanche, vies noires*, Paris, L'Harmattan, Géographie et Cultures.
- JOSEPH I. (dir.), 1991, *L'espace public, les compétences du citoyen*, Colloque d'Arcs-et-Senans, 8-10 novembre 1990, Paris, Plan Urbain, éd. Recherches, 125 p.
- KEYDER Ç., 1999, « The Setting » in KEYDER Ç. (dir.), *Istanbul between the Global and the Local*, New York / Oxford, Rowman and Littlefield Publishers, pp. 3-30.
- LACOSTE Yves, 1965, *Géographie du sous-développement*, Paris, PUF.
- LAVIALLE C., 1996, *Droit administratif des biens*, PUF, Paris.

- LE GOIX Renaud, 2003, *Les « gated communities » aux États-Unis, morceaux de villes ou territoires à part entière*, Thèse de doctorat, université de Paris 1.
- LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, éd(s), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- LUSSAULT Michel, 2001, « Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes » in GHORRA-GOBIN Cynthia (dir.), *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan, pp. 33-46.
- MONNET J., 1997, « Commerce, espace public et urbanité, en France, au Mexique et aux États-Unis », *Géographie et cultures*, n°24, p. 71- 90.
- MONNET J., 2000, « L'utopie urbaine de la colonisation. Les modèles de villes à Mexico (XVIe-XXe siècles) », in MONNET J (dir.), *L'urbanisme dans les Amériques, Modèles de ville et modèles de société*, Paris, Karthala, pp. 53-60.
- NAVEZ-BOUCHANINE F., 1991, « L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un *no-man's land* ? La pratique urbaine au Maroc », *Espace et société*, n°62-63, pp. 135-159.
- PÉROUSE Jean-François, 1994, *D'Angora à Ankara (1919-1950) : la naissance d'une capitale*, thèse de géographie et d'aménagement, Université de Reims-Champagne-Ardenne.
- PEROUSE J.F., 1998, « Istanbul, grande inconnue, et métropole malgré elle : premiers repères », *Petites et grandes villes du bassin méditerranéen, Hommage à E. DALMASSO*, Ecole française de Rome, pp. 271-289.
- PÉROUSE Jean-François, 2001, « Istanbul : une mégapole en quête de stabilité et de cohérence », in JALABERT G. (dir.), *Portraits de grandes villes. Société-pouvoirs-territoires*, PUM, Toulouse, pp. 205-227.
- PEROUSE Jean-François, 2003, « La sournoise émergence des cités dites sécurisées en Turquie. Le cas de l'arrondissement de Beykoz (Istanbul) », *Geographica Helvetica*, 58/4, pp. 340-350.
- REMY Jean, 2001, « Privé/public : entre pratiques et représentations », *Villes en parallèle*, n°32-33-34, Paris X-Nanterre, pp. 23-27
- ROUQUIE A., 1998, *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Paris Seuil.
- SCHERRER Franck, 2004, « La rive urbaine : figures de la relation au fleuve dans l'urbanisme et l'aménagement du Yangzi », dans Jean-Paul BRAVARD et Thierry SANJUAN, dir., « Le Yangzi et le Rhône », *Géocarrefour*, vol. 79, n° 1, pp. 41-48.
- SELLE K., 2004, « Öffentliche Räume in der europäischen Stadt - Verfall und Ende oder Wandel und Belebung ? Reden und Gegenreden » in SIEBEL W. (dir.), *Die europäische Stadt*, Francfort, Suhrkamp, pp. 131-145.
- SENNETT R., 1974, *The Fall of Public Man*, Alfred Knopf (traduction française: 1979, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil).
- SPENCE Jonathan D., 1992, « Tian'anmen », dans Jonathan D. SPENCE, *Chinese Roundabout. Essays in History and Culture*, New York, W. W. Norton & Company, pp. 293-303.
- TOMAS François, 2001, « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », *Géocarrefour, revue de géographie de Lyon*, vol. 76, n°1, pp. 75-84.
- TOUSSAINT Jean-Yves, ZIMMERMAN M. (éd(s)), 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- UZUN C.N. (2001), *Gentrification in Istanbul: A diagnostic Study*, Utrecht, KNAG /

Faculteit Ruimtelijke Wetenschappen Universiteit Utrecht (Netherlands Geographical Studies, n°285), 209 p.

VACCHIANI-MARCUZZO Céline, 2005, *Mondialisation et système de villes : les entreprises étrangères et l'évolution des agglomérations sud-africaines*, Université de Paris I, Thèse de géographie.

VOLVEY Anne (dir.), 2005, « Le développement africain » ,in *L'Afrique*, Paris, Atlande, collection Clefs-concours, pp. 31-35.

WALZER M., 1986, « Public space: Pleasures and costs of Urbanity », *Dissent*, vol. 33, pp. 470-475.

WERNER Michael, ZIMMERMANN Bénédicte (éds), 2004, *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Le Seuil, « Le Genre humain ».

WESTERN John, 1996, *Outcast Cape Town*, University of California Press.

Partie I : Politique, pouvoir et espaces publics

Chapitre 1 : Espaces publics jusqu'à la modernisation occidentale

L'espace public avant l'Occident

La notion d'« espace public », dans son acception contemporaine, est liée à une rationalisation urbaine. L'aménagement de la ville se fonde sur la discrimination foncière entre le privé et le public, l'adaptation viaire aux nouvelles formes de circulations et la recomposition des espaces de sociabilité. La ville moderne telle qu'elle est conçue en Europe depuis le XVI^e siècle s'est ainsi adaptée aux successives révolutions techniques et à une capacité croissante de l'État, des pouvoirs municipaux et des instances d'urbanisme, à développer des projets urbains globaux.

Les mises en perspective de la ville, la création de places ou ronds-points, de larges avenues, de parcs, ont valorisé des espaces qui tiennent de l'ordre du public, aussi bien dans une expression physique de la puissance publique que dans la singularisation nette de l'espace public face au privé. L'espace public n'est plus ainsi pensé par défaut, mais il devient au contraire central dans l'articulation de l'espace symbolique de la ville.

Pour autant, les villes « pré-modernes » n'ignoraient pas non plus cette distinction entre le public et le privé¹⁹. Elles comprenaient des lieux-carrefours liés au pouvoir politique, aux activités culturelles, au commerce, où se croisaient et se

¹⁹ *Nota Bene* : Cette partie n'évoquera pas le cas sud-africain du Cap. En effet, l'Afrique australe dans son ensemble a une faible tradition urbaine et étatique avant l'arrivée des Européens. La ville du Cap en particulier n'existait pas et se situe dans la zone occupée par les Khoisans nomades (éleveurs ou chasseurs-cueilleurs) à l'époque pré-coloniale. Des quelques établissements urbains bantous existants dans le sous-continent (Dithakong, Ulundi, Grand Zimbabwe...) et de la structure des villages, on peut retenir deux arguments principaux allant dans le sens de ce qui est développé dans ce chapitre (Coquery-Vidrovitch, 1993 ; Houssay-Holzschuch, 1996) :

- L'existence d'un espace libre, souvent central, où la communauté se rencontre. Cet espace est un espace commun, politique et sacré. Dans les villages, il sert également de *kraal*, lieu de parcage du bétail – élément central de la vie sociale en pays d'éleveurs., puisque c'est le bétail qui matérialise et incarne le lien social. L'espace commun est un espace de discussion et de décision de ce qui concerne la communauté (c'est la *kgotla* tswana). Le chef coutumier y recueille les opinions et y formule le consensus. Cet espace de discussion est également genré, puisque seuls les hommes y ont la parole.
- Les constructions urbaines et étatiques les plus abouties, comme Grand Zimbabwe ou Ulundi, capitale du royaume zoulou, font également apparaître cet espace central, mais sous l'autorité du roi, qui appuie son pouvoir sur le sacré en présidant aux principales cérémonies saisonnières.

réunissaient des populations en dehors de la sphère strictement familiale. Ces espaces communs pouvaient être reconnus dans l'organisation même de la ville et tenus inégalement pour des centralités ou des marges suivant les valeurs sociales qui leur étaient attachés. Les axes principaux des villes anciennes des pays intermédiaires étaient également aménagés, et des modèles de circulation et d'habitat reproduits dans l'ensemble de la ville.

Les principales différences avec les espaces publics contemporains tiennent en fait en ce que ces derniers organisent désormais globalement la ville, qu'ils disposent de moyens techniques inconnus aux périodes précédentes, que les gradients entre espaces publics et privés se sont réduits, et que leur statut les pose en trame principale de la ville, soulignant plus une différence fonctionnelle qu'une hiérarchisation entre les espaces de la communauté.

En cela, il est indispensable d'analyser les espaces communs dans la ville avant la stricte production d'espaces publics, en identifiant quels étaient les lieux principaux de la communauté et leurs pratiques, comment un dégradé complexe se déroulait depuis l'espace du privé jusqu'au public, et quelles sont les recompositions qui ont présidé à la mise en place d'espaces publics modernes.

Les lieux de la communauté

Les villes en Asie mineure, en Asie sinisée, dans le monde indien ou en Amérique précolombienne se sont très tôt développées dans l'histoire. Elles ont pu donner lieu à la constitution d'armatures urbaines fortement hiérarchisées en lien avec des États commandant à des espaces parfois très étendus comme l'Empire chinois ou l'Empire aztèque. En Chine impériale et dans les royaumes coréens, le statut de ville s'accorde à un rang administratif et à la présence correspondante en ses murs du mandarin représentant l'empereur (ou le roi). Un plan de ville, en damier, s'impose aux principales d'entre elles, capitale d'Empire (Xi'an, Pékin) ou de province (Chengdu) – plan sur lequel ont été ensuite construites bien des capitales asiatiques sous influence chinoise, dont Séoul. Les villes de commerçants ou de propriétaires fonciers, comme celles du Bas-Yangzi (Suzhou, Shanghai), occupent un rang secondaire en écho à la place occupée par les marchands dans la hiérarchie sociale, et leur morphologie circulaire se distingue des carrés – ou rectangles – emboîtés de la ville chinoise idéale. Dans le Séoul pré-moderne, le commerce est cantonné à quelques artères strictement déterminées, tandis que le reste des activités d'échanges a plutôt lieu hors les murs.

Pour autant, chaque ville, quel qu'elle soit, possède des lieux publics exprimant trois des principales fonctions urbaines : culturelle, politique et économique. Nombre de villes trouvent alors leur légitimité dans une fonction religieuse, avec une divinité fondatrice ou un lieu de culte spécifique. Le pouvoir politique instrumentalise à son profit le sacré dans la ville, un sacré dont, il est vrai, il

ne se distingue souvent que partiellement. Enfin, la place faite aux fonctions économiques est elle-même normée dans la ville.

Les temples

Le sacré structure l'idéal urbain en Chine dès le II^e millénaire avant J.-C. La ville chinoise classique est organisée en fonction de la place centrale qu'occupe la personne de l'empereur dans le dispositif politique et cosmique. La ville est carrée à l'image de la terre, quand le ciel est rond. Elle est ordonnée en fonction d'un axe nord-sud à partir duquel se déploie un damier, aux emboîtements multiples et hiérarchisés. Sous l'Empire, Pékin se dédouble au nord en ville impériale avec la Cité interdite, résidence de l'empereur et de sa famille, et des palais des hauts dignitaires, et au sud la ville populaire, des commerçants et des artisans.

L'ensemble de la ville historique de Pékin est encadré par quatre temples, lieux de culte impérial : les temples du ciel au sud, de la terre au nord ; et, suivant la rotation terrestre, les temples du soleil à l'est, de la lune au nord. Le temple de Confucius, les lieux de cultes bouddhistes ou taoïstes, s'ajoutent à cette géographie du sacré dans la ville. Si, historiquement, les autels, temple ou monastères sont inégalement accessibles à la population, ils tissent néanmoins un dense réseau d'espaces de la communauté, préfigurant l'espace public.

Certains temples peuvent aussi être plus locaux, associant des cultes différents, voire des dieux et génies locaux au culte non officiel, et sont de véritables lieux de vie et de sociabilité pour les populations chinoises, qui y trouvent non seulement les fonctions cultuelles mais aussi des jardins, des espaces de récréations comme des maisons de thé (Goossaert, 2000). On s'y rencontre, s'y donne rendez-vous, y passe une partie de la journée en mangeant, buvant du thé, à l'occasion chantant ou dansant.

Le temple est ainsi un espace public central en Chine jusqu'à l'avènement au pouvoir du régime communiste et le redevient ensuite avec la libéralisation religieuse des années 1980, mais en concurrence désormais avec les parcs construits par les autorités, puis avec les cafés, restaurants et bars qui se multiplient dans les années 1990.

En Corée, les temples, importants espaces du sacré et espaces notamment pendant la période de Koryŏ (10^e-14^e siècle) qui érigea le bouddhisme en idéologie d'Etat, sont rejetés en périphérie des villes et dans les montagnes au début de la période suivante (celle dite de Chosŏn, 1392-1905) : la dynastie des Yi alors au pouvoir érige en effet en idéologie d'Etat le néo-confucianisme, ce qui entraîne la persécution des moines et le retrait des temples dans les montagnes, lieux importants du sacré dans la culture coréenne....

Les *mosquées* de la ville ottomane ont une place dans la vie citadine traditionnelle comparable à celle des temples dans la ville asiatique. Plus d'un sanctuaire religieux, la mosquée est aussi un lieu public où n'importe qui peut pénétrer (Lebkiri, 2001). De plus, elle offre un véritable service public en mettant à disposition de l'eau courante et des toilettes. La mosquée participe également à la vie sociale d'un quartier (Figure 1.1). Elle constitue en effet non seulement un lieu de prière, mais aussi un lieu de culture et d'éducation (avec une ou plusieurs écoles), ainsi qu'un lieu de détente et de repos pour certaines catégories d'habitants (comme les femmes et les enfants) ou pour les travailleurs du quartier (commerçants, artisans ou ouvriers viennent y faire une pause ou y déjeuner).



Figure 1.1 : Le complexe (*Külliyè*) de la mosquée Fatih Camii dans l'arrondissement de Fatih à Istanbul. C'est un gigantesque complexe qui comprend la mosquée elle-même ainsi que des écoles, des fontaines, un cimetière et des mausolées, des marchés... et bien sûr des espaces publics (que l'on peut emprunter pour aller d'un bout à l'autre du quartier). Cliché Antoine Fleury, juin 2004.

L'espace politique

Le politique ne se distingue pas toujours des espaces publics du sacré. Les premières rues à Bangkok sont ainsi des axes circulatoires : l'un autour du temple principal pour les processions ; l'autre autour de la ville qu'emprunte le souverain, après une première moitié de son itinéraire sur le fleuve, pour prendre possession de la ville autant par la terre que par les eaux. L'imbrication chinoise du politique et du sacré est évidente, dans la mesure où le pouvoir impérial prend en charge lui-même le bon ordonnancement de l'univers en le confondant avec l'ordre des hommes.

En Corée comme en Chine, il n'y pas de tradition politique qui dotent les villes et les villages de lieux similaires à l'agora grecque ou le forum romain. Les villes coréennes anciennes n'ont ni places, ni espaces ouverts, mais un plan contrôlé, une rue spécialement dédiée au commerce et des marchés couverts. La vie politique reste confinée à l'intérieur des palais, dans les résidences urbaines des fonctionnaires ou même dans les maisons rurales des lettrés, qui, même en exil, gardent au moins un pouvoir politique, dans les provinces.

La mise en scène de l'autorité est en fait inscrite autrement que dans l'Europe antique. Dans la ville chinoise ou coréenne, si le souverain – ou le mandarin – se donne à connaître et à respecter par son invisibilité même, à l'aide des murs prédominants de la Cité interdite et du Palais impérial (ou du palais royal) – ou ceux du *yamen* – dans le paysage urbain, ils organisent aussi des points de contacts avec les populations, qui doivent être les lieux de démonstration de leur pouvoir.

Ainsi la place Tian'anmen existe-t-elle avant 1949 lors de la proclamation de la République populaire et 1959 date de la création de la place actuelle. Sous l'Empire, un vaste espace est laissé libre au sud de la Porte de la Paix céleste (Tian'anmen). Il s'agit d'un lieu de célébration du pouvoir. L'espace est ici orienté en fonction de la Porte, où sont proclamés les édits de l'empereur et où le souverain lui-même vient voir défiler ses troupes. De même, devant ou à proximité du *yamen*, la résidence du mandarin local, un lieu est destiné dans la ville pour les manifestations officielles et l'exercice de la justice impériale.

Malgré l'héritage byzantin, les espaces publics comme formes ouvertes tels que les places ou les grandes perspectives sont quasiment absents des grandes villes ottomanes (Pérouse, 2006). Ainsi, à Istanbul, la seule place monumentale de l'époque est *At Meydani*, située sur l'ancien hippodrome antique. C'est une exception dans la mesure où les *meydan* sont plutôt situées en périphérie et parce que cette place jouxte le palais des Sultans, auquel elle donne un débouché naturel sur la ville. Le site est ainsi utilisé pour des cérémonies officielles, comme la célébration de la circoncision du prince Mehmet, l'occasion d'un fastueux défilé des guildes dans l'arène de l'hippodrome²⁰. Pour autant, dans les villes ottomanes, le pouvoir princier s'inscrit le plus souvent, à l'écart des quartiers d'habitation, dans une citadelle, un palais fortifié. Le pouvoir princier ne se met généralement pas en scène comme dans les villes européennes. Il en va de même pour l'administration de la ville. Comme le rappelle J.-C. David (2002, p. 220), « l'administration proprement citadine est dispersée dans les sérails, maisons privées plus grandes et plus monumentales, mais qui ne se différencient pas essentiellement des autres : le sérail est défini par la famille qui l'occupe plutôt que par la fonction "politique" qui peut s'y exercer ».

Les marchés

²⁰ Cette cérémonie a été immortalisée par les enluminures conservées à la bibliothèque du palais du Topkapi.

Enfin, la ville est aussi le lieu du commerce, du croisement de populations urbaines et rurales, locales et extérieures voire étrangères, réunies par l'échange de biens. Les rues commerçantes et les places où se déroulent les marchés s'inscrivent dans la ville avec des temporalités qui peuvent leur être propres. Les systèmes de valeurs leur accordent une importance variable.

Les sociétés chinoises et coréennes, dominées par les principes du confucianisme, réduisent ces lieux à des marges dont le contrôle urbain prime sur l'aménagement proprement dit. Des espaces communs se développent ainsi, que les cartes anciennes représentent rarement, privilégiant l'espace symbolique de la ville idéale à l'espace réel. Pourtant, ces espaces commerçants peuvent être très étendus – comme les quartiers de la ville chinoise au sud de Pékin –, le nombre de leur population peut amener historiquement à les segmenter matériellement par des murs et des portes afin de séparer les professions ou populations d'origines provinciales différentes.

Dans la Chine impériale, des centralités urbaines s'affirment aussi, même si elles sont niées par le pouvoir et ses représentations symboliques, avec un type d'espace communautaire très particulier : les *huiguan*, ou hôtels pour les associations d'origine régionale. Ces hôtels sont les lieux d'accueil des nouveaux arrivants d'une même province, les commerçants y logent, mangent et s'y informent. Ils deviennent ainsi, dans la ville, les points nodaux de réseaux humains et marchands à l'échelle du pays.

Au centre des villes ottomanes, et plus généralement dans les villes musulmanes, les souks ou bazars sont l'espace public par excellence. Leur genèse y est bien antérieure à l'islamisation. C'est par la réduction de certains des espaces hérités de l'Antiquité grecque ou romaine que sont nés ces espaces publics. Ils constituent un ensemble de pratiques qui s'insèrent dans des espaces aux perspectives visuelles étroites, qui favorisent la rencontre, concentrent le regard et la parole. Comme le rappelle J.-C. David (2002, p. 220), « la réalité vécue de ces espaces est faite de statuts intermédiaires et hybrides, de pratiques fluctuantes. Plutôt que des frontières, les limites sont souvent des passages progressifs d'un statut à un autre, dans le temps plutôt que dans l'espace ». Le statut public de l'espace n'est donc pas uniquement déterminé par ses caractéristiques physiques ; il est sans cesse négocié entre les différents usagers de l'espace, et surtout, il évolue dans le temps. Cette souplesse est très éloignée de l'espace public tel qu'il est défini et fabriqué aujourd'hui par les urbanistes, caractérisé par ses limites nettes et sa stabilité. Aux bazars, on peut ajouter également les caravansérails²¹, très nombreux dans le centre d'Istanbul, qui sont à la fois des hôtels pour voyageurs, des lieux de stockage et de vente de marchandises. Ce sont des lieux d'échanges et de rencontres importants, fréquentés par de nombreux étrangers. Outre ces espaces situés au centre de la ville, des places vouées aux marchés existent aussi en périphérie, au contact avec les campagnes environnantes. La forme de ces espaces publics est encore moins définie :

²¹ Caravansérail signifie « palais de caravanes » en turco-persan. Par ses fonctions, le caravansérail est comparable aux relais de poste en Europe.

les places de marché ne sont en aucun cas définies et aménagées par le pouvoir, ce sont en général des espaces libres au statut juridique indéfini (Pérouse, 2006) comparables aux champs de foire des villes européennes.

Les espaces du jeu

Dans le contexte ottoman, les *meydan* évoquées ci-dessus sont aussi « le terrain où sont organisés, selon un calendrier local défini, des festivités sportives, souvent sur le mode exclusif de l'affrontement virile » (Pérouse, 2006). Ainsi l'héritage byzantin de l'hippodrome est-il réinterprété dans le contexte ottoman, en intégrant des pratiques traditionnelles orientales. Les *meydan* sont ainsi de « grands espaces pour l'exercice des chevaux, le jeu de polo ou d'autres jeux équestres » (David, 2002, p. 220) ainsi que pour des luttes ou autres jeux de force : comme le rappelle J.-F. Pérouse (2006), on parle ainsi de « place de l'honneur » (*Seref meydanı*) pour désigner le lieu où se déroulent les luttes de chameaux ou d'hommes.

Entre espaces public et privés : les gradients d'accessibilité

La distinction entre les notions de public et privé se traduit dans les mots : respectivement *gong* et *si* en chinois, *kong* et *sa* en coréen. Dans la Corée pré-moderne, cette opposition est liée à la sphère du politique (Duncan, 2002). Les parentés et les lignages sont considérés comme relevant du domaine public, alors qu'au contraire, les associations nobles – les *tang*, ou partis proto-politiques – sont fondées sur des liens ignorant la parenté et sont tenus pour privées, et donc comme une sorte de menace pour l'État (Duncan, 2002 : 43).

Mais dans l'espace, on relève un gradient progressif du public au privé. Les statuts successifs des espaces parcourus traduisent une stratégie sociale pour filtrer les populations, restreindre l'accessibilité au cœur du lieu de vie familial, et revendiquer en fait dans l'espace ce qu'il est impossible de protéger par les mots : la vie intime. Des communautés aux rayonnements différents s'expriment ainsi, se recoupant, s'emboîtant et s'excluant à la fois. On retrouve des situations comparables d'un contexte à l'autre.

Pénétrantes semi-publiques et espaces familiaux dans un îlot urbain traditionnel

L'organisation des blocs d'habitations à Pékin offre une claire illustration de dégradés entre l'espace public et l'espace familial. Le damier pékinois est historiquement subdivisé par des murs dans sa trame la plus large, puis par des axes de circulation. Ceux-ci sont de larges rues dont partent des *hutong*, des pénétrantes perpendiculaires qui irriguent les îlots urbains (Figure 1.2).

Le terme de *hutong* est fréquemment traduit par « ruelle ». Il s'agit en effet d'une rue étroite, sans commerce, mais elle est aussi un quartier au sens où elle est à

l'origine d'une communauté résidentielle avec un nom qui lui propre, et des solidarités entre les voisins qui priment sur celle avec les autres *hutong* du même îlot.



Figure 1.2 : Un *hutong*, une ruelle pékinoise. Cliché Thierry Sanjuan, 1999.

Dans son roman *Quatre générations sous un toit*, Lao She (2000) montre bien comment l'espace de la ruelle pékinoise n'est plus un indistinct espace public – même si chacun peut l'emprunter pour traverser l'îlot –, ni l'espace dévolu strictement à la famille, mais plutôt un espace semi-public, lieu de vie commune entre les habitants.

Le *hutong* ressemble en fait à un long couloir composé de murs aveugles que ponctuent des portes donnant accès à l'habitat proprement dit. Une deuxième segmentation s'opère ensuite entre l'espace semi-public et l'espace semi-privé. La porte ne donne en effet pas accès directement dans la maison, elle est à l'arrière visuellement obstruée par une pierre, un mur ou un bâtiment. On ne peut voir de la ruelle l'intérieur de la maison.

Toutefois, suivant un modèle déjà observé pour le pouvoir politique, les obstacles visuels cachent et soulignent à la fois ce qu'ils dissimulent. Le mur de la maison peut être percé par des puits de lumière au profit de l'intérieur, plutôt que par des fenêtres qui extérioriseraient et mettraient en scène la maison familiale, et les branches des arbres peuvent suggérer l'intérieur familial en débordant sur la rue : la nature est ici de l'ordre de l'intime et non du public.



Figure 1.3 : La porte d'un *siheyuan*, une maison à cour carrée à Pékin. Cliché Thierry Sanjuan, 1999.

Notamment dans les maisons de familles riches, un dégradé d'accessibilité se répète ensuite une fois le seuil passé (Figures 1.3 & 1.4). La première cour est celle de la réception des hôtes, la seconde celle de la famille. Les cours à l'air libre sont elles-mêmes des espaces de croisement des habitants de la maison, alors que chacun a sa place dans un des bâtiments qui entourent la cour. Le privé est ainsi décliné à des échelles différentes, suivant un parcours gradué, et reflète fortement un positionnement dans la communauté.

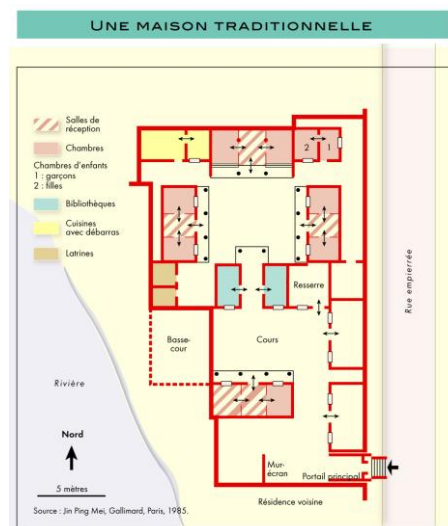


Figure 1.4 : Une maison chinoise au XVIIe siècle. Source : *Thierry Sanjuan, *Atlas de la Chine, les mutations accélérées*, Paris, Autrement, 2007, p. 12.

Transitions public/privé à Istanbul et dans les villes ottomanes

Les espaces des villes orientales traditionnelles se caractérisent par un clivage fondamental entre une sphère du privé, fermée, garante de la protection d'une société endogamique et, d'autre part, une sphère du public ouverte au monde. Ces deux entités sont matérialisées par des formes spatiales spécifiques. On a d'une part les quartiers et les maisons, espaces familiaux et féminins, desservis par des ruelles et des impasses qui assurent la transition avec le réseau principal de circulation. Dans les villes musulmanes et notamment à Istanbul, les jardins s'inscrivent dans cette sphère que l'on peut dire « privée » (Gillot, 2002). On a d'autre part le réseau principal de circulation et les bazars, espaces essentiellement masculins ; ils sont connectés avec les pistes (comme à Üsküdar, point d'arrivée des routes anatoliennes) ou les ports (c'est le cas du bazar égyptien d'Eminönü, à proximité de la Corne d'Or) qui les mettent en relations avec d'autres villes et avec des pays lointains. Ces espaces ne sont pas caractérisés par l'ouverture formelle de l'espace, la monumentalité et la mise en scène pour le pouvoir, mais par leur adéquation à des pratiques et à des comportements des usagers et des commerçants.

La distinction public/privé s'estompe cependant quand on s'intéresse à la maison. Comme le rappelle J.-C. David (2002, p. 220), « la maison, espace familial par excellence, ou du moins une partie de la maison, devient publique quand elle est le lieu de rencontre d'hommes qui ne sont pas de la famille ». Ainsi le maître de maison qui exerce une fonction d'autorité et reçoit à ce titre une clientèle ou un public, exerce généralement ces fonctions publiques dans une maison à l'intérieur d'un quartier. Dans ce cas, « l'espace domestique et familial, féminin, de la maison, se réduit, se limite et s'isole. L'espace public est alors simplement défini par la rencontre des hommes pour des activités publiques dans l'espace de la maison ou une partie de la maison qui lui est spécialement affectée » (David, 2002, p. 220).

Il faut noter en outre que la dimension communautaire, entre public et privé, est une composante essentielle de l'organisation de l'espace urbain : à Istanbul, les quartiers les plus centraux sont réservés aux musulmans, et tout autour s'ordonnent les quartiers des minorités (par exemple Juifs à Balat, Grecs à Fener, etc.). Chacun de ces quartiers possède donc ses propres espaces publics, fréquentés majoritairement par les communautés qui y résident. A l'inverse du « communautaire des musulmans (mosquée, etc.) [qui] peut être considéré comme un élément du public » - c'est le cas principalement dans les villes définies par l'islam - « celui des autres communautés fait partie du quartier (églises, synagogues) » (David, 2002, p. 220).

Accessibilité et genre : l'exemple coréen

La Corée pré-moderne se caractérise par la prégnance d'une forme particulièrement rigide de confucianisme, très ritualisée et contraignante, notamment pour les femmes. La relation entre mari et femme est une relation d'obéissance et de soumission selon les règles du néoconfucianisme (toutes les relations sociales sont définies, exemple : respect entre sujet et souverain, etc.). Théoriquement selon le confucianisme et légalement dans la Corée pré-moderne, la femme est sous la dépendance de ses parents avant le mariage, puis de son mari après. Une relative liberté ne vient qu'après son veuvage.

Dans la frange aristocratique (la classe des *yangban* : fonctionnaires qui ont passé les concours d'Etat, et qui possèdent la terre), les femmes sont en effet les « personnes » de l'intérieur et des espaces domestiques – la vie publique est dévolue aux hommes. Dans les autres catégories de la population (des gens du commun aux esclaves), c'est théoriquement la même chose, mais plus compliqué dans la pratique car, par exemple, les femmes travaillent aux champs. Il y a donc un espace public du travail auxquels elles sont accés.

Cela dit, deux catégories de femmes ont un rôle public très important dans la société pré-moderne : 1. les *kisaeng* (femmes de compagnie, souvent des filles de concubines, voire des filles du commun) très éduquées, qui ont une existence dans les espaces publics de la vie culturelle et de loisirs des aristocrates (qui se joue la plupart du temps dans des lieux clos des maisons de thé) ; 2. les *mudang* ou chamanes : la religion vernaculaire héritée du très ancien fonds culturel sibérien, le chamanisme, a en effet été constamment persécutée par les pouvoirs successifs et les idéologies d'Etat dominantes (bouddhisme à l'époque médiévale, puis confucianisme à l'époque moderne). L'émergence d'un chamanisme féminin est parfois interprété comme l'échec du pouvoir central de contrôler finalement une frange sociale périphérique dans la société traditionnelle (les femmes) et une pratique religieuse également périphérique.

La société traditionnelle coréenne est une société où dans la sphère publique, la femme a moralement et légalement une position subalterne à celle de l'homme – mais dans la sphère domestique, c'est une autre affaire et une autre histoire.

Les recompositions modernes des espaces publics

Avec le développement d'un urbanisme moderne, ces espaces communs de la ville pré-moderne sont recomposés. Une césure plus nette entre le public et le privé est introduite, des formes d'habitat collectif remplace les maisons traditionnelles, la famille tend à se limiter dans le quotidien aux parents, enfants et parfois grands-parents.

En Chine, certains espaces, comme les temples, peuvent retrouver leur fonction traditionnelle. D'autres, comme les jardins privés de familles aisés, ont été ouverts au public dans les années 1950. De « jardins » (*yuanlin*), ils sont dès lors devenus des parcs ou littéralement des « jardins publics » (*gongyuan*).

Sous les Qing (1644-1911), les jardins étaient des lieux privés, intimes, spirituels, où leur propriétaire – empereur, mandarins, lettrés, propriétaires fonciers, commerçants... – y séjournait idéalement seul pour consacrer ses pensées et sentiments au rapport entre l'homme et la nature, et à la conception de la vie. Désormais, les parcs publics actuels, pour les anciens jardins privés, sont inadaptés au nombre de visiteurs qui les parcourent chaque jour et sont devenus des lieux publics de loisirs. Leur accès devient gratuit au début des années 1990. De même en

Références

- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1993, *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel.
- DAVID Jean-Claude, 2002, « Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines », *Géocarrefour – revue de géographie de Lyon*, volume 77, n°3, pp. 219-224.
- DUNCAN John, 2002, « The problematic modernity of confucianism : the question of « civil society » in Chosŏn dynasty Korea”, in Charles Armstrong (ed), 2007 [2002], *Korean Society. Civil society, democracy and the state*. Routledge.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1996, *Mythologies territoriales en Afrique du Sud, un essai de géographie culturelle*, Paris, CNRS Éditions.
- GOOSSAERT Vincent, 2000, *Dans les Temples de Chine. Histoire des cultes, vie des communautés*, Paris, Albin Michel.
- LAO She, 2000 [1942-1944], *Quatre générations sous un même toit*, Paris, Folio Gallimard.
- LEBKIRI Z., 2001, « La grande mosquée : union dans la désunion », in OSTROWETSKY S. (dir.), *Lugares, d'un continent à l'autre. Perceptions et production des espaces publics*, Paris, L'Harmattan, p.159-178,
- PEROUSE J.-F., 2006, « De la déterritorialisation au réinvestissement d'un mot de la ville: le cas de *meydan* en turc », in DEPAULE J.C. (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, « Les mots de la ville 4 », Paris, Unesco / Maison des Sciences de l'homme, pp. 225-246.
- WHEATLEY Paul, 1971, *The Pivot of Four Quarters. A Preliminary Enquiry into the Origins and Character of the Ancient Chinese City*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1971.

Urban Space and Power during Westernisation and colonisation

The interest of this chapter lies in the relation of power and urban space in a certain time period that has mainly been known as the era of colonialism. The time span of this chapter is thus not extending beyond year 1945, which is when the events that led to the end of colonial era began to take place in earnest. However, in some of our cities, for example Mexico City, the direct colonial period ended already in 1821.

In this chapter we will comparatively examine the historical differences in colonial process, and thus affected power relations, material aspects and the divisions between private and public space in these cities. While there have been many other influences that have shaped these cities, here we will concentrate on the changes the expansion of the West caused in our cities. All the cities considered in this study have been affected by the vast expansion of the Occident, some from the very beginning of the colonial era. The influence of the Western hegemony has not only been present or strong when the distant lands have directly been colonized and submitted to their military might. There has also been a huge economic, cultural and discursive input, which has affected all the material aspects of urban life, among them the public spaces. Thus, we can set our cities into two often overlapping categories.

Firstly, there are cities that have been *colonized directly* by the means of an open warfare and invading armies from European countries. Cities experiencing this fate were Cape Town and Mexico City.

Secondly, there are those cities which were possibly colonized or strongly influenced by someone else but which were yet under strong although mainly *indirect Western influences*. These cities include Seoul, which was taken over by the Japanese in 1910 for the period of 35 years and the ancient city of Beijing, which fell into Japanese hands during the Second Sino-Japanese war for a relatively short but memorable duration of full eight years. This category also includes Ankara, which replaced Istanbul as the capital. Ankara was elevated from a small and unimportant town of 1923 to the city with over four million residents it is today mainly by the force of Kemal's modernizing impetus.

1) Directly influenced cities

In those cities under a *direct influence of their colonial ruler*, the consequences of the conquest were visible in the urban space depending on the timing of the conquest as well as the causes for taking over, and the prevailing ideology of the conqueror. The differences were also visible according to whether there had already been a city or town of some kind. The comparison between Mexico City and Cape Town stands evidence to this.

Mexico City was conquered by the Spanish in 1521. Tempted by the dreams of Aztec gold, the conquistadors took over the city of Tenochtitlan, the capital of Aztec empire of several hundreds of thousands of people. The Spaniards razed it to the ground and erected a new city on the ruins, simultaneously destroying the elaborate water regulation system that maintained the water levels of the surrounding lake, which they were unable to manage. Consequently, the lake was also destroyed.

The new city was built according to very strict rules that were set out by the King of Spain for city-building throughout Spanish territories in America (Philip the Second, 1573). These rules provided for zoning of populations and functions: populations were segregated (with the Spaniards and their descendants in the centre, outskirts occupied by natives). The cities were to be organised around a central square (*plazas mayores*) where the powers would be displayed: in Mexico, the government building on one side, the municipal building on another side, and the cathedral on a third. This central square was the cornerstone of the grid pattern which ordered the rest of urban growth.

The Spaniards then carried out a very precocious and very systematic imposition, not of the European model in the sense of copying Europe, but of European conceptions in the sense that in the Americas, Europeans thought they could build utopian, better cities that would not suffer the problems encountered in the motherland; cities that would be ordered, rationally organised, and segregated.

Thus, the history of Cape Town had a comparatively peaceful start in 1652 as a halfway provisioning station and a kitchen garden that was to provide for the ships of the Company on their way to India. While the Dutch East India Company's men did fight with the surrounding Khoisan groups from time to time, and occasionally slay them at sight, there still was no all-open warfare or a mass destruction comparable to what had taken place in Tenochtitlan over a century ago. Later on, however, with the expansion of the city the problems grew accordingly, not least because of the slave-owning system and the growing variety in the skin tones of the residents, as the Indonesian and East African slaves were imported, and the mixed offspring of them, whites, and the indigenous Khoisan people began to form the basis of the colored population of Cape Town.

Eventually, in both the cities the tension between the mixed or indigenous part of population and the conqueror became influential for the urban planning solutions. In Cape Town, the colonial city gave way to segregated city (which would be remarkably easily transferred to apartheid city in 1948), while in Mexico the city center was planned according to the Spanish ideals of, which set the indigenous population to the position of an alien.

The racial ideas as social engineering were not as prevalently present in Mexico City as in Cape Town. Yet the 16th century Spaniards and Portuguese, with their notion of "pure-blood", are seen as distinct forerunners of later forms of racism, and were also known as proto-racism (Taguieff, 1998, 4-104). In their own heyday, colonial

occupation of Tenochtitlan/Mexico and of Cape Town were at the apex of racist conceptions of society and space.

By the early 20th century, only Cape Town showed a great degree of social and/or racial segregation, while Mexico even had a president with indigenous roots. Mexicans of indigenous origin had been considered legitimate political actors in Mexico at least since the 1910 Revolution, led in part by Emiliano Zapata, who was of *mestizo* ancestry. In Cape Town, there had also been Coloured politicians, but the state policy was constantly turning against them as the English conquerors tried to patch up the scars of Second Anglo-Boer War (1899-1902) by uniting the all the whites with preferential policies.

Consequently, in Cape Town the racial distinctions became an important norm, almost an obsession in the 20th century, while in Mexico the racial ideas were more accommodating. Yet, from the start the logic underlying the governance and planning of both the cities was based on the imported distinctions rather than on local, African or Aztec ideas, hierarchies or cosmologies.

2) Westernized cities of indirect influence

In the cities that only experienced an indirect influence from West, or were colonized by someone else, the developments and experiences were more dispersed.

Ankara was a small town of 20 000 inhabitants, when it was chosen as the new capital by Mustafa Kemal in 1923. As part of the Kemalist policy of modernisation and Westernisation of Turkey, the new capital was to be organised according to Western “modern” notions, so a German urbanist was called in to draw up the initial plan. However the implementation of the plan was rapidly overtaken by the growth of the city (400 000 inhabs by 1960, probably 1,5 million in 1975 and twice as much in 1995).

In Seoul, important changes started to take place even before the Japanese protectorate (1905) and the Japanese colonial rule (1910) started. At the end of the 19th century, the need to modernize the Korean society and the issue of growing regional Western influence disturbing the pre-modern sino-centric geopolitical order in Asia, gave way to many internal political conflicts concerning the suitable ways to better accompany this change to reform the society and put it on its way to modernity (see Delissen 1999).

As the capital city, Seoul underwent a major material transformation even before the colonial era started. These changes were described in Isabella’s Bishop travel records as “very striking”. World traveler and first British woman to become a member of the Royal Geographical society, Isabella Bishop (1831-1904) visited Seoul twice. In her book *Korea and Her Neighbors*, she describes a different city between these two visits. In 1894, Seoul stroke her as the filthiest city in the Far East, whereas in 1898 Seoul is

much cleaner and neater, and thus closer to her European standards. These travel records only state what has been otherwise documented: a sheer modernization of the city center. These include the sewerage networks, the street networks and the housing, which started as early as the 18th century, and took momentum during the 19th century, under the supervision of a famous Seoul's major Yi Ch'aeyŏn who, having traveled to the United States, launched major renewal projects in the city center between 1896 and 1898 (YI 1995: 5-30). Therefore the Western influence arrived in Seoul through Western advisors or consultants operating with the city management.

The Japanese Occupation period (1910-1945) escalated the modernization process to a much higher, if forcibly achieved pace. The Korean peninsula was used as a base to the Japanese progression into the Asian mainland through Manchuria. Consequently, the country was rapidly organized as a population colony for masses of Japanese settlers, who settled in the city as well as in the countryside on the land their government had seized for them. During the Second World War, Korean workers were sent to work as forced labor in appalling circumstances for Japanese factories. Korea was also a raw material colony, where the Southern part of the country provided rice and food, and the Northern part produced the raw materials for the industry. In addition, Korea was transformed into a war industry colony with heavy industry developing in the North.

This modernization process also boosted the city life, and the population of South Korean cities began to grow rapidly. In Seoul, where population had slowly changed during the pre-modern era to reach about 200 000 inhabitants at the end of the 19th century, reached a population of one million at the end of the colonial era. During this time, the Japanese who were fully engaged in the Meiji modernization (declared in Japan in 1875) applied the urban planning techniques and concepts they had assimilated from the West at a particularly efficient way – Korea became their model colony. It was both culturally and geographically the closest and strategically the most important for them.

These examples show, how the ideals and models for urban planning were amalgamated to the local ideas and situations, and how they produced a city where colonial power was visible in the urban space in a typical, local manner. The city was perhaps conquered by the Spanish, Dutch or Japanese, heavily influenced and remodeled according to Western ideas yet maintaining its “own” logic, or it was just a small town (Ankara) elevated up to new political heights.

3) Ideas and models for urban planning

The *ideas and models that influenced urban planning* in our cities thus also vary greatly. Each city presents us with a different case, depending on their position in the colonial power-play and the times when the urban areas were built or restructured. In each case, a surge of new Western influences and ideas was always accompanied

by a vast expansion in size, new forms of power and new systems of social differentiation.

In the colonial city of Cape Town, the prevailing European and American ideals of the time were ever present. The stratified slave-owning society was visible in the slave market and the slave houses in the harbor. Yet, the free *burghers* of Cape Town built themselves, whenever they could afford it, H-shaped white Cape Dutch houses with their thick walls and thatched roofs. These houses mostly reminded medieval Dutch, German or French buildings even when hints of Indonesian style could also be detected. In the early 20th century, the utopian ideals of Garden City and pragmatic American town planning in the 1920s were the most prominent influences. Especially in the central Cape Town, in the city bowl area, the old houses had to make way to more modern buildings. Green, leafy suburbs were built to the outskirts of town. These directions of urban planning were fitted with the rise of eugenics to the strengthening ideals of racial and social segregation.

In Mexico City, original plans came from Spain. After independence of 1821, Mexico still looked to Europe for urban models, but in the second part of the 19th century it was mostly Paris and Haussmannisation that was the model. During this phase the Paseo de la Reforma (the Champs-Élysées of Mexico city) was built, the Bosque de Chapultepec was conceived much on the model of the Bois de Boulogne, and department stores sprang up in the centre. However, during the first decades of the 20th century, Mexico looked more and more to the US of A, imported building methods, and also retained from the North American model a preference for living in houses rather than apartments, which means densities are lower than in European cities, and the urban landscape lower and more spread out.

In Seoul the Japanese influence on the city structure, form and lifestyle was tremendous. The Japanese introduced a whole legal apparatus for city planning (which is actually still the basic framework of the city planning system today), for which they received strong influences from the German models. For example, the land readjustment law that has been widely used during the colonial period to urbanize new parts of the city was already applied in Germany at the time.

As for the housing, many new housing models (for example the *munhwa chut'aek*, "cultural houses") had been elaborated in Japan by architects and urban planners who were engaged in the stream of the modernist and international movement that had emerged in the West at the turn of the century (Garden City theory, neighborhood unit, etc.)

In the city center, all the networks (sewage, water, circulation, etc.) were enlarged, a streetcar was constructed and, of course, new buildings marking the power of the colonial ruler appeared (Bank of Korea, Governor's palace) with typical architectural features - such as cupolas - influenced by European standards. The first parks (Tapkol Park) were constructed and new public spaces emerged. The zoos were established as a harsh symbol of Japanese domination for the Koreans in one of the

Palaces' garden. Also department stores, luxury hotels, public baths and other modern innovations introduced new ways life in the city. In short, through the mediation of the Japanese action over the city, the colonial era was a crucial time in the city modernization (see Robinson 1999: 197-229, Delissen 1997, Gelézeau 1997: 71-83).

In Ankara the influences in urban planning depended on the foreign relations of Turkey with different European countries at different times. By now the "Anglo-saxon" influence was dominant.

Thus we can say with certainty that while the Anglo-Saxon model was extremely influential in the early 20th century, the degree of its influence in our cities varied greatly as well, and some cities would receive more French and Japanese influences.

A case: urban models, or how Istanbul was "modernised"

La question des «transferts culturels» se pose de manière bien plus aiguë encore pour Istanbul: les autorités turques entendent depuis longtemps transformer cette ville selon des principes importés d'Europe, en prenant pour modèles des grandes capitales comme Paris ou Berlin. Le cas d'Istanbul doit donc être remis en perspective dans ce que E. Verdeil (2005) appelle les «expertises nomades» pour mieux mettre en évidence la circulation des modèles urbains, notamment entre l'Europe et les pays méditerranéens.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle déjà, les «*Tanzimat*»²² ont déjà engagé de profonds changements dans la société ottomane, y compris dans les villes et leur gestion (Lafi, 2005). «Sensibles aux critiques portées par les Occidentaux sur le désordre de la ville orientale» (Yérasimos, 2004, p. 12), les autorités engagent en outre quelques transformations de l'espace urbain, avec l'aide d'ingénieurs étrangers, notamment français et allemands: planification de nouveaux quartiers²³, réglementation de la voirie et de la construction, premières plantations d'alignement et pavage de certaines rues. Quelques élargissements et percées sont également réalisés, mais ils ne bouleversent pas radicalement le tissu urbain hérité et la configuration des espaces publics de la ville. C'est avec la proclamation de la République que le processus de «modernisation» prend toute son ampleur:

²² Le terme de «*Tanzimat*», qui signifie «réorganisation» en turc ottoman, renvoie à une série de réformes qui s'échelonnent de 1839 à 1876 et qui sont destinées à combattre le lent déclin de l'Empire. Une bonne partie d'entre elles étaient des tentatives de greffer des *bonnes pratiques* européennes sur l'Empire: la conscription universelle, la réforme de l'enseignement, l'élimination de la corruption, l'égalité entre tous, quelle que soit la religion. Elles sont supervisées par des bureaucrates instruits dans des pays européens. Les réformes culminent en 1876 avec la promulgation d'une Constitution ottomane, suivie de l'élection d'un premier Parlement ottoman. Cependant, celui-ci est dissout deux ans plus tard par le sultan, qui ne rétablit la constitution et le parlement qu'après la révolution des Jeunes Turcs en 1908.

²³ Certains quartiers détruits par des incendies sont ainsi reconstruits selon des normes européennes, avec des voies plus larges et des plans en damier (Pinon, 1992).

Mustapha Kemal (dit Atatürk) et les élites turques veulent ancrer leur pays à l'Occident et mettent tout en œuvre pour le moderniser à tous les niveaux. Cela passe par la diffusion de nouvelles valeurs – comme la laïcité, le droit des femmes – et de nouvelles normes régissant jusqu'à la vie quotidienne et les modes de vie (habillement, loisirs, consommation, etc.), ce qui modifie directement les pratiques de la ville et de l'espace public. Et cette fois-ci, la «modernisation» s'incarne pleinement dans les formes nouvelles données à la ville.

C'est surtout à partir des années 1930 que la «modernisation» des villes est mise à l'ordre du jour par Atatürk. Les urbanistes européens auquel il fait appel s'appuient sur un savoir-faire largement acquis dans la construction des villes coloniales ou la planification naissante des grandes villes européennes. Ils introduisent de nouveaux principes de production réglementée et planifiée de l'espace qui constitue une rupture dans l'histoire des grandes villes turques. Comme dans les villes coloniales, la «modernisation» ne prend pas en compte les traditions locales, ou alors en les réduisant à des «styles», «c'est-à-dire à travers une médiation qui sépare leurs caractères formels et structurels» (Benevolo, 1993, p.134). Il s'agit en fait d'améliorer un tissu dense, mais en utilisant une grammaire européenne. Comme le rappelle L. Benevolo, [les] termes mêmes du discours – constructions individuelles et urbanisme; monuments et bâtiments publics, rues, places et parcelles à bâtir – reflètent des spécificités de l'histoire européenne mises en lumière par la confrontation avec des paysages produits par d'autres processus historiques. (Benevolo, 1993, p. 136)

Bref, le nouvel agencement urbain auquel la modernisation conduit est largement inspiré du modèle européen, dans la tradition des XVI^e et XVII^e siècles, en rupture avec l'histoire locale. C'est Ankara, la nouvelle capitale politique (Pérouse, 1994), qui incarne le mieux «le début de l'ère officielle de la planification urbaine en Turquie» (Yérasimos, 2004, p. 17). Vient ensuite le tour d'Istanbul. Une fois les travaux lancés à Ankara, Atatürk invite «un certain nombre d'urbanistes étrangers (...) à participer aux différents projets d'aménagement» pour Istanbul (Angel, 1992-1993)²⁴. C'est finalement un Français, Henri Prost, qui conçoit le plan d'ensemble destiné à réorganiser la ville (Figure 1.6). Ancien collaborateur de Lyautey pour l'aménagement des villes marocaines et algériennes puis concepteur du premier plan d'aménagement de la région parisienne (Frey, 2004), Prost travaille à Istanbul de 1936 à 1951 (Angel, 1986). Il est entouré d'une équipe de collaborateurs locaux, eux-mêmes souvent formés en Europe²⁵. A partir des années 1950, ce plan sert de base aux aménagements voulus par le gouvernement: ceux-ci sont mis en œuvre par des techniciens locaux mais avalisés par l'Allemand H. Högg en 1956. Les quartiers historiques sont relativement épargnés, comme c'est le cas à *Sultanhmet* défini comme un «parc archéologique»²⁶ à protéger. Au-delà, le tissu urbain stambouliote

²⁴ Les urbanistes français Agache et Lambert ainsi que les Allemands Ehlgötz (collaborateur de Jansen, auteur d'un plan pour Berlin) et Wagner (urbaniste du Grand Berlin depuis 1926) sont ainsi conviés à participer au concours de création d'un plan d'aménagement pour les parties incendiées de la ville d'Istanbul.

²⁵ Parmi eux, Aron Angel, diplômé de l'Institut d'Urbanisme de Paris en 1940.

²⁶ Quelques décennies plus tard, la piétonisation du quartier va dans le sens du Plan Prost.

est profondément transformé. De nouvelles voies sont ouvertes à travers les quartiers anciens pour faciliter la circulation: deux grands axes perpendiculaires sont ainsi percés à travers la péninsule historique, un autre longeant le Bosphore à *Beyoğlu* et aboutissant au pont de Galata; des grandes places sont également dégagées, comme celles de Beyazit, Taksim ou encore Üsküdar, à la fois pour assurer le rôle de carrefour et pour mettre en valeur certains monuments. Même si elles sont aménagées pour la circulation, les nouvelles voies devaient également être paysagées et bordées de portiques dans le projet de Prost: ces principes, qui dénotaient l'attention portée aux usages, même si c'était selon un modèle européen, ne seront cependant pas toujours appliqués. Enfin, un ensemble de parcs sont créés en périphérie de la zone bâtie, en particulier au nord de Taksim.

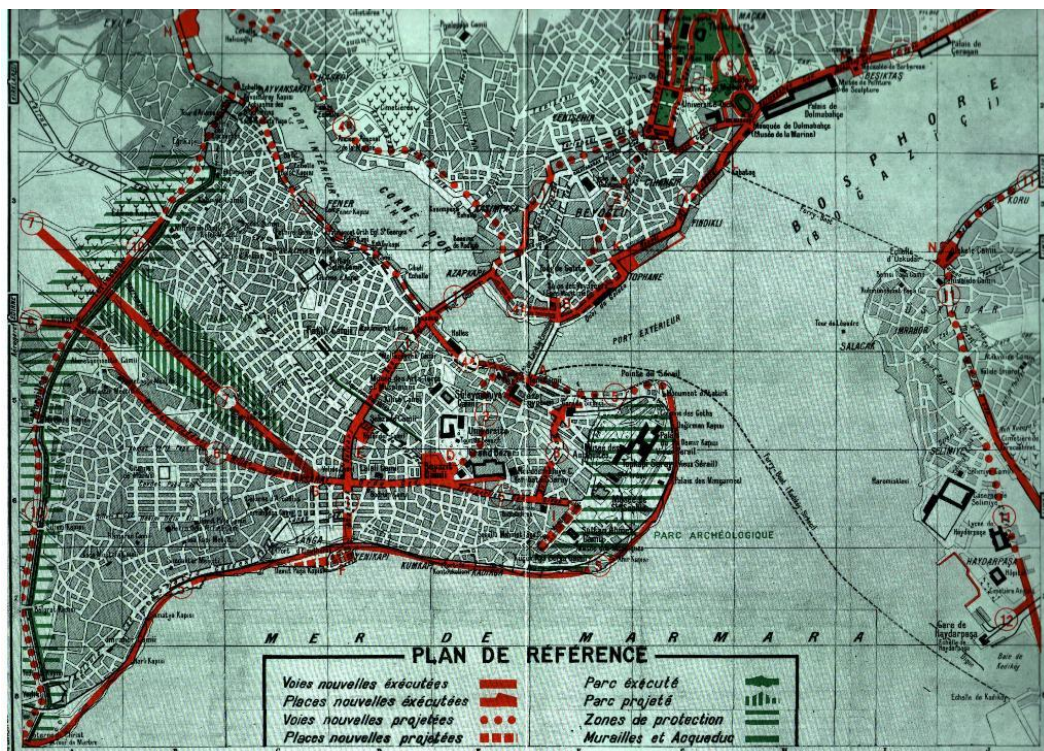


Figure 1.6 : Le plan Prost pour Istanbul. Source : IFEA/OUI.

Entre les années 1950 et 1980, un certain nombre de plans se succèdent, toujours plus ou moins le fruit de la collaboration entre des urbanistes étrangers²⁷ et les professionnels locaux toujours mieux formés. Leur attention se porte essentiellement sur les périphéries en forte croissance, mais ils ne parviennent pas vraiment à les organiser ni à maîtriser la croissance urbaine. La «modernisation» se réduit alors à la construction d'infrastructures et des réseaux (Yérasimos, 2004, p. 39), y compris dans les espaces centraux, selon les principes défendus par la Banque Mondiale. Dans les années 1970 et 1980, certaines rues et places y sont élargies, équipées de trémies et de viaducs, de passages souterrains pour les piétons; des percées sont réalisées au cœur même des tissus anciens, comme le boulevard *Tarlabaşı*, destiné à contourner la colline de Péra; enfin, des autoroutes sont construites pour contourner les espaces

²⁷ Citons parmi eux : l'anglais Abercrombie, invité en 1954, l'allemand Högg en 1956, l'italien Piccinato en 1958-1960.

bâtis (périphérique, voie littorale). C'est donc moins une ville qui est prise pour modèle que les principes de la ville moderne qui sont appliqués à Istanbul, mais de manière peu cohérente: «les aménagements sont effectués dans le désordre, c'est-à-dire sans programmation» (Angel, 1992-1993, p.14). Ces principes sont importés par les professionnels de la ville dont la formation se fait en Europe, puis enseignés par ces mêmes professionnels à leurs successeurs pendant plusieurs décennies²⁸. Au cœur des années 1980 – et encore parfois aujourd'hui – ce sont donc des principes d'inspiration fonctionnaliste qui dominent, au moment où l'Europe occidentale leur tourne progressivement le dos. Pour autant, dans le cadre d'une profession qui s'organise progressivement, les jeunes urbanistes contestent de plus en plus cette façon de faire la ville au cours de la période.

Aujourd'hui et depuis les années 1990, de nouveaux modèles circulent. Les échanges dépassent cependant largement le cadre européen. Dans un contexte mondialisé, les Turcs font moins appel aux modèles européens et s'ouvrent sur des modèles venus du monde entier, notamment aux Etats-Unis. Ils se réfèrent plus généralement d'ailleurs à des modèles mondialisés qui circulent par le biais des médias, des acteurs économiques, voire des organismes internationaux et des ONG (Verdeil, 2005). La société de consommation s'est ainsi développée en Turquie depuis les années 1980, et avec elle, les centres commerciaux, créés par des firmes multinationales européennes ou américaines en *joint-venture* avec des entreprises nationales: ils sont considérés comme les espaces publics de la «modernité» (Erkip, 2003). Plus récemment, les valeurs environnementales – au sens large du terme, de la qualité du cadre de vie à la lutte contre la pollution – se sont également diffusées. Les aménagements de nouveaux espaces verts ainsi que de promenades littorales à Istanbul, depuis la fin des années 1980, s'inscrivent notamment dans le cadre de ce développement des valeurs environnementales. En ce qui concerne la voirie, des aménagements plus favorables aux piétons tendent à se développer mais ils sont encore limités, notamment à des rues piétonnes – un modèle mis en œuvre des les années 1980 et développé pendant la dernière décennie – dans les quartiers commerçants ou touristiques.

4) Public and private spaces

In our cities, the ideas of how the *division between public and private spaces* was supposed to be carried out changed either to accommodate the new ideas of urban planning or to resist them:

In Cape Town, these divisions varied greatly, as the multiple ethnic and cultural groups inhabiting the city all had their own spatial preferences. Moslems living in the area of Bo-Kaap, or in the Malay quarters had different rules concerning the division of public and private than the free *burghers* of Cape Town. Clearly the poor people hardly had any spaces they could call private, while the wealthy had their own homes. Also the ways the rules were gendered, differed. It was, however, clear,

²⁸ Entretien avec S. Turgut. 14/07/2004. Voir également sur un plan plus général : Verdeil, 2005.

that the racial/cultural/ethnic hierarchies and categories were always important in Cape Town, and that majority of the public spaces in the city were mainly controlled by the whites.

The genealogy of public spaces as we understand them in this study began in Cape Town in the 17th century, almost right from the start of the colony. As already established, Cape Town was to contain a large kitchen garden that could provide the passing ships with their much-needed fresh products. These Company's Gardens were opened for the public for the first time already to the era of the legendary governor Simon van der Stel (1679-1699) when it was still very much a Dutch kitchen garden. In the 18th century it had already achieved several ornamental features, and had become a French-style place for pleasure and leisure. In the 19th century the British invaders closed the gardens for a time period of almost 50 years, and only reopened it in 1848. The reopened gardens were looking rather like traditional English gardens. It was also walled, and closed at nighttime. Large buildings such as the National Library and the House of Parliament were established to its surroundings. At this point, the Garden became more and more public, popular and insecure. In 1887 Company's Garden became a state property. It was, of course, always controlled by whites.

But the public spaces in Cape Town were not there only for leisure. The Dutch had made their military presence clear by erecting a fort to the city, and later also the British colonial power was stamped into the face of the city, and pompous monuments celebrating it (such as the Rhodes memorial) were erected in the 19th century.

The era of segregation began at the early years of the 20th century. It began with concerns for hygienic conditions, and a rampant fear of plague. When the first signs of plague were detected, slums were cleared and cleaned, and indeed plague never spread outside the slums, at happened in so many other cities at the time (Bickford-Smith et al. 1996: 18-20). After the epidemic, the concern for hygiene remained. In particular, the Africans (Blacks) were seen as a health hazard, and the public response to this threat was to segregate the Africans in the township of Ndabeni in 1901. As a consequence of this policy, segregation became more like a norm - yet it took almost half a century before it received a blessing as an official policy in 1948 when the era of apartheid began.

The segregation could only be strengthened by the fact that in 1910, when the birth of the Union of South Africa saw also the best strategy to unite the English and the Afrikaners to emphasize their whiteness and attempt to unite them at the top of racial hierarchies. (It is hardly a coincidence that at the very same decade in Mexico the mestizos and the indigenous population were coming into their own as a political force with the Revolution, or that in Europe the socialist revolutions began.)

The consequent oppression of the people of color was contested in the urban spaces of Cape Town such as in the centrally located square of Grand Parade, where also the

celebrations the municipal and military power were organized (Bickford-Smith et al. 1996: 23). Thus many public spaces became also spaces of power and were contested in new ways.

Yet, it was business as usual on the market places of Cape Town, where the servants and poorer and darker part of the population met. At the same time, the good bourgeoisie of Cape Town would promenade along the boulevards showing off their wealth, or just flaneur along the two canals crossing the city.

The segregation city was aiming to separate those seen as Whites from those seen as Non-White. In addition, it aimed to separate different kinds of non-Whites in their own residential areas: Coloreds, Africans and Indians were all to have their own suburbs. Still, segregation city was never ruled with as harsh a hand as the apartheid city.

In Mexico City collective housing was seen as bad: this is proven by the constant tension between markets and places of political power. In Mexico, there was a well documented pre-Hispanic tradition of “public space” as commercial space: the *tianguis*, or indigenous market, is a major trait of urban space in traditional Mexico, and arguably, one that has endured in the flourishing of *ambulantes*, or street vendors, to this day despite efforts on the part of Spanish authorities, and then national governments, to regulate, order and spatially constrain commercial activities (cf. Chapter 4 and Instantané n 1). Street vendors are inseparable from public space in Mexican cities, though of course there is a competing definition of public space as a place of display for political power. It can thus be stated with fair amount of confidence that the public space is defined by the tension between the two.

It is hard to distinguish Mexican ideas of the public/private division from European ones: the division historically came about around the same period historically, and in similar intellectual contexts. The difference between public and private spaces was hardly significant in the Mexico City of the 19th century. In the 20th the only major difference was the larger proportion of poor city dwellers in Mexico, and therefore a lower general ability or desire to protect one’s private space from the intrusion of the public.

The poorer parts of the city, in particular the *vecindades* of the centre (former townhouses divided between several families), have high levels of promiscuity, often shared bathrooms or access to water. The negative image of these *vecindades* may have contributed to a general dislike or mistrust of collective housing in Mexico, where apartment living, though at one time presented as “modern” - large apartment blocks were introduced in the 40s by architect Mario Pani, who had studied in Europe under Le Corbusier - remains relatively unpopular. This is one of the likely reasons, along with the importance of informal building, for the small share of collective housing in Mexico (which amounts to 28% of all housing, which isn’t very high figure for such a gigantic city).

In Turkey, there was some “trickle-down”, more or less strongly resisted depending on local mores and beliefs (for instance in Turkey, the Islamic notion that a woman is not to appear publicly). Yet, the imitation of practices (presumably based on scientific discourses or discourses about civilisation and polite society, what it was to behave “in a civilised way” or “in a modern way”) was as important as the actual material spaces created, which by themselves were probably not likely to constrain behaviour or to impose “publicness” or “publicity” on societies not willing to think of themselves along those lines (if that makes any sense?). In Turkey these changes came with a lot of official pressure to conform to European models of urbanity as Kemal was very eager to promote women’s full participation in public life.

In Turkish cities the whole idea of the public/private divide is in a way an import in Turkish cities. There would have been different, earlier categorisations of spaces, as “suitable for women”/“unsuitable for women”, but the Kemalist era tended as much as possible to question these (within limits, since mosques, for instance, remain essentially male places, etc), plus their boundaries would have been flexible (for example, a veiled woman is deemed to be carrying around her own, portable, “private space”, so is not subject to the same restrictions as an unveiled woman). The rich and westernized, and the poor and rural lived in different worlds.

Interestingly, in Turkey, there was no mentionable resistance to collective housing, which seems to have been embraced by rich and poor alike, even in the illegal settlements of the outskirts (the *gecekondu*). Also the phrase “public space” evokes very different things for Turkish city-dwellers from the standard Westernized understanding: for them, “public space” calls to mind all spaces of the State, such as the public buildings, schools, and hospitals. Public space as an outdoor, free-access space is not part of the Turkish usual categories of thought, apart for the small elite of Western-minded or Western-educated town-planners or decision-makers.

In Seoul, the city was highly segregated: it was segregated socially (between the former aristocratic/bureaucratic classes - *yangban* - and the commoners and the slaves; and it was ethnically segregated, between the Japanese and the Koreans - although no discrimination as clear as in South African cities took place. Around the historical center, where the former royal palaces were concentrated, and where the new political buildings and large arteries of the Japanese rulers appear, new public spaces appeared also, and started to be used by the upper class and the colonial class: parks, the zoo, the luxury hotels and the department stores. At the same time, those new public spaces revealing both the modernization of city manners and the emergence of new bourgeois categories, were the place of subtle ethnic segregation: Japanese being more often users of the luxury hotels and flaneurs in the zoo, than Korean who were rather employees in the hotels and departments stores, or prevented to use the zoo, because of a prohibitive entry price (Sanjuan 2003).

Although all these new public spaces appeared in the historical city center, former upper class residential neighborhoods remained basically structured as they were during the pre-modern era, with blocks of tiled one-storied houses irrigated by the

maze of pedestrian alleys (forming a semi-public space) and low houses organized around a courtyard (open, but private space of the family community). At the other end, poorer neighborhood with thatched roofs and minuscule houses, sometimes half-buried into the ground would use the unpaved street and area around the water mills as public spaces. In the new colonial residential neighborhood (Yonsan, typically), new models of housing appeared, but the city fabric remained then structured by individual dwelling or row houses, and pedestrian street inside the blocks, whereas the large arteries, where commercial activities quickly developed were important neighborhood public spaces.

In both Ankara and Mexico, the uses of these public spaces were copied from Western models; in the sense that high society and the local bourgeoisies would consider it necessary to consciously imitate the practices and behaviour of the Western middle classes, i.e., norms of polite behaviour in public as well as clothing, the idea that taking walks in parks is both healthy and entertaining, the ways of interacting with the lower classes in the streets and square. This despite the very different genealogies of the cities: it seems that the 20th century has evened out the influence of these past events as by the mid-20th century the ideals of modern, Western middle class had increasingly seemed to become a global norm for urban behaviour and the use of public space.

5) To conclude

This short tour has taken us to the roots of urban power and political use of public space in our cities in the time of their early beginnings until 1945. These historical influences create a base for the present developments, and are rather important in our attempts to understand the presence of these cities. We have also summed up these past models and influences affecting public spaces in our cities in the table below:

Direct influence	Who occupied + when	Social differentiation	Models of public space before 1945	Division between public and private
<i>Mexico City</i>	Spanish 1521	Indigenous vs. Spanish	First Spain, then US	Tension between colonial and indigenous
<i>Cape Town</i>	Dutch 1652, British from 1820-1910	Race-class	British Colonial city, US town planning, Garden city (Howard)	Racially segregated
Indirect influence				
<i>Seoul</i>	Japanese rule 1910-1945	Ethnic Japanese/Korean and class former aristocrats/commoners/slaves	Japanese Japanese mediation brings Western modernist influence in city planning and housing	The street and important public space in residential neighborhood Emergence of new public

				spaces (Tapkol Park, zoo, Lotte department store, Chosun & Pando Hotel)
<i>Beijing</i>	Japanese briefly in the 20 th cent	Class-based	Indigenous	Home yards
<i>Ankara</i>	Never occupied	Civil servants and the military, bulwarks of the Kemalist ideas, vs. rest of society	Modernist	Secularist policies vs. Islamic influence: women should be seen in private
<i>Istanbul</i>	Never occupied	Class-based	Ottoman	See above

Figure 1.6: Models and influences shaping public spaces.

As colonialism was inherently a violent process, the degree of force with which these cities have been influenced by it during their planning and making, is varying. Thus, the most important division that was made between these cities is related to this aspect before the mid 20th century, as most visible differences between the public spaces in these cities were affected by it.

It is thus likely that Ankara, Istanbul, Seoul and Beijing are cities which can still present some indigenous cultural logic, while often heavily influenced by western planning ideals. But also the times when these influences have been at their strongest, vary. Some cities like Ankara had very little of this left, so we can say it also depends on the historical circumstances and the time of the establishment of the city: there is very little left of the Turkish small town in Ankara, which was to be a showcase to the West. However, Istanbul is still visibly an Islamic and Byzantine city.

In Mexico City and Cape Town the structure and planning of the cities is thoroughly Western, while some ethnic influences could be seen coloring the urban landscape. It is somewhat striking, how little Cape Town resembles many other African cities. The direct colonial influence these cities experienced, did indeed a very thorough job in wiping out the indigenous logic of public spaces.

References

- ANGEL A. (1986), « Henri Prost et le premier plan directeur de la ville d'Istanbul », *Varia Turcica*, III, pp. 561-577.
- ANGEL A. (1992-1993), « Projets et aménagements urbains à Istanbul de 1933 à nos jours », *Lettres OUI*, n°2, 3 et 4.
- BENEVOLO Leonardo, 1993, *La ville dans l'histoire européenne*, Paris, Seuil.
- BICKFORD-SMITH, V., Van Heyningen, E. and Worden, N., 1999, *Cape Town in the twentieth Century*. Cape Town: David Phillip.
- DELISSIN, Alain, 1997, "Kyöngsöng chut'aek munje: crise de la maison coréenne ou crise du logement colonial dans le Séoul des années 20 et 30", *Revue de Corée*, Vol. 29, n°2, Décembre.
- DELISSIN, Alain 1999 « La péninsule coréenne aux 19e et 20e siècles » in H. Rotermund (dir.), *L'Asie orientale aux 19e et 20e siècles*, Paris, PUF.
- ERKIP F. (2003), "The Shopping Mall as an Emergent Public Space in Turkey". *Environment and Planning*, vol. 35, pp. 1073-1093.
- FREY J.-P. (2004), « Henri Prost (1874-1959) : parcours d'un urbaniste discret (Rabat, Paris, Istanbul...) », *Urbanisme*, n° 336, pp. 79-86.
- GELÉZEAU, Valerie, 1997, « The Street in Seoul. In Search of the Soul of Seoul", *Korea Journal*, Vol. 37, n°2, été 1997.
- LAFI N. (2005), *Municipalités méditerranéennes. Les réformes municipales ottomanes au miroir d'une histoire comparée*, Berlin, Schiler Verlag, 370 p.
- PEROUSE J.-F. (1994), *D'Angora à Ankara (1919-1950) : la naissance d'une capitale*, Thèse de géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne, 1994, 642 p.
- PINON P. (1992), « Les lotissements après incendie à Istanbul dans la seconde moitié du XIXe siècle », *Lettre d'Information de l'Observatoire Urbain*, n°2.
- ROBINSON, Michael (ed.), 1999, *Colonial Modernity in Korea*, Cambridge: East Asia Council Publications.
- Taguieff, Pierre-André, 1998, *Le Racisme*, pp. 4-104 in Cahier du CEVIPOF n°20, 1998
- VERDEIL E. (2005), « Expertises nomades au Sud. Eclairages sur la circulation des modèles urbains », *Géocarrefour-Revue de géographie de Lyon*, n°80-3, pp. 165-169.
- YERASIMOS S. (2004) « Urbanistes sans urbanisme. Le cas de la Turquie » in SOUAMI T. (dir.), *Cultures et milieux urbanistiques dans le Sud de la Méditerranée, Analyse par pays*, Programme de recherche urbaine pour le développement, Ministère des Affaires étrangères, ISTED-GEMDEV, rapport final, volume 2, pp. 9-47.
- YI, Taejin, 1995, "The nature of Seoul's modern urban development during the 18th and 19th centuries », *Korea Journal*, vol. 35, n°3, Fall 1995.

Chapitre 2 : Espaces publics et régimes politiques

Notre définition pragmatique des espaces publics, par les usages sociaux, ne doit pas faire oublier qu'ils sont de formidables révélateurs du fait politique : il s'y exprime, et, réciproquement, les espaces publics sont un lieu privilégié où l'on impose ou dépose le pouvoir. Rappelons (cf. introduction) que la dimension politique de l'espace public est une de celles qui a présidé à l'émergence de la notion.

Plus encore, les pays considérés sont soumis depuis quelques décennies, bien qu'avec des temporalités différentes et à des degrés divers, à des changements sociaux et politiques déterminants. Globalement, c'est ce changement social compacté, comprimant sur l'espace de quelques années des bouleversements majeurs, que nous étudions par le prisme de l'espace public. L'ampleur de ces changements - démocratisation sud-coréenne, ouverture chinoise, fin de l'apartheid, pour n'en citer que quelques-uns - a pour conséquence une mise en question du fonctionnement de la société telle qu'elle était, voire de ses fondements. En somme, même si nous ne nous restreignons pas à une définition purement politique, métaphorique, d'inspiration habermassienne de l'espace public, il reste que la question posée est celle du vivre-ensemble (*Bonerandi & Houssay-Holzschuch, 2006) et de ses nouvelles modalités.

Parler aujourd'hui de vivre-ensemble pour l'Afrique du Sud, la Chine, la Corée du Sud, le Mexique ou la Turquie impose de rappeler les lourds héritages que l'histoire du XX^e siècle fait peser sur ces pays, leurs espaces et leurs populations.

Le pouvoir en scène et en action

Une des caractéristiques communes aux cinq pays considérés est d'avoir subi, à des degrés variés et sur des durées variées, des régimes autoritaires pendant le dernier siècle.

L'Afrique du Sud est sortie en 1910 d'une colonisation britannique, après la sanglante Guerre des Boers (1899-1902). Le régime qui se met en place alors garde un certain nombre de caractères coloniaux²⁹ : les Blancs, Afrikaners descendants des colons néerlandais et Anglophones, descendants des colons anglais, maintiennent leur domination sur les Noirs, dépourvus de l'essentiel de leurs droits politiques. Surtout, à partir de 1948, l'Afrique du Sud va diverger vers un système politique de

²⁹ L'Afrique du Sud entre 1910 et 1994 est, au sens littéral, sous des régimes post-coloniaux : la domination britannique sur l'Afrique du Sud (et avec elle la période coloniale proprement dite) a pris fin en 1910, avec la création de l'Union sud-africaine suite à la guerre des Boers. Les régimes dits ségrégationnistes correspondent à la période 1910-1948, l'apartheid à 1948-1994. Rappelons cependant que cette fin de la domination coloniale ne signifie pas la fin de la domination raciale : la majorité noire reste dépourvue de droits politiques durant cette période. En un sens, 1994 marque une seconde indépendance, celle-là du joug d'un colonialisme interne (cf. *infra*).

plus en plus autoritaire. L'arrivée au pouvoir, par le biais d'élections racialement biaisées, du Parti national, va permettre à ce dernier de mettre en œuvre son programme, l'apartheid. Il s'agit de systématiser la ségrégation raciale d'origine coloniale à tous les groupes et à toutes les dimensions de la vie sociale, d'où le terme de « colonialisme d'un certain type » utilisé pour définir le système d'apartheid (Posel, 1999 ; Visser, 1997). Par exemple, la ségrégation résidentielle jusque là imposée seulement aux Africains sera également le lot des autres « groupes raciaux » déterminés par la loi. La séparation et la hiérarchie entre les « races » voulues par le pouvoir s'appliqueront au lieu de résidence et aux droits politiques, mais aussi à l'éducation, aux relations sexuelles, aux transports, à la possession foncière, etc. Ce programme sera appliqué par un encadrement idéologique très strict des populations blanches et par la force brute vis-à-vis des populations noires et des mouvements de résistance (Davenport & Saunders, 2000 ; Houssay-Holzschuch, 1995 ; Salazar 1989, Thompson, 1985). La nature exacte du régime d'apartheid est en discussion : il correspond à certains critères des régimes totalitaires selon Hannah Arendt (2002) ou Raymond Aron (1965) mais pas à tous. D'autres analystes préfèrent ne parler que d'un régime policier – ce qui est pour le moins le cas. Quelle que soit l'issue de ce débat, l'Afrique du Sud a connu entre 1948 et 1994 un État particulièrement fort, appuyé sur la police, les services secrets et l'armée, une répression intense et une idéologie raciale et raciste. Tout cela a profondément marqué ses espaces, et en particulier les espaces publics.

L'héritage sud-coréen combine situation post-coloniale (1910-1945 : domination japonaise) et guerres – Seconde guerre mondiale, puis guerre civile (guerre de Corée 1950-1953). Il laisse à la fin des années 1950 une Corée du Sud ruinée et confrontée à la partition nationale, face à un régime ennemi, celui de la Corée du Nord – ce qui va déterminer pour longtemps la politique des deux Corées. En Corée du Sud, se met en place un État fort et développementaliste (*developmental State*), très anticommuniste et soucieux de la Sécurité Nationale. Une succession de coups d'États - Park Chung-hee (1961), Chun Doo-hwan (1980) après l'assassinat de Park en 1979 - rythme la vie d'un régime de dictature militaire jusqu'en 1987. Officiellement, il s'agit d'un régime présidentiel avec plusieurs partis et des élections pluralistes, mais la pratique montre que le parti des militaires garde le pouvoir, et empêche tout réel pluralisme politique : les libertés civiles sont réduites, il n'y a pas de droit de grève ni de rassemblement ; les partis de gauche sont victimes de maccarthysme ; les prisonniers politiques regroupés dans des « camps de redressements ». Le régime est certainement policier, mais pas totalitaire, tel qu'il a pu être analysé par H. Arendt ou R. Aron. La contestation est menée dans les années 1970 et 1980 par les étudiants sous la forme du *minjung* (« masses populaires ») - la classe ouvrière n'est au départ pas une force motrice du *minjung*. À la fin des années 1980, les classes moyennes entrent dans le mouvement de protestation, ce qui pousse à la démission de Chun. En 1987, le mouvement de démocratisation s'amorce, avec l'élection de Roh Tae-Woo, pourtant issu des cercles militaires. 1992 voit l'élection du premier Président non militaire, Kim Young-sam. Depuis 1997, l'opposition est au pouvoir, notamment en la personne de Kim Dae-jung, ancien opposant politique, pourchassé et condamné à mort par le pouvoir toute sa vie, aujourd'hui président.

L'originalité du cas sud-coréen tient à la rapidité de la transition démocratique et de son expression politique (en dix ans, on passe d'un régime autoritaire à une démocratie présidée par un opposant gauchiste), au rôle des étudiants et au développement des ONG (Armstrong 2007 [2002], Koo Hagen Hagen Koo 1993 et 2002).

En Chine, la donne politique au ^{xx}e siècle a connu la fin d'un système impérial vieux de deux millénaires en 1911, celle de l'implantation de présences étrangères qui ont été déterminantes en termes économiques et urbains pour le pays à partir de 1842, une lutte pour le pouvoir entre le Guomindang et le Parti communiste chinois entre 1927 et 1949, compliquée de la Guerre sino-japonaise (1931-1945). Le régime communiste a enfin fait succéder l'installation d'un nouveau système socio-économique sur le modèle soviétique dans les années 1950, un temps de totalitarisme idéologique sous la « pensée-Mao Zedong », avec la Révolution culturelle pour point culminant (1966-1976), puis une ouverture liée à des réformes intérieures suivant le principe de l'économie de marché depuis 1978 et notamment 1992.

Les régimes successifs chinois ont tous eu pour principales préoccupations la reconquête de l'intégrité territoriale du pays, sa modernisation culturelle, institutionnelle, économique et sociale, et sa reconnaissance sur la scène internationale. La notion de « modernisation » est ici centrale, car elle renvoie en miroir, pour la Chine, le défi que lui pose l'Occident et elle a justifié nombre des politiques engagées tout au long du siècle.

Si les pouvoirs en place furent certainement tous autoritaires, leurs capacités d'encadrement et de contraintes furent cependant très variables. L'immensité d'un territoire fragmenté par des pouvoirs locaux et longtemps soumis au principe des concessions étrangères (Shanghai, Tianjin...), les crises économiques et sociales, la Guerre sino-japonaise réduisirent l'étendue réelle de leur capacité d'initiative. Aujourd'hui encore, l'ensemble du territoire de la République populaire est certes sous le contrôle du régime communiste, mais les résistances sont nombreuses et s'expriment localement, qu'il s'agisse de citadins obligés d'abandonner les centres-villes pour les périphéries urbaines, de ruraux en révolte contre des spoliations de terres ou de nationalités minoritaires opposées aux politiques de sinisation.

Cela dit, il faut néanmoins reconnaître l'évolution d'un cadre politique général depuis 1949, où le régime chinois, de totalitaire, est devenu autoritaire. Dans les trente premières années du régime, l'encadrement par le travail touche jusqu'au logement, aux sécurités sociales et à la vie privée – dont les célèbres campagnes démographiques –, et les migrations sont réduites à des mouvements forcés. L'idéologie maoïste traverse alors l'ensemble de la société chinoise du Continent.

Depuis les années 1980 et surtout après 1992, les réformes, la contractualisation du travail, la privatisation du logement et des migrations qui échappent toujours plus au strict contrôle politique permettent une recomposition de la société chinoise, qui exprime des besoins nouveaux en termes de consommation, de logement, de loisirs. La sphère du débat politique, intégrant les questions nationales, reste toutefois l'exclusivité des autorités incarnées par le Parti-État.

Le Mexique se caractérise par un régime dans lequel un seul parti, le *Partido Revolucionario Institucional (PRI)*, a monopolisé le pouvoir de 1929 à 2000 – date de l’alternance. Il fonctionnait avec un mélange de corporatisme (les institutions de la société civile, syndicats, presse, etc. étant cooptées dans le système) et un clientélisme très étendu, le tout sous allure démocratique – les élections étant avant tout une légitimation des candidats du régime. De plus, la Constitution mexicaine a mis en place un régime présidentiel. L’absence d’alternance combinée au pouvoir du président ont rendu celui-ci extrêmement puissant, et les contre-pouvoirs plus théoriques qu’efficaces. Néanmoins, le PRI, plus opportuniste et avide de pouvoir qu’idéologique a interdit peu de choses et sa volonté n’a pas été de contrôler l’espace...

Pour la Turquie, il faut évidemment revenir à la proclamation de la République par Mustafa Kemal dit Atatürk, en 1923. Le régime entreprend certes une œuvre de modernisation de la société, en accordant notamment des droits aux femmes et en promouvant la laïcité, mais c’est le régime d’un parti unique : le Parti républicain du Peuple, en outre caractérisé par la mainmise de l’armée sur les affaires politiques et plus généralement sur la société. Le régime du parti unique se fissure après 1945 avec la formation d’un parti d’opposition, le Parti démocrate. Cinq ans plus tard, le Parti démocrate gagne les élections et accède au pouvoir. C’est une nouvelle ère politique pour la Turquie, après 27 ans de domination du Parti républicain du Peuple. Le Parti démocrate domine la vie politique pendant 10 ans, avec A. Menderes à la tête du gouvernement. Celui-ci mène une politique en rupture avec l’étatisme et le laïcisme, puisqu’il rétablit les libertés religieuses et ouvre son pays aux capitaux étrangers. Mais l’expérience tourne court. L’armée prend le prétexte des difficultés économiques qui surgissent au milieu des années 1950, suivies de troubles sociaux, pour mettre fin à l’expérience Menderes en 1960³⁰. Pluripartisme ne signifie donc pas démocratie. C’est le premier d’une série de trois coups d’Etats qui chaque fois ont mis fin à un gouvernement de la droite libérale, proche des milieux religieux. Une nouvelle Constitution est adoptée en 1961 qui met en place des institutions toujours importantes aujourd’hui : le Conseil des ministres, la présidence de la République et surtout, le Conseil national de sécurité (MGK)³¹ qui imposera souvent sa loi aux gouvernements par la suite. Les tensions politiques et sociales amènent l’armée à intervenir de nouveau en 1971 puis en 1980. Entre 1971 et 1973, puis entre 1980 et 1983, les militaires instaurent un régime autoritaire. Cette dernière période a durablement marqué les Turcs dans la mesure où le pays vit alors « coupé du monde, sous la férule des militaires. Austérité de la vie quotidienne, restriction des libertés, gardes à vue, emprisonnements » (Pérouse, 2004, p. 187)³². Pourtant, depuis 1983, le pouvoir se démilitarise lentement.

La nouvelle Constitution de 1982, approuvée par référendum, instaure un régime parlementaire qui repose sur la séparation des pouvoirs. Le gouvernement de

³⁰ Menderes est exécuté au terme d’un procès, en 1961.

³¹ Il est le garant de la raison d’Etat et de la sécurité nationale, valeur clé et quasi sacrée de l’idéologie étatique turque.

³² On relève au moins 50 exécutions capitales après procès sommaire, 650 000 arrestations, des dizaines de milliers de cas de torture, etc.

Türğüt Özal, fondateur du Parti de la Mère Patrie (ANAP) a joué un rôle important dans l'ouverture du pays et dans son évolution. Pendant près d'une décennie, il a libéralisé l'économie du pays, en rupture avec les mesures protectionnistes des décennies précédentes, caractérisées notamment par l'existence du modèle de substitution aux importations. Depuis lors, les gouvernements qui se sont succédés – et en particulier l'AKP, parti islamiste modéré au pouvoir depuis 2001 – n'ont pas remis en cause cette évolution, organisant le retrait du secteur public. Il faut noter en outre que, si plusieurs institutions continuent à échapper au contrôle démocratique durant cette période, comme le Conseil national de la sécurité (MGK), « le système politique a commencé à se reconfigurer, non sans résistances, depuis 2001, à la suite des sollicitations lancinantes et des rappels incessants de l'UE, mais aussi des revendications d'une société civile de plus en plus exigeante » (Pérouse, 2004, p. 188). L'AKP d'une part, au pouvoir depuis 2001, et l'armée d'autre part, sont aujourd'hui moins dans l'affrontement – même si celui-ci a ressurgi en 2007 provoquant l'organisation d'élections anticipées – que dans la négociation constante et pragmatique pour assurer l'indépendance du pouvoir civil, conformément aux attentes de l'UE. Aujourd'hui, l'armée n'a pas perdu de son prestige, mais elle n'est plus le pilier le plus en vue d'un régime qui se démocratise. La sphère du débat public – et de la contestation politique – ne cesse de progresser depuis quelques années, structurée par une société civile qui émerge lentement mais sûrement (Dorronsoro, 2005).

Classiquement, ces régimes autoritaires à divers degrés ont cherché à contrôler l'espace comme moyen de contrôler les populations. La prise de contrôle de l'espace public par un pouvoir autoritaire est d'abord **juridique** : en premier lieu, c'est le pouvoir qui édicte les lois sur la propriété foncière. Il peut ainsi limiter voire exclure ce qui lui déplaît, que ce soit un certain type de propriété (la propriété privée) ou l'accès de certaines parties de la population à ladite propriété foncière (les Noirs en Afrique du Sud). En outre, il se réserve la part du lion : le pouvoir est un propriétaire foncier de premier plan particulièrement en zone urbaine. Son action sur les espaces publics est donc d'autant plus facile qu'une bonne partie d'entre eux lui appartient à ce stade de l'histoire. En Corée par exemple, la propriété privée était absente avant la colonisation : tout appartenait au roi. La colonisation/décolonisation a brouillé le paysage foncier, tout en donnant à l'État plus d'emprise sur le foncier. En Chine, l'État reste propriétaire du sol urbain et les gouvernements d'arrondissements s'en emparent dans des opérations immobilières souvent imposées aux habitants.

Le pouvoir édicte également les lois établissant les usages légaux et illégaux de l'espace public. Les normes et comportements admis dans l'espace public le sont par des dispositions législatives complexes et varient suivant l'espace et l'époque considérée. Ces normes et comportements reflètent en partie des normes culturelles anciennes, encore actives, dans la société considérée (cf. Partie 3). Une partie de ces dispositions peut d'ailleurs être « fossile » - refléter un état antérieur – et leur transgression généralement tolérée lorsque les usages ont progressivement rendu cette transgression socialement et politiquement acceptable. Cependant, tant que ces

dispositions sont en vigueur, elles peuvent être à nouveau appliquées lors de changements des relations pouvoir-société.

Dans les pays étudiés, ces dispositions législatives et leur impact sur l'espace public et ses usages sont particulièrement visibles dans deux domaines : le contrôle du commerce informel (cf. chapitre 4), et les limites au droit de rassemblement. Le commerce informel a longtemps été perçu comme une activité à contrôler, à limiter, à exclure d'un certain nombre d'espaces (Monnet, 1993 ; Steck, 2003). Cette injonction régulatrice est d'autant plus forte que la pression exercée par les commerçants informels est croissante : dans des contextes économiques pour le moins volatiles – à l'exception de la Corée du Sud –, le recours au commerce informel apparaît comme une stratégie de survie essentielle. De plus, il faut noter qu'aujourd'hui l'ambulantage est utilisé par des groupes globalisés (capitaux nationaux et étrangers) pour écouler des produits et proposer des services : par exemple les cartes téléphoniques Telmex et les assurances Inbursa, du groupe Carso de Carlos Slim. Mais le commerce informel continue à menacer l'idée même que les dirigeants se font de leur ville, et en particulier de leur capitale. Ainsi, l'interdiction du commerce informel africain dans les rues des villes sud-africaines est un des moyens que le régime d'apartheid a utilisé pour garder à la ville une apparence aussi « blanche » que possible, pour nier la présence africaine et les besoins économiques (et politiques !) de cette population, pour garder le contrôle sur une main-d'œuvre qu'il souhaitait corvéable à merci. De même, en Corée du Sud, l'élimination du commerce informel et des restaurants de soupe de chiens des années 1980, était sans doute autant liée à un durcissement de la dictature qu'à une volonté des autorités de présenter une image de Séoul la plus « léchée » et la plus conforme aux standards occidentaux possible en vue des Jeux Olympiques de 1988. Par ailleurs, la volonté régulatrice des autorités peut se limiter à de simples velléités, en fonction de leur pouvoir réel – à mettre en rapport avec le degré de fermeté du régime. Ainsi, au Mexique, le discours des autorités sur les nuisances du commerce informel (saleté, trafic et criminalité associés) s'est considérablement affirmé ces trois dernières décennies, mais aucune mesure n'a encore été véritablement prise au-delà d'actions ponctuelles et fortes d'expulsion de commerçants ambulants de certains sites, places ou rues, lors de leur investissement musclé par la police... A Istanbul, où la situation est comparable, la police municipale a vu récemment ses moyens renforcés dans ce but ; elle est aujourd'hui omniprésente dans les quartiers centraux et dans les lieux les plus symboliques – qui sont aussi les plus touristiques – pour dissuader les marchands d'y vendre leurs produits et leurs services (Figure 2.1). Les pouvoirs publics tentent par ailleurs d'organiser le commerce ambulant, comme en témoignent les marchands de *simit* installés à Taksim ou à Eminönü et dont les équipements sont estampillés du logo de la Mairie. Par là-même, ils ont entamé une sorte d'institutionnalisation doublée d'une « patrimonialisation » du commerce ambulant qui perd sa dimension informelle.



Figure 2.1 : Intervention de la police municipale sur la place Eminönü à Istanbul, naguère envahie par le commerce informel. À Istanbul, la police municipale est chargée de dissuader les marchands ambulants de vendre leurs produits ou leurs services, principalement dans les hauts lieux de la métropole turque. Cliché Antoine Fleury.

Dans un contexte autoritaire, le contrôle de tout rassemblement – potentiellement politique, donc contestataire et dangereux – est essentiel à la survie du régime. Les dispositifs législatifs veillent donc à limiter au maximum – interdire si possible – les rassemblements dans l’espace public. Une autorisation préalable est en général nécessaire : elle n’est évidemment donnée que sous certaines conditions, et un rassemblement « illégal » pourra être immédiatement dispersé par les forces de l’ordre. Des restrictions sont également appliquées aux horaires pendant lesquels un rassemblement peut se tenir : des couvre-feux sont en vigueur, sur certaines zones de la ville ou uniquement pour certaines populations (Noirs en Afrique du Sud sous l’apartheid, étudiants en Corée du Sud). Enfin, certains individus ne peuvent participer à un rassemblement : les passeports intérieurs longtemps en vigueur dans certains des pays étudiés (*hukou* chinois, *pass* sud-africain) ont très fortement limité la libre circulation des personnes à l’intérieur du territoire national, en particulier en ne leur permettant pas de se rendre légalement dans les villes. De plus, les personnes connues pour leur opposition au régime en place sont souvent assignées à résidence et empêchées de participer à tout rassemblement. L’Afrique du Sud de l’apartheid avait par exemple mis en place le « bannissement intérieur » (*ban*) : une assignation à résidence assortie d’une interdiction de se trouver avec plus de deux ou trois personnes, ainsi que des dispositions permettant d’interdire que la personne bannie soit citée ou mentionnée lors de tout événement public (médias, réunion politique, etc.). En Chine, des logiques historiques de bannissement sur les marges frontalières du pays – dans le Sud-Ouest, l’Ouest et le Nord-Est –, ont perduré, voire se sont

renforcées avec la création des fronts pionniers, et elles ont notamment suivi des mouvements politiques urbains comme ceux des Cent Fleurs en 1956-1957, du Printemps de Pékin en 1979 ou de Tian'anmen en 1989. Ces stratégies répressives ont été complétées par la création de camps de réforme par le travail (*laogai*), souvent en périphérie des villes ou dans les campagnes des provinces chinoises. La Corée du Sud sous dictature militaire maintenait sa population sous un strict couvre-feu, contrôlait restaurants et cafés et interdisait tout rassemblement.

Le pouvoir agit aussi directement sur l'espace public en le modifiant et en l'aménageant : il crée des espaces publics, en détruit ou modifie d'autres. L'espace urbain doit être un hymne à sa gloire, en particulier celui de la capitale, ce que sont ou ont été Istanbul, Pékin, Ankara, Cape Town, Séoul et Mexico. Les espaces symboliques des régimes précédents sont soit détruits, soit appropriés et détournés pour le servir. L'ouverture d'axes, de places, de parcs appartient au répertoire classique des pouvoirs voulant laisser leur empreinte sur la cité, voire la dessiner à leur image ou à celle de l'ordre qu'ils souhaitent imposer. Cette géographie du pouvoir dans l'espace public a ses « vides » : les perspectives et espaces ouverts. Ils s'organisent cependant autour de lieux précis, hauts lieux du pouvoir : les lignes dessinées par les façades des palais, les points sur lesquels se dressent statues et monument. L'ordre du pouvoir est aussi un ordre monumental. Les différentes échelles concernées et les dispositions relatives des éléments de ce paysage de la puissance rendent compte de la hiérarchie des valeurs, personnes et institutions représentées. Les points centraux ou élevés sont évidemment favorisés.

La place Tian'anmen – ou Porte de la Paix céleste –, au sud de la Cité interdite, est le lieu de naissance de la République populaire de Chine. Lors du Grand Bond en avant, en 1959, elle est agrandie pour accueillir les manifestations à la gloire du régime, et elle est flanquée à l'ouest par le palais de l'Assemblée populaire nationale et à l'est par le musée de l'Histoire chinoise conçus dans le plus pur style réaliste-socialiste. En son centre est également érigé l'obélisque du monument aux Héros du peuple, orné de dix reliefs de marbre blanc évoquant l'histoire révolutionnaire du peuple chinois depuis 1840. La place accueille au sud le mausolée de Mao Zedong en 1977. Elle est devenue le lieu d'accueil de toutes les manifestations nationales, telles que les fêtes du travail et nationale, les défilés progouvernementaux, ou en retour les contestations étudiantes comme en 1989.

Au Cap, les Jardins de la Compagnie offrent dans le centre de l'agglomération, au cœur de l'amphithéâtre spectaculaire dessiné par la Montagne de la Table un grand parc public rappelant les débuts de la ville comme halte d'approvisionnement pour les navires hollandais se rendant à Batavia. L'immense jardin potager justifiant l'existence même de la ville a été partiellement conservé et progressivement transformé en jardin d'agrément à l'occidentale à partir du XVIII^e siècle. La cathédrale anglicane St George, le Parlement, les musées Isiko (musées nationaux d'art et d'histoire naturelle notamment), le Planétarium, une partie de l'université du Cap, la synagogue, la résidence présidentielle, la bibliothèque nationale et deux écoles, ouvrent sur cet espace (Brenet, 2005). Des statues de grands hommes sud-africains sous l'empire britannique (Cecil Rhodes, Jan Smuts) ponctuent les allées (Figure 2.2). Sous l'apartheid, cet espace de représentation du pouvoir et de ses

origines coloniales ne sera utilisé que par la population blanche : les individus non-blancs sont autorisés à traverser le jardin, mais ne sont pas autorisés à s’asseoir sur les bancs, les pelouses et dans le café.

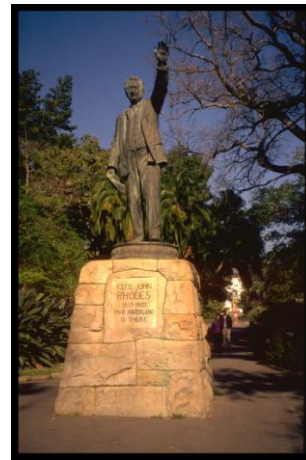


Figure 2.2 : Les Jardins de la Compagnie au Cap, espaces du pouvoir colonial : la statue de Jan Smuts devant la Galerie nationale et le bras tendu de Cecil J. Rhodes, indiquant le centre de l’Afrique et la direction du Caire comme hinterland du Cap. Clichés .

Depuis l’installation des colons hollandais au Cap en 1652, ce jardin est un des centres du pouvoir. En même temps que les régimes de ségrégation et d’apartheid l’occupaient et l’aménageaient en temple du pouvoir blanc, ils exerçaient une action d’une toute autre nature sur les espaces publics utilisés par les autres populations : dans le cadre d’une ségrégation résidentielle croissante, vis-à-vis des Noirs au Cap à partir de 1901, puis de tous les groupes raciaux à partir de 1950, ils détruisaient les quartiers mixtes préexistants (Houssay-Holzschuch, 1999). Le quartier de District Six en particulier, représentatif de l’urbanité pré-apartheid (Guillaume et Houssay-Holzschuch, 2001 ; Houssay-Holzschuch, 1998a ; Jeppie & Soudien 1990) et accueillant des membres des divers « groupes raciaux » définis par le régime a été rasé entre les années 1960 et 1980. Ses rues, places et parcs, vivants et cosmopolites étaient réduits à l’état de ruines (Figure 2.3).



Figure 2.3 : Richmond Street, District 6, avant et après sa destruction. Photographie de droite de Cloete Breytenbach, District Six Museum.

Ses habitants, comme les Noirs quelques décennies auparavant, étaient déplacés de force vers les townships lointains et monotones, construits par les autorités. Là, les rares espaces laissés libres par les *matchboxes*, petites maisons construites à l'identique sur l'ensemble du quartier, étaient soit dévolus au contrôle, soit laissés à l'abandon. Les premiers étaient occupés par les commissariats de police, les miradors et toute une série de dispositifs spatiaux (zones tampons, entrées contrôlées...) assurant le respect de l'ordre racial et raciste. Les seconds, attendant d'hypothétiques écoles et dispensaires, se couvraient de buissons et servaient d'affût pour les criminels des townships (Robertson 1997).

A. Çinar (2005) montre comment le processus de « modernisation » de la Turquie s'est inscrit dans l'espace urbain, non seulement par le biais de la création d'une nouvelle capitale, Ankara, virtuellement *ex nihilo*, mais par la monumentalisation soignée de places désignées comme symboliques de la nouvelle identité républicaine et séculariste (Ulus initialement à Ankara). La logique se reproduit dans toutes les villes de la république, où la statue de Mustafa Kemal marque la centralité urbaine. Plus tard, c'est le mausolée d'Atatürk, l'Anitkabir, qui devient le monument national par excellence, tandis que Kizilay prend le relais d'Ulus dans la « ville nouvelle » d'Ankara (Figure 2.4). Il s'agit dans la logique kémaliste de rompre autant que possible avec le passé ottoman et de concevoir des espaces urbains « modernes », affranchis de toute connotation religieuse.



Figure 2.4 : Passants sur la place Kizilay, Ankara. Cliché Claire Hancock.

C'est ce qui explique, à Istanbul, le choix de Taksim (Figure 2.5), place éloignée de la ville ancienne de Sultanahmet et de ses mosquées spectaculaires (ce centre monumental connaissant alors une progressive muséification et touristification qui confirme en quelque sorte sa relégation dans le passé de la ville).



Figure 2.5 : La place Taksim à Istanbul et le monument commémorant la proclamation de la République par Atatürk. Cliché Antoine Fleury

Ces stratégies urbaines n'ont d'ailleurs rien perdu de leur vigueur politique, puisque, comme le montre également A. Çinar, le pouvoir municipal islamiste du Refah Partisi, après 1994, n'a eu de cesse que de ré-inscrire le religieux au sein de Taksim, avec un projet de mosquée fort controversé.

« Turkey is a country where modernity as Westernism exists simultaneously with modernity as Easternism or where modernity as an unmarked universalism coexists as a heavily marked particularism (...) modernity is understood here as an intervention related to bodies, space and time that constructs their present as corrupt in order to induce a need for transformation toward a better future » (Çinar, 2005, pp.8-9).

Mise en scène et contrôle des populations ne sont pas les seules considérations poussant le pouvoir à intervenir dans l'espace public : ils coïncident aussi souvent avec une **volonté affichée de modernisation de la ville**. Cette modernisation passe en effet par l'éradication hygiéniste des populations « indésirables » et la destruction de leurs lieux de vie. Mais il s'agit en même temps de rendre la ville plus efficace - en termes de circulation par exemple - , plus prospère - plus propre à attirer des investisseurs - et plus « belle » - soit plus conforme à l'esthétique en vigueur. Ces changements se font donc par rapport à un modèle de ville idéale, et d'espaces publics idéaux. Ces modèles sont construits soit en référence à une tradition nationale reconstruite, soit en important des éléments occidentaux. Ainsi à Mexico, sous l'État dictatorial de la fin du XIX^e siècle, les autorités urbaines tentaient de remodeler la capitale à l'image des capitales européennes, non seulement en favorisant le développement des grands magasins et en aménageant de grandes avenues, des parcs et jardins, mais également en limitant la fréquentation de ces

derniers à la bourgeoisie citadine, pour éviter leur popularisation. Depuis les années 1980, la phase de modernisation libérale, qui correspond à l'hégémonie du référent étasunien, passe plutôt par la construction de nombreux axes urbains (les *ejes* et le périphérique surtout), et le développement des immeubles corporatifs (bureaux et grandes entreprises) impliquant de grands architectes nationaux et internationaux.

Cet espace mettant en scène le pouvoir est également créé pour ses usages particuliers, eux aussi de mise en scène et de célébration. La disposition même de l'espace, sa monumentalisation, permettent d'en faire un instrument de propagande. Cette propagande est permanente : statues, portraits des dirigeants, monuments et bâtiments à l'architecture classique célèbrent le pouvoir. Mais l'usage par le pouvoir des espaces publics à sa gloire connaît d'autres temporalités : celles des parades et des défilés militaires, des événements célébrant l'identité nationale, des occasions de célébrer le régime. Le public visé par ces manifestations est divers et ce qui est mis en scène varie en fonction, du défilé interminable de missiles aux toilettes et chapeaux des épouses des députés lors de la rentrée du Parlement sud-africain sous l'apartheid :

- il peut s'agir d'une démonstration de force offensive destinée aux grandes puissances.
- La démonstration de force peu s'adresser à un voisin ou une puissance concurrente : la place de Yōūido à Séoul est conçue puis utilisée dans les années 1970 et 1980 pour des parades militaires, miroirs de celles qui ont lieu à Pyongyang, place nationale. Elle contribue ainsi à la fabrication d'une identité nationale distincte. En même temps, cette immense place vide, à l'architecture stalinienne (cf. illustration), a été totalement rénovée depuis le début des années 2000.
- Le public visé peut simplement être une minorité privilégiée, célébrant son pouvoir. Ainsi, lors de la rentrée du Parlement sud-africain sous l'apartheid, c'est toute la hiérarchie sociale qui est jouée sous les voilettes d'une respectabilité héritée des Britanniques. La rentrée du Parlement est alors un événement blanc : sous l'apartheid, tous les députés sont évidemment aussi blancs que leurs électeurs. Mais ils sont aussi très largement des hommes : la répartition genrée du pouvoir exclue largement les femmes, même blanches, de la politique professionnelle, et les cantonne à un rôle domestique de représentation³³ – incarné par les toilettes pastels et dentelles des épouses. Enfin, ils appartiennent pour la plupart à l'élite et sont âgés de plus de 40 ans.
- Enfin, ces démonstrations peuvent s'adresser au « peuple ». L'exemple mexicain est ici éclairant : la démonstration de force armée sur la place centrale du Zocalo (d'ailleurs à ce titre appelée *plaza de armas*) est destinée, par le relais des médias internationaux à tous les autres pays, mais d'abord par celui des télévisions nationales à l'ensemble des Mexicains, et au quotidien aux citadins de la capitale (cf. Instantané n°1).

³³ Le travail domestique proprement dit, y compris l'éducation des enfants est assuré par une bonne noire dans l'immense majorité des cas. La *Madam* se contente de superviser le travail (Cock, 1990).

L'ordre que veut le pouvoir est maintenu et imposé dans l'espace public. Dans les régimes autoritaires, les institutions chargées de cela sont présentes dans l'espace public. Elles y sont à la fois visibles de façon ostentatoire, signifiant ainsi l'omniprésence du pouvoir et la futilité de penser y échapper, et invisibles, pistant ceux qui oseraient tout de même. L'espace public apparaît comme le lieu où le pouvoir exerce son monopole de la violence. Sous la dictature militaire, les espaces publics sud-coréens étaient contrôlés par l'armée. En particulier, les espaces de circulation, rues comme réseaux de transports, étaient conçus pour une utilisation militaire, que ce soit la circulation des troupes ou, dans le cas du métro très profondément enterré à cet effet, pour servir d'abri antiaérien en cas de guerre.

En Turquie, il est difficile d'évoquer le lien entre espaces publics et politique sans lui associer immédiatement le rôle essentiel de contrôle et de maintien de l'ordre de l'armée : celle-ci réprime fréquemment les manifestations de façon très brutale, dénoncée par les partis de gauche, les observateurs internationaux et les ONG. L'influence de l'armée dans la « police des comportements » est proportionnelle à son poids politique et institutionnel (puisque'elle s'est à plusieurs reprises dans les décennies récentes arrogé le droit d'intervenir pour renverser des gouvernements dont l'orientation ne lui convenait pas, comme nous l'avons vu précédemment).

Enfin, la mainmise d'un pouvoir autoritaire sur les espaces publics et en particulier sur les espaces publics centraux des capitales d'état limite sans parvenir à complètement les supprimer l'existence d'**usages alternatifs de ces espaces publics « du pouvoir », et d'espaces publics alternatifs.** Les espaces publics du pouvoir peuvent justement être le lieu, voire l'objet d'une contestation politique (cf. *infra*) mais ils peuvent aussi accueillir des pratiques moins chargées idéologiquement : ils peuvent être des lieux de promenade, de rendez-vous et de tourisme (domestique comme national), des lieux prestigieux où l'on souhaite se faire photographier lors d'évènements marquants comme un mariage ou une visite à la capitale. Ces usages confirment le succès du pouvoir, qui a effectivement transformé des espaces à sa gloire en lieux emblématiques pour l'ensemble de la société. Et les comportements (cf. Partie 3) y sont particulièrement normés, respectueux de la majesté de la *potestas*. Malgré tout, ces espaces publics sont appropriés et vécus par les habitants de la ville, individuellement comme plus collectivement. À Mexico, à pouvoir peu autoritaire, appropriation importante, donc les exemples abondent : c'est justement le cas du commerce ambulant présent jusque sur le Zocalo (cf. Instantané n°1), mais aussi de la fréquentation quotidienne de tout le centre historique par les classes populaires, qui tient de l'appropriation tant il semble que cela y provoque en retour l'absence des classes aisées et d'une fraction des classes moyennes (*Sabatier, 2006), puis ensuite de toute une série de pratiques des espaces publics centraux, y compris traditionnelles comme le *danzon* sur une place. Encore une fois, dans le cas du Mexique, ces usages sont moins alternatifs que « normaux ».

Les **espaces publics du quotidien** portent aussi la marque du pouvoir, de manière plus ou moins visible : dans des espaces publics préexistants, le pouvoir est présent par des aménagements nouveaux et par ses sbires, visibles ou cachés. Il produit également des espaces publics du quotidien, alors profondément empreints

de son idéologie, comme dans le cas des townships sud-africains. Presque absents, les espaces publics du township peuvent néanmoins être subvertis ou dépassés par les usages. Ainsi, les zones-tampons, créées pour servir de murailles horizontales d'une cité [blanche] sur la défensive (Le Grange, 1985) ont été utilisées dans les années 1980 par les partisans de l'*African National Congress* (ANC) pour inverser l'isolement du township. Il ne s'agissait plus de l'exclure ainsi du tissu urbain, mais d'en faire une enclave libérée, dans laquelle on expérimentait des formes sociales nouvelles dans la perspective d'une Afrique du Sud post-apartheid (Bozzoli, 2004; Houssay-Holzschuch, 1998b). D'une manière moins directement politique, les *beerhalls*, seuls lieux officiels de vente et consommation d'un alcool sous monopole d'état dans les townships, ont été largement délaissés au profit des *shebeens*, bars illégaux porteurs d'une très vivante culture urbaine (Coplan, 1992 ; Fourchard, 2006 ; Houssay-Holzschuch, 1999). Il y a donc une production alternative d'espaces publics du quotidien même si elle est toujours sous la menace d'un raid policier et à la merci de tout durcissement du régime.

De même, à Hong Kong, Central District est le cœur symbolique de l'ancienne concession britannique, avec le Conseil législatif, mais aussi le lieu de concentration du pouvoir économique du Territoire avec des tours d'affaires auxquelles leur architecture a donné un rayonnement international : Banque de Hong Kong et Shanghai, Banque de Chine. Or, le dimanche, ce quartier dédié aux employés et cadres des grandes entreprises basées dans le sud de la Chine est abandonné aux migrantes et migrants philippins, qui travaillent souvent comme domestiques dans des foyers chinois. Toute une communauté d'émigrés se retrouve alors pour discuter, manger, se distraire ensemble du matin au soir chaque dimanche, dans un secteur urbain interdit pour une journée à la circulation automobile.

Espaces publics, espaces de la démocratisation ?

Si les espaces publics urbains ne doivent pas être définis *a priori* et de manière normative comme le lieu de la démocratie et de l'expression politique, ils sont souvent de fait un lieu d'expression politique, ce qui est d'ailleurs relativement nouveau dans nos pays, en particulier en Turquie. En observant le fonctionnement de tels espaces dans les métropoles turques, on est donc bien en train de projeter une catégorie occidentale, voire en train d'évaluer la prise d'une « greffe » occidentale voulue par les politiques et les aménageurs, avec le risque de se positionner de façon normative. Le risque est d'autant plus sensible que le caractère excluant et limité du fameux « espace public » dont se fait gloire l'Occident est souvent sous-estimé³⁴. Il ne faut donc pas tomber y compris dans le contexte occidental dans une survalorisation de la rue, car ce sont tout de même largement d'autres lieux comme les cafés et les

³⁴ Pour prendre momentanément l'« espace public » au sens métaphorique qui lui est donné en science politique, rappelons que les femmes ont eu le droit de vote en Turquie bien avant les Françaises (1930), et que si leur part dans la représentation politique nationale reste fort modeste (4% des élus au Parlement), elle n'est guère plus importante en France (12% des élus, soit moins qu'au Mexique où le chiffre est de 16%). Voir aussi Ryan, 1997.

salons pendant les Lumières, ou encore les banquets au XIX^e siècle, qui ont contribué aux changements politiques en Europe. La sphère publique comme le rappellent Habermas (1962) ou Sennett (1974), s'est construite au sein de la société bourgeoise dans ses lieux de sociabilité. La rue a aujourd'hui un rôle bien défini dans les systèmes démocratiques : c'est le lieu de la « manifestation » (cf. notamment Tartakowski, 1998 & 2006). Mais dans l'ère des médias et des télécommunications, leur place ne doit pas être surestimée. Ils doivent être replacés dans la chaîne des lieux où se construit et où vit la démocratie : lieux de débat comme la presse, la TV ou lieux plus institutionnels comme les parlements ou autres assemblées élues, ce que d'aucuns appellent en les distinguant les « arènes » et les « forums » de la démocratie (François & Neveu, 1999). Et surtout le travail du géographe est de localiser ces lieux d'expression (et notamment de manifestation) – qui ne sont pas si nombreux – et à expliquer cette localisation.

Avant d'être des espaces de la démocratie ou de la démocratisation, les espaces publics sont, dans les contextes autoritaires que nous venons d'évoquer, des **espaces de la protestation**. Une géographie fluide, créative et réactive, de la protestation doit se mettre en place pour échapper à la répression. La discussion de la chose publique se fait en général d'abord dans le cercle de l'intime, à condition que le totalitarisme, comme cela est sa nature, ne l'aie pas complètement pénétré. Au fur et à mesure que la résistance au pouvoir s'étend et s'organise, d'autres espaces sont progressivement occupés et ainsi politiquement « publicisés » (*Houssay-Holzschuch & Teppo, 2007). En Afrique du Sud par exemple, les églises – anglicanes et catholiques surtout – furent transformées à partir du milieu des années 1970 pour occuper progressivement la fonction politique et sociale des espaces publics. Relativement épargnées par la répression d'un régime se proclamant « national-chrétien » et très fréquentées dans un pays profondément christianisé, elles offraient de très efficaces réseaux sociaux – d'entraide notamment – et un espace de parole politique et critique. Les mouvements de résistance à l'apartheid gagnant en puissance, la protestation a conquis de nouveaux espaces publics : le terrain d'affrontement a d'abord été les rues des townships, inversant là encore la géographie du contrôle. En effet, le labyrinthe des rues, et le nombre limité d'accès au township permettaient aux activistes de fuir plus facilement la police. Les protestations contre l'apartheid visaient donc à rendre les townships ingouvernables – au sens où le gouvernement avait de plus en plus de mal à y imposer son ordre – puis à porter le combat au cœur même de la ville blanche. Là encore, les églises – entendues ici à la fois comme institutions et comme bâtiments – ont joué un rôle crucial, que Desmond Tutu incarne à merveille : son élection comme archevêque anglican du Cap, un poste jusque-là occupé uniquement par des Blancs, a introduit une présence noire – et donc illégale – dans la ville blanche, que ce soit dans le quartier de la résidence épiscopale ou dans la cathédrale anglicane St George, donnant sur les jardins de la Compagnie (cf. *supra*). Son action s'inscrit dans la continuité de celle de ses prédécesseurs : sermons contre l'apartheid, accueil dans la cathédrale des victimes noires d'expulsions, participation à des manifestations. Certaines des manifestations anti-apartheid les plus marquantes des années 1980 au

Cap ont eu comme cadre Adderley Street, l'artère principale descendant des jardins et de la cathédrale – refuge et bastion des manifestants - vers l'océan (Figure 2.6).

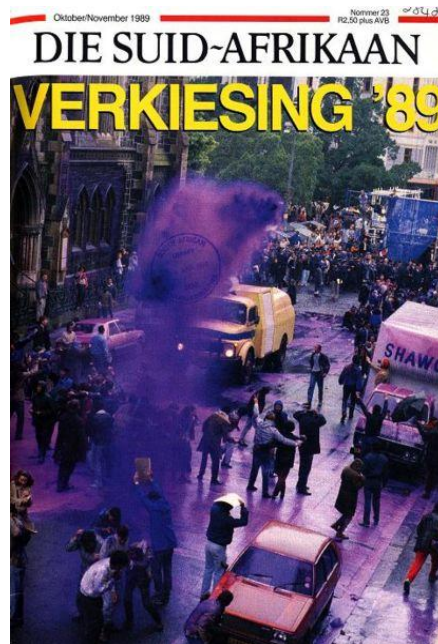


Figure 2.6 : La manifestation du 2 septembre 1989, Adderley Street, célèbre pour l'utilisation de canons à peinture pourpre contre les manifestants. Dès le lendemain, des graffitis « The Purple shall govern » couvraient les murs de la ville. Ils détournaient le slogan classique « The People shall govern » tout en commentant l'absurdité de la « pigmentocratie » sud-africaine.

Ces espaces de la contestation du pouvoir sont aussi, dans un affrontement permanent, ceux de la **répression** qui se porte là où la protestation a lieu, a eu lieu ou pourrait avoir lieu. Elle s'insère donc dans la sphère de l'intime, parcourt les rues en véhicule blindé, voire tire sur les manifestants. Un régime totalitaire ou tendant au totalitarisme cherche à contrôler toutes les sphères, spatiales comme temporelles, de l'activité sociale. En bref, on n'est jamais, nulle part, à l'abri de la répression. De manière perverse, elle publicise à son tour des espaces – espaces privés, domestiques, de l'intime et du sexuel – en y intervenant brutalement : dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, la police fait respecter dans les chambres à coucher l'interdiction des relations sexuelles interraciales et poursuit des enfants jusque sous leur lit (Houssay-Holzschuch, 2002). La géographie des espaces publics est une géographie de la répression.

Le 15 avril 1989, la mort de Hu Yaobang provoque les premiers rassemblements étudiants sur la place Tian'anmen, réclamant confusément une démocratisation du régime sur le modèle de la *glasnost* soviétique. Le 26 avril, le pouvoir qualifie les étudiants d'« émeutiers ». Le 13 mai, certains d'entre eux entament une grève de la faim sur la place, qui dure jusqu'au 20, date de la proclamation de la loi martiale. L'armée chinoise masse alors ses chars autour de la capitale et, dans la nuit du 3 au 4 juin, elle dégage la place Tian'anmen et les rues de Pékin, provoquant la mort de plus de 1 000 personnes – dont environ 300 militaires. Un collectif des « mères de Tian'anmen » a été créé en 1993. Il réclame que les

responsables de la répression soient jugés et que les manifestants ne soient plus considérés comme des criminels, mais les autorités policières chinoises tiennent sous surveillance étroite les membres du mouvement.

En retour, cette géographie de la répression devient pour l'opposition un martyrologue inscrit dans l'espace des villes, une occasion de pèlerinage le long des itinéraires de manifestations. Les espaces symboliques de la résistance, comme les dates de son calendrier, proposent un ordre différent, des **significations alternatives**. En mai 1989, en réaction contre l'état de siège mis en place par le général Chon Tu-hwan au lendemain de l'assassinat du président Park Chung-hee, des manifestations réunissent 150 000 personnes à Kwangju. La répression fait probablement des milliers de morts. Depuis, le centre de Kwangju (la place devant la mairie) est devenu le symbole du mouvement démocratique et de la répression des dictature militaire, et les commémorations de ce massacre le point de ralliement des opposants. Dans les années 1990, la ville a créé un parc mémorial, comprenant un musée, et un cimetière dans lequel reposent les victimes du massacre.

Certaines places ont acquis un statut symbolique de lieu de rassemblement pour les mouvements protestataires (Kizilay à Ankara), mais il faut bien noter que ces places sont un des produits de l'urbanisme « moderne » inscrit dans le tissu urbain des villes turques.

Celui-ci est d'autant plus puissant quand c'est pour les espaces publics du pouvoir – et pas uniquement pour des espaces publics moins investis par le régime – qu'il propose ces significations alternatives.

Les causes de la **démocratisation** de la plupart de nos pays sont complexes : pressions internationales, blocages politiques, problèmes économiques, événements fortuits comme le décès d'un dirigeant... s'ajoutent à une résistance interne au régime, qui s'affirme, notamment dans les espaces publics est alors souvent croissante. Rappelons aussi que le terme de démocratisation rend compte d'un processus. Celui-ci a des temporalités différentes selon les pays considérés, et ces derniers ne sont pas au même point de démocratisation. Enfin, les changements politiques peuvent se faire de manière graduelle, ou soudaine.

Ainsi, la « transition démocratique » et le tournant libéral au Mexique et en Turquie (les deux aspects étant sans doute moins aboutis en Turquie, où l'influence de l'armée, garante de la tradition kémaliste, freine les deux évolutions, et où l'affirmation comme principal parti politique d'un parti religieux, l'AKP, peut soulever d'autres inquiétudes) prend des formes spécifiques. Dans les deux cas, l'accession à des organisations internationales (OCDE et ALENA pour le Mexique, candidature à l'UE pour la Turquie) a accéléré les réformes et obligé à donner des gages de démocratisation : l'instauration d'un institut électoral indépendant au Mexique est un des éléments d'une évolution sans doute irréversible, même si les résultats de la présidentielle ont été contestés (mais ils l'ont bien été aussi aux Etats-Unis...). Le règne du PRI a pris fin en 2000, et le PAN qui lui a succédé à la tête du pays accentue l'orientation libérale prise par le régime. En Turquie, les évolutions se font plus par à-coups, et le gouvernement Erdoğan, en désaccord avec ses partenaires de l'UE sur certains points (comme la question chypriote), donne des

signes de retour en arrière (alors que son parti, l'AKP, était jusqu'alors parmi les plus pro-européens).

Néanmoins, les espaces publics jouent le plus souvent un rôle dans cette démocratisation, comme théâtres de débats et d'évènements politiques. Dans l'esprit d'un chercheur français, c'est sans nul doute la manifestation qui exprime le plus clairement cette connexion entre usages des espaces publics et régimes politiques : lieu d'expression citoyenne et de rassemblement public dans la tradition française, l'espace public est-il revêtu des mêmes vertus et des mêmes fonctions dans les différents pays intermédiaires étudiés ?

En juillet 2006, lorsque Andrés Manuel Lopez Obrador appelle ceux qui le soutiennent à se rassembler sur le Zocalo pour manifester leur défiance au résultat de l'élection présidentielle du 2 juillet, les images de cet espace public par excellence qu'est l'immense place centrale de Mexico sont diffusées dans le monde entier. On y constate ce qui marque peut-être les manifestations des pays autres que la France : ce sont souvent des rassemblements massifs dans des lieux symboliques, mais on n'y retrouve pas nécessairement la notion de parcours, de défilé ou de cortège qui fait de la manifestation à la française une démonstration de force en mouvement. Au Mexique, la véritable production alternative d'espaces publics résiderait plus dans le fait que les mêmes espaces séculairement utilisés pour la démonstration de monumentalité et de force par le pouvoir, sont aujourd'hui, à certains moments, les lieux de rassemblements politiques puissamment contestataires puisqu'il s'agit de manifestations liées aux actions de Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO) et de son « gouvernement légitime ». Ainsi, depuis juillet 2006, il a plusieurs autres fois fait converger des millions de citoyens qui le soutiennent au travers des rues du centre historique, vers le Zocalo, pour y tenir ses discours et décider in situ du cours que suit son action politique. Il s'agit d'une action qui pose véritablement la question de la légitimité démocratique (Felipe Calderon, président élu en 2005 avec à peine plus de la majorité des suffrages, est fortement contesté par AMLO, candidat malheureux soutenu par des millions d'habitants..).

Les rassemblements sur les places peuvent également être des formes récentes d'une participation à la vie politique. À Istanbul, la place n'est pas une forme urbaine traditionnelle. Les quelques places existantes sont plutôt des carrefours ou des espaces dégagés par les urbanistes au XX^e siècle. Depuis quelques années, parallèlement à un développement de la société civile et à une démocratisation du pays, plusieurs places se sont révélées incontournables dans la vie politique du pays, dans les limites très strictes du contrôle par la police évidemment. Des manifestations non pas sous forme de défilés mais sous forme de rassemblements statiques à Taksim (haut-lieu du pouvoir, où ont été érigés un monument à la gloire d'Atatürk et un centre culturel qui porte son nom), sur la place Galatasaray ou à Tünel (deux places qui s'inscrivent dans l'espace piétonnier d'Istiklal Caddesi où se développent aussi les manifestations, et même quelques petits défilés), sur la place Eminönü (place très présente dans l'imaginaire stambouliote, au bord de la Corne d'or) ou encore sur la place Beyazıt (devant l'université d'Istanbul, sur la péninsule historique). Des stands militants sont de plus en plus présents à Istiklal Caddesi également, ainsi que des pétitionnaires (notamment au profit des ONG comme Greenpeace). La guerre en Irak a été l'un des thèmes de prédilection des manifestants, et plus récemment la guerre

au Liban (Figure 2.7). Dans tous les cas, on note cependant une forte présence policière (avec souvent plus de policiers que de manifestants).



Figure 2.7 : Manifestation contre les attaques d'Israël contre le Hezbollah au Liban en 2006. Cliché Antoine Fleury.

Ainsi, la « transition démocratique » et le tournant libéral au Mexique et en Turquie (les deux aspects étant sans doute moins aboutis en Turquie, où l'influence de l'armée, garante de la tradition kémaliste, freine les deux évolutions, et où l'affirmation comme principal parti politique d'un parti religieux, l'AKP, peut soulever d'autres inquiétudes) prend des formes spécifiques. Dans les deux cas, l'accession à des organisations internationales (OCDE et ALENA pour le Mexique, candidature à l'UE pour la Turquie) a accéléré les réformes et obligé à donner des gages de démocratisation : l'instauration d'un institut électoral indépendant au Mexique est un des éléments d'une évolution sans doute irréversible, même si les résultats de la présidentielle ont été contestés (mais ils l'ont bien été aussi aux Etats-Unis...). Le règne du PRI a pris fin en 2000, et le PAN qui lui a succédé à la tête du pays accentue l'orientation libérale prise par le régime. En Turquie, les évolutions se font plus par à-coups, et le gouvernement Erdogan, en désaccord avec ses partenaires de l'UE sur certains points (comme la question chypriote), donne des signes de retour en arrière (alors que son parti, l'AKP, était jusqu'alors parmi les plus pro-européens).

Néanmoins, les espaces publics jouent le plus souvent un rôle dans cette démocratisation, comme théâtres de débats et d'évènements politiques. Dans l'esprit d'un chercheur français, c'est sans nul doute la manifestation qui exprime le plus clairement cette connexion entre usages des espaces publics et régimes politiques : lieu d'expression citoyenne et de rassemblement public dans la tradition française,

l'espace public est-il revêtu des mêmes vertus et des mêmes fonctions dans les différents pays intermédiaires étudiés ?

En juillet 2006, lorsque Andrés Manuel Lopez Obrador appelle ceux qui le soutiennent à se rassembler sur le Zocalo pour manifester leur défiance au résultat de l'élection présidentielle du 2 juillet, les images de cet espace public par excellence qu'est l'immense place centrale de Mexico sont diffusées dans le monde entier. On y constate ce qui marque peut-être les manifestations des pays autres que la France : ce sont souvent des rassemblements massifs dans des lieux symboliques, mais on n'y retrouve pas nécessairement la notion de parcours, de défilé ou de cortège qui fait de la manifestation à la française une démonstration de force en mouvement. Au Mexique, la véritable production alternative d'espaces publics résiderait plus dans le fait que les mêmes espaces séculairement utilisés pour la démonstration de monumentalité et de force par le pouvoir, sont aujourd'hui, à certains moments, les lieux de rassemblements politiques puissamment contestataires puisqu'il s'agit des manifestations liées aux actions de Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO) et de son « gouvernement légitime ». Ainsi, depuis juillet 2006, il a plusieurs autres fois fait converger des millions de citoyens qui le soutiennent au travers des rues du centre historique, vers le Zocalo, pour y tenir ses discours et décider *in situ* du cours que suit son action politique. Il s'agit d'une action qui pose véritablement la question de la légitimité démocratique (Felipe Calderon, président élu en 2005 avec à peine plus de la majorité des suffrages, est fortement contesté par AMLO, candidat malheureux soutenu par des millions d'habitants..).

Les rassemblements sur les places peuvent également être des formes récentes d'une participation à la vie politique. À Istanbul, la place n'est pas une forme urbaine traditionnelle. Les quelques places existantes sont plutôt des carrefours ou des espaces dégagés par les urbanistes au XX^e siècle. Depuis quelques années, parallèlement à un développement de la société civile et à une démocratisation du pays, plusieurs places se sont révélées incontournables dans la vie politique du pays, dans les limites très strictes du contrôle par la police évidemment. Des manifestations non pas sous forme de défilés mais sous forme de rassemblements statiques à Taksim (haut-lieu du pouvoir, où ont été érigés un monument à la gloire d'Atatürk et un centre culturel qui porte son nom), sur la place Galatasaray ou à Tünel (deux places qui s'inscrivent dans l'espace piétonnier d'Istiklal Caddesi où se développent aussi les manifestations, et même quelques petits défilés), sur la place Eminönü (place très présente dans l'imaginaire stambouliote, au bord de la Corne d'or) ou encore sur la place Beyazit (devant l'université d'Istanbul, sur la péninsule historique). Des stands militants sont de plus en plus présents à Istiklal Caddesi également, ainsi que des pétitionnaires (notamment au profit des ONG comme Greenpeace). La guerre en Irak a été l'un des thèmes de prédilection des manifestants, et plus récemment la guerre au Liban. Dans tous les cas, forte présence policière (avec souvent plus de policiers que de manifestants).

Lorsque la démocratisation réussit, **les espaces publics reflètent les changements politiques**. Les acteurs de ces évolutions de l'espace public sont divers : État, autorités municipales, usagers, etc. Très rapidement, l'espace public du pouvoir est approprié par le nouveau gouvernement démocratique sous le mode et

avec des temporalités événementielles : il y célèbre son avènement, et y commémore les protestations qui l'ont rendu possible, légitimant ainsi les précédents, usages alternatifs et contestataires sous le régime. Ainsi, lorsque la libération de Nelson Mandela en février 1990 inaugure l'ère de la transition démocratique, la place centrale du Cap, Grand Parade, est le lieu où une foule multiraciale attend qu'il vienne prononcer son premier discours, marquant ainsi le succès de la lutte pour la démocratisation de l'espace public évoquée plus haut. Ces usages de commémoration et/ou de célébration sont progressivement fixés dans l'espace par une nouvelle monumentalisation. Si les formes esthétiques des régimes autoritaires ne sont pas forcément reprises, sculptures, peintures murales représentatives des arts de la protestation (*protest arts*) viennent inscrire le nouvel ordre politique sur l'espace public (cf. figure 2.5). Enfin, des changements toponymiques, symboles puissants et peu coûteux, signalent l'accomplissement de la démocratie en même temps que la défaite de l'ordre ancien.



Figure 2.5 : Démocratisation et monumentalisation : peinture murale célébrant l'adoption de la nouvelle Constitution en 1996, Cape Town. Cliché .

L'évolution des espaces publics sous un régime démocratisé est aussi une évolution des usages : des populations précédemment exclues peuvent y accéder (*Houssay-Holzschuch & Teppo, 2007 ; *Houssay-Holzschuch & Vivet, 2007), des usages autrefois illégaux peuvent désormais y avoir lieu. Enfin, l'usage principal de l'espace public peut être modifié (création de zones piétonnes par exemple) et de nouveaux espaces créés.

En Corée du Sud, après 1987 et la première élection démocratique du président, le contrôle de l'armée et de l'état sur l'espace public est progressivement levé. De plus en plus d'espaces publics voient le jour dans Séoul. Deux types peuvent être distingués : des espaces publics dont la forme est d'inspiration occidentale, comme les parcs et places ; des espaces faisant fonction de vitrines de la « coréanité », présentant l'héritage culturel coréen pré-moderne, urbain comme non urbain. La zone piétonne d'Insadong, la réhabilitation de la rivière Ch'ŏnggyech'ŏn, précédemment enterrée, en sont deux exemples. En même temps, la croissance économique et l'émergence des classes moyennes (cf. *infra*) entraînent le

développement de nouveaux besoins et de nouveaux espaces publics, souvent par le secteur privé (grands magasins, hôtels, etc.).

Références pour cette partie

- ARENDDT Hannah, 2002 [1951], *Les Origines du totalitarisme*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto ».
- ARMSTRONG Charles (ed.), 2007 [2002], *Korean society. Civil society, democracy and the state*. London and New York, Routledge.
- ARON Raymond, 1965, *Démocratie et Totalitarisme*, Folio Essais, Gallimard.
- BRENET Eve-Line, 2005, *Les espaces publics au Cap. Étude de deux cas sud-africains, Company's Garden et Cavendish Square*, mémoire de M1, Université Lyon II.
- BOZZOLI Belinda, 2004, *Theatres of Struggle and the End of apartheid*, Edinburgh, Edinburgh University Press / International African Library.
- ÇINAR, Alev, 2005, *Modernity, Islam, and Secularism in Turkey. Bodies, Places and Time*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- COCK Jacklyn, 1990, *Maids and Madams. Domestic Workers under Apartheid*, Womens Press.
- COPLAN David B., 1992, *In township tonight ! Musique et théâtre dans les villes noires d'Afrique du Sud*, Paris / Nairobi, Karthala / CREU.
- DAVENPORT T.R.H., SAUNDERS Christopher, 2000, *South Africa, a Modern History*, London, Palgrave Macmillan.
- DORRONSORO G. (dir.), 2005, *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, éd. du CNRS.
- FOURCHARD Laurent, 2006, « *Shebeen, sociabilité et pouvoir en Afrique du Sud au XX^e siècle* », Colloque *Les lieux de sociabilité urbaine dans la longue durée en Afrique*, Paris, Université de Paris VII, 22-24 juin.
- FRANCOIS B., NEVEU E. (dir.), 1999, *Espaces publics mosaïques : acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- GUILLAUME Philippe, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2001, « *L'Amérique, entre rêve et dignité. Essai sur la réécriture d'une mémoire urbaine en Afrique du Sud* », *Espaces et Sociétés*, n°107, p. 65-81.
- JEPIE Shamil, SOUDIEN Crain (eds.), 1990, *The Struggle for District Six, past and present*, Cape Town, Buchu.
- HABERMAS Jürgen, 1962, *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Berlin, Hermann Luchterhand (*L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot).
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1995, *Mythologies territoriales en Afrique du Sud, un essai de géographie culturelle*, Paris, CNRS.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1998a, « *Espace métis, espace détruit, espace exemplaire : District Six, Cape Town* », *Géographie et Cultures*, 25, p. 55-74.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1998b, « *Espace de contrôle, espaces de subversion : les townships sud-africains* », dans GUILLAUD Dominique, SEYSSET Maorie et WALTER Annie (éds.), *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*, Paris, ORSTOM/PRODIG, 1998, p. 401-406.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1999, *Le Cap, ville sud-africaine : Ville blanche, vies noires*, Paris, L'Harmattan, Géographie et Cultures.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2002, « *La violence sud-africaine. Essai d'interprétation* », *Études*, juillet-août, p. 43-52.

- KIM Sunhyuk, 2000, *The politics of democratization in Korea : the role of civil society*. Pittsburg, University of Pittsburg Press.
- KOO Hagen (ed.), 1993, *State and society in contemporary Korea*. Ithaca, Cornell University Press.
- LE GRANGE, Lucien, 1985, « Working Class Housing, Cape Town 1890-1947: Segregation and Township Formation », Cape Town, Centre for African Studies, University of Cape Town, *Africa Seminar Paper*.
- MONNET Jérôme, 1993, *La ville et son double. La parabole de Mexico*, Paris, Nathan.
- PEROUSE Jean-François, 2004, *La Turquie en marche. Les grandes mutations depuis 1980*, Paris, éditions de La Martinière.
- POSEL Deborah, 1999, *The Making of Apartheid, 1948-1961: Conflict and Compromise*, Oxford, Oxford University Press.
- ROBERTSON Michellé, 1997, *Open Space Access to Opportunity. Space in High-Density Settlements : sustainable planning and resident's experience. Towards a Case Study Assessment of a Revised Planning Model*, Stellenbosch, Department of Sociology, University of Stellenbosch.
- RYAN M. P., 1997, « Gender and Public Access : Women's Politics in Nineteenth Century America », pp. 259-288 in C. Calhoun (ed.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, Mass. London, The MIT Press.
- SALAZAR P.J., 1989, *L'Intrigue raciale, essai de critique anthropologique : l'Afrique du Sud*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- SENNETT R., 1974, *The Fall of Public Man*, Alfred Knopf (traduction française: 1979, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil).
- STECK Jean-Fabien, 2003, *Territoires de l'informel : les petites activités de rue, le, politique et la ville à Abidjan*, thèse, Université de Paris X-Nanterre
- TARTAKOWSKY, Danielle (1998), *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- TARTAKOWSKY Danielle (2006), « Quand la rue fait l'histoire », *Pouvoirs*, n°116, pp. 19-30.
- THOMPSON Leonard, 1985, *The political Mythology of apartheid*, New Haven/London, Yale University Press.
- VISSER Nicholas, 1997, « Postcoloniality of a Special Type: Theory and Its Appropriations in South Africa », *The Yearbook of English Studies*, Vol. 27, The Politics of Postcolonial Criticism (1997), pp. 79-94.

Comme le reste du monde, mais avec un rythme et une ampleur inégalés, les pays intermédiaires ou émergents sont confrontés aujourd'hui à des dynamiques de modernisation et de mondialisation/globalisation (cf. introduction). Ces dynamiques coïncident, voire se télescopent avec des évolutions internes de modernisation et de démocratisation. Pour autant, il ne s'agit pas plus ici qu'ailleurs de voir cette évolution comme, d'une part, l'imposition « par le haut » d'un ordre occidental ; d'autre part, une opposition binaire entre le global et le national³⁵.

Les circulations Nord-Sud ont été dans un premier temps les plus évidentes, voire les seules perçues comme contribuant à la globalisation – d'où les craintes d'uniformisation des cultures, d'occidentalisation, ou, pis encore, d'américanisation (Inda & Rosaldo, 2002). Mais les recherches de ces dernières décennies ont démontré que les circulations Nord-Sud sont accompagnées de circulations Sud-Nord (flux de personnes évidemment à travers les migrations, mais aussi d'influences culturelles) et surtout de flux très importants Sud-Sud (migratoires, économiques, culturels, etc.). De plus, ces échanges entraînent certes des changements de territorialité par jeu presque systématique sur les échelles (Amin, 2002), des déracinements mais aussi des ré-enracinements avec des spatialités différentes. Par ailleurs, l'opposition global/national a été très largement remise en cause (Sassen, 2006). En bref, de nouvelles formes sociales se mettent en place, faisant jouer de manière dialectique les différentes composantes du changement. Et les pays intermédiaires sont les plus grands producteurs de ces nouvelles formes sociales.

Toute une série de termes a été utilisée pour décrire ces formes : elles ont d'abord été décrites comme des acculturations. Mais cette notion amène à formuler les processus en termes de perte de culture, et à voir les individus non comme des acteurs de leur propre culture, mais comme les victimes d'un processus. On est là plus proche d'un jugement de valeur que d'un outil scientifique. Puis, reconnaissant qu'il ne s'agit pas d'un processus de perte, mais d'une production nouvelle et originale à partir de différents éléments, on les a dites métisses, puis, avec une élaboration théorique plus poussée, qualifiées de créolisation (Hannerz, 1994), ou d'hybridité (Bhabha, 1994). Ces notions, importées respectivement de la linguistique et de la génétique, ont été critiquées pour la façon dont elles supposent implicitement l'existence préalable de cultures « pures ».

D'autres notions ont également été proposées : le branchement (Amselle, 2001)³⁶ la domestication (Jackson, 2004) qui apprivoise et localise des pratiques sociales

³⁵ Cette introduction doit beaucoup à la séance 5 du séminaire de l'ACI, 22 février 2005.

³⁶ « En recourant à la métaphore électrique ou informatique du branchement, c'est-à-dire à celle d'une dérivation de signifiés particularistes par rapport à un réseau de signifiants planétaires (...) » (Amselle, 2001 : 7). Cela est accompagné d'un travail permanent de *conversion* : « L'expression d'une identité quelconque suppose donc la conversion de signes universels dans sa propre langue ou, à

importées, et l'indigénisation (Sahlins, 1994). Reprenant un terme utilisé par les missionnaires chrétiens en Asie pour désigner l'adaptation liturgique mise au point, Marshall Sahlins évoque l'indigénisation de la modernité par les cultures du Sud.

Cette indigénisation s'insère donc dans un rapport à la modernité complexe : nos pays intermédiaires ont une image particulière de la modernité, largement héritée des périodes précédentes d'influence ou de colonisation occidentale (cf. chapitre 1). Aujourd'hui, ils souhaitent pour eux-mêmes une modernité différente – voire une post-modernité qui leur serait propre –, intégrant les acquis de développement de la modernité, mais plus attentive à la diversité des cultures. Par exemple, la modernité est comprise en Turquie comme l'héritage kémaliste. Il s'agit aujourd'hui de la revisiter, en donnant à la fois une nouvelle place à l'Islam et en développant le bien-être des citoyens par une augmentation de la consommation. En Afrique du Sud, la modernité est coloniale et d'apartheid – un projet intrinsèquement moderne – et le développement actuel se veut post-moderne, acceptant les différences et s'en enrichissant. En Chine, il s'agit de créer une modernité spécifiquement chinoise et non importée d'Occident comme elle l'a été à Shanghai au XIX^e siècle.

Les processus d'indigénisation s'exercent depuis longtemps et dans toute une série de domaines. On a vu que les modèles urbains, souvent importés d'Occident, avaient été indigénisés pour répondre aux besoins et aux pratiques locales (cf. chapitre 1, ainsi que Nasr & Volait, 2002 ; Ward, 2002). Il concerne également les pratiques de consommation (cf. chapitre 4 et Jackson, 2004). Il se repère dans les pratiques spatiales et sociales, dans les « compétences » (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2001), ou ce que M. de Certeau aurait appelé les « arts de faire » du citoyen. Enfin, l'indigénisation apparaît dans tous les plans de la société urbaine.

Références

AMIN Ash, 2002, « Spatialities of globalisation », *Environment & Planning A*, vol. 34, p. 385-399.

AMSELLE Jean-Loup, 2001, *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, 2001, *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala – IRMC – URBAMA.

BHABHA Homi K., 1994, *The Location of culture*, London, Routledge.

HANNERZ Ulf, 1994, "Sophiatown: The View from Afar", *Journal of Southern African Studies*, 20, 2, p. 181-193.

l'inverse, de signifiés propres dans un signifiant planétaire afin d'y manifester sa singularité. » (Id. : 59)

INDA J. X., ROSALDO R., 2002, "A world in motion", in INDA J. X., ROSALDO R. (eds.), *The Anthropology of Globalization : a Reader*, Oxford (UK), Malden (USA), Berlin, Blackwell, pp. 1-34.

JACKSON Peter, 2004, "Local Consumption Cultures in a globalizing world", *Transactions of the Institute of British Geographers*, 29, pp. 165-178.

NASR Joe, VOLAIT Mercedes (dir.), 2002, , *Urbanism: Imported or Exported. Foreign Plans and Natives Aspirations*, Chichester, Wiley.

SASSEN Saskia, 2006, *Territory, Authority, Rights : From Medieval to Global Assemblages*, Princeton, Princeton University Press.

SAHLINS, Marshall, 1994, « Goodbye to Tristes Tropes: Ethnography in the Context of Modern World History », in Robert BOROFKY (ed.), *Assessing Cultural Anthropology.*, New York: McGraw-Hill, Inc.

WARD Stephen V., 2002, *Planning the XXth century metropolis: the advanced capitalist world*, Chichester, Wiley.

Chapitre 3 : Nouvelles stratifications sociales

Le développement économique des pays intermédiaires se combine aujourd'hui à un processus accéléré de mondialisation. Les logiques de développement fondées sur l'indépendance nationale, la protection des entreprises locales, l'industrie de base et des modèles économiques qui se sont longtemps voulus alternatifs à une économie de marché extravertie, ont désormais laissé la place à l'insertion dans une économie mondialisée, répondant aux exigences du libéralisme et transformant les pays émergents en acteurs à la fois décisifs et dépendants du système économique mondial.

Leurs métropoles sont des lieux-pivots de voies de transports internationales. Elles accueillent les capitaux internationaux – notamment en Asie orientale –, les succursales des firmes multinationales, et les délocalisations industrielles et tertiaires (Bost, 2004). Leurs entreprises nationales peuvent elles-mêmes être aux commandes de réseaux financiers, productifs, éducatifs, qui relaient et concurrencent à l'occasion les pôles de commandement de la Triade (Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon). Le cas des capitales des nouveaux pays industriels asiatiques ou les grandes villes du littoral chinois (Shanghai, Pékin) en sont les meilleures illustrations.

Les sociétés urbaines locales sont dès lors traversées par de profondes transformations en lien avec une augmentation globale des niveaux d'éducation et des moyens de communication, une recomposition du marché du travail qui accentue les disparités de revenus, l'essor d'une société de consommation exaspérant les inégalités sociales par les frustrations qu'elle peut provoquer chez beaucoup, et la revendication de nouveaux modes de vie et de loisirs (Berry-Chikhaoui *et al.*, 2007).

Une stratification des sociétés des pays intermédiaires se traduit dans la ville par les mutations résidentielles, des accès ségrégués à des espaces publics et semi-publics, des oppositions fortes en termes de conditions de travail, de comportements voire simplement de modes d'alimentation et d'habillement. Des modèles importés, et aujourd'hui renforcés par les moyens de communication (Internet, télévision...) qui connectent plus que jamais une large partie des populations urbaines au reste de la planète, sont appropriés par les couches sociales plus favorisées dans leurs stratégies de distinction symbolique et de protection sécuritaire contre les populations pauvres.

Ces nouvelles disparités peuvent aussi se retrouver dans l'inégale intégration au débat participatif et politique de la ville, et plus largement du pays intermédiaire. La Chine reste ici très en retard par rapport au Mexique, à la Turquie, à l'actuelle Afrique du Sud et à la Corée du Sud. Dans chacun de ces cinq pays, les modes d'expressions locales retrouvent également, au-delà d'un idéal démocratique de type occidental, des trajectoires historiques et culturelles spécifiques – et des mémoires collectives parfois très douloureuses – qui les informent dans les hiérarchies sociales actuellement émergentes.

La notion de « classe moyenne » reflète ainsi aussi bien la difficulté de déterminer absolument des critères en fonction de l'essor économique et social que les recompositions en cours des valeurs et représentations sociales particulières à chacun des pays intermédiaires.

L'introuvable « classe moyenne » ?

Le développement économique en Chine s'est accompagné d'un accroissement des inégalités de revenus. Le pays est le deuxième en Asie, après le Népal, pour la dégradation des inégalités suivant le coefficient de Gini ces dix dernières années. Une telle situation n'est pas sans provoquer des tensions sociales et elle a contraint le gouvernement chinois à faire actuellement de la résolution de la question l'un de ses objectifs essentiels.

Le choix des réformes à partir de 1978 est délibérément inégalitaire et rompt radicalement avec l'idéologie égalitariste qui avait dominé pendant les trente premières années du régime communiste. Une économie progressivement régie par les principes de l'efficacité et l'enrichissement provoque des écarts grandissants entre les individus, entre les villes et les campagnes, entre les régions. Le coefficient de Gini est passé de 0,3 à la fin des années 1970 à 0,45 en 2002. Selon la Commission chinoise du développement national, les 10 % de la population urbaine les plus riches du pays possèdent 45 % des biens, et les 10 % les plus pauvres seulement 1,4 %.

Les réformes, avec notamment la remise en cause des entreprises d'État et une généralisation de la contractualisation du travail, entraînent une fixation plus libre des salaires et une hausse des revenus urbains. Si l'écart entre les revenus ruraux et urbains est de 1 à 2,5 en 1978, il est de 1 à 3 en 2003. D'après l'Académie des sciences sociales de Chine, 93 % des 10 % les plus riches habitent en ville, et 98,7 % des 10 % les plus pauvres dans les campagnes en 2002.

En ville, le chômage est toutefois réapparu et les anciens ouvriers ou employés des unités de travail (*danwei*) sont désormais en concurrence avec des dizaines de millions de migrants, qui viennent des régions moins développées et le plus souvent intérieures de la Chine. Les structures d'encadrement, comme les comités de résidents (*jumin weiyuanhui*) ou les bureaux de quartiers (*jiedao banshichu*), peuvent intervenir pour privilégier, sur le marché du travail local, leurs administrés légitimes, mais un marasme social touche les villes de vieilles industries comme celles du Nord-Est chinois.

Mesurer les nouveaux processus de stratification sociale n'est pas pour autant aisé. Trois critères sont généralement utilisés pour différencier et hiérarchiser les classes sociales : les taux de richesse, de prestige et de pouvoirs détenus. Or, dans les pays intermédiaires, chacun de ces critères est difficile à évaluer. D'autres facteurs de différenciation sociale peuvent également jouer : le statut ou non de résident en ville comme en Chine, l'appartenance ethnique comme les Kurdes à Istanbul, longtemps la couleur de peau comme en Afrique du Sud durant l'apartheid.

Les enquêtes sociologiques menées en Chine ont souvent un caractère normatif en raison de leurs implications politiques. Elles se multiplient cependant aujourd'hui, et attestent d'une évolution profonde de la société chinoise et de ses principes de segmentation.

Hier, dans les trente premières années du régime communiste, la hiérarchie sociale suit les étiquettes de classes attribuées à chaque individu en fonction de ses origines sociales et de son comportement politique – ou de celui de ses proches. On dénombre cinq « catégories rouges » (ouvriers, paysans pauvres et moyens, cadres, martyrs et intellectuels révolutionnaires) et cinq « catégories noires » (propriétaires fonciers, paysans riches, contre-révolutionnaires, mauvais éléments et droitiers). Ces étiquettes disparaissent avec la fin du principe de la lutte des classes à la fin des années 1970. Désormais, les réformes économiques encouragent une recomposition des formes de distribution des biens et des ressources, et les processus de mobilité sociale sont libéralisés.

Certains sociologues chinois distinguent aujourd'hui dix strates sociales en fonction de la profession et de la possession par chaque profession de trois capitaux : les capitaux organisationnels (les relations avec le gouvernement et le Parti communiste), les capitaux économiques et les capitaux culturels ou technologiques³⁷. Ces dix strates sont : les personnels dirigeants de l'État et de la société, les managers, les entrepreneurs privés, les techniciens spécialisés, les employés, les patrons d'entreprises individuelles industrielles et commerciales, les employés du commerce et des services, les ouvriers, les paysans et les chômeurs.

Une telle stratification donne ainsi une place très inférieure aux ouvriers et aux paysans, et d'autres chercheurs chinois s'opposent à une lecture interprétative qui ferait la part trop belle à l'idée d'une « classe moyenne émergente ». Selon ces derniers, la société chinoise est au contraire sans cesse plus fragmentée et tirée vers les extrêmes, ce que confirme le coefficient de Gini.

Pour autant, une strate sociale se distingue bien, dans les villes chinoises, autant d'une élite aux revenus qui lui permettent de résider dans des communautés fermées très aisées que des ouvriers et employés de services, souvent migrants, qui travaillent, mangent et logent dans des conditions très précaires au cœur de la ville.

L'un des premiers critères à retenir pour identifier une classe moyenne chinoise tient certainement dans l'accès à la propriété. Le logement est devenu discriminatoire dans les grandes villes, avec l'augmentation des prix immobiliers et des loyers. Une large partie des populations urbaines est pourtant devenue propriétaire : certains par achat du logement de leur ancienne unité de travail à des prix privilégiés, d'autres par relogement dans des appartements neufs en périphérie de la ville, d'autres enfin – les plus nombreux aujourd'hui – par achat suivant les prix du marché.

La « classe moyenne » chinoise se distingue aussi suivant des types d'activités, des valeurs et des représentations sociales qui excèdent le simple logement. Elle est impliquée dans l'économie tertiaire en forte croissance dans les villes chinoises. Elle accède surtout à une pleine société de consommation, qui va de l'achat d'électroménager dans les années 1980 à celui d'une voiture privée désormais, et une société de loisirs, encouragée par le temps libre dégagé avec les trois « semaines en or » (fête du Printemps, 1^{er} mai, 1^{er} octobre) et l'essor du tourisme intérieur et depuis récemment extérieur.

³⁷ Isabelle Thireau, 2006, « Stratification sociale », dans Thierry Sanjuan, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, pp. 240-242.

Classes moyennes et bourgeoisie urbaine en Corée du Sud

De leur côté, les sociologues coréens s'accordent sur le rôle primordial qu'ont joué dans le développement économique les classes moyennes (*chunggan kyegŭp*) définies de manière classique par un critère d'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle. Les patrons indépendants de PME, les petits et moyens commerçants, les artisans et exploitants agricoles appartiennent aux "anciennes classes moyennes" (*ku chunggan kyegŭp*) qui possèdent leur propre capital ; les ouvriers qualifiés, les "cols blancs", les fonctionnaires et les cadres des entreprises forment quant à eux les "nouvelles classes moyennes" (*shin chunggan kyegŭp*). Les classes moyennes, et en particulier les "cols blancs" et les cadres salariés des entreprises coréennes, en tant que force de travail essentielle (main d'œuvre qualifiée) et allié politique principal du régime dictatorial de la haute croissance, ont représenté son point d'appui principal. L'enrichissement rapide de ce groupe, agent et bénéficiaire de la croissance, constitue à la fois le résultat de son insertion dans le système politico-économique qui a mené le développement (revenus en augmentation) et le facteur de l'adhésion à l'idéologie de la haute croissance permettant d'accroître encore cet enrichissement.

En Corée et à l'étranger, les recherches en sciences sociales (sociologie et anthropologie notamment) se sont récemment intéressées à une partie de ce groupe, les *tosi chungsan ch'ŭng*, qui désigne la frange supérieure des classes moyennes urbaines. La définition officielle des *chungsan ch'ŭng*, donnée par l'Institut de Développement Coréen (KDI) repose en effet sur les quatre critères suivants : **i.** un revenu au moins égal au revenu moyen par ménage ou jusqu'à trois fois supérieur ; **ii.** un niveau d'étude au moins égal à la fin des études au collège ; **iii.** l'appartenance aux catégories socioprofessionnelles des classes moyennes ; **iv.** le sentiment d'appartenir à la classe moyenne. D'après une enquête menée en 1991 selon ces critères à la fois objectifs (revenus, niveau d'études et profession) et subjectifs (conscience de classe), le KDI concluait qu'environ 36% de la population urbaine coréenne appartenait à ce groupe, formant donc les fameuses *tosi chungsan ch'ŭng* (*tosi* signifie "la ville"). L'anthropologue D. Lett (Lett, 1998) affirme même qu'en réalité les *tosi chungsan ch'ŭng* sont beaucoup plus proches des classes dominantes que des classes moyennes et constituent un modèle de référence pour la société entière, ce qui est cohérent avec mes propres conclusions (Gelézeau, 2003). C'est d'ailleurs pour cette raison que je n'adopte pas la traduction de "nouvelle classe moyenne" souvent choisie pour désigner ce groupe, préférant le terme plus maniable et plus expressif de "bourgeoisie urbaine" - entendu, bien sûr, *dans un contexte coréen*.

Modernisation des modes de vie et stratification sociale, Mexique et Turquie

Au Mexique, la première grande phase de modernisation, qui a définitivement sorti le pays de son appartenance au tiers-monde, a été menée par le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), parti unique depuis la révolution mexicaine de 1911 au fonctionnement en effet quasi-dictatorial, de 1940 à 1970 donc en concomitance avec les Trente Glorieuses. La capitale a particulièrement profité de la réalisation de ses objectifs populistes, l'amélioration des conditions de vie s'y manifestant dans la construction d'infrastructures (routes et grands équipements sportifs et culturels), de logements (ensembles sociaux dont celui de Nonoalco-Tlatelolco est le plus emblématique), et la généralisation de l'offre en services publics (réseaux de base jusque dans les quartiers les plus populaires). L'aide de l'État au développement de l'industrie, manufacturière surtout, s'est traduit également par une concentration des usines, en particulier dans le secteur nord. Puis à partir du début des années 1980, la modernisation vient de l'extérieur, de l'ouverture aux marchés mondiaux et en particulier étasuniens.

Si les élites porfiriennes (de l'époque du général-président Porfirio Diaz 1876-1910) regardaient encore exclusivement vers l'Europe, l'Angleterre et la France en particulier, l'élite économique et politique contemporaine est depuis la moitié du XXe siècle tournée vers le modèle du proche voisin du nord, entraînant ainsi vers l'*American way of life* les classes aisées, mais surtout les classes moyennes émergentes puis en pleine croissance. Cette « américanisation », déjà illustrée par l'abus de langage que constitue ce terme employé en Amérique latine comme ailleurs, s'est vu entérinée dans la politique économique par le tournant libéral effectué dans les années 1980 - paradoxalement - sous l'égide du PRI toujours en place, qui s'est concrétisé notamment par la participation à l'ALENA et la position du Mexique comme premier partenaire commercial des Etats-Unis. L'avènement du pluralisme politique, concrétisé en 2000 par la victoire à l'élection présidentielle du candidat du Parti d'Action Nationale (PAN, droite libérale) sur celui du Parti de la Révolution Démocratique (PRD, gauche populiste), a accentué cette évolution. Par sa coopération avec les Etats-Unis et en particulier avec leur président George W. Bush, Vicente Fox a engagé le pays sur une voie résolument néolibérale. Accroissement des exportations et des importations ainsi que des investissements étrangers³⁸, développement et internationalisation des grandes entreprises de finance, de télécommunication et de distribution (données à affiner), tous ces éléments (et sans doute d'autres encore..) expliquent - après les éléments de définition apportés plus haut en 0. 2. - une croissance du PIB (à préciser) qui justifie le classement du Mexique dans la catégorie des « pays intermédiaires » avec la onzième économie du monde.

Mais en même temps cette position sur l'échiquier international s'accorde avec un portrait social fortement inégalitaire. En effet si la croissance démographique s'est ralentie à l'approche du chiffre de 100 millions à la fin des années 1990 du fait de la transition démographique, une population de 43 millions de pauvres au début de la

³⁸ Notamment avec les privatisations, dont l'exemple le plus connu est celui de Telefonos de México en 1990 par un consortium réunissant le groupe Carso (de Carlos Slim), Southwestern Bell et France Télécom.

décennie a vu les inégalités socio-économiques se renforcer au profit des classes moyennes mais surtout aisées comme le montre le tableau suivant.

Evolution de l'inégalité des revenus (en % du revenu des familles)				
<i>Déciles</i>	<i>10 % les plus pauvres</i>	<i>20 % les plus pauvres</i>	<i>V à VIII (classes moyennes)</i>	<i>10 % les plus riches</i>
1958	2.3	5.5	32.5	35.7
1977	1	3.3	34	38
1983	1.3	4	36.6	33.5
1989	1.6	4.4	33.6	37.9
2000	1.5	4	33.9	40.3

Source : Enquêtes nationales sur le revenu et les dépenses des ménages, INEGI, 2000 (in Musset, 2004)

Figure 3.1 : Inégalités de revenus au Mexique.

On constate au Mexique et en Turquie le développement récent d'une société de consommation, qui ne s'étend pas à toute la société, mais qui trace très nettement une ligne de partage entre ceux qui profitent des retombées du développement et ceux qui pâtissent des changements économiques. On est dans les deux cas en présence de sociétés globalement alignées sur les Etats-Unis sur le plan idéologique, qui ont donc toujours, au moins formellement, souscrit au capitalisme, tout en gardant des Etats forts et interventionnistes sur le plan économique jusque dans les années 1970-80. Après ce tournant, tous deux ont suivi la tendance lourde à la « libéralisation », plus marquée au Mexique, mais plus controversée qu'on ne le pense souvent (puisque la Constitution mexicaine issue de la Révolution, même si son application avait été dévoyée par la quasi-dictature du PRI, s'appuyait sur des idéaux révolutionnaires de justice redistributive). En Turquie, la restructuration économique accompagne pratiquement deux décennies de croissance rapide, entre 1980 et 1998, qui marque ensuite le pas au début des années 2000. L'économie mexicaine a connu nombre d'aléas sur la même période, mais il demeure que pour ces deux pays, elle correspond à une ouverture très sensible de leurs marchés, dont les effets sont notables en particulier dans leurs villes principales.

Ceux qui ont vécu au Mexique et en Turquie dans les années 1980 ont encore beaucoup d'histoires à raconter de pénuries périodiques de produits de première nécessité, comme le dentifrice ou le papier hygiénique (et/ou des histoires de coupures d'eau, d'électricité), signe d'économies en croissance où les circuits de production locaux pouvaient être momentanément débordés par la demande. C'est donc de façon très concrète que se manifeste la « mondialisation » pour les habitants de ces pays, par l'explosion d'une offre de biens matériels sans précédent, les produits importés devenant disponibles de plus en plus largement, à mesure que leurs marchés étaient reconnus comme profitables. Les grandes marques et les grands groupes de distribution ont investi leurs segments les plus juteux, en réponse à une avidité consumériste caractéristique, l'accès à beaucoup de ces produits internationalement distribués étant valorisé comme un signe de développement.

Or la caractéristique de ces marchés « émergents » est qu'ils restent fortement segmentés, et que pour un ménage de classe moyenne ou supérieure susceptible de s'offrir les biens d'équipement désormais accessibles (voiture, électroménager, informatique, téléphonie, etc), il existe toujours plusieurs ménages pour qui ils restent hors de portée. Co-existent donc au sein des mêmes agglomérations des univers matériels aux antipodes les uns des autres, celui de l'homme d'affaires prospère dont la famille connaît des niveaux de confort équivalents ou supérieurs à ceux d'une famille d'un pays européen, et à l'autre extrême, celui de l'habitant de bidonville de périphérie peinant à alimenter sa famille au jour le jour. N. Garcia Canclini (1998) parle, au sujet de Mexico, des « quatre villes » qui composent la ville, chacune connectée sur des temporalités différentes, la plus riche de plain pied dans le 21^{ème} siècle, tandis que des pauvretés dignes du 19^{ème} subsistent tout près d'elle (parfois dans la même demeure, dans le cas des *muchachas*, employées de maison logées chez leurs employeurs). Cette distortion des temporalités se marque par exemple dans le fait que les ménages restent, par rapport à leurs contreparties européennes, relativement sous-équipés en lignes téléphoniques fixes, mais que l'installation de telles lignes est devenue finalement secondaire par rapport à l'acquisition de téléphones portables - les niveaux d'équipement sont en explosion (pour une extension de cette analyse au cyberspace, cf. Instantané n°3). C'est en ce sens que ces villes peuvent sembler réunir certaines caractéristiques postmodernes, en ce sens qu'elles ont clairement laissé derrière elles leur phase « moderne » (impulsée par l'Etat) et qu'en laissant agir de plus en plus librement les lois du marché elles ont laissé se développer cette société fragmentée, associant des groupes juxtaposés spatialement mais radicalement différents, entre lesquels les liens de solidarité ne sont plus clairs – même s'il est clair que le mode de vie dispendieux des uns dépend en grande part de la disponibilité d'une main d'œuvre sous-payée.

Cette main d'œuvre qui accepte souvent des conditions de travail pénibles et de niveaux de rémunération modestes est souvent issue des vagues migratoires en provenance du monde rural, dont il importe de se souvenir qu'elles sont dans ces pays un fait plus récent qu'en Europe. Ces origines rurales accentuent les écarts d'ordre culturel et les divergences dans les pratiques, parce que ces néo-citadins, qui constituent une part importante de la population, dans les métropoles turques notamment, passent par une phase d'apprentissage des modes de vie urbains. Leurs pratiques de l'espace comme leurs pratiques sociales restent pendant un temps variable marquées par les habitudes acquises hors du monde urbain, ce qui peut parfois engendrer incompréhensions et tensions avec les citadins de plus longue date. On peut citer de ce point de vue cet extrait fort révélateur du roman d'Elif Shafak, qui met en scène un groupe d'intellectuels stambouliotes qui se réunissent au café Kundera :

« We are a bunch of cultured urbanites surrounded by hillbillies and bumpkins on all sides. They have conquered the whole city (...) The streets belong to them, the plazas belong to them, the ferries belong to them. Every open space is theirs. Perhaps in a few years this café will be the only place left for us. Our last liberated zone » (2007 : 81)

Si ce discours sur l'envahissement et la confiscation par des « péquenauds et culs-terreux » d'espaces publics urbains est volontairement outrancier, il n'en révèle pas moins une des lignes de partage les plus sensibles de la société urbaine turque contemporaine.

Les classes moyennes du Mexique et de Turquie diffèrent par leur ampleur et par leur devenir. Au Mexique, comme partout en Amérique latine, les classes moyennes traditionnellement tributaires de l'emploi public (dans l'enseignement, la santé, l'administration...), qui avaient été favorisées pendant la phase de croissance des années 1940-1970, se trouvent dans une situation fort précarisée du fait du désengagement de l'Etat, et voient diminuer leur statut social et leur pouvoir d'achat ; à l'inverse, émerge une classe supérieure d'entrepreneurs ayant su tirer parti du tournant libéral, qui s'est considérablement enrichie au cours des vingt dernières années (rappelons que c'est un Mexicain, Carlos Slim, qui détient maintenant la 1^{re} fortune mondiale, devant Bill Gates : c'est essentiellement du secteur des télécommunications qu'il tire ses spectaculaires revenus³⁹.. En Turquie, et l'éventail des revenus beaucoup plus resserré en témoigne, les écarts sont moindres, et l'Etat n'a pas renoncé au même point qu'au Mexique à maintenir une classe moyenne employée dans les secteurs publics et para-publics comme fondement d'une loyauté intéressée, même si cette base s'érode aussi quelque peu.

Ces différences notables posées, on peut néanmoins constater que dans ces deux pays, on a assisté au développement important d'un tourisme domestique et de pratiques de loisir (fréquentation de parcs à thème, de zoos, etc) associées à de plus grandes disponibilités de temps et d'argent de ces classes moyennes. En outre, le tourisme international constitue un élément important et des économies et des fonctionnements des métropoles étudiées : si les côtes, plages, sites archéologiques et montagnes intérieures sont parmi les parties les plus visitées du Mexique et de Turquie, les grandes villes, et Istanbul en particulier, sont également des destinations touristiques à part entière. Ceci signifie à la fois qu'il y a des présences « exogènes » plus ou moins importantes dans certains espaces publics, ceux des centres principalement, et que les pratiques qui s'y déroulent ont lieu sous des regards extérieurs, ce qui est susceptible d'en modifier le fonctionnement.

³⁹ Classement Forbes de 2007, *Fortune*, Juillet 2007.

Dernier élément qui se vérifie à la fois au Mexique et en Turquie, et qui peut jouer un rôle dans le fonctionnement des espaces publics, l'importance des brassages migratoires : ces deux pays envoient des nombres considérables d'actifs dans les pays voisins du « Nord » (Etats-Unis principalement pour les Mexicains, Allemagne

	Absolue	Relative
Journaliers	25.658	0,75
Employés et ouvriers	2.614.203	72,97
Travailleurs indépendants	712.853	21,14
Patrons	101.475	2,85
Non spécifiés	81.885	2,29
Totaux	3.536.074	100

Figure 3.2 : Répartition de la population active du DF selon l'occupation principale (Inegi, Censo General de Población y Vivienda

principalement pour les Turcs), dont beaucoup reviennent avec des périodicités variables (annuellement pour des vacances, plus fréquemment pour certains qui gardent une double activité, après quelques années ou en fin de vie active pour d'autres). Ils sont, sans doute plus même que les touristes, les vecteurs d'une circulation d'idées et de pratiques en relation avec l'espace public. Si les flux les plus importants, proportionnellement, viennent de régions rurales, les retours se font eux assez souvent dans les métropoles, constituant des réseaux migratoires complexes (cf. Faret sur les migrants mexicains). Si les flux d'immigrants en provenance de pays plus pauvres ne sont pas aussi massifs, on ne peut pour autant ignorer le rôle de plaque tournante que joue Istanbul, notamment vis-à-vis de migrants turcophones d'Asie centrale, au même titre que Mexico vis-à-vis de migrants d'Amérique centrale (même si la destination finale de ces flux se situe au-delà, dans les pays du Nord).

Modernisation économique et inégalités sociales : l'exemple de Mexico

Dans l'agglomération de Mexico, l'opposition numérique des classes modestes aux autres classes socioéconomiques se fonde sur une distribution fortement inégale des emplois : en 2000 sur le total des habitants de plus de douze ans du District Fédéral, soit environ 6.700.000 personnes, 55% seulement sont actives (Inegi, 2000). Les 45% restants comptabilisés comme personnes inactives sont pour une part des scolaires et étudiants ainsi que des femmes au foyer, surtout au sein des ménages de classes aisées, mais essentiellement des femmes et des hommes participant à l'économie informelle, autrement dit entre 2 et 3 millions de travailleurs sans couverture sociale qui constituent l'essentiel de la population pauvre adulte. Le commerce ambulante en représente la face la plus visible mais pourtant la moins importante par rapport aux multiples activités non déclarées et peu rémunérées liées à tous types de services, y compris de travaux productifs comme dans la construction (Garza, 2000).

En l'absence de dispositifs sociaux d'aide aux personnes en recherche d'emploi (déclaré) tel que le chômage en France, les situations intermédiaires entre ces travailleurs informels et les « actifs », c'est-à-dire les salariés, sont très réduites.

Ensuite au sein des ces « actifs » même du District Fédéral, la répartition de la population par catégories socioprofessionnelles est également très inégale comme le montre le second tableau ci-dessous :

Parce que les écarts des extrêmes sont importants, toute une palette de nuances devient possible. Ainsi la terminologie commune de la stratification sociale employée à Mexico est assez détaillée, selon une division graduée en cinq classes principales : *baja* (basse), *media baja* (moyenne basse), *media* (moyenne), *media alta* (moyenne haute), *alta* (haute), auxquelles s'ajoutent souvent les classes dites *muy alta* (très haute) - parfois *alta-alta* - et *muy baja* (très basse) - parfois *baja-baja* -. Très proche de la classification sociale étasunienne décrite par le sociologue Y. Lemel (1991), cette terminologie correspond à une vision stratifiée de la société fondée sur l'échelle socioéconomique, qui sans nul doute génère tantôt de la frustration tantôt du rejet selon le niveau de l'échelle occupé.

La capitale, vitrine du pays, est un condensé de ces inégalités, qui se traduisent dans des contrastes criants, à parfois peu de distance, entre « la misère du monde » des quartiers les plus pauvres et l'omniprésence du mode de vie nord-américain dans l'architecture et l'aménagement opulent de certains secteurs urbains, comme dans l'usage parfois clairement ostentatoire de biens et de services caractéristiques de la richesse tels que la voiture, les vêtements, voire le recours aux gardes privés, chauffeurs et domestiques. La perception de ces inégalités est ainsi constamment réactivée au quotidien, comme C. Hancock et J. Monnet l'ont signalé par ailleurs (2001). Cette situation est en bonne part le résultat de la seconde phase de modernisation dite néolibérale.

En effet, dans le détail, le premier tableau suggère également que, si les classes moyennes ont véritablement émergé et se sont accrues massivement grâce au fonctionnariat développé par le PRI, l'affaiblissement de l'Etat et la libéralisation corrélative de l'économie à partir des années 1980 ont favorisé la concentration de la richesse par une classe supérieure peu nombreuse, entraînant la diminution relative des revenus des classes moyennes, base électorale du PRI dont la perte de confiance a sans doute précipité la fin de son monopole politique. La modernisation néolibérale ne concerne donc qu'une faible minorité de la population mexicaine - et c'est peut-être là une caractéristique de l'ensemble des pays intermédiaires ?-. Les classes modestes de leur côté, toujours d'après le premier tableau, ont d'abord été moins bénéficiaires de la première modernisation sous le PRI que les classes moyennes, puis depuis les années 1980 sont revenues à un niveau à peu près stable de revenus. Cela s'explique à mon sens par leur participation croissante à un secteur informel parvenu à maturité puisque par ailleurs les salaires minimaux ont considérablement baissé au cours de cette période, l'indice 100 en 1982 passant à celui de 30 en 2002 (Juárez, 2002).

Au total, il semble bien qu'aujourd'hui s'accroît une fracture entre d'une part les classes modestes et les classes moyennes en voie de paupérisation, et d'autre part les classes supérieures au sein desquelles on retrouve une petite partie seulement des classes moyennes dont les revenus ont progressé. Les grands traits de la géographie

socio-commerciale de Mexico illustrent cette polarisation sociale croissante (*Sabatier, 2006) :

- L'écart croissant, au sein d'un marché fortement segmenté, entre les centres commerciaux et de loisirs de haute gamme et ceux de gamme moyenne qui semblent même se rapprocher de ceux de basse gamme.
- La représentation sociale variée et ambiguë de l'identité des jeunes *fresas*, les enfants de classe moyenne (cf. chapitre 4.c).

La discrimination sociale par la couleur de peau

L'Afrique du Sud offre, dans un premier temps, l'exemple d'une stratification sociale basée sur la couleur de peau. Le système de ségrégation raciale imposé par le régime d'apartheid – à tendance totalitaire – concernait évidemment aussi la sphère économique. Les principales ressources économiques étaient confisquées par les Blancs : propriété foncière, droit d'entreprendre, professions lucratives, accès au crédit bancaire... étaient des domaines réservés à ce groupe racial. De plus, cet ordre économique et social était pérennisé par le système éducatif, tout aussi raciste et inégalitaire : les Blancs recevaient une excellente éducation et formation, alors que les Noirs étaient confinés au système d'éducation bantoue, beaucoup moins subventionné et aux programmes « adaptés » : aux yeux du système d'apartheid, il ne servait à rien de former des Noirs à des postes qu'ils n'avaient pas le droit d'occuper. Capital économique, capital culturel et soutien actif de l'État étaient donc captés et monopolisés par les Blancs. En ce sens, l'économie d'apartheid était à la fois une économie portée par des héritiers et une pigmentocratie économique.

Cette structure inégalitaire a très largement perduré dans la période post-apartheid : l'inertie des structures économiques – malgré des politiques publiques actives, comme l'*affirmative action* (Cédiey, 2002) et le *Black Economic Empowerment* (cf. Péjout, 2007 pour une évaluation des résultats de cette politique) – mais aussi la tertiarisation croissante de l'économie, le manque de qualification d'une grande partie de la population noire ont eu pour conséquence le maintien de la pauvreté. Plus encore, les inégalités semblent s'accroître selon certaines sources : le Southern African Regional Poverty Network affirme que le coefficient de Gini de l'Afrique du Sud a augmenté de 0,69 à 0,77 entre 1996 et 2001⁴⁰. Même si d'autres sources donnent des chiffres un peu moins catastrophiques (les Nations unies donnent une évaluation de 57,8 pour le coefficient de Gini⁴¹), le fait est que les inégalités de revenus en Afrique du Sud aujourd'hui demeurent parmi les plus importantes au monde. 40 % de la population y est en dessous du seuil de pauvreté, et les 15 % de la population les plus pauvres sont engagés dans « un combat désespéré pour leur survie » - selon le rapport de la Ecumenical Foundation of South Africa⁴². Les inégalités sociales sont

⁴⁰ <http://www.sarpn.org.za/documents/d0000990/index.php>. 0 serait une égalité complète et 1 une inégalité totale dans la répartition des revenus.

⁴¹ http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/countries/data_sheets/cty_ds_ZAF.html.

⁴² www.sarpn.org.za/documents/d0000649/P661-Povertyreport3b.pdf.

considérées par bien des analystes comme une menace pour la stabilité sociale de la jeune démocratie. Cette situation, héritée, est également à rapprocher de la chute de l'Indice de Développement Humain (IDH) du pays à son niveau de 1975 – du fait de la gravité de l'épidémie de VIH/SIDA.

Cependant, ces inégalités sociales très graves coexistent avec l'affirmation croissante d'une classe moyenne noire. Cela n'est pas complètement nouveau : il existe une élite noire éduquée depuis la fin du XIX^e siècle, grâce aux écoles des missionnaires (*mission schools*). Cette bourgeoisie noire a été à la base de la création de l'ANC en 1912. Au long du XX^e siècle, cette bourgeoisie noire a été reléguée par la ségrégation, puis par l'apartheid dans certains domaines de la société (professions libérales – de nombreux avocats, dont Mandela et Tambo, infirmiers et enseignants, peu ou pas d'entrepreneurs car interdit). Son rôle dans la constitution de la société urbaine (cf. *supra* pour l'exemple coréen) a été également restreint, puisqu'elle était soumise aux mêmes lois ségrégatives que l'ensemble de la population noire (concentration dans un quartier noir, pas d'accès à la propriété foncière, couvre-feu, passeport intérieur, éducation au rabais, etc.). En ce sens, les townships sous l'apartheid correspondaient bien à un modèle de ghetto : hétérogénéité sociale et homogénéité raciale y étaient combinées.

Certains premiers éléments de reconnaissance de cette bourgeoisie datent de la fin du régime d'apartheid : à partir de 1985, dans un ultime effort de « diviser pour régner », le gouvernement accorda quelques privilèges à cette bourgeoisie, comme un relatif accès à la propriété foncière en ville et le droit de faire bâtir sa propre maison dans le township. Jusque là, les maisons boîtes d'allumettes en location ou *matchboxes* étaient les seules accessibles. Mais l'affirmation de cette classe moyenne et supérieure noire est un des changements majeurs de l'Afrique du Sud post-apartheid, qui a levé toutes les restrictions législatives les concernant.

Un premier changement, très rapide, a été la *visibilité* sociale de cette classe moyenne. Que ce soit dans la sphère politique, celle des médias, dans la consommation ou sur des espaces publics auparavant fort peu fréquentés par les Noirs, les *buppies* (Black Urban Professionals) sont désormais visibles (*Houssay-Holzschuch & Teppo, 2007 ; *Houssay-Holzschuch & Vivet, 2007). Ils incarnent l'*africanisation* de l'Afrique du Sud (Salazar, 2002).

Leur *nombre* croît aujourd'hui de plus en plus rapidement : la classe moyenne africaine est évaluée à 2,6 millions de personnes en 2007⁴³, et ce chiffre a augmenté de 30 % sur les 15 derniers mois.

Le *pouvoir économique* de ces « diamants noirs » (*Black Diamonds*, un autre de leur surnoms) est aujourd'hui estimé à 28 % de la capacité d'achat nationale. Ils créent aujourd'hui les tendances de consommation (cf. chapitre 4c). Ils modifient progressivement la géographie urbaine héritée de l'apartheid, en quittant les townships pour les *suburbs* anciennement blanches au rythme de 50 000 par mois.

⁴³ Ce chiffre, comme ceux qui suivent est tiré d'une étude de UCT Unilever Institute of Strategic Marketing, sur BBC news, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/7015393.stm>, accédé le 27 septembre 2007.

Références

- BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, ROULLEAU-BERGER Laurence (éds.), 2007 *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte
- BOST François, 2004, « Les investissements directs étrangers, révélateurs de l'attractivité des territoires à l'échelle mondiale », *Mappemonde*, n°3.
- CÉDIEY Éric, 2002, « Comment l'affirmative action vint à l'Afrique du Sud », *Critique internationale*, n°17.
- GARCIA CANCLINI, Nestor, 1998, « Las cuatro ciudades de México », pp. 19-39 in *Cultura y comunicacion en la ciudad de México*, primera parte, México, Grijalbo-UAM.
- GELEZEAU Valérie, 2003, *Séoul, ville géante, cités radieuses*, Paris, CNRS Éditions.
- LETT Denise, 1998, *In Pursuit of Status. The Making of South Korea's "New" Urban Middle Class*, Cambridge (USA), Harvard University Press.
- PÉJOUT Nicolas, 2007, *Contrôle et contestation. Sociologie des politiques et modes d'appropriation des technologies de l'information et de la communication en Afrique du Sud post-apartheid*, Thèse de socio-économie du développement, École des hautes études en sciences sociales.
- SALAZAR, Philippe Joseph, 2002, *An African Athens. Rhetoric and the Shaping of democracy in South Africa*, London, Erlbaum.
- SHAFAK, Elif, 2007, *The Bastard of Istanbul*, Londres, Viking.

Des espaces publics de proximité en recomposition

Dans la diversité des types d'espaces publics qui caractérisent les très grandes villes que nous étudions, les espaces publics de proximité ou de voisinage ont subi eux aussi de très importantes transformations liées notamment à la recomposition des espaces résidentiels des villes considérées. Espaces publics du quotidien fréquentés à l'échelle d'un quartier – donc à une toute autre échelle à la fois temporelle et spatiale que les espaces publics centraux, dont les grandes places (le Zocalo, Taksim, Tiananmen et Yōūido), ou les grands parcs urbains sont les exemples canoniques, ils sont sinon utilisés ou parcourus quotidiennement, du moins bien connus et identifiés par la population locale. Ces espaces publics de proximité représentent par là-même un défi à l'analyse. Dans l'acception large qui est la nôtre, ces espaces sont en effet aussi divers qu'un bain public de quartier stambouliote, un marché couvert de Séoul, la *placita* d'un ancien noyau villageois de Mexico ou, pourquoi pas, un cœur de *lilong* shanghaien. De surcroît, si l'on peut distinguer parmi eux quelques grands types, notamment dans l'opposition entre d'une part des espaces publics fermés, comme les bains publics turcs et sud-coréens ou les *shebeens* sud-africains, et d'autre part des espaces publics ouverts comme les *pojang mach'a* séouliens (qui sont des restaurants ambulants à l'air libre) ou les placette mexicaines, leur forme est dans la réalité presque toujours mixte – comme en témoigne par exemple la forme du marché couvert, à Séoul, à Istanbul, ou Ankara. Par ailleurs, ces espaces publics de proximité se situent, par définition, au cœur des espaces résidentiels et donc, dans une zone où la frontière privé/public n'est parfois pas toujours facile à déterminer, notamment dans des pays aux normes culturelles éloignées des nôtres. Ainsi, le *kilkōli* (ruelle) du *milo* (labyrinthe traditionnel) de Séoul (Gelézeau 1997a), encore présent dans certains quartiers de la capitale coréenne (et pas seulement dans les quartiers dégradés voués à la rénovation) fonctionne-t-il traditionnellement comme un sas entre l'espace public et l'espace (les espaces) privé(s) des familles. De même en est-il (ou en était-il) pour les *hutong* pékinois et les *lilong* shanghaiens dont beaucoup, il est vrai, ont aujourd'hui disparu (cf. chapitre 1 et Ged 2000 & 2005).

Ces précautions étant posées et divers types d'espaces publics de proximité étant identifiés, soulignons que la question de ces ruelles, si elle est loin d'épuiser le sujet, est peut-être représentative de certaines transformations qui ont marqué les espaces publics de proximité dans les très grandes villes des pays intermédiaires que nous avons étudiés. D'où, une orientation plus particulière de cette section sur la question de la rue qui constitue d'ailleurs aujourd'hui un espace public àprement discuté (aussi bien par les acteurs de la ville que par ses analystes) et disputé (par les habitants et ses usagers) (Gourdon, 2001 ; Brody, 2005 ; Asher & Apel-Muller, 2007 ; Verdez-Moudon, 1991).

Cette question de la rue est d'autant plus importante pour les pays qui nous concernent que, contrairement peut-être aux villes européennes, la place, ou la placette n'est pas une forme d'espace public traditionnel dans les mondes urbains considérés. Exception faite, bien sûr, du Mexique où la place fait partie de la culture urbaine ancienne (c'est-à-dire antérieure à la période de modernisation et d'industrialisation), on a vu en effet plus haut (cf. Chapitre 1) que la place est en effet plutôt une création récente, liée notamment au développement de politiques urbaines et d'outils de planification de la ville. En fait, dans la plupart des pays intermédiaires étudiés, les espaces publics de proximités sont plutôt traditionnellement constitués d'espaces fermés (bains publics, cafés, *shebeens*) ou semi-fermés, comme les marchés couverts et les bazars ; même les ruelles coréennes et chinoises traditionnelle, marquées par le mur, se situent sans doute plutôt du côté des formes fermées ou semi-fermées, que des formes ouvertes. N'oublions pas enfin de rappeler que dans le contexte policier de l'Afrique du Sud sous l'apartheid, ni les places (rares) ni les rues ne constituaient des espaces publics de proximité, puisque sous la menace permanente du contrôle policier et de la répression : en effet, la présence en ville légale des Africains était subordonnée à leur possession et d'un contrat de travail, et d'un passeport intérieur en règle. Le contrôle systématique de ces *passes* a entraîné l'emprisonnement de millions de personnes dont un *pass* oublié ou plus en règle était le seul délit : ainsi, entre 1916 et 1884, plus de 17 745 000 Africains avaient été arrêtés pour cette raison (Savage, 1986).

Or, en même temps que la planification urbaine créait de nouveaux et vastes espaces publics (grandes places, grands parcs, grandes avenues, etc.) les espaces publics de proximité se sont à la fois ouverts, sous l'effet du changement politique (démocratisation en Corée, fin de l'apartheid en Afrique du Sud, ouverture chinoise, etc.), et transformés.

Ces transformations sont directement liées aux mutations brutales du tissu urbain induites dans tous les grandes villes considérées par la rapidité de la croissance urbaine. Séoul, par exemple, a fonctionné comme une véritable pompe démographique de la Corée du Sud, absorbant une bonne part de la croissance démographique du pays dans les années 1960 et 1970. Le doublement de la population de la ville entre ces deux dates, puis de nouveau entre 1970 et 1990 a fait passer la municipalité de 2,5 à plus de 10 millions d'habitants.

À Mexico, une croissance urbaine rapide, entre les années 1940 et 1980 surtout, a conduit à une fragmentation sociale de l'agglomération en grands secteurs résidentiels. Au fur et à mesure que les nouvelles populations à forte base rurale sont venues occuper le centre historique et étendre les zones pauvres situées au nord et à l'est, les classes aisées ont progressivement quitté le centre, l'abandonnant aux classes modestes et provoquant une dégradation des bâtiments coloniaux aujourd'hui très avancée, pour s'installer dans de nouveaux quartiers résidentiels de plus en plus à l'ouest : une première couronne regroupant les *colonias* -nom local des quartiers- Polanco, Condesa, Roma, s'est doublée d'une seconde avec les Lomas de Chapultepec⁴⁴, puis d'une troisième dans les zones ouest plus éloignées appartenant

⁴⁴ Les *lomas* (coteaux) désignent depuis des quartiers aisés à la topographie vallonnée.

aux municipalités de l'Etat de Mexico, dont les quartiers Interlomas puis Santa Fe fonctionnent comme des enclaves sociospatiales de classes aisées. Confortant alors une logique d'opposition nord-est/sud-ouest des classes sociales à l'échelle de l'agglomération, les quartiers péricentraux au sud-ouest du centre historique (dans les délégations Miguel Hidalgo, Benito Juárez, Alvaro Obregón, Coyocan et Tlalpan nord), ainsi que ceux plus éloignés desservis par le périphérique nord-ouest, sont surtout occupés par des classes moyennes (cf. carte de l'introduction).

Du coup si les espaces publics de proximité de chacun de ces secteurs sont bien ouverts, très accessibles, ils sont socialement spécialisés, leur fréquentation correspond à cette distribution segmentée de la population. Ce sont déjà les zones populaires qui en disposent le plus, dans la mesure ou non seulement les *placitas*, mais aussi les rues, y compris les plus banales ou a priori peu hospitalières, accueillent des ambulants qui, en s'étant provisoirement fixés ou appropriés un site, jouent le rôle de commerçants de proximité au moins autant que les commerces établis. Les secteurs résidentiels de classes moyennes et surtout aisées ont moins besoin de ces commerces mais ils ne sont pas absents, et plus les quartiers sont aisés, plus ces commerces ont tendance à se spécialiser dans la restauration rapide des travailleurs à la journée issus d'autres secteurs (notamment les domestiques). Dans tous les cas l'organisation générale des circulations en grands axes a pu favoriser la localisation de ces espaces publics de proximité en retrait dans des cœurs de quartiers, qui bénéficient alors d'une certaine tranquillité pour donner une impression de convivialité locale. Le cas des *placitas* l'illustre bien, surtout lorsqu'il s'agit des secteurs résidentiels correspondant aux anciens noyaux villageois que l'extension de la ville a intégré, puisque des espaces verts s'organisent souvent autour d'un kiosque sur le modèle européen du XIX^e siècle, permettant une fréquentation locale pour des usages de détente et de promenade dans un cadre traditionnel. En illustration, celle populaire de Xochimilco (Figure 4.1), et d'autres de ces *placitas* de quartier sont situées dans des secteurs de classes moyennes (comme Tlalpan nord et surtout Coyoacan, qui est un haut-lieu patrimonial de sortie de fin de semaine pour ces populations). Mais parfois certaines positions stratégiques (carrefours, limites intra-quartiers) appellent au contraire une localisation dans un environnement très urbain, car l'efficacité de la proximité prime sur le confort.

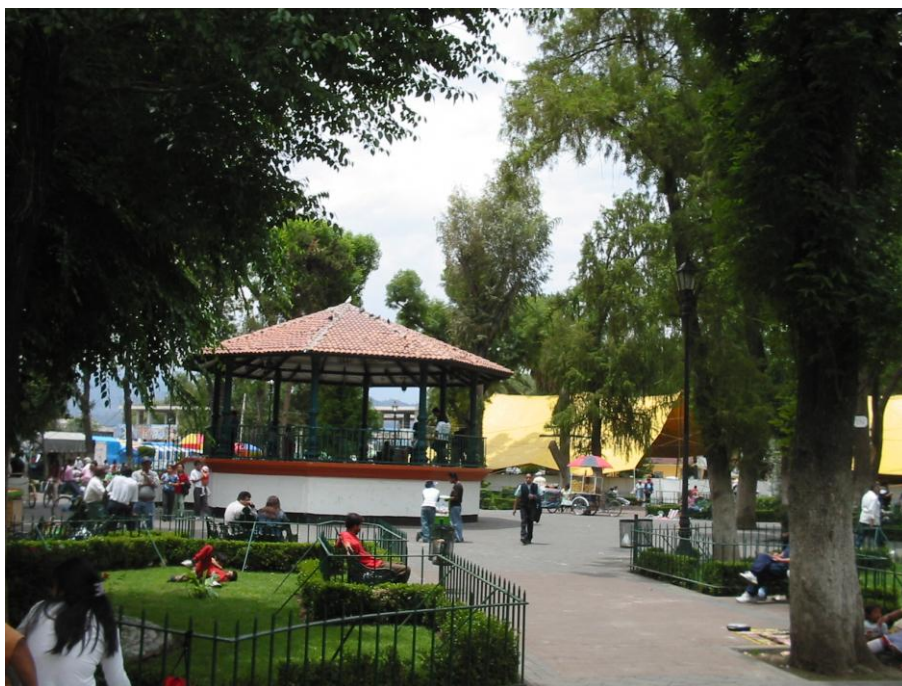


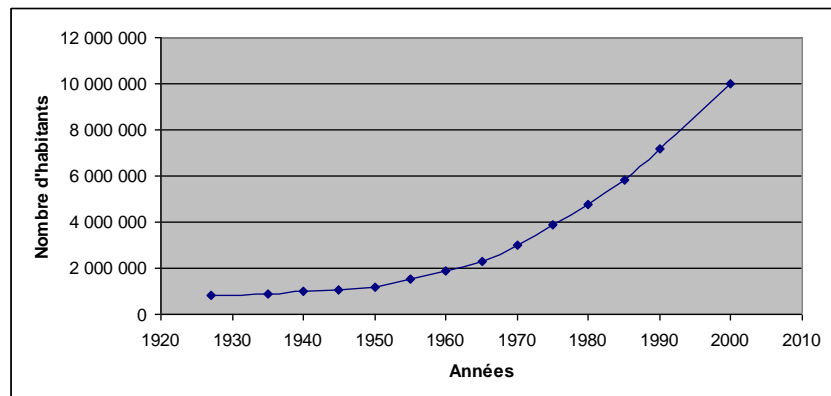
Figure 4.1 : La *placita* de Xochimilco, sur laquelle on constate les pratiques de détente et de promenade de la population locale. Cliché Bruno Sabatier.

Dans le centre historique, la situation des espaces publics est particulière, puisqu'ils ont une fonction métropolitaine symbolique, surtout pour les principales places citées précédemment, mais concrètement très peu intégratrice. En effet, le centre historique n'est quasiment fréquenté que par les classes populaires et par une fraction inférieure des classes moyennes, qui ont recours aux innombrables petits magasins spécialisés et commerces ambulants à prix intéressants (qui ne supportent pas la comparaison avec les prix dans les chaînes de magasins spécialisés et dans les centres commerciaux dispersés des secteurs péri-centraux à périphériques). Cela renvoie au fait (cf. chapitre 5), que la division sociale de la ville repose sur une géographie de l'insécurité qui associe cette dernière à la présence des classes modestes.

À Cape Town, la levée progressive des restrictions légales à la migration a conduit à une importante croissance urbaine : sous l'essentiel de la période de l'apartheid, Cape Town et sa région étaient considérées comme des zones d'emploi réservées aux *Coloureds*, ce qui impliquait encore plus de restrictions sur la migration noire (exode rural comme mouvements interurbains) que dans le reste du pays, déjà soumis aux passeports intérieurs. Cette croissance est statistiquement assez mal documentée, dans la mesure où les recensements officiels de l'apartheid comptabilisaient très mal la population noire urbaine. Néanmoins, on peut estimer que la ville du Cap, actuellement d'environ 3 millions d'habitants, a compensé pendant les années 1990 une croissance artificiellement freinée sous l'apartheid : le taux de croissance urbaine a été de 3 % en 1996. Aujourd'hui, cette croissance s'est ralentie et atteint en 2006 1,6 % - du fait de la réduction de la fécondité, de l'épidémie de VIH/SIDA et du ralentissement des migrations (City of Cape Town, 2006).

Si Istanbul est aujourd’hui une mégapole de plus de 10 millions d’habitants, c’est parce qu’elle a subi une croissance exponentielle depuis les années 1950 (cf. Figure 4.2), en grande partie alimentée par les migrations internes (Pérouse, 1998a). Cette croissance se poursuit aujourd’hui, même si elle s’est largement ralentie. Les enjeux d’aménagement et de gestion sont donc de relever le défi de la croissance démographique, notamment en termes de logement et d’infrastructures de transport (Pérouse, 1998a ; Borgel, 1999).

Figure 4.2 :
La croissance urbaine
d’Istanbul depuis les
années 1930



Source : *Fleury, 2007, these.

Or cette croissance démographique, dont on a vu dans la section précédente les composantes sociales liées au poids de l’exode rural (voir par exemple l’importance politique des « néo-urbains » en Turquie) a des répercussions spatiales qui sont les mêmes dans toutes les villes étudiées, au premier rang desquelles l’étalement urbain. A Séoul par exemple, si le territoire administratif de la municipalité n’a guère varié entre 1960 et la fin du XX^e siècle (couvrant un peu plus de 600 km² c’est-à-dire 6 fois Paris intra-muros environ), l’espace urbanisé s’est considérablement accru, comme en témoigne l’évolution de la tache urbaine entre le début et la fin du XX^e siècle.

Cape Town présente un cas un peu différent, dans la mesure où l’héritage morphologique de la ville d’apartheid est une ville peu dense, (2644 habitants /km² en 2005), très étalée et fragmentée physiquement. (Dewar *et al.*, 1990). Il s’agissait en effet d’établir des zones tampons, *non aedificandi*, dans le tissu urbain pour séparer les quartiers raciaux. Depuis la fin de l’apartheid, la croissance urbaine se fait donc à la fois sur les marges nord et est, en front (Capron, 2006) et dans les vides laissés par l’urbanisation en particulier au sud, rendant ainsi la ville à la fois plus étalée et plus compacte (cf. Figure 4.3).

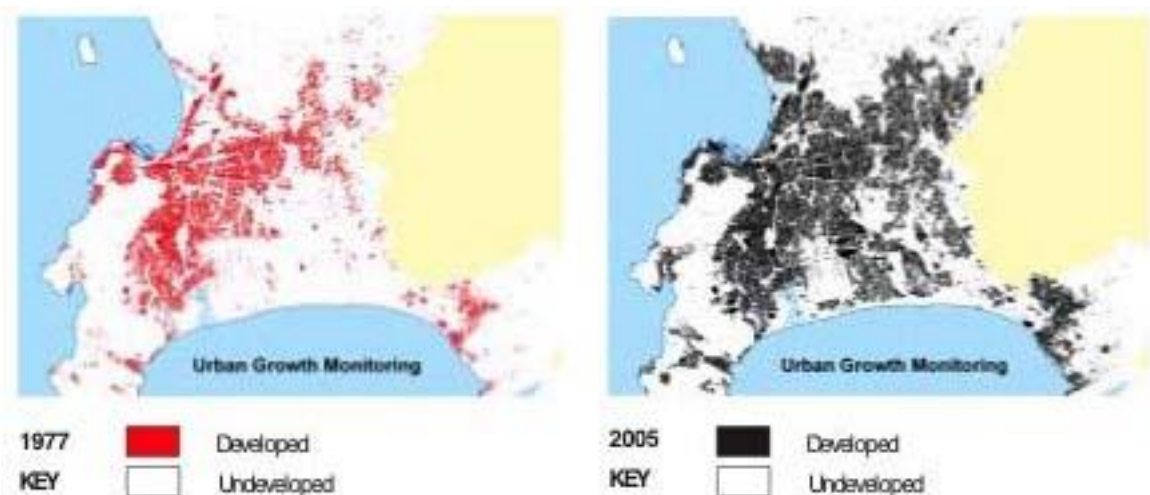


Figure 4.3 : Étalement urbain de Cape Town, 1977 et 2005. Source: City of Cape Town, 2006.

En dehors de la Chine, qui fait peut-être figure d'exception en raison de son système politique, l'émergence de quartiers d'habitat « informel » ou « sous-intégré » est une première conséquence de l'étalement urbain. On ne rentrera pas ici dans le débat de la définition/qualification de ces quartiers qui connaissent de multiples désignations à la fois scientifique (habitat précaire, informel, etc.) et, bien sûr, vernaculaires – des *Taldongnae* (« Villages de la Lune » coréens) aux *gecekondu* (litt. « construit en une nuit ») turcs. Mais on rappellera ici que ces quartiers, que les acteurs de la ville ne maîtrisent pas ou mal, et qui échappent à la planification urbaine quant ils ne la contrecarrent pas, se caractérisent justement par le défaut d'équipements publics. Dans ces quartiers, la rue, ou la ruelle, joue donc un rôle primordial dans la sociabilité urbaine – exceptions faites, là encore, de la Chine et de l'Afrique du Sud sous l'apartheid qui elle, a produit le paradoxe des *townships* associant à la fois sous-équipement et planification, dans un but d'exclusion (*Houssay-Holzschuch, 2004).

Précisons d'ailleurs ici que, dans les villes qui nous intéressent, la plupart de ces quartiers sont loin aujourd'hui de correspondre à la forme des bidonvilles qui, à Mexico en 1970 et 1980 ou à Séoul en 1960, alimentait des discours sur la misère noire des néo-urbains. Conséquence aussi bien de l'enrichissement global des pays intermédiaires que de l'efficacité croissante de leurs outils de gestion urbaine, les bidonvilles notoires des années 1970 et 1980 de Mexico se sont peu à peu normalisés, les « Villages de la Lune » qui caractérisaient le Séoul du début des années 1980 ont aujourd'hui presque tous disparu et bien des *gecekondu* turcs ont tendance aujourd'hui à se transformer progressivement en *apartkondu*... Il n'en reste pas moins que, dans ces quartiers populaires encore globalement marqués par le défaut d'équipement, la rue et la ruelle restent d'essentiels espaces publics ouverts de proximité. A Séoul par exemple, il n'est pas rare que les personnes âgées du quartier se retrouvent dans la ruelle sur des nattes pour passer le temps dans la journée tout en observant les allées-et-venues et donc, en exerçant une subtile surveillance de l'îlot. C'est aussi dans la rue que les enfants se retrouvent pour jouer et qu'on y laisse même parfois traîner un vélo ou un tricycle près d'une entrée de maison (cf.

Figure 4.3). Enfin, une des images d'Épinal de Séoul à l'automne est celle des nattes de piments en train de sécher et qui, semées le long des rues et des ruelles, ornent le béton de larges taches rouges et brillantes (cf. Figure 4.4).



Figure 4.4 : Espaces publics de proximité à Séoul : enfants jouant dans la rue et piments séchant. Clichés Valérie Gelézeau.

À Istanbul, historiquement, ce sont le bazar, la cour de mosquée, les petites rues commerçantes du centre qui correspondent aux espaces d'usages publics. L'espace public comme forme ouverte – place, jardin public, boulevard – est absent (Pérouse, 2006)⁴⁵, si l'on excepte l'espace ouvert complexe que constitue la mosquée. En fait, les villes orientales se caractérisent par un clivage fondamental entre une sphère privée fermée – qui s'incarne dans les quartiers et les maisons, « espaces familiaux et féminins » – et la sphère publique ouverte au monde – que l'on retrouve le long du réseau principal de circulation et dans les bazars, « espaces essentiellement masculins » (David, 2002, p. 220). Ces espaces d'usages publics ne sont pas caractérisés par une forme spécifique, mais plutôt par leur adéquation aux pratiques et aux comportements des usagers ordinaires. L'extrême concentration des fonctions dans ces lieux favorise la rencontre et les échanges, même si leur statut est privé. Les espaces d'usages publics se définissent en fait simplement par « la rencontre des hommes pour des activités publiques », celle-ci pouvant d'ailleurs se faire aussi « dans l'espace de la maison ou dans une partie qui lui est spécialement affectée » (David, 2002, p. 220). Dans ce cadre, la distinction entre espace public et espace privé n'est pas aussi nette qu'en Occident : l'espace urbain est plutôt caractérisé par des « statuts intermédiaires et hybrides », au gré de pratiques fluctuantes ; contrairement aux villes européennes où la frontière a été établie de manière claire par les pouvoirs publics, « les limites sont souvent des passages progressifs d'un statut à un autre,

⁴⁵ Comme le rappelle J.-F. Pérouse, si l'on excepte la place de l'Hippodrome, héritée de l'époque antique, Istanbul ne possède traditionnellement pas de places en son cœur. Les places des marchés forains sont situées en périphérie, en contact avec les espaces ruraux, et sont dépourvues de toute monumentalité. De même, les *meydan* héritées des hippodromes ou localisées sur les anciennes citernes byzantines sont plutôt localisées en périphérie, où elles constituent de vastes espaces de jeux équestres.

dans le temps plutôt que dans l'espace » (David, 2002, p. 221). Elles sont le résultat de négociations permanentes qui

produisent presque toujours un équilibre (...) dans la pratique des espaces entre, d'une part, de possibles empiètements licites justifiés par la prééminence de la propriété et de l'usage privé et d'autre part la réprobation et la répression du préjudice causé à autrui ou la jouissance du bien commun, l'autorité centrale n'exerçant qu'un rôle de garant de l'affectation des espaces. (David, 2002, p. 221)

Même si les temps ont changé, ces formes continuent à structurer le centre d'Istanbul, notamment dans l'arrondissement d'Eminönü. Pour autant, on trouve également dans les espaces centraux d'Istanbul des espaces publics dont les formes sont apparemment plus proches de celles des villes européennes : places et boulevards notamment, surimposés aux tissus hérités aux XIX^e et XX^e siècles. Dans les espaces centraux d'Istanbul cohabitent donc différentes formes d'espaces publics qui aboutissent parfois à des « synthèses originales » - l'avenue *Istiklal* à Beyoğlu en est un bon exemple, conçue comme un boulevard mais dont les passages et les rues adjacentes ressemblent étrangement à des bazars - mais aussi souvent à des « hiatus spatiaux » pour reprendre les termes de J.-C. David (2002, p. 221). L'appropriation des formes européennes conduit enfin à des usages parfois différents. Ainsi les places sont-elles moins pratiquées et valorisées qu'en Europe, parce qu'avant tout associées au pouvoir⁴⁶ (Pérouse, 2006). Dans l'ensemble, la pratique de la promenade, si commune aux Européens, ne fait pas non plus partie des usages les plus répandus.

La question du commerce (au moins apparemment) ambulant et/ou informel, qui caractérise toutes les villes étudiées et dont on suggère dans le long développement qui lui est consacré plus bas qu'elle est encore un des marqueurs prégnants de l'urbanité dans les pays intermédiaires, confirme d'ailleurs l'importance de la rue comme espace de sociabilité urbaine dans ces pays (cf. *infra*).

Les transformations

On l'aura compris à la lecture de ce qui précède et qui dit assez la diversité des formes et des pratiques urbaines encore en mutation qui caractérisent les pays intermédiaires, ce qui est vrai pour tel ou tel quartier de Séoul, de Cape Town, de Mexico, de Pékin ou d'Istanbul ne l'est pas un peu plus loin où d'autres formes spatiales nouvelles côtoient les anciennes ou les ont remplacé.

En effet, conjugués à la modernisation, la croissance démographique et l'étalement urbain ont aussi entraîné d'une part la création de nouveaux quartiers « à l'occidentale » et parfois (Séoul et Pékin en sont les exemples canoniques) la

⁴⁶ Même si, dans le cadre d'une démocratie en construction, elles deviennent de plus en plus des lieux d'expression et de contestation politique, comme les places Eminönü (au pied du centre historique et au débouché du pont de Galat) ou Beyazıt (devant l'université d'Istanbul).

rénovation au bulldozer d'anciens quartiers entraînant une mutation brutale du tissu urbain. Ces quartiers, inspirés de l'urbanisme fonctionnel (au moins dans leur forme résidentielle, qu'elle soit collective ou individuelle) sont plutôt destinées aux classes moyennes et aux franges aisées de la population⁴⁷ et leur émergence est intimement liée à une autre tendance lourde de l'évolution des styles de vie urbains dans les pays intermédiaires : la motorisation. À Séoul par exemple, la conquête de la rive Sud du fleuve Han, restée rurale jusqu'à la fin des années 1960 a été structurée selon un plan orthogonal définissant des macro-blocs de 500 à 800 m de côté limité par des avenues de quatre à six voies (cf. Figure 4.5). A l'intérieur de ces blocs, ont été érigés des grands ensembles d'appartements dont la construction s'inscrit dans le cadre de la politique de logement de masse sud-coréenne lancée au début des années 1970.



Figure 4.5 : Avenue de Téhéran, Séoul. Cliché Valérie Gelézeau.

Analysé à l'échelle de l'îlot résidentiel, le cas de Séoul illustre bien comment ces mutations urbaines modifient les espaces publics de proximité et, peut-être, leur usage – tout cela étant bien sûr intimement lié aux transformations sociales développées plus haut. Nous nous intéresserons ici à un cas extrême de mutation, celui de la rénovation urbaine des quartiers dégradé du centre ou du péricentre de Séoul dans les années 1990. Cadrées par une loi de 1976 amendée en 1983, le type de rénovation urbaine qui m'intéresse ici (*haptong chaekaebal* ou « rénovation urbaine par participation »⁴⁸) repose sur l'application d'une procédure de remembrement urbain – procédure dont les organisations internationales comme la Banque Mondiale et le FMI recommandait alors l'usage à des pays en plein développement mais n'ayant pas toujours les capitaux disponibles pour répondre aux plus urgents des problèmes urbains. La procédure associe les propriétaires du terrain (qui, parfois, sont d'ancien squatter autorisés à racheter leur parcelle squattée pour un montant symbolique) en association ainsi qu'un promoteur-constructeur (en général une filiale de BTP d'un

⁴⁷ Avec des nuances bien sûr. Par exemple, les premiers appartements coréens construits d'ailleurs par le secteur publics pour la rénovation des taudis du centre étaient plutôt destinés à des catégories sociales modestes.

⁴⁸ « Cooperative redevelopment project en anglais ». La formule est actuellement appliquée au Vietnam et qualifiée de "Land sharing".

chaebŏl). Sous réserve d'une autorisation gouvernementale, la procédure permet de modifier le zonage du quartier et en particulier de le densifier, par l'augmentation du COS. L'intérêt de la procédure⁴⁹ est, pour ne retenir que les éléments les plus importants, de faire peser le coût de la rénovation par l'augmentation de la valeur du terrain et des logements consécutives à la rénovation. Le promoteur tire ses bénéfices de la vente des lots construits en plus des logements à rénover, grâce à la densification possible du périmètre concerné. Si, sur le plan théorique, cette procédure peut permettre le maintien (en tout cas le retour) des anciens habitants du quartier une fois la rénovation terminée, de très nombreuses études montrent qu'en réalité l'opération se traduit par la gentrification de l'îlot.

En résumé, la rénovation des quartiers dégradés à Séoul revient à, comme on l'a montré ailleurs (Gelézeau 1997b) une véritable reconstruction urbaine associée à un renouvellement social (embourgeoisement) des quartiers. À cet égard, le mouvement a été important pour la reconquête du centre par les catégories sociales moyennes ou supérieures qui l'avaient déserté deux décennies auparavant.

C'est ainsi qu'en Corée du Sud, la nouvelle forme standard des quartiers résidentiels est celle de l'appartement en immeuble de grande hauteur, que ce soit dans les nouveaux quartiers des fronts pionniers urbains des années 1970 et 1980 (Kangnam), ou dans les anciens quartiers du péricentre affecté par les vagues de rénovation urbaine des années 1990 et 2000. La comparaison de deux photos va permettre de montrer comment cette création/transformation du tissu urbain affecte les espaces publics de proximité.

La première photo qui présente un quartier du péricentre à Map'o-gu en 1994 (Figure 4.6) désigné périmètre de rénovation (*chaekaebal kuyŏk*), mais avant le lancement de l'opération, correspond à la forme urbaine traditionnelle en voie de mutation.

Rareté, même à l'époque, le premier plan montre un groupe de maisons qui paraissent très anciennes dans la mesure où leur forme (toits de tuile recourbés notamment, lourdes portes en bois, minuscules ouvertures des fenêtres) et leur structure (plan en L ou en U avec une cour intérieure) reprennent des normes qui étaient celles du début du XXe siècle (alors que cet îlot date vraisemblablement des années 1950). Ces maisons, sur un seul niveau, sont connectées par le labyrinthe des ruelles maintes fois décrit du vieil Hanyang (ancien nom de Séoul, voir Gelézeau 1997a). Le cœur de l'îlot est exclusivement résidentiel et les services et commerces (voir le pressing au premier plan) sont rejetés en périphérie de l'îlot, sur les artères principales. Dans cet archétype résidentiel, on retrouve la fonction semi-privée de la ruelle (qui peut fonctionner comme un espace public, mais de la communauté du voisinage qui est par ailleurs plutôt fermée sur l'extérieur) et le fait que les espaces ouverts (les cours intérieurs) sont plutôt du domaine privé (voir tout ce qui a été dit sur le *kong* et le *sa* précédemment). Sur les artères limitant l'îlot qui sont d'importants espaces publics en l'absence de la forme ouverte de la place, la fonction commerciale assure la transition avec les îlots voisins. Enfin – constatation qui relève de l'évidence

⁴⁹ Pour des précisions techniques, voir Gelézeau 1997 et 2003. Cette procédure a subi et subit encore de nombreuses modifications de détail.

- cette structure résidentielle ne permet pas la pénétration des voitures à l'intérieur de l'îlot.



Figure 4.6 : Sin'gongdök-tong *chaekae*bal *kuyö*ck, Map'o-gu, 1994. Cliché Valérie Gelézeau

En 2000, le quartier avait été reconstruit sous la forme d'un grand ensemble comprenant une dizaine d'immeubles de 25 à 28 niveaux (Figure 4.7), dont les espaces publics de proximité, totalement différents, renvoient à ceux des grands ensembles construits ailleurs dans Séoul (et ailleurs).



Figure 4.7 : Rénovation de quartier :Shingongdeok, Séoul. Cliché Valérie Gelézeau.

Dans les nouveaux quartiers développés après 1970, la forme dominante des grands ensembles d'appartements (*ap'at'ũ tanji*) a suscité à plus grande échelle l'émergence d'un tissu urbain directement inspiré de l'urbanisme moderne international (Figure 4.8), où les espaces publics de proximité sont totalement différents (Gelézeau, 2003).



Figure 4.8: Image du *tanji* de l'ONCL à Chamsil. Cliché Valérie Gelézeau.

Cette photo du grand ensemble achevé en 1977 et qui fut considéré comme un modèle en son temps présente bien les traits principaux de la transformation (dont les traits ont suscité par ailleurs une énorme littérature). Cette morphologie urbaine de la ville fonctionnelle et caractérisée par la motorisation de ses habitants abolit la rue piétonne de circulation ; elle offre, à côté des immeubles de grande hauteur, des espaces ouverts dont les deux principaux sont les parkings et les espaces publics de proximité (en particulier récréatifs : terrains de sports, terrains de jeu pour enfants, pelouses plantées, etc.). Les fonctions commerciales et de services se situent la plupart du temps dans de petits centres commerciaux (donc des immeubles fermés) au cœur du *tanji*, tandis que celui-ci est séparé des blocs voisins par les grandes artères de circulation (voies rapides automobiles) décrites plus haut.

On voit bien comment l'émergence de cette nouvelle morphologie urbaine (moderniste, fonctionnaliste, de style internationale – les qualificatifs ne manquent pas) a bouleversé à la fois la forme, mais aussi l'usage des espaces publics de proximité. Dans les grands ensembles, la fonction essentielle de la ruelle s'est donc transférée sur deux types principaux d'espaces publics de proximité : d'abord les espaces ouverts créés à ce propos, comme les terrains de jeu pour enfants (photo), et qui sont d'ailleurs en effet souvent très fréquentés – même si cette constatation peut varier en fonction des situations micro-locales. Ensuite, des espaces communs, qui

relèvent soit de la planification prévue des grands ensembles, comme les maternelles (*yuch'iwŏn*) ou la maison des personnes âgées (*noinchŏng*), qui sont très fréquentées. A cela s'ajoutent les clubs divers fréquentés essentiellement par les femmes résidentes du *tanji* (club de sport, de danse traditionnelle, de musique, etc.), qui sont localisés soit dans le *tanji* même, soit dans de grands complexes commerciaux et de loisirs (comme le Hyundai Dpt Store d'Apkujŏng) plus ou moins proches (et on tombe là à la limite, justement des espaces publics de proximité). On observe dans ces nouveaux complexes résidentiels la reformulation de pratiques de l'espace public plus traditionnelles, par exemple l'usage des nattes et des petites estrades posées en lisière d'un terrain de jeu et où s'installent les grands-mères pour surveiller leurs petits-enfants. Il n'est pas surprenant, enfin, de constater que le commerce ambulante (dont on verra qu'il est un des marqueurs des espaces publics dans les pays intermédiaires) pénètre au cœur de ces *tanji*, arpentés par les vendeuses de *yagurŭt'ŭ* et les marchands des quatre saisons, et dont les voies de circulation internes ou les parkings sont parfois occupés part un marché temporaire (Figure 4.9).



Figure 4.9 : Espaces publics de proximité dans les *tanjis* : terrain de jeu et marché temporaire. Clichés Valérie Gelézeau.

Les mêmes constatations peuvent se faire à propos de bien des autres villes étudiées (Pékin, Ankara, Istanbul notamment).

Les modifications des espaces publics de proximité au Cap depuis la fin de l'apartheid sont, elles, avant tout à chercher dans les pratiques : en effet, le cadre bâti des townships n'a que peu évolué. Les places sont toujours absentes, à peu de choses près : dans un contexte de grave crise du logement, ouvrir des espaces libres aux dépens de zones résidentielles n'est pas envisageable. Les nouveaux quartiers d'habitat social construits depuis 1996 reproduisent spatialement le modèle du township – même si leurs principes en sont radicalement différents sur les plans sociaux et politiques (Houssay-Holzschuch, 1999 ; Guillaume, 2001 ; Oldfield, 2000). Tout d'abord, la levée progressive des restrictions légales sur le commerce dans les townships depuis le milieu des années 1980 a conduit à une multiplication des commerces, formels ou non (cf. *infra*) dans les zones résidentielles : de nombreuses petites échoppes prenant une pièce de la maison et servant de lieu de sociabilité se sont développés à tous les coins de rues, en plus de marchés plus organisés. De nouveaux équipements sont apparus : des containers recyclés servent de bornes d'accès au téléphone portable, qui prend la place d'un réseau fixe jamais

complètement installé, ou à Internet, à proximité des boîtes aux lettres du quartier. Les lieux de sociabilité traditionnels, du *shebeen* et/ou de l'église, sont toujours très actifs (Houssay-Holzschuch, 1996). La sociabilité de voisinage enfin s'exerce dans la rue, mais varie grandement selon les temporalités : la journée voit les habitants se promener, s'interpeller depuis leurs cours ou perron, les enfants jouer au cricket sur la chaussée. La nuit, le sentiment d'insécurité et la violence réelle vident assez largement les rues à l'exception de quelques zones plus animées.

Recompositions

Soulignons enfin qu'il existe entre les deux cas extrêmes ou archétypes présentés ici (un tissu urbain traditionnel et l'urbanisme fonctionnel) de multiples situations intermédiaires, et que le grand ensemble n'est bien évidemment pas la seule alternative à la modernisation de la ville - et même à Séoul où le développement des *tanji* a été particulièrement ubiquiste.

Ainsi, comme en témoigne l'arrière plan de la photographie de Shingongdōk-tong (Figure 4.6), qui montre des immeubles de petits collectifs sur la colline surplombant le périmètre de rénovation, la mutation des espaces résidentiels ne se fait pas systématiquement sous la forme d'une opération de reconstruction collective planifiée et largement contrôlée par le promoteur. Au sommet de cette colline, on a l'exemple de la modernisation *in situ* des anciennes maisons, sous l'effet d'initiatives individuelles : les familles s'enrichissent et reconstruisent sur leur parcelle en ajoutant un ou deux étages - ce qui permet parfois de mettre en location un des niveaux gagnés. La modernisation du quartier, qui se fait sur la trame d'un tissu préexistant ne modifie donc pas radicalement sa structure. Si elle élimine les cours intérieures des maisons (dont les fonctions liées à l'économie domestique comme le stockage ou le séchage du linge sont parfois renvoyées aux toits-terrasses des bâtiments, et permet parfois l'élargissement des voies permettant la pénétration des voitures, elle ne crée pas à proprement parler de nouveaux espaces publics de proximité (pas de place, pas de terrains de jeu, etc.). Enfin, comme on l'a déjà dit ailleurs, tous les quartiers urbanisés après 1970 ne l'ont pas été sous la forme de grands ensembles. Nombre de ces îlots sont en effet caractérisés un tissu dense des petits immeubles collectifs, ou des maisons individuelles (comme dans certains quartiers très huppés du Nord de Sōngbuk-ku), où les espaces publics de proximité sont, somme toutes assez rares et où leur usage dépend du contenu social de ces quartiers.

À Mexico, la fréquentation des nouveaux espaces privés collectifs que sont les *malls*, obéit peu ou prou à la même logique de proximité que les espaces publics traditionnels, qui n'est autre en langage commercial que la logique de zone de chalandise en fonction de laquelle chaque espace de consommation a défini son offre. Ainsi la distribution des centres commerciaux dans l'agglomération recoupe celle des classes moyennes et aisées que nous avons vue précédemment. Le centro Santa Fe est considéré comme le plus exclusif de l'agglomération alors que celui de Perisur a

perdu depuis longtemps ce titre avec l'extension de l'aire urbaine et l'élargissement corrélatif des mobilités quotidiennes. Inversement, Plaza Aragon ou Plaza Chalco sont les plus populaires, et d'autres comme Galerías Coapa, Insurgentes ou Plaza Universidad sont fréquentés par les classes moyennes.

Si ces espaces sont fréquentés préférentiellement par une population solvable correspondant aux caractéristiques socioéconomiques de leurs zones respectives, ils connaissent néanmoins une diversification sociale plus ou moins importante selon leur accessibilité (routière et en transport collectif), et leur situation par rapport aux grands flux centre-périphérie de classes modestes. C'est le cas de Galerías Coapa, sur la route menant de Coyoacan à Xochimilco, surtout en fin de semaine, alors même que durant toute la semaine les espaces extérieurs, lieux de transition souvent passants et densément occupés, donc stratégiques pour les commerçants ambulants, sont souvent fréquentés par ces derniers, ce qui parfois donne lieu à de sévères conflits avec les policiers qui en assurent la surveillance.

Ainsi, une importante mobilité des classes populaires dans l'agglomération fondée sur un réseau important de microbus participe à augmenter la diversité sociale, donc la publicité des centres commerciaux, et vient compenser ou atténuer la division sociorésidentielle de la ville et l'évitement des groupes sociaux qui en découle.

Avant de conclure sur ces espaces publics de proximité, il n'est pas inutile de rappeler que les pays intermédiaires se caractérisent, comme tant d'autres villes du monde, par la fermeture (Capron 2006), avec l'émergence, notamment dans les quartiers aisés, de forme de *gated communities*, dont les nouveaux condominiums de type singapourien apparus à Séoul après 1998. Ces nouvelles formes résidentielles créées par la modernisation – si ce n'est par la post-modernité... – diffèrent selon les métropoles et les pays considérés. En effet, elles sont largement construites dans le contexte d'une économie de marché et répondent donc aux spécificités de la demande locale. En outre, ces demandes évoluent dans le temps et correspondent donc aux différentes temporalités de la modernisation et de l'insertion dans la mondialisation des pays considérés. Ainsi, en raison et de la criminalité et du très fort sentiment d'insécurité, une part importante des nouvelles constructions résidentielles du Cap se fait sous la forme de *gated communities* (Capron, 2006). Dans le cadre d'un important boom immobilier au Cap, lié à la fin de l'apartheid et au développement de la ville comme destination touristique internationale, les agents immobiliers ont développé ce « produit » spécifique. Il est difficile de quantifier exactement mais Vivet et Morange (dans Capron, 2006) ont montré que la part des *gated communities* dans le marché du neuf est dominante: 2/3 des promoteurs immobiliers interrogés estiment qu'elles représentent plus de 70 % de l'offre totale. Pour 4/5 d'entre eux, elles constituent au moins 70 % des réalisations de leur société et pour près de la moitié des enquêtés, la totalité. La visite des banlieues nord ou ouest de la ville confirme ces appréciations: partout c'est le même paysage monotone de lotissements sécurisés que l'on retrouve, en chantier ou à peine construits. Bien entendu, cela comporte de fortes conséquences sur l'espace public: privatisé, enclos, il est désormais transformé – dans ces nouveaux quartiers – en espace communautaire pour une sociabilité de l'entre-soi (Landman, 2006; Billard et

al., 2005). Il faut cependant noter que le développement des communautés fermées au Cap ne soulève pas le même débat que la multiplication des *road closures* à Johannesburg, non plus que d'importantes craintes sur d'éventuelles sécessions fiscales et/ou municipales.

En Corée du Sud, Hyperion Tower à Moktong, Tower Palace à Togok-tong sont des exemples canoniques. Ces tours, où il est quasiment impossible de pénétrer sans y être attendu (à moins de prétendre vouloir y habiter et de les visiter avec un agent immobilier) offrent à leurs résidents de nombreux espaces communs et de loisirs (des salles de réunion ou de spectacles aux clubs de sports, parfois piscine, practice de golf etc.) dans le périmètre clos et bien gardé de leur résidence. Et souvent, cette frange très aisée de la population fréquente principalement les lieux de sociabilité clos que sont les grands hôtels (voir *Sanjuan 2004) et les *malls* (cf. *infra*).

Conclusion

Nombre des généralisations émises plus haut demanderaient à être nuancées, et modifiées, selon les types d'espaces et selon leur place dans les agglomérations. On a bien montré que ce qui s'applique aux espaces publics « vitrines » des villes-centre ne se vérifie pas nécessairement de la petite place fréquentée exclusivement par des riverains. Là, la fonction de représentation des pouvoirs, le contrôle par la force publique, s'estompent, mais c'est le contrôle social local, de voisinage, qui se renforce ; l'espace public devient approprié, les personnes de passage y seront identifiées immédiatement, la présence de personnes extérieures au quartier sera remarquée (et susceptible de donner lieu à une interrogation, bienveillante ou non).

À Mexico, par exemple, on peut distinguer très nettement des places avec des échelles de fonctionnement multiples, depuis le Zocalo, cœur de la nation et vitrine internationale du Mexique, jusqu'à la petite placette de proximité, ornée d'arbres et de bancs, protégée de hautes grilles et où les injonctions sur les usages à en faire (interdiction de jouer au ballon dans le jardin) sont détournées en protestation contre la fermeture (graffiti « non à la privatisation d'espaces publics », cf. Figure 4.10).



Figure 4.10 : Panneau accroché aux grilles d'un petit jardin public de quartier à l'ouest du centre de Mexico. Le texte « officiel » interdit de jouer au ballon, quelqu'un a rajouté au marqueur « non à la privatisation des espaces publics ». Cliché Claire Hancock.

À l'échelon intermédiaire, un espace public comme celui de la Ciudadela, péri-central, fréquenté exclusivement par des Mexicains, mais qui attire de toute l'agglomération et d'au-delà à cause d'équipements qui y sont implantés (bibliothèque nationale et musée de l'image), mais aussi à cause de la pratique du dancón en plein air, tous les samedis (pratique instituée depuis le milieu des années 1990, sur laquelle on reviendra dans la 4ème partie).

Qu'impliquent ces différences d'échelle de fonctionnement des espaces publics ? un niveau d'appropriation supérieur dans le cas des espaces utilisés à l'échelon strictement local, et donc une forme d'annexion de ces espaces à des espaces privés, qui sont susceptibles d'y déborder sous des formes diverses : installation devant la porte de chaises, présentation relativement informelle en public (sortir avec ses bigoudis faire un saut au petit magasin du coin ?), etc. Le passant dans ces espaces-là pourra avoir le sentiment d'empiéter sur des espaces quasi-privés, ou collectifs. A l'inverse, il n'y a pas d'appropriation possible du Zocalo, sauf par les SDF qui y dorment à la belle étoile, ou par les protestataires qui y campent, et encore leur présence est-elle nécessairement plus ou moins transitoire.

Les autorités municipales sont en mesure de dicter, ou au moins d'influencer fortement, les usages qui seront faits des espaces publics, par les équipements qu'ils y installent, le niveau d'entretien, etc : il y a un rôle décisif des producteurs d'espace des villes, qui sont en mesure de les rendre plus ou moins hospitaliers, plus ou moins agréables, de les monumentaliser ou de les sanctuariser plus ou moins. De ce point de vue, il est certain que la diffusion de normes urbanistiques internationales et de « codes de bonnes pratiques » en relation avec l'aménagement des espaces publics tend à favoriser la diffusion de types d'espaces et de mobiliers urbains assez anonymes. Mais ces espaces sont ré-appropriés de façons différentes par les usagers, les passants : ils sont tributaires de pratiques qu'ils peuvent contribuer à créer et à

orienter, mais qu'ils ne déterminent jamais complètement. Le rapport entretenu par une société urbaine avec ses espaces publics est finalement dialectique et complexe, et au centre d'un faisceau d'influences multiples. Comme nous le montrons dans les instantanés, il existe sans doute autant de « cultures » de l'espace public qu'il existe d'espaces publics différents.

Références

- ASCHER François, APEL-MULLER Mireille, 2007, *La rue est à nous tous !* Paris, Au Diable Vauvert.
- BILLARD G., CHEVALIER J., MADORÉ F., 2005, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BORGEL C. (1999), Croissance urbaine et développement des réseaux de transport dans l'agglomération du Grand Istanbul, mémoire de maîtrise de géographie, université de Cergy-Pontoise.
- BRODY Jeanne dir., 2005, *La rue*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- CAPRON Guénola (éd.), 2006, *Quand la ville se ferme, quartiers résidentiels sécurisés*, Paris, Bréal.
- City of Cape Town, 2006, *State of Cape Town 2006 Development issues in Cape Town*.
- DAVID J.-C. (2002), « Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines. *Géocarrefour - revue de géographie de Lyon*, volume 77, n°3, pp. 219-224.
- DEWAR, David, WATSON, Vanessa, BASSIOS Ana & DEWAR Neil, 1990, *The Structure and Form of Metropolitan Cape Town: its origins, influences and performance*, Urban Problems Research Unit, University of Cape Town, Working Paper n°42.
- GED Françoise, 2000, *Shanghai*. Paris, IFA.
- GED Françoise et al., 2005, *Pékin en mouvement*. Paris, Autrement.
- GELÉZEAU Valérie, 1997a, « The Street in Seoul. In Search of the Soul of Seoul », *Korea Journal*, Vol. 37, N° 2, Summer 1997, pp. 71-83.
- GELÉZEAU Valérie, 1997b, « Des « Villages de la Lune » rénovés à Séoul. Reconstruction urbaine et ménage social », *L'Espace géographique*, 26-1, janvier 1997, pp. 1-11.
- GELEZEAU Valérie, 2003, *Séoul, ville géante, cités radieuses*, Paris, CNRS Éditions.
- GOURDON Jean-Loup, 2001, *La rue - Essai sur l'économie de la forme urbaine*, Paris, Editions de l'Aube.
- GUILLAUME Philippe, 2001, *Johannesburg, Géographies de l'exclusion*, Paris, Karthala.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1999, *Ville blanche, vies noires : Cape Town, ville sud-africaine*, Paris, L'Harmattan.
- LANDMAN Karina, 2006, « Privatising public space in post-apartheid South African cities through neighbourhood enclosures », *GeoJournal*, (66 : 2, November), pp. 133-146.
- PEROUSE J.-F. (1998a), « Gouverner Istanbul aujourd'hui », *Rives nord méditerranéennes*, 2° Série, UMR Telemme, Aix en Provence, n°2, pp. 71-77.
- PEROUSE J.-F. (2006), « De la déterritorialisation au réinvestissement d'un mot de la ville: le cas de meydan en turc », in DEPAULE J.-C. (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, « Les mots de la ville 4 », Paris, Unesco/Maison des Sciences de l'homme, pp. 225-246.
- OLDFIELD Sophie 2000, *State Restructuring and Urban transformation in South Africa: a Negotiation of Race, Place and Poverty*. thèse, University of Minnesota, 284 p.
- SAVAGE Michael, 1986, « The Imposition of Pass Laws on the African Population in South Africa, 1916-1984 », *African Affairs*, 85, pp. 181-205.

VERDEZ-MOUDON Anne, 1991, *Public Streets for Public Use*. New York, Columbia University Press.

Le commerce de rue « informel », vrai marqueur de l'urbanité et des espaces publics dans les pays intermédiaires ?

La notion d'informel est apparue au début des années soixante-dix pour caractériser les nouvelles formes de l'emploi urbain non agricole dans les villes africaines, c'est-à-dire les petites activités de subsistance des migrants ruraux (Charmes, 2003 ; Hart, 1971 ; Steck, 2003 ; Volvey et al., 2005). Elle a été étendue depuis à d'autres régions du monde et à l'ensemble des populations urbaines (nouveaux et anciens migrants), voire rurales. Forcée dans les champs disciplinaires respectifs de l'économie et de la sociologie, elle désigne, pour la première, un secteur d'activité constitué par l'ensemble des unités économiques non enregistrées, aux salariés non déclarés, de petite taille (inférieure à 5 salariés), et, pour la seconde, des types de comportement d'acteurs économiques. Les deux traditions se sont accordées progressivement sur la nécessité de penser l'informel, en dehors de toute représentation duale du fonctionnement économique des pays, dans ses relations et avec l'activité formelle – unité économique enregistrée et aux avoirs déclarés – et avec l'activité souterraine ou illégale – unité économique échappant à l'impôt ou aux législations en vigueur.

Les activités informelles sont extrêmement diverses dans les villes que nous étudions et touchent différents secteurs (transports, commerces, services aux personnes comme la coiffure ou les emplois de maisons, petit artisanat, restauration, médecine et pharmacie...). Nous centrerons ici l'éclairage sur le commerce de rue informel, le plus visible dans l'espace public et le plus discuté dans les discours publics (Monnet, 2007). En effet, il est nécessaire d'aborder l'informel en géographe, c'est-à-dire en posant la question de son ancrage spatial et de sa production territoriale (Steck, 2003).

Traditionnellement, le secteur informel des pays du Sud est abordé de deux manières :

- Au sein d'un paradigme du sous-développement, en situant l'informel dans un système économique et politique plus ample (donc en en identifiant les causes et les conséquences). Il est alors vu – mais difficilement défini de façon stricte – comme un ensemble d'activités susceptibles de répondre aux lacunes des activités modernes en termes d'emplois, de survie donc, et par rapport aux marchés qu'elles délaissent (et qui deviennent monopolisés par l'informel, voir secteur des transports collectifs). L'interconnection entre secteur formel et secteur informel est alors fondamentale, ce que Milton Santos (1975) nomme l'« espace partagé ».
- Dans une approche plus politique, en analysant l'informel sous l'angle de son rapport à l'autorité et donc à l'État. Le plus souvent, la présence de vendeurs informels dans l'espace public est perçue comme une *transgression* des normes du pouvoir (cf. chapitre 5). À l'interface citoyen/pouvoirs publics, il s'inscrit dans la tendance que les historiens ont bien relevée en Europe depuis le XVII^e siècle à vider la rue de toute activité, y compris des sociabilité de plein air, pour en faire un espace de circulation et un espace de représentation (par

endroits)⁵⁰. C'est-à-dire le renforcement du contrôle sur l'espace par le pouvoir et les catégories dominantes : les activités visées par les interdictions sont des activités exercées par les catégories populaires. Dans les pays du Sud, les tentatives d'éradication du commerce informel s'inscrivent explicitement dans ce paradigme occidental de la modernisation urbaine. Les vendeurs informels sont-ils interdits, déguerpis, pour rendre la ville plus « propre », « moderne », « efficace » ? L'informel est alors posé *contre* l'État, victime à la fois de ses manques (économiques, cf. ci-dessus) et de sa répression, mais aussi preuve de la résilience voire de la résistance des populations. Inversement, celles-ci sont engagées dans un combat pour la reconnaissance du secteur informel, et ce processus suit en général les temporalités du changement politique.

Cependant, cette double approche perd de sa pertinence dans le cas des pays intermédiaires. Le commerce ambulancier, « informel » n'y est pas vraiment une transgression, et est encore un marqueur très important de l'espace public. C'est peut-être là une caractéristique des métropoles des pays intermédiaires étudiées : dans un cadre de développement économique et de démocratisation politique, la question du commerce informel a évolué. L'opposition que l'on rencontre dans des pays plus pauvres, aux régimes plus fermes, entre informel et ordre étatique (Steck, 2003) se dilue.

Le caractère plus ou moins transgressif du commerce informel dans les espaces publics de nos villes permet d'esquisser une géographie différentielle. Ainsi, à Beyoğlu, quartier gentrifié du centre d'Istanbul, commerce informel et catégories populaires sont associées dans les représentations des associations de résidents. Ils sont stigmatisés conjointement et accusés de salir et de dégrader les rues (Figure 4.11).

⁵⁰ Voir notamment *l'Histoire de la France urbaine*.



Figure 4.11 : Commerce informel sur la place de Karaköy à Istanbul-Beyoğlu. Cliché Antoine Fleury.

La densité et le foisonnement du commerce de rue, sur lequel les autorités n'ont de contrôle que très théorique (et sur lequel elles ferment les yeux faute des moyens et de la réelle volonté d'y mettre fin), semble être une caractéristique durable de l'espace public urbain de Mexico. Ni la main mise du pouvoir ni l'instrumentalisation des revendications politiques qui s'y tiennent n'empêche pas que le Zócalo soit occupé quotidiennement également par des marchands ambulants qui se regroupent autour de la cathédrale (cf. Instantané n°1). Les rues est (Corregidora et Palacio Nacional surtout) y sont même consacrées avec une densité impressionnante qui y interdit de fait la circulation automobile. De façon généralement moins dense, comblant les vides laissés par la circulation des voitures et des piétons, le commerce ambulant se déploie dans tous les lieux urbains stratégiques : rues centrales (Figure 4.12), places secondaires, mais aussi terminaux de bus et sorties de métro. Les quelques 35 000 commerçants ambulants⁵¹ donnent ainsi de la ville une image de marché permanent qui ne s'estompe que dans les quartiers résidentiels les plus riches et ce bien qu'il soit vu par les autorités de la capitale comme la première irrégularité, sinon le principal fléau en terme d'image. En tant que caractéristique durable de l'espace public urbain de Mexico, il traduit bien l'importance d'un secteur informel qui compte pour le tiers du PIB du pays et sur lequel l'Etat n'a quasiment aucune prise. Il organise cependant des tentatives régulières pour « nettoyer » la ville, et, selon Marcelo Ebrard, le maire de gauche de Mexico, de « reclaim public spaces and improve quality of life »⁵². La plus récente de

⁵¹ « Mexico City clears 15,000 vendors », BBC News, 12 octobre 2007, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/7042768.stm>, accédé le 12 octobre 2007.

⁵² *Idem*.

ces tentatives a vu des centaines de policiers anti-émeutes expulser quelques 15 000 vendeurs du centre historique le 12 octobre dernier. Mais les vendeurs ambulants reviennent très vite.



Figure 4.12 : Le commerce ambulants envahissant la rue Venustiano Carranza au point de perturber la circulation, non seulement des voitures mais des piétons. Cliché Bruno Sabatier.



Figure 4.13 : Un *tianguis* de fruit et légumes implanté sur une petite place de la *colonia* de classes moyennes Narvarte. Cliché Bruno Sabatier.

Le gouvernement mexicain a beau depuis des décennies cultiver l'ambiguïté, tenir de façon répétée des discours condamnant les *ambulantes*, dénonçant leur présence dans les villes mexicaines comme déshonorante et honteuse, on sait que c'est avec sa connivence (parce que les syndicats *d'ambulantes* sont des lobbies électoraux tellement puissants), et avec celle d'une police qui ferme les yeux la plupart du temps (contre rétribution), que persiste cette institution. Ceux qu'on dénomme *ambulantes* n'ont d'ailleurs le plus souvent rien d'ambulant (c'est le client qui est ambulant et non le vendeur, la plupart du temps ; Monnet, 2007), puisqu'ils s'installent souvent dans des *puestos*, stands plus ou moins consolidés et plus ou moins souvent démontés, ou encore étalent leur marchandise sur des étales ou sur des toiles cirées à même le trottoir, mais à des emplacements fixes et qui varient peu d'un jour, d'une semaine ou d'un mois à l'autre. Si la classe moyenne et supérieure mexicaine clame haut et fort son dégoût et sa répulsion face à l'investissement des rues du centre-ville de Mexico (et de pratiquement tous les lieux de passage de la capitale, périphériques comme centraux), celui-ci paraît accepté et valorisé comme un élément d'animation par beaucoup, et tous, à un moment ou à un autre, achètent quelque chose auprès d'*ambulantes*. Ceux-ci occupent les espaces publics et occupent aussi le paysage sonore des rues et places, soit par leurs cris caractéristiques, soit en diffusant sur des haut-parleurs des extraits de la musique (dans les cas des CD pirates), sur des postes de télévision certains des films (également piratés) qu'ils vendent, etc. La densité d'*ambulantes* est variable dans le temps, en fonction des heures de la journée (Mexico n'est pas une ville très matinale, ni très nocturne, et atteint son pic d'activité l'après-midi), mais aussi en fonction des périodes de l'année : aux alentours de Noël le commerce atteint son pic annuel, et il devient pratiquement impossible de bouger dans certaines des rues du centre, et notamment autour du Palacio Nacional, où s'écoulent des quantités impressionnantes de bimboloterie, décorations, jouets ; à l'inverse la Semana Santa, qui précède Pâques, est une semaine où beaucoup d'habitants de Mexico désertent la ville et c'est une période d'étiage pour l'ambulantage comme pour l'animation générale de la ville.

Le commerce ambulant à Mexico, présent depuis l'époque précolombienne, illustre bien l'urbanité créole de la ville, au croisement des pratiques traditionnelles et des influences à la fois européennes et nord-américaines. Les traits de la modernité se mélangent en effet avec de nombreux traits locaux toujours très prégnants, parmi lesquels il faut aussi compter une culture populaire vivante, produisant ce que l'anthropologue N. García Canclini (1989) analyse comme une hybridation entre tradition et modernité.

En Turquie (Figures 4.14 & 4.15), beaucoup des produits vendus dans la rue sont également l'objet de piratages ou contrefaçons, mais ils coexistent avec un certain nombre de points de vente dûment autorisés et labellisés par les autorités : points de vente de pain et de journaux dans des stands estampillés par les mairies, mais aussi étalages de *simmit*, par exemple (des sortes de petits pains en cercle couverts de grains de sésame, qui se dégustent sur le pouce avec un verre de thé ou

d'*ayran*). Les conditions matérielles du travail de rue sont d'ailleurs notablement plus pénibles à Ankara qu'elles ne le sont à Mexico, compte tenu des conditions climatiques (hivers souvent très rudes et neigeux, étés très chauds, alors que les pluies, en saison, sont les aléas majeurs auxquels les *ambulantes* ont à faire face à Mexico).



Figure 4.14 : Un cireur de chaussures sur la place Kizilay, au centre d'Ankara. Cliché Claire Hancock.



Figure 4.15 : Un *simmitci*, vendeur de *simmit* (petits pains ronds couverts de grains de sésame), installé à l'une des entrées de la place Kizilay (beaucoup de *simmitci* sont bien plus « ambulants » dans le sens où ils parcourent les quartiers, un large plateau sur la tête, en criant « simmitci »). Cliché Claire Hancock.

En Chine, le commerce informel en milieu urbain correspond à une période très précise de l'histoire contemporaine du pays. Alors que tous les commerces privés avaient été collectivisés, relevant soit du secteur d'État, soit du secteur collectif – d'échelle locale –, dans les années 1950, ils réapparaissent sous formes de petits commerces ambulants après la fin de la Révolution culturelle. Les « jeunes instruits » en effet, qui avaient été envoyés à la campagne, reviennent en ville, mais ne trouvent pas de travail. Ils multiplient alors les activités de rues (commerce de fruits, vente de journaux, réparation de montres, de bicyclettes...) et travaillent seuls ou avec

quelques membres de leur famille. Ces *getihu*, à l'origine d'« entreprises individuelles », sont rejoints par les paysans périurbains qui, grâce aux réformes dans les campagnes, viennent vendre sur des marchés libres et plus largement dans les rues des villes chinoises leurs productions agricoles à des prix libres. Dans les années 1980, un double système de distribution commerciale, avec deux registres différents de prix, oppose ainsi les magasins d'États ou collectifs et les revendeurs de rue, urbains informels ou ruraux.

Après la relance des réformes en 1992, la modernisation urbaine et la libéralisation du système commercial réduisent la part des entreprises publiques à moins d'un tiers du commerce de détail, mais elles font aussi disparaître l'essentiel des activités ambulantes de rues. Les petits commerces privés ont désormais leur propre boutique en dur, et sont même rapidement concurrencés par des supermarchés sous des enseignes chinoises et étrangères, puis, par l'émergence des grandes chaînes mondiales d'hypermarchés comme Wal Mart et Carrefour, liée à la création de *shopping centers*. Bon nombre de petits commerces chinois, hier de rues, peuvent aussi être intégrés dans de vastes bâtiments, sur plusieurs étages, où ils disposent d'un stand qui leur est propre.

Le cas sud-africain a d'abord illustré les liens étroits entre contexte politique et transgressivité du commerce informel : pratiqué et interdit par les Africains sous l'apartheid, il a fait l'objet d'une répression systématique du régime. La démocratisation est allée de pair avec une tolérance croissante, puis une formalisation des vendeurs ambulants qui sont désormais extrêmement visibles dans les centres des grandes villes comme dans les townships et camps de squatters. Mais cette formalisation et visibilité croissante a été interprétée comme une « africanisation » de la ville, au sens où les villes sud-africaines étaient perçues comme se rapprochant d'un modèle continental caractérisé par la pauvreté, la débrouille et l'illégalité. Un second discours criminalisant le commerce informel est alors apparu, tenu moins par les autorités que par la classe moyenne : le commerce informel dégraderait l'espace urbain, le salirait, mettrait des obstacles à la circulation, le tout pour ne vendre que de la camelote. Les thèmes de la criminalité et de l'immigration illégale, utilisés presque systématiquement dans l'Afrique du Sud post-apartheid pour légitimer un discours raciste d'opposition à l'africanisation du pays – cette fois au sens politique – sont combinés à cette rhétorique : les vendeurs ambulants viendraient de la République Démocratique du Congo, du Mozambique, ou du Nigéria. Dans ce dernier cas, ils sont soupçonnés de trafiquer de la drogue. En parallèle à ce discours, les autorités ont eu une position complexe voire ambiguë, principalement de régulation.

- Continuer la formalisation (par le paiement de patentes par exemple) des commerçants ambulants ;
- Favoriser, au Cap, le développement de marchés de rue, dans le centre pour les touristes ; dans les townships pour développer des centralités de quartier (projet Dignified Spaces) ;

- Réguler l'activité en fixant les lieux où le commerce de rue est permis, ainsi que ses modalités (normes d'hygiène notamment pour la restauration de rue et les vendeurs de nourriture).

Enfin, le cas des *p'ojang mach'a* sud-coréens montre comment, dans un contexte de croissance économique forte et de développement, la frontière entre formel et informel, moderne et traditionnel se brouille (cf. également *supra*, sur la pénétration du commerce ambulant dans les *tanji*). Il s'agit de restaurants installés sur des étals ambulants, ouverts la nuit (Figure 4.16). Appartenant au secteur informel durant les années 1960 et 1970, ils ont été interdits durant les années 1980, en même temps que d'autres établissements de rue et ceux qui vendaient de la soupe de chien : pendant la « décennie olympique », Séoul devait offrir au monde un visage modernisé et occidentalisé. Ils ont réouverts dans les années 1990. Les *p'ojang mach'a* sont aujourd'hui des restaurants parfaitement légaux et plutôt chers, alors qu'ils ont l'ait de baraquements illégaux. Ils sont d'importants lieux de sociabilité, en particulier le soir après la journée de travail, et la nuit : ils sont un des arrêt rituels de la sortie entre collègues, après le dîner au restaurant, le *norebang* (karaoké) et un premier bar, avant un second bar « entre hommes ».



Figure 4.16 : Un *p'ojang mach'a* à Séoul. Cliché Valérie Gelézeau.



Figure 4.17 : Commerce et restauration « informels » à Séoul. Cliché Valérie Gelézeau.

La prolifération du commerce « informel » de rue est un point commun aux villes des pays intermédiaires, au point que ce petit commerce fonctionne bien plus comme un marqueur inévitable de l'espace public urbain, comme une composante attendue de l'urbanité, que comme une quelconque transgression à l'ordre public.

Références

- CABRILLAC Bruno, 2006, « Distribution », dans *Thierry Sanjuan, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, pp. 69-70.
- CHARMES Jacques, 2003, « Informel (Secteur) », in LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, (éds), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 509-511.
- GARCIA CANCLINI N., 1989, *Culturas híbridas. Estrategias para entrar y salir de la modernidad*, Conaculta-Grijalbo, México DF.
- HART Keith, 1971, « Informal Income Opportunities in Ghana », *Journal of Modern African Studies*, p. 61-89.
- MONNET Jérôme, 2007, « L'ambulantage : Représentations du commerce ambulant ou informel et métropolisation », *Cybergeo*, Politique, Culture, Représentations, article 355, mis en ligne le 17 octobre 2006, modifié le 22 juin 2007, <http://www.cybergeo.eu/index2683.html>, consulté le 22 octobre 2007.
- SANTOS Milton, 1975, *L'Espace partagé : les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés*, Paris, Marie-Thérèse Génin.
- STECK Jean-Fabien, 2003, *Territoires de l'informel : les petites activités de rue, le, politique et la ville à Abidjan*, thèse, Université de Paris X-Nanterre.
- VOLVEY Anne (dir.), BENNAFLA, Karine, DEVERIN Yveline, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, RODARY Estienne, 2005, *L'Afrique*, Paris, Atlande, collection Clefs-concours.

Consommation et publicité

En tant qu'intermédiaires, nos pays ont comme caractéristique fondamentale commune d'être engagés, depuis plus ou moins longtemps et avec plus ou moins d'intensité, dans un système économique libéral. Leur appartenance ou leur relation au « monde occidental » s'apprécie d'ailleurs par le degré d'investissement dans ce type d'économie au moins autant que dans un régime politique démocratique. Or il est connu que le libéralisme économique accorde un rôle prépondérant à la sphère privée marchande, de façon relativement indépendante de la recomposition du rôle de l'Etat et des compétences publiques en général (Hirschmann, 1995). Le développement contemporain des économies libérales est ainsi en même temps celui de la consommation, qui en est progressivement devenue la clé de voûte comme principal moteur de la croissance économique, alors même qu'elle n'intègre pas les productions traditionnelles (alimentaires, artisanales) et les produits modernes détournés qui constituent l'économie des échanges informels.

Sans aller jusqu'à penser avec R. Koolhaas (2001) que le *shopping* est le nouveau paradigme de nos sociétés, il est en effet admis qu'un modèle occidental de la consommation s'est consolidé dans un petit nombre de pays riches pendant les Trente Glorieuses (Amérique du Nord et Europe), mais n'en est plus l'apanage puisqu'il se diffuse, depuis l'inflexion néolibérale des années 1980, dans des pays de plus en plus nombreux, géographiquement proches des premiers pays occidentaux mais aussi orientaux. C'est là qu'intervient, incontestablement, l'entreprise de modernisation dans des pays qui ne font pas partie du premier monde mais cherchent à s'en rapprocher, parfois avec succès comme c'est le cas de la Chine et de la Corée du Sud : le développement de la consommation est facilité par les Etats qui fixent les modalités de circulation des capitaux, notamment étrangers, et activé par les populations d'une façon moins évidente mais constatée a posteriori par le succès de tels ou tels formules d'espaces ou types de produits auprès des classes moyennes, en croissance dans un contexte de libéralisation économique. Les *shopping centers* ou *malls* ont cristallisé cette modernisation des sociétés par la consommation, appliquant les standards internationaux par le biais de l'ICSC (International Council of Shopping Centers, association internationale de promoteurs-constructeurs de centres commerciaux). La modernisation libérale des pays en développement, processus dont l'intensité définit justement le fonctionnement économique de nos pays intermédiaires, a ainsi donné au phénomène de la consommation une ampleur résolument mondiale ou globale, favorisée par l'envergure internationale des groupes et sociétés commerciales sur lesquels ce phénomène repose. Il faut alors évaluer son importance dans les échanges et circulations de produits, de références culturelles, de modes de vie, donc de modèles d'espaces dans lesquels ces objets et valeurs prennent place.

Cette réalité contemporaine nous impose donc en premier lieu d'explicitier, dans chacun de nos pays d'étude, ce que recouvre aujourd'hui la consommation, pour pouvoir ensuite mieux comprendre sa traduction sociospatiale, en particulier

les modalités par lesquelles émergent des espaces de consommation plus ou moins « publics ».

La consommation, un mode de vie occidental en voie de généralisation, mais selon des spécificités nationales

Le sens étymologique du terme *consommation* se retrouve bien lors de son « lancement » au début des années 1970 en France, par la critique intellectuelle du renouvellement permanent des biens consommables donc éphémères (le mot latin *con-sumere* signifiant utiliser jusqu'à achèvement). Ce nouveau rapport social à la marchandise prend racine dans le système fordiste installé dans la première moitié du XX^e siècle, la production de biens industriels en masse appelant leur acquisition par l'ensemble des classes moyennes et dans une moindre mesure populaires, ce qui représente une démocratisation de l'accès aux biens par rapport à la consommation plus élitiste, du moins bourgeoise, du XIX^e siècle, qui s'est incarnée dans les grands magasins. Comme la consommation est mesurée à l'aune des dépenses effectuées par les ménages, le commerce en est synonyme, à partir du moment où on ne le réduit pas aux transactions portant sur les biens mais où on y intègre également les services. En effet on parle souvent tantôt de « commerce et consommation », tantôt de commerce ou de consommation de façon équivalente.

Au-delà, puisque l'acquisition généralisée de biens et services marchands s'étend progressivement à des individus de plus en plus nombreux, la consommation est devenue un mode de vie. Elle est déjà aujourd'hui, dans les premiers pays concernés, le principal moyen d'améliorer les conditions de vie des individus puisqu'elle « assure l'accession du plus grand nombre à des niveaux de vie et de confort sans cesse en progression » (Rochefort, 1995 : 10). Surtout, en s'imposant peu à peu comme une grille de lecture des divers aspects de l'existence, la consommation « donne forme à l'expérience du monde » (Bourdin, 2005 : 49), notamment en s'articulant à divers mythes tous liés peu ou prou au bonheur, le principal d'entre eux englobant les autres étant celui de l'abondance permanente que suscite la profusion de marchandises. Ce paradigme sociétal, dit *consumériste* ou plus couramment désigné par l'expression *société de consommation*, trouve son aboutissement dans la transformation de tout objet matériel ou valeur en objet ou valeur marchande. Dès l'avènement de cette « société », bien des auteurs l'avaient remarqué pour prôner son rejet. En France en particulier, c'est à la faveur de la contestation de la fin des années 1960 que des penseurs comme H. Marcuse, G. Debord ou J. Baudrillard en dénonçaient les effets négatifs. Actuellement, trente ans après, en dépit d'une critique tout aussi sévère de la marchandisation avancée par divers auteurs, tant du côté des « alter » avec N. Klein (2001) que de celui des économistes hétérodoxes avec J. Rifkin (2000), c'est plutôt la fascination qui prime, incarnée sinon caricaturée dans le cynisme d'un R. Koolhaas aux références globalisées. Quoi qu'il en soit, force est de se rendre à l'évidence énoncée ainsi R. Rochefort : « *Qu'on l'adule ou qu'on la déteste, qu'on en dénonce publiquement les travers et les abus tout en savourant quotidiennement les plaisirs qu'elle procure, le constat est là : la société de consommation est loin d'agoniser et elle gagne même tous les jours un peu plus de terrain* » (1995 : 10).

En effet, née avec le fordisme aux Etats-Unis, la consommation s'est imposée dans nos cinq pays intermédiaires comme un modèle de société, tant pour les Etats et les principaux autres acteurs économiques que pour les individus. L'atteste l'usage commun ubiquiste du mot de *shopping*, même jusqu'en en Corée sous l'adaptation en *sobi* ou *siop'ing*, laissant les traductions officielles aux analystes et spécialistes, comme c'est le cas du *consumo* au Mexique. Mais l'emprise du shopping ne se fait ni dans les mêmes proportions ni selon les mêmes modalités dans nos pays. Cela nous conduit à identifier du moins à tracer les contours d'une culture de la consommation propre à chacun.

Au Mexique, l'influence forte du proche voisin nord-américain a provoqué dans son sillage un développement précoce de la consommation à partir des années 1940, sous-tendu par l'émergence d'une classe moyenne à forte base administrative grâce au Parti Révolutionnaire Institutionnel (cf. *supra*). Ainsi engagé, avant même les pays européens, dans un nouveau mode de vie qui tenait encore essentiellement aux *supermercados* et autres magasins en libre service (*tiendas de autoservicio*) proposant des produits alimentaires et secondairement d'équipement de la maison et de la personne, la ville-capitale de Mexico a logiquement accueilli les premiers centres commerciaux d'Amérique latine, avec l'implantation de Plaza Universidad en 1969 dans un secteur péricentral, et de Plaza Satélite en 1971 dans un secteur périphérique, tous deux secteurs de classe moyenne. Ces deux centres commerciaux reprennent le modèle du *shopping center* ou *shopping mall* : « Comme il n'y avait eu aucune autre expérience, nos modèles à suivre ont été étasuniens, la proximité entre les deux pays l'a facilité » (Sordo Madaleno, 1987 : 30), a déclaré leur architecte, qui sera vite considéré comme le spécialiste mexicain en la matière.

La consommation apparaît non seulement bien implantée depuis plusieurs décennies dans le paysage sociétal mexicain mais également une source d'espoirs ou de réalisation individuelle, une clé de lecture importante des rapports sociaux à l'échelle sociétale. Elle est un phénomène socialement très actif qui produit des images fortes, qu'elles recouvrent une réalité complète pour certains, partielle pour d'autres, ou restent à l'état de rêves pour beaucoup. Sans doute que la quête d'un mode de vie consumériste par les populations s'apprécie alors en termes identitaires ou culturels, en cherchant à évaluer l'importance des nouveaux référents (diffusés, bien au-delà de la publicité, par les médias et en particulier la télévision, mais aussi dans le cinéma, la musique, les modes vestimentaires, etc.), ce qui renvoie là encore aux modèles de mode de vie. L'anthropologue N. Garcia Canclini s'y attache sur le cas du Mexique (1993,1995) ou l'anthropologue Laura Nelson dans le cas de la Corée du Sud (Nelson 2000). Si ce pays suit ainsi de très près le modèle nord-américain, nos autres pays intermédiaires plus lointains le déclinent selon des particularités parfois fortes.

En Turquie, les *malls* se sont développés assez tardivement, à partir du milieu des années 1980 : les premiers sont construits à Istanbul en 1987, puis à Ankara en 1989 (Figure 4.18). Cette période correspond aux grandes réformes économiques

d'orientation libérale visant à moderniser le pays par son ouverture aux échanges et marchés internationaux. Cela a suscité le développement de firmes corporatives turques grâce à des capitaux étrangers, notamment CarrefourSa, issue du rapprochement entre les groupes français Carrefour et turc Sabanci, qui a ouvert CarrefourSa mall en 2001 à Ankara. F. Erkip (2003) souligne que malgré ce développement tardif, la fréquentation et l'appropriation des *malls* par la population ont été assez rapides, et ce type d'espace est maintenant intégré au paysage comme aux pratiques habituelles de la ville turque (avec, à titre indicatif, une vingtaine de *malls* à Istanbul et une dizaine à Ankara), même si la consommation reste élitiste comme dans le passé, limitant la diversité sociale des *malls* aux classes moyennes et surtout supérieures.



Figure 4.18 : *Kanyon, mall* ouvert en 2006 dans le quartier de Levent à Istanbul. Cliché Antoine Fleury.

En Afrique du Sud, les premiers centres commerciaux sont apparus au Cap dans le courant des années 1970, donc assez tôt du fait de l'importance originelle de la culture anglo-saxonne, de la présence d'entrepreneurs suivant les modèles occidentaux, et d'un marché intérieur déjà notable. Mais la particularité sud-africaine est que la ségrégation implique que les inégalités socioéconomiques exploitées par la consommation soient en même temps un problème racial, qui perdure inévitablement en contexte de déségrégation, mais tend à s'atténuer comme nous le voyons plus bas.

Ces aperçus laissent déjà entendre qu'au-delà des nuances culturelles ou nationales, une conséquence sociale majeure du développement de la consommation est commune à nos pays parce que la consommation est intrinsèquement liée au système économique libéral. Elle a en effet pour moteur ou ressort, une croissance

économique inégalement distribuée, qui accroît à la fois la pauvreté et le pouvoir d'achat des classes moyennes à supérieures constituant les clientèles des formes de commerce modernes et formelles. En d'autres termes, la consommation se nourrit d'une fracture socioéconomique qui exclut un nombre croissant d'individus parce ce sont bien, de tout temps, les inégalités socioéconomiques qui valorisent la possession de biens ou l'affichage de son niveau de revenu par certaines conduites d'achat. Ainsi se comprend la célèbre phrase de M. Castells « *la consommation est un lieu où les conflits entre classes, créés par l'inégale participation dans la structure productive, se poursuivent à propos de la distribution et de l'appropriation des biens* » (1974). Un spécialiste comme R. Rochefort a encore rappelé plus récemment que « *les inégalités sociales sont l'un des facteurs déterminants de la dynamique de cette société* » (1995 : 238).

Cela explique, au Mexique le paradoxe, apparent par lequel, dans le contexte de paupérisation croissante signalé précédemment, la revue étasunienne *Shopping Center Today* a pu évaluer en 2002 qu' « *il y a un revenu croissant per capita, donc des opportunités de développement commercial* » (Hazel, 2002). Ainsi le développement des *malls* dans la ville de Mexico, comme celui de nombreux autres espaces de consommation, répond aux besoins des classes moyennes à supérieures, laissant littéralement en dehors des circuits modernes et formels des classes modestes de plus en plus nombreuses, dont beaucoup deviennent du coup par nécessité de subsistance, micro-acteurs du commerce informel. C'est d'ailleurs parmi la frange la plus pauvre de ces populations que se retrouvent les indigènes, cette minorité d'origine particulièrement rurale et stigmatisée en ville, souvent réduite à des activités moins glorieuses encore, comme la mendicité. Des constats similaires peuvent être effectués dans nos autres pays intermédiaires, dans la mesure où une part importante de la population restant pauvre, la consommation conforte l'exclusion sociale de masses d'individus.

En Turquie, F. Erkip remarque que par rapport aux formes de consommation élitistes précédentes, notamment les grands magasins, le *mall* « *satisfait les demandes de modernité de la part de segments variés de la société urbaine turque comme un nouvel espace public* » (Erkip, 2003 : 1074). Il est vrai que l'élargissement récent du salariat aux femmes a provoqué une très nette féminisation des *malls* turcs. Néanmoins, à partir de l'exemple du Bilkent Shopping Center à Ankara, F. Erkip insiste sur le fait que cet espace génère en même temps de l'exclusion, en particulier pour les populations pauvres en majorité installées dans des quartiers périphériques plus ou moins irréguliers. Ce sont en réalité les groupes aux plus forts revenus qui ont constitué la base de la nouvelle culture globalisée de consommation. Avec des classes moyennes moins importantes, les lieux de consommation semblent même plus exclusifs qu'au Mexique.

En Afrique du Sud par contre, la déségrégation tend à augmenter la publicité des *malls*, qui participent ainsi à une réduction des divisions sociales. Le régime d'apartheid avait cherché à racialiser la consommation de manière indirecte, par le biais d'inégalités de revenus entre Blancs et non-Blancs qui proviennent notamment d'un système de formation discriminant, mais également de façon directe, par le biais du zonage racial. En effet les commerces étaient scrupuleusement interdits dans les

townships depuis 1986, et le faible nombre de magasins informels obligeait à se rendre dans les magasins du centre ville tenus par des Blancs. La déségrégation, qui s'est accompagnée d'une orientation résolument commerciale de certains territoires urbains sur le modèle nord-américain, a donc permis l'ouverture de centres commerciaux destinés aux plus pauvres, munis de très modestes galeries marchandes et souvent d'un marché informel. L'offre reste là très segmentée, générant des pratiques de consommation opposées entre Africains, Blancs, notamment par le recours généralisé au crédit pour les premiers, alors que les Coloureds et les Indiens occupent des positions intermédiaires variables. Mais, étaient auparavant réservés aux Blancs, et sont aujourd'hui des lieux de déségrégation raciale, les seuls peut-être, comme le montre le cas du V&A Waterfront (Figure 4.20). Les populations noires voient dans le nouvel accès à ces espaces qui leur est accordé de fait, un moyen de conquérir une certaine reconnaissance sociale, faisant de la consommation un instrument de démocratisation (*Houssay-Holzschuch & Vivet, 2007 ; *Houssay-Holzschuch & Teppo, 2007). Ce sont pour le moment les classes moyennes et la « bourgeoisie » noires émergentes qui en bénéficient, manifestant un *Black Economic Empowerment* de façon particulièrement ostentatoire (cf. chapitre 3) ; reste à voir comment la consommation sud-africaine se déracialisera encore à l'avenir pour intégrer les classes modestes noires.

Appréhender la consommation dans chaque pays amène déjà à y analyser sa traduction sociospatiale, en interrogeant la publicité des espaces de consommation. Il est clair que ces espaces sont au cœur d'une tension sociale forte entre d'une part un processus de privatisation largement commenté, par restriction de leur fréquentation et appropriation à des clientèles disposant de pouvoir d'achat, et d'autre part un processus plus incertain de publicisation, dans la mesure où la répartition de ce pouvoir d'achat entre les classes sociales peut évoluer de diverses façons. Mais cette tension se trouve modifiée par une importante évolution récente, l'intégration des loisirs ou la tendance à la multifonctionnalité de ces espaces.

Les espaces de consommation : une publicité renouvelée par la multifonctionnalité ?

Reconnaître la consommation comme phénomène sociétal diffusant un mode de vie a comme premier pendant géographique de privilégier l'appellation d'*espace de consommation* sur celles d'*espace commercial* ou *marchand*, pour prendre en compte le rôle social ou les enjeux sociaux du commerce. En particulier le commerce attire une clientèle, un « public » de chalands dont les pratiques ne se réduisent pas strictement à l'achat, et ce d'autant moins que la forme de commerce en question est utilitaire, répond à l'unique objectif d'approvisionnement. Cette capacité à créer de la publicité est notre problématique théorique, inhérente au commerce qu'il soit formel ou informel (cf. *supra*), mais elle s'inscrit dans une évolution historique récente de la consommation. Des auteurs issus de divers pays et disciplines (Sorkin, 1992 ; Rifkin, 2000 ; Koolhaas, 2001 ; Cova, 1995 ; Lipovetsky, 2006) constatent de plus en plus

qu'une tendance lourde de la sphère privée marchande est de prendre en charge des activités sociales, non seulement au travers des médias et de transactions immatérielles sur Internet, mais également dans des espaces de plus en plus divers. R. Koolhaas l'a ainsi bien résumé : « *Les mécanismes du shopping façonnent les centres historiques des villes, les banlieues, les rues et maintenant, les gares de chemin de fer, les musées, les hôpitaux, les écoles, et même les églises.* » (2001 : 125) Autrement dit, la consommation tendrait à devenir une sorte de méta-fonction omni-englobante qui s'étendrait à de plus en plus d'espaces auparavant dotés de fonctions particulières précises.

Cette diversification des activités sociales relance alors la question de la publicité des espaces de consommation, car elle s'y traduit par une multifonctionnalité sociale qui ne s'accompagne pas nécessairement d'une diversification des caractéristiques sociales des usagers ou visiteurs. Nous venons de voir précisément que la caractéristique fondamentale de ces espaces est de ne pas pouvoir élargir leur publicité, d'accueillir non l'ensemble des classes sociales mais seulement celles qui sont solvables. Dès lors, si les nouvelles activités restent strictement dans un cadre marchand, leur multifonctionnalité ne ferait qu'étendre la logique de privatisation à un nombre plus important de lieux, ce qui légitimerait l'idée d'une privatisation rampante souvent invoquée (Decroly *et al.*, 2003). Pourtant force est de constater que certaines activités récréatives, par leur caractère non marchand, confortent au contraire une logique de publicisation, d'ouverture à d'autres catégories d'individus, y compris non consommateurs.

Le centre commercial, *shopping center* ou *mall*, a eu un rôle précurseur dans cette évolution en ayant dès le départ, aux Etats-Unis et dans l'ensemble des pays qui ont appliqué assez fidèlement ce modèle d'espace, intégré des activités sociales diverses à dominante récréative. À la différence des grandes surfaces, dans cette « cathédrale de la consommation » l'achat de biens et de services (y compris les activités mixtes comme la restauration) s'imbrique en effet avec la promenade, la détente, la rencontre, la discussion, formes gratuites de consommation d'espace et de temps.

Or le contexte postfordiste de consommation difficile qui s'est installé au début des années 1990 à l'échelle internationale (Moati, 2001), a poussé les groupes commerciaux à diversifier leurs activités principalement par les loisirs, afin de relancer la consommation par son « réenchantement » (Ritzer, 1999). Née aux Etats-Unis comme *fun shopping* ou *retailtainment*, une nouvelle stratégie d'association des loisirs au commerce s'est alors peu à peu diffusée dans l'ensemble des pays occidentaux et au-delà. Cela a conduit à intégrer les loisirs dans divers types d'espaces commerciaux, y compris jusque dans les grandes et moyennes surfaces les plus spécialisées. Les centres commerciaux ont cependant cristallisé cette évolution en synthétisant plusieurs modes d'association des loisirs au commerce : l'intégration d'équipements de loisirs (multiplexe, parc aquatique, bowling, centre de fitness, etc.), l'organisation de divertissements gratuits (animations, spectacles et autres « événements »), et l'aménagement récréatif de l'espace intérieur. En revoyant ainsi

profondément leur modèle, les centres commerciaux se transforment pour donner naissance à une dernière génération ou à un avatar, les *complexes commerciaux récréatifs*. Relevant en grande partie de l'aménagement récréatif, le soin apporté aux ambiances architecturales et urbaines, aux parcours et parfois à la recréation de formes traditionnelles des espaces publics par le biais d'une thématisation, ménage l'hospitalité du lieu pour toute une série de pratiques sociales, en particulier la déambulation et la détente, donc favorise sa publicité en appelant les pratiques gratuites qui sont l'apanage des classes modestes. Ces pratiques non marchandes sont encore renforcées par les animations dans la mesure où la plupart restent gratuites. Certains équipements de loisirs génèrent aussi des fréquentations sinon spécifiquement populaires du moins très élargies, parce que leurs prestations marchandes sont destinés à un large panel de consommateurs, comme c'est le cas du cinéma, de salles de jeux, ou encore de certains centres sportifs. Cela montre au passage l'effort d'intégration à la consommation de la part de la sphère marchande même, par une nouvelle offre en activités marchandes, mais surtout non marchande, des secteurs les moins favorisés. Preuve de la réalité de l'essoufflement récent de la consommation, et par conséquent sans doute d'une nouvelle étape du capitalisme avancé dans les sociétés post-industrielles (Moati, 2003). Mais ces évolutions internationales ne se concrétisent pas à l'identique dans chacun de nos pays.

Comme pour les types d'espaces de consommation précédents, les groupes mexicains se sont investis tôt dans des projets plus complexes que ceux des *malls* des années 1980, tout aussi gigantesques qu'ils aient été, et parfois même dans des projets originaux comme c'est le cas du groupe Carso du magnat Carlos Slim, qui a réhabilité deux anciennes papeteries en « centres commerciaux et culturels », en réalité très récréatifs. Suivant les Etats-Unis de quelques années, là encore le Mexique, du moins la ville de Mexico, a ainsi vu se développer les *complexes commerciaux récréatifs* depuis le début des années 1990, ce qui ne s'est produit en Europe qu'à partir du milieu de la décennie. Dernière réalisation exemplaire, la plus avancée pour l'instant avant que la concurrence métropolitaine n'en fasse surgir une autre, au début du millénaire est apparu en lointaine périphérie nord-ouest un méga-complexe commercial récréatif, Mundo E, le « E » revendiquant l'importance de la dimension *entertainment*, qui réside autant dans la thématisation européenne des rues intérieures que dans l'offre de nombreux et divers équipements de loisirs (*Sabatier, 2007 & Figure 4.18).



Figure 4.18 : Mundo E : la *place de l'obélisque* sous éclairage diurne. Cliché Bruno Sabatier, 2006.

Or ces nouveaux espaces multifonctionnels, bien que localisés dans les secteurs de classes moyennes et supérieures comme les *malls*, s'éloignent clairement de leur image d'exclusivité, en diversifiant leurs fréquentations sociales selon les logiques décrites plus haut. Cela a été constaté dans l'un des deux « centres commerciaux et culturels » du groupe Carso, Plaza Loreto, bien qu'il soit situé dans un quartier péricentral de classes aisées, et de façon plus marquante dans un *shopping center* classique qui a évolué en complexe commercial récréatif en développant les équipements et les animations de loisirs, Galerías Coapa, parce qu'il est situé dans un autre quartier péricentral de classes moyennes connecté à des quartiers périphériques populaires (*Sabatier, 2006). Cet élargissement du public des espaces de consommation aux classes modestes se révèle concrètement dans les difficultés croissantes de leurs gestionnaires, par l'entremise du personnel de sécurité, à assurer un contrôle social en distinguant les consommateurs et les non consommateurs indésirables, notamment parmi les visiteurs aux traits indigènes.

Les loisirs sont également intégrés aux *malls* sud-africains, même si une application timide de la stratégie internationale d'association du commerce et des loisirs n'autorise pas véritablement le développement de complexes commerciaux récréatifs. En dehors du cas particulier de Canal Walk au nord du Cap, qui propose

divers équipements ludiques en tant que partie du vaste projet urbain de Century City mélangeant bureaux, logements, commerces et loisirs, la thématisation est banalisée, avec par exemple à Johannesburg MonteCasino qui reproduit un village toscan, et au Cap le Victoria & Albert Waterfront, *mall* portuaire à l'architecture d'inspiration victorienne, et Vangate Mall, le plus récent, aux ambiances arabes nord-africaines (*Houssay-Holzschuch & Vacchiani-Marcuzzo, 2007).



Figure 4.19 : Le Victoria & Albert Waterfront, Cape Town. Cliché .

Or si la déségrégation participe de fait à une revalorisation de leur fonction récréative auprès des populations noires, pour les classes moyennes comme d'autres fonctions marchandes, c'est aussi le cas pour les classes modestes par des pratiques moins marchandes, gratuites, qui s'appuient sur ces aménagements récréatifs, puisqu'il s'agit essentiellement de la promenade, le *corso*, et d'autres activités de passe-temps (détente, rencontre, discussion, etc.). Ainsi les quais du V&A Waterfront sont aujourd'hui le lieu d'une fréquentation de femmes noires domestiques en habits du dimanche (*Houssay-Holzschuch & Vivet, 2007), ce qui atteste indubitablement d'une mixité à la fois raciale et socioéconomique croissante. De telles pratiques sont encouragées par la multiplication des événements gratuits : spectacles « de rue », concerts gratuits, etc. Plus encore, comme le vante le site web du V&A, diversité des pratiques, du public et des spectacles se combinent comme argument publicitaire supplémentaire :

« Massive fireworks displays staged for the city, international yacht races, charity, fundraising, community events, product launches and awareness campaigns - every event staged in the Waterfront reflects the rich diversity of the inhabitants of Cape Town and the people that visit it. »⁵³

⁵³ <http://www.waterfront.co.za/play/happenings/>, accédé en octobre 2007.

En Turquie, selon F. Erkip (2003), en l'absence d'application de la stratégie d'association des loisirs au commerce, les équipements de loisirs sont rares (bowling, billards), les animations semblent inexistantes, et l'aménagement récréatif de l'espace intérieur est classique, peu thématisé et aux ambiances standard. La fonction récréative du *mall* réside alors seulement, de façon traditionnelle, dans des activités de promenade et d'interaction sociale, activités qui ne sont donc pas élargies aux classes populaires. À tendance ostentatoire, la consommation ludique reste le fait des classes aisées et secondairement moyennes, inertie qui s'explique peut-être parce que le contexte postfordiste ne s'impose pas encore dans un pays dont l'ouverture à la consommation globalisée est récente.

En Chine, selon le géographe Cheng Fan (1999) « *dans les pays d'Extrême Orient, les centres commerciaux associent des lieux culturels et de loisirs, parfois des établissements financiers et des bureaux administratifs. Les centres commerciaux ont été très souvent construits dans la perspective d'achat de type loisir. [...] Le client passe des heures et des heures, même une journée entière dans un grand shopping mall qui comprend, outre des établissements commerciaux, des restaurants, des cinémas, parfois un petit parc à thème. On fait ses courses et en même temps on se promène, on se donne rendez-vous, on s'amuse, on fait du lèche-vitrines, etc.* ». L'intérêt de ce pays semble en tout cas incontestable avec cette phrase d'un journaliste du New York Times (2005) rapportée par D. Desjeux : « La moitié des plus grands centres commerciaux du monde sont en Chine ».

Bien qu'encore incomplet, le panorama des principaux espaces de consommation que nous venons d'esquisser dans trois de nos pays intermédiaires, montre que les relations entre consommation et publicité, au-delà de mécanismes et d'évolutions communs, dépendent beaucoup des contextes sociétaux. Plus précisément, les variations s'expliquent moins par les configurations urbaines ou les modèles d'organisation spatiale, que par d'autres particularités culturelles et sociales.

Références

- ASCHER F., 2003, «Loisirs», *Urbanisme*, n° 330, pp. 70-71.
- BOURDIN A., 2005, *La métropole des individus*, L'Aube, Paris.
- CASTELLS M., 1972, *La question urbaine*, Maspéro, Paris.
- COVA B., 1995, *Au-delà du marché: quand le lien importe plus que le bien*, Dynamiques d'entreprises, Paris L'Harmattan.
- DECROLY J.-M., DESSOUROUX C., VAN CRIEKINGEN M., 2003, «Les dynamiques de la privatisation des espaces urbains dans les villes européennes», *Belgéo*, n°1, ULB, pp. 3-19.
- ERKIP F., 2003, "The Shopping mall as an emergent public space in Turkey", *Environment and Planning*, 35, pp. 1073-1093.
- GARCIA CANCLINI N., 1993, *El consumo cultural en México*, Conaculta, México DF.
- GARCIA CANCLINI N., 1995, *Consumidores y ciudadanos. Conflictos multiculturales de la globalización*, Grijalbo, México DF.
- HARDWICK M. J., 2004, *Mall Maker. Victor Gruen, Architect of an American Dream*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
- HAZEL D., 2002, "Mexico on the go", *Shopping center today*, February, <http://shoppingcentertoday/htm>.
- HIRSCHMANN A., 1995, *Bonheur privé, action publique*, Fayard, Paris.
- KLEIN N., 2000, *No Logo, La Tyrannie des marques*, J'ai lu.
- KOOLHAAS R. (dir.), 2001, *Guide to Shopping. Harvard Design School Project on the City 2*, Taschen, Cambridge, Köln.
- LIPOVETSKY G., 2006, *Le bonheur paradoxal. Essai sur la société d'hyper-consommation*, Paris, Gallimard.
- MOATI P., 2001, *L'avenir de la grande distribution*, Paris, Odile Jacob.
- MOATI P. (dir.), 2003, *Nouvelle économie, nouvelles exclusions ?*, Paris, L'Aube.
- NELSON Laura, 2000, *Measured Excess : Status, Gender and Consumer Nationalism in South Korea*. New York, Columbia University Press.
- RIFKIN J., 2000, *L'âge de l'accès. La révolution de la nouvelle économie*, La Découverte, Paris.
- RITZER G., 1999, *Enchanting a disenchanted world : revolutionizing the means of consumption*, Thousand Oaks, New York
- ROCHEFORT R., 1995, *La société des consommateurs*, Paris, Odile Jacob.
- SABATIER B., 2007 (à paraître), « El nuevo modelo de consumo norteamericano en la periferia de la Ciudad de México : Mundo E, "centro de compras y entretenimiento" en Tlalnepantla », *L'Ordinaire LatinoAméricain*, n°208, IPEALT, Toulouse-2 Le Mirail
- SORDO MADALENO J., 1987, "Centros comerciales. Como se llega a un proyecto", entretien publié dans la revue *Obras*, janvier, pp. 28-35.
- SORKIN M. (dir.), 1992, *Variations on a theme park : the new american city and the end of public space*, Hill and Wang, New York.

Partie III : Pratiques et discriminations

L'un des constats de la sociologie urbaine de l'école de Francfort dès les années 1930, c'est l'effet du cadre de la grande ville sur l'individu, qui y devient anonyme, y perd les repères identitaires de la société d'interconnaissance du monde rural ou de la petite ville (Grafmeyer et Joseph, 2004). Ces thèmes classiques ont été retravaillés par la sociologie pour en faire ressortir les aspects plus positifs : libération de l'individu du joug pesant des normes sociales de sociétés plus étroites, capacité à jongler avec les identités, droit à l'indifférence dans les interactions quotidiennes... Si les interprétations varient selon les auteurs, elles ont presque toujours été appliquées à des villes occidentales, et on est en droit de se demander si elles sont transférables aux pays intermédiaires.

Un premier élément de décentrement concerne l'émergence même de la notion de l'individu comme sujet du droit dans les pays intermédiaires. Un brouillage intervient du fait de la place accordée, dans différentes sociétés, à la notion de « communauté » : aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, comme dans beaucoup de sociétés « traditionnelles », la communauté a une légitimité politique qu'elle n'a pas dans le contexte français. On ne peut donc déduire un quelconque « archaïsme » politique de la persistance de certaines « communautés » dans les contextes politiques turc et mexicain (simplement, peut-être, une convergence encore une fois entre le « pré-moderne » et le « post-moderne » entre lesquels la « modernité » conçue à la française n'aura joué qu'un rôle effacé ou transitoire). Au Mexique, le terme de communauté s'applique aux groupes indigènes, identifiés par leur ancrage dans certaines régions, et, lorsqu'ils sont urbanisés, par leur pratique d'une langue autre que le castillan ; l'Etat mexicain leur reconnaît des droits spécifiques et leur accorde théoriquement une protection culturelle, en conformité avec les dispositions internationales qui font de la reconnaissance et de la protection des minorités un des critères de la démocratie. Néanmoins, la contestation zapatiste aura servi au moins à faire connaître mondialement le caractère très insuffisant des droits et protections octroyés aux indigènes mexicains, souvent cantonnés dans des positions sociales subalternes, et bénéficiant d'accès aux soins, à l'éducation et aux vecteurs d'ascension sociale globalement bien moins aisés que les autres parties de la population. L'Etat turc, lui, identifie des « communautés » à caractère religieux : jusqu'à récemment, et jusqu'à ce qu'un accord avec l'UE y mette fin, l'appartenance religieuse était mentionnée sur les papiers d'identité en Turquie (et il n'était pas envisageable d'y faire figurer une mention du type « sans » ou « athée »). Dans un contexte où l'immense majorité de la population se déclarait musulmane et appartenait à la mouvance sunnite, c'était monter en épingle les petites minorités juive et chrétienne du pays (dont une tradition ottomane voulait qu'elles soient identifiées afin de bénéficier d'une protection : ce n'est pas la moindre des contradictions de l'Etat kémaliste laïc que d'avoir conservé cette mention pendant si longtemps). Quant à la minorité kurde du sud-est du pays, par exemple, on sait que le sort qui lui est fait par

le gouvernement turc reste fort en deçà des conventions internationales. Autre façon dont on peut considérer que se manifeste une conception quelque peu « communautaire » de la société turque, le rôle local du *muhtar*, ou chef de quartier, qui a pour tâche de connaître et d'observer les résidents de son quartier, de leur délivrer un certain nombre de papiers nécessaires pour les démarches administratives (attestations de résidence, par exemple), etc.

Dans quelle mesure cette existence entérinée politiquement de « communautés » au sein de la société se traduit-elle dans le fonctionnement des espaces publics ? On constate peu de manifestations de « communautarisme » des espaces publics dans les villes étudiées, ce qui n'exclut pas qu'elles puissent exister à l'échelle micro-locale. L'Afrique du Sud, du fait de son récent passé d'apartheid, constitue une exception : des espaces publics où communautés blanches et noires sont présentes en même temps, sont encore rares, mais existent cependant. Ils sont de plus en plus nombreux, même si cette coprésence croissante ne signifie pas une véritable mixité (cf. *infra* ainsi que *Bonnerandi et Houssay-Holzschuch, 2006 ; *Houssay-Holzschuch & Vivet, 2007 ; *Houssay-Holzschuch et Teppo, 2007) On ne peut non plus affirmer qu'il n'y a pas de mécanismes d'exclusion touchant certaines « communautés » de certains espaces, mais surtout lorsque l'appartenance à une « minorité visible » (indigène mexicain, par exemple) se conjugue à une appartenance sociale modeste (ce qui peut par exemple conduire certaines personnes à se voir refuser l'entrée des centres commerciaux huppés, par exemple).

Référence

GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac, 2004, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion.

L'objectif de ce séminaire est de mettre en tension deux objets de recherche : L'espace public d'une part, le corps d'autre part. Si l'espace public suscite un intérêt soutenu de la part de la communauté des chercheurs depuis plusieurs années, curieusement le corps semble avoir été oublié des géographes. On peut cependant constater que « l'objet » corps a été largement exploré par d'autres sciences sociales : l'histoire, la philosophie, l'anthropologie, la sociologie (voire les STAPS ou la médecine). La littérature de référence utilisée ici est donc puisée dans ces champs disciplinaires.

L'objectif de cette communication n'est pas de rechercher ni même de comprendre les causes de cette désaffection, mais plutôt de faire revenir sur le devant de la scène le corps, en l'occurrence ici dans les espaces publics. Il s'agit donc de mettre en perspective ces deux concepts, de réfléchir sur les modalités de leurs relations en évitant à la fois de les opposer (dans une démarche dialectique par exemple) ou de les isoler en réfléchissant par exemple, sur l'un puis l'autre.

Une chose est sûre, le corps produit de l'espace (public ou non) comme l'espace public induit nécessairement une place pour le corps. Cette « place » pourrait se résumer à des pratiques, mais cela ne semble pas suffisant, on ne peut pas réduire les relations entre corps et espaces publics à des pratiques (il faut y inclure toute les dimensions de l'ordre symbolique).

L'hypothèse proposée ici est que le corps doit être considéré comme un volume, comme un espace, se déplaçant dans un espace à une échelle plus petite. Cela suggère un mode de fonctionnement en système emboîté (les coquilles dont parle H.T.Hall par exemple). Ce corps a ses caractéristiques propres : sexuées, de hauteur, de taille, de race, de couleur etc. L'espace public quant à lui, ne peut devenir public que s'il est approprié, parcouru, utilisé, modifié voire stigmatisé par le public qui le fréquente. L'espace devient public à partir du moment où il devient un lieu de co-présence, c'est l'extimité dont parle Jacques Lévy, où il y a une suspension de l'intimité (Sennett, 1974 ; et Erving Goffman) ou reformulation de l'intimité donc confrontation avec une altérité. C'est la raison pour laquelle la question du statut juridique de l'espace public, de sa morphologie ou de sa fonction doit être dépassée sous peine d'enfermement.

Il y a donc dialogue entre corps et espaces publics et ce dialogue est nécessairement situé et chronologiquement daté. Le corps dans l'espace public sert « d'analyseur », il renvoie à un moment donné une image qui donne du sens à la société observée. Mais tout ce qui se voit, se lit sur les rapports corps /espace public ne résume pas pour autant un mode de fonctionnement social. Ex : observer les vacanciers sur une plage ne dit pas tout des vacances des Français, observer un sauna

⁵⁴ Cette partie a été écrite par Francine BARTHE, maître de conférences à l'Université d'Amiens, et présentée lors du 4^e séminaire de l'ACI, le 29 octobre 2004. Elle est reproduite ici avec sa permission et sans correction ni mise en forme pour respecter l'esprit dans lequel l'auteure a apporté sa contribution.

en Europe scandinave ne dit pas tout du mode de fonctionnement de la société finlandaise.

Il convient donc de partir d'un état de la connaissance de l'objet relation corps/espace public en partant du constat que le corps dans l'espace public ne peut pas nous être étranger, qu'il nous implique, qu'il nous est proche et qu'on ne saurait en parler en totale extériorité.

L'objet donc de cette communication ce sont les relations du corps dans l'espace public ses modalités et ses enjeux plus qu'une analyse du corps et de l'espace public. Les relations entre corps et espaces publics sont considérés ici, non pas comme un laboratoire social - expression fourre-tout qui a fait son temps- mais plutôt comme un chaudron créateur d'idées et de réflexions.

Le rapport contenant -contenu : définir ses modalités pour le dépasser

Interroger l'espace public et le rapport qu'il entretient avec le corps ne signifie pas seulement traiter d'un contenant : l'espace public et d'un contenu : le corps, il s'agit davantage d'une mise en relation qui permet à la fois de mieux cerner l'espace public, non pas en tant qu'espace euclidien (avec une surface, un périmètre une longueur etc...) mais un espace en volume qui accueille des corps qui sont aussi des volumes. Ces deux objets entretiennent des relations dynamiques. Si on peut considérer à première vue que l'espace est fixe (ce qui peut être le cas pour ces caractéristiques matérielles) le corps ne l'est ou pas toujours. Donc mise en évidence d'une variable : le mouvement ou la mobilité. Mais attention, l'emprise au sol peut varier et pour l'espace public et pour les corps.

À noter cependant que si dans sa matérialité l'espace public présente une série de caractéristiques, il est situé, il a un périmètre, il est ou non aménagé celui-ci peut dans certaines circonstances être éphémère, c'est à dire ici à un moment donné et pour un temps donné et puis disparaître ou redevenir autre chose.

Ex : un bois ou un champ pour une free party, une grande fête et un jardin comme la fête de l'humanité, un stade de foot et un lieu de concert. Ce polymorphisme de l'espace crée un double système de mobilité. L'espace peut changer de fonction, mais il a toujours une certaine rigidité, il est caméléon, alors que le corps ou les corps sont plus mobiles et peuvent prendre des configurations changeantes. Densités, lenteur ou rapidité des déplacements, composition des groupes, répartition dans l'espace, logiques de répartitions spatiales en fonction de l'usage.

L'espace public se définit par des codes, des réglementations, des normes. Il est donc soumis à des prescriptions qui sont explicites (réglementations affichées, ou signalétique) ou implicites. Il est plus ou moins contrôlé (présence policière, surveillance gardiennage). Son accessibilité est une caractéristique essentielle, plus que la gratuité, l'accessibilité pose la question de l'ouverture et de la fermeture, de la fréquentation et du type de fréquentation, de l'évitement ou de l'attraction qui n'est pas toujours matérielle, (des grilles). La difficulté d'accès (plage gay ou plage

naturiste) est un moyen de sélection et produit un type d'usage, c'est la même chose la nuit (une fermeture), idem pour l'éloignement (voir parc de Salvador)

Les caractéristiques de gratuité, d'ouverture, d'accessibilité, de fonctionnalité même si elles sont à considérer ne sont pas déterminantes et surtout pas exclusives.

Certains espaces publics sont mono-spécifiques : parc et jardin public, cimetière, d'autres sont polyvalents (la rue). Certains espaces publics sont immédiatement identifiables, ils disent ce qu'ils sont, ce pourquoi on les fréquente : le centre commercial, le cimetière. On les qualifiera de rigide et de non malléable, non adaptable. L'entrée des pays intermédiaires peut se faire à ce niveau : la capacité de l'espace à accueillir des usages, des pratiques non prévues initialement indique un degré de liberté, c'est un indicateur de démocratie. C'est l'espace public comme agora. Il peut exister une plus ou moins grande tolérance à l'égard des pratiques. Cette capacité à accueillir, à montrer ce qui ne doit pas être là, ce qui dérange semble être un bon indicateur de liberté.

Ex : les tags, les manifestations dans les rues, les amoureux dans des lieux publics au Caire, des pratiques sexuelles sur les plages, des centres naturistes. Dans cette situation c'est le corps qui « prend la main » sur l'espace. Cela représente un enjeu puisque ce sont les pratiques non tolérées, non autorisées qui sont montrées à tous (dans l'espace public) il y a nécessairement un retour et des réactions. L'espace public dans cette situation joue le rôle d'une scène.

D'autres ne sont rien et en fonction de circonstances ou d'un contexte particulier se transforment en lieu d'accueil du public (la free party, le festival) n'importe quel espace fait l'affaire pour une période fugitive il se transforme en lieu de la fête. (teknival, concert pop) d'autres sont détournés de leur fonction initiale : ancienne usine, friche industrielle, piscine, ruines etc...

Certains espaces publics sont particulièrement polymorphes et aptes à accueillir des pratiques variées : par exemple la rue [cf. chapitre 3] : on peut y faire la cuisine, y manger, se laver, bavarder etc... Si cette proposition est valable pour certaines cultures en revanche le même espace déplacé dans d'autres cultures est plus pauvre.

Ex aux Etats-Unis la rue est mono-spécifique, à cause de l'influence de l'automobile. Dans les pays du Maghreb, la rue est un espace de circulation mais le marché est un haut lieu de sociabilité.

Pose la question du genre : le corps dans l'espace public, féminin ou masculin, où et comment est-il montré ? La place des femmes : au marché, dans les rues, voilées, ou non, avec des enfants seules ou en groupe. L'espace public la nuit, pour les hommes. Une sorte d'invariant culturel : l'espace public la nuit est attribué aux hommes, sinon quartier chaud et prostitution.

La **variable mobilité/fixité** permet de mettre en place une **typologie**

- **Espace fixe, figé / corps mobiles** : un stade, une rue, un parc et rapport de mobilité pour les pratiques c'est à dire qu'à l'intérieur de l'espace les corps sont mobiles. Dialectique dehors dedans, mobilité et fixité. Gradient de mobilité des corps : lenteur -promenade dans un jardin, cérémonie des funérailles dans un cimetière-. Ou rapide Manifestations ou émeutes urbaines, ou taggeurs, ou rappers.
- **Espace fixe / corps fixes à l'intérieur** : un stade, une corrida, une salle de spectacle en général, un opéra. Les corps font symbiose, tout le monde est là pour la même chose, symbiose corps espace. Les corps des spectateurs sont installés, ils ont une place.
- **Espace éphémère / corps mobiles** : une free party, une fête de village, une plage (Paris Plage, nuit blanche). Conquête fugitive ou saisonnière pour les plages parfois clandestine, les lieux peuvent être détournés, contre culture. Les modalités des relations corps espaces publics se font par une sorte de mimétisme, on voit, on lit dans les looks, les apparences vestimentaires, les marques corporelles les signes d'appartenances du lieu au corps et du corps au lieu.
- **Corps fixes / espaces fixe** : : le corps montré, représenté sous forme d'affiche publicitaire ou de propagande, quel corps est montré, comment, que véhicule-t-il comme discours. Produit un discours sur le corps, sur le rôle social, produit du modèle de comportement du stéréotype.

Pour une sémiologie du corps dans l'espace public : vocabulaire, langage, discours

Le corps et ses attributs pris comme un vocabulaire l'espace public serait le support du discours il en donne la forme : analogie avec l'écriture et le livre

Les pratiques des corps dans l'espace public = un langage

Ce langage est traduit par le chercheur comme un discours sur la culture d'une société.

Identification des variables :

- Le corps pris comme le plus petit élément, ses attributs (vêtements, ou nudité, couleur, race) ;
- Le corps pris comme référent dans toutes ses composantes : genrées, homme femme, vêtement (identification du rôle et du statut social), fonction avec uniforme, âge, place des enfants, des adultes, des jeunes, des enfants et toutes les configurations qui peuvent en découler. Regroupement spécifiques de jeunes (rap dans les rues et équipement sound system, gymnastique dans les parcs tai chi en Chine, course à pied etc..).
- Le corps mobile dans l'espace (postures comportement), gestuelle.
- Le corps individué, le corps d'un ensemble d'individu, les corps dans un groupe pris comme une entité.

Associé à l'espace public, on s'arrêtera particulièrement sur non pas l'individu mais le groupe ou les foules. Pose la question des densités, du promeneur solitaire à la foule. Le corps dans l'espace public, ce qu'il fait, ce qu'il permet de comprendre par les pratiques. Les pratiques spatiales donnent à voir et à comprendre ce qu'est une culture dans une société à un moment donné.

Le corps dans l'espace public montre et impose des modèles, de comportements entre autres mais pas seulement des modèles sociaux, familles, indique la place des vieux, des jeunes, des enfants, des femmes dans la société. En même temps, parce qu'il indique des modèles, il produit du même coup des contre-modèles. C'est là qu'on peut se faire entendre, se faire voir et provoquer la norme, un signe de liberté. L'espace public n'est pas un espace de liberté, mais on peut y affirmer une certaine résistance ou des formes de critiques parce que cela se fait sous le regard social.

Dialectique de l'ouverture et de la fermeture

L'espace public sert de scène pour exprimer un disfonctionnement sociétal : manifestations (Tien an men en Chine, *streiking*, saccage et profanation des tombes, prostitution dans la rue, incivilités, lieu de contestation). L'espace public peut aussi devenir une institution ou servir à la mise en scène des institutions, cérémonies de commémorations, mariages, lieux pour les enfants, patrimoine, symbolise l'histoire et la culture. Lorsqu'un espace devient public, il s'ouvre à tous : un signe de changement idéologique : les palais, Versailles, Le palais d'été à Pékin, la cité interdite, la journée du patrimoine en France. A eux seuls ils résument un concept.

La capacité d'adaptation de l'espace public à offrir une grande variété de possibilité au corps est un marqueur important, tout comme le nombre d'espace publics : montre la communautarisation (aux EU par exemple il en reste peu, les shopping center sont mono spécifiques, la rue est occupée par les voitures, les parcs publics souvent SDF c'est ce qui reste : Albert la panthère les squares parisiens et l'occupation par des primo-arrivants migrants)

L'espace public comme espace d'accueil pour ceux qui n'ont leur place nulle part.

Formes de dialogue entre espace public et corps

- Conforme, pacifique, bienveillant, symbiose

Mise en place de codages qui indiquent la norme : vêtements, gestuelles, attitude du corps, individuels ou en groupe, ou en couple. Dans ce cas, on peut noter qu'un des attributs du corps, le vêtement sert à donner une distance, le vêtement code le corps dans l'espace public au même titre que les gestes. On peut noter les évolutions de la norme sur un temps relativement court.

Pas de discordance, il y a là reflet d'un mode de sociabilité avec un espace travaillé modelé par une culture, des valeurs, des idéaux, des intentions

Production de stéréotypes.

On assiste aujourd'hui dans les pays blancs riches et civilisés à un rétrécissement de la sphère publique autrement de la sphère privée via les communautarismes, un des

signes tangibles de cette mutation est la suspension justement de l'anonymat et l'entrée par la bande de gestes d'intimité dans la sphère collective : par le téléphone portable, par le maquillage des femmes dans le métro, par les pratiques alimentaires du *snacking* partout.

- **Confrontation** pose la question de l'ordre social, des interdits, de l'autorisé, de la répression, de la présence ou non de la police. Se voit dans l'espace public par la présence des uniformes ou des costumes indiquant la fonction de surveillance. Pose la question de la tolérance, ex les plages gays, du racolage et de la prostitution dans les rues (en Hollande, en France, au Brésil).

Le corps dans l'espace public dérange l'ordre et établit un nouveau type de dialogue, il conteste et sert de plaidoyer pour revendiquer. Il interpelle. Ex des associations de mères en Argentine ou au Chili qui se rassemblaient sur la place centrale et montraient les photos de leurs enfants disparus pendant la junte. Ex les manifestations nues des paysans sans terre du Mexique ou des archéologues en France

- **Exclusion** : critère sont spatiaux ou corporels d'ordre racial, ethnique, genré, suppose la fermeture ou l'ouverture de l'espace les parcs ou les cimetières la nuit. L'exclusion se fait de manière sélective c'est le cas pour des espaces publics qui excluent les Noirs ou les femmes cela peut apparaître dans la signalétique (jardin public interdit aux enfants juifs pendant la dernière guerre) ou plus insidieusement par des normes sociales qui excluent de fait les femmes par exemple dans l'espace public, ou les nudistes sur les plages.

Suppose la violence, des marques sur l'espace, grilles, barbelés etc.. ;

- **Disfonctionnements ou les pathologies et fusion**

Les paniques, les mouvements de foules, le corps individué ne s'identifie plus et ne peut plus se situer dans l'espace. Pathologie les maladies spatiales- Alzheimer, agoraphobie voire claustrophobie⁵⁵.

L'espace public et le corps dans les conflits et les guerres, les modalités de la survie dans les champs de ruine, la place des morts et de l'horreur, le repli par rapport à la survie, les stratégies mises en œuvre pour reconquérir le droit de vivre passe par les réappropriations des espaces publics, guerre en Afghanistan, pointer la places des femmes dans les rues (le tchador, l'interdiction de sortir) la reconquête des libertés passe par une réoccupation des espaces publics par les femmes.

- **L'incorporation de l'espace dans le corps** : les marques corporelles, les tatouages sémiologie des marques renvoient à la sémiologie dans l'espace. Mise en écho du corps et de l'espace.

Fusion du corps et de l'espace dans les cérémonies des cultes afro-brésiliens du Candomblé ou du Vaudou, mise en scène dans l'espace et appel des dieux africains

⁵⁵ Article de Ruth Bankey dans *Cultural Geographies*, 2004, à partir de deux publications *Repressed spaces the poetics of agoraphobia* de Paul Carter et *Phobic geography, the phenomenology and spatiality of identity* de Joyce Davidson.

Yorouba ou bantou qui viennent habiter, pénétrer, le corps de leurs fils brésiliens. Dans ce cas, il faut appeler les Dieux les Orixas avec les grands tambours, leur donner à manger lors de cérémonies ou la transe est contrôlée par les mères et pères des saints (ceux qui dirigent le culte et le rituel).

- **Les catharsis** : C'est la fusion le corps individué fait corps avec la masse. la Hola dans un match de football, descente des Champs-Élysées pour fêter la victoire de l'équipe de France en 1998. La foule, sentiment national ne peut se manifester que dans un haut lieu public. Manifestations, drapeaux, chansons, feux d'artifice et toutes les manifestations collectives plus ou moins organisées, 14 juillet... la fête de l'eau au Cambodge ou au Vietnam, le nouvel an. (ex en Birmanie malgré la junte militaire toléré). Les cérémonies religieuses du type pèlerinages ou grand-messe, comme les festivals, briquet allumés, chants, cris, et transe.

Dans le cas de la catharsis il y a nécessairement des rituels d'inclusion sociale le je est intégré à un nous collectif

Plusieurs thématiques de recherche se dégagent à partir de l'identification du rôle, de la fonction, des modalités des interactions entre le corps et l'espace public.

Quelques thématiques de recherches possibles :

Le choix des thématiques fait apparaître des méthodes différentes, des approches différentes, soit on privilégie d'abord le corps soit l'espace public

- **L'entrée par les pratiques**

Se dégage de l'entrée par les pratiques, observation des corps dans l'espace public ; le rôle de l'espace public , caractérise l'espace public et ses fonctions spécifiques : la rue, le parc, la plage, le stade de football, la corrida, le sauna, le bain collectif. On dégage le rôle des vêtements, nu ou habillé, les mode de vie, les coutumes, manger, dormir, faire de la musique, prie, jouer, comment on s'occupe des enfants, comment on est amoureux, comment on fait l'amour etc..

-question du genre, rôle social masculin ou féminin

-les liens de sociabilités, comment on se dit bonjour, gymnastique, prière, rencontre, place des vieux, des jeunes, organiser des fêtes techno.

Bien voir qu'il peut y avoir superposition de pratiques sur un même espace ex : les rituels du Candomblé dans les parcs publics de Salvador de Bahia. Confiscation à l'usage par les gangs des *favellas*.

Un environnement social marqué par des temporalités, porteur d'une culture donc de normes

Une réglementation soit spécifique à l'espace public proprement dit soit la loi appliquée en général se reporte sur cet espace. D'où parfois disfonctionnement (rave, plage ...)

- **Les aménagements / équipements de l'espace public pour le corps**

Accessibilité, équipements, bâti, esthétique, nature ou minéral, éphémère ou fixes

Éclairage, voirie, esthétisation de la ville pour la promenade, cours, mails, jardins publics, centre commerciaux, hôtels internationaux. Implique un aménagement de type salon, espaces de jeux. Casino, ex Las Vegas, architecture lumineuse, éloge du faux de U Eco. Le corps compulsif du joueur, tout est fait pour qu'il ne soit pas distrait du jeu. Effet boîte, ambiance feutrée, ailleurs.

Les gares, les aéroports, tous les non-lieux définit par Marc Augé

- Thématique de la loi, de la norme sociale et de son application, du contrôle de l'espace

Manifestations, émeutes, violences urbaines, sexualité

Le permis et l'interdit : présence des femmes dans la rue ou interdites, suppose la comparaison avec d'autres aires culturelles pose la question du genre c'est à dire de la construction sociale des rôles féminins et masculins

-étude des maladies spatiales, des dysfonctionnements corps espaces publics

-questions des dérives ou des délits limites du permis et de l'autorisé

que disent ses dérives sur la société ? l'espace public comme révélateur des limites.

-une géographie de la sexualité, la sexualité étant par définition une pratique intime quel sens cela peut-il avoir lorsqu'elle est visible dans l'espace public, soit directement soit par des signes (enseignes, pub pour des sites internet, soit par le racolage, les lieux de drague etc..)

-cette entrée par la loi peut conduire à une géographie du fait politique ou des idéologies, ce qui est autorisé ce qui est permis ce qui est toléré, c'est l'expression d'idéologie (racistes en Afrique du Sud, logiques de ségrégation et de communautarisation)

- Le regard comme médiateur entre corps dans l'espace public :

Celui du chercheur : regard de celui qui dit, qui raconte qui montre à un moment donné le corps dans l'espace public : les peintres (impressionnistes, estampes japonaises, les films, les romans, les documentaires) dans ce cas double mise en abyme : regard du chercheur qui regarde celui qui regarde le corps dans l'espace public. Source de récits et manières de raconter une sensibilité culturelle à un moment donné.

Confrontation d'une norme intégrée face à une norme observée, pose la question de la légitimité des résultats de la recherche. En cela pas une démarche ethnologique qui recherche l'exemplarité ou l'originalité ou le témoignage mais des modalités de relations entre corps et espace publics.

Regard aussi de celui ou celle qui se trouve dans l'espace public, regard de la femme sur les autres, comment elle évalue les possibles, sortir avec des petits enfants dans la rue

-le regard identifie la norme et l'intègre, le regard organise l'espace, c'est par le regard que l'on se situe qu'on va là et pas ailleurs.

En guise de conclusion les butées, les questionnements, les ouvertures

1^{ère} butée : Place du chercheur et limite de l'observation : On part du postulat qu'on observe que ce que l'on sait, que notre regard porte aussi des normes. Comment décoder ? En se servant de quelle grille de lecture ? Comment rendre opératoire une interprétation ? Comment peut-on comprendre ? Importance de la langue ou pas, nécessité d'avoir une connaissance approfondie de la culture ou pas. Analyse, commentaires et conclusions ne peuvent-ils se faire qu'en fonction de ses propres normes ? Première butée : le discours du chercheur

2^e butée : les formes de discours sur le corps dans l'espace public : tous les créateurs, les performances, les arts de la rue, carnaval, festival. Que faut-il identifier comme sources ? l'observation in situ, les témoignages, les enquêtes bref l'arsenal habituel des outils du géographes (le terrain) pourquoi pas les films, les documentaires, les peintures , la publicité etc..

3^e butée : une butée épistémologique : Quelle valeur attribuée au corps dans l'espace public dans la réflexion géographique ? Est ce un moyen d'entrer dans une culture de la voir et de la comprendre ou bien en soi est-ce un objet de recherche, pour valider quoi ? Qu'ici est différent d'ailleurs ? Souligner des formes originales, verser dans l'inventaire ou une réflexion opératoire qui mènerait vers autre chose ? Est-ce un résultat d'un processus culturel ? Ou est ce qu'on a en face de soi une culture en cours de construction ? Autrement dit on est dans un amont culturel ou un aval. Place de la géographie là-dedans et quelle géographie, pas celle des représentations, pas celle de l'espace vécu pas seulement.

4^e butée celle du temps ou des temporalités : Suffit-il de décrire l'existant ? Ou l'autrefois et de comparer ? Quelle unité de temps privilégier ? Celle du temps long d'une culture (par exemple pour la corrida ou le football, ou les concerts de rock et les festivals), celle du temps court, d'une promenade dans un parc ou un jardin , de la pratique d'une plage un jour d'été ? Si on isole les temporalités, on risque de verser dans l'anecdotique ou le récit d'un événement social (les rave party, l'organisation des funérailles dans un cimetière, les courses au supermarché).

Chapitre 6 : Normes et comportements

Il faut souligner à quel point les espaces publics sont reliés à différents systèmes normatifs. Le premier système, lié à l'importance des relations entre les espaces publics concrets et le champ du politique (cf. chapitre 2) est celui des normes juridiques (*Sabatier, 2006). Ces normes concernent la possession foncière dans l'acception classique, urbanistique et juridique, de l'espace public, qui ne le comprend que comme une partie du *domaine public* de l'Etat ou de ses émanations territoriales (collectivités, communes, etc.) -cela peut être le cas ou non pour les espaces publics que nous étudions dans une optique pragmatique-. Lois et décrets imposent des normes sur les usages de cet espace public, et un ensemble de procédures et d'agents est chargé de leur respect et de leur application. Malgré son accessibilité à tous et sa grande diversité des pratiques, une série de comportements autorisés dans les espaces domestiques sont interdits et passibles de sanctions si les forces de l'ordre les constatent dans les espaces publics (état d'ébriété, atteinte à la pudeur, etc.) Par ailleurs la prise en compte de situations particulièrement graves comme les atteintes importantes à l'ordre public, les situations de guerre ou d'état de siège, a amené à instaurer des régimes constitutionnels dérogatoires permettant la restriction voire la suspension momentanée des libertés individuelles fondamentales, également qualifiées de « publiques » par le droit (Picard, 2000). Par exemple, l'état d'urgence décrété par le gouvernement français lors des émeutes des « banlieues » françaises en 2005 a ainsi permis à certaines municipalités d'imposer un couvre-feu qui restreint les libertés d'aller et venir et de se réunir.

L'ordre « public » - et en particulier la sécurité « publique »- ne sont cependant pas assurés seulement par les forces publiques puisque des situations publiques sont le propre de certains espaces privés. Ainsi des sociétés privées de sécurité assurent l'ordre dans les *malls* (cf. *supra*), et le respect de règles négociées entre le public et le privé. En effet, alors que le droit public assure un cadre général, constitutionnel, à ce qui est permis (Mitchell, 2003 ; Staeheli & Mitchell, 2007), le droit privé et les règlements adoptés par les compagnies gérant ces espaces ajoutent des restrictions à ce cadre, sans cependant l'oblitérer. Ailleurs, des organisations moins formelles - et moins légales - peuvent imposer un ordre sur l'espace public, et le faire respecter par une violence dont l'État a perdu le monopole. Ainsi, les gangs des townships du Cap contrôlent les rues et places, ce qui s'y passe et ceux qui y passent (Pinnock, 1984). Ces normes sont largement des normes corporelles : elles concernent la visibilité des comportements, les attitudes corporelles (peut-on être couché, dormir, être saoul dans l'espace public ?), les choix vestimentaires, etc. (*Hancock, 2004 ; Zeneidy-Henry-, 2002).

Des normes sociales influencent aussi ces comportements : qui peut être présent dans l'espace public ? Des discriminations existent et l'accès à l'espace public est différencié en termes de classes, de « race », de genre, d'âge... (cf. *infra*) mais aussi d'échelles et de temporalités. Ainsi, les espaces publics de proximité peuvent être plus accessibles aux femmes que les espaces publics centraux (Corée) ou

inversement (Afrique du Sud du fait de la violence dans les rues des townships, supérieure à celle du centre ville ; Egypte – Gillot, 2005). Les normes sociales différencient aussi les possibilités d'accès en fonction du type d'espaces publics ou semi-publics considéré : les jardins et les cafés n'accueillent pas les mêmes individus en Turquie (*Fleury, 2004 ; Gillot, 2002). Des espaces « fréquentables » et « convenables » le jour deviennent « inféquentables » à la nuit tombée : le contrôle social s'exerce aussi pour modeler la perception de l'insécurité, et statuer sur la légitimité de la présence de tel ou tel selon l'heure. Ces modulations peuvent être complexes. Ainsi, les Jardins de la Compagnie au Cap sont désertés après 17-18h : les populations travaillant en centre ville et utilisant les jardins pendant la journée rentrent chez elles. Les jardins sont dès lors qualifiés de « dangereux » puisque principalement occupés par des SDF – les *bergies* – et des enfants des rues. La sécurisation de ces jardins – opérée depuis 2000 pour faire y faire revenir les touristes internationaux victimes de vols à l'arraché – a peu fait évoluer ce sentiment d'insécurité nocturne dans la population de jour. Mais elle a été effectivement perçue et jugée efficace par les *bergies* (et, aux dires de la police, par les amants de passage), qui se pressent désormais plus nombreux dans les jardins la nuit : les caméras de sécurité fonctionnant en permanence assurent aux SDF une réelle sécurité pendant leur sommeil.

Les normes sociales régulent également les types d'activités, de vêtements, de relations aux autres qui peuvent prendre place dans l'espace public. Toute une série de mini-rituels s'établissent autour des activités jugées légitimes, ou pour rejeter celles qui ne le sont pas (Garcia Sanchez, 2002 & 2007).

Inversement, l'espace public normé et normatif est un espace de la transgression et la possibilité de cette transgression est en même temps un indicateur clef de la publicité de l'espace en question (cf. chapitre 7). Cette transgression peut être celle de l'ordre politique (cf. chapitre 2), mais aussi de l'ordre juridique (cf. chapitre 4 sur la question de la transgression dans le commerce informel) ou de l'ordre social. En particulier, les transgressions sociales sont celles qui introduisent dans l'espace public ce qui est de l'ordre du plus privé : l'intime (Zeneidi-Henry, 2002), ce qui ressort du domestique et de la sexualité – en bref, l'ordre et les « désordres » des corps.

Apparences et habitus : les normes de l'interaction

Le décentrement culturel que nous imposent les pays intermédiaires remet en lumière l'importance des apparences et de l'habitus dans les pratiques de l'espace public. Comme dans la promenade bourgeoise du XIX^e siècle, le corps est habillé et paré selon des normes assez strictes. C'est peut-être là aussi une caractéristique des pays intermédiaires, liée à la composition par classe de leur population. Comme le souligne A. Çınar à propos de la Turquie, « les règles et interventions liées à l'habillement des corps ont eu une importance vitale dans la constitution et dans la

transformation des sphères publique et privée » (2005, p. 57) : c'est le cas des lois prorogées dans les années 20, comme celle de 1925 interdisant le port du fez et des vêtements religieux pour les hommes, c'est le cas également des différentes formes de voile portées par les femmes, dont les plus extrêmes sont devenues des fers de lance des Islamistes, au point de « subvertir à elles seules le privilège du sécularisme dans la sphère publique » (2005, p. 58).

Les **questions d'habillement et d'apparence physique**, gardent au Mexique et en Turquie une importance considérable. Dans des pays qui ne se sont pas encore extraits totalement de la pauvreté, un habillement négligé comporte des connotations sociales négatives ; on n'y est pas (encore ?) dans un contexte de type nord-européen, où s'habiller de façon négligée (quoique parfois très étudiée), avec des vêtements sales, froissés, déchirés (*grunge*) peut en fait participer d'un choix délibéré et d'une provocation concertée contre les normes « bourgeoises » (pour aller vite). Ainsi, l'informalité de l'habillement de certains touristes étrangers, et notamment des « backpackers » étudiants, détonne souvent dans une foule mexicaine, coréenne ou turque, où tous les efforts ont été faits pour s'assurer que les enfants portent un T-shirt peut-être usé et aux couleurs passées, mais impeccablement propre. Il n'est pas anodin qu'en Turquie comme en Corée ou au Mexique, un des métiers de rue les plus courants et les plus sollicités soit celui de cireur de chaussures. À Mexico, se faire cirer les chaussures de bon matin tout en lisant son journal ou en devisant avec le cireur semble être un des éléments importants du début de la journée de travail de beaucoup d'hommes, mais la pratique reflète aussi cette importance accordée à une présentation personnelle soignée. C'est encore le cas à Séoul, encore que cette pratique ait tendance à tomber peu à peu en désuétude – signe, peut-être d'un passage à un autre degré de modernité ?

Se pose aussi la question des normes de la décence. Il ne faut sans doute pas faire trop de cas des normes d'habillement (épaules couvertes, pas de shorts ou de jupes courtes, etc) imposées en Turquie pour la visite des mosquées : après tout, un certain nombre d'églises italiennes, par exemple (dont la cathédrale Saint-Marc), imposent des normes fort similaires. Hors des bâtiments religieux où ces exigences ne semblent pas démesurées, la censure s'exerce sur la façon de se vêtir dans les espaces publics par le biais des regards, des quolibets, des sifflets, voire des libertés prises avec les femmes jugées trop dévêtues ou vêtues de façon interprétée comme provocante. Ces normes de décence ne s'imposent bien sûr pas exclusivement aux femmes, mais c'est tout de même sur elles que retombe l'essentiel de cette censure.

Les conventions dans l'habillement sont globalement plus informelles au Mexique où, sous l'influence nord-américaine, la *playera* (T-shirt) et le jean, parfois accompagnés de la casquette de baseball, tiennent lieu de tenue passe-partout, y compris pour les personnes d'âge mûr. En Corée, l'uniforme jean-T-shirt est largement adopté par la jeune génération de sexe masculin, les filles faisant montre de plus de recherche vestimentaire. Mais passé la trentaine, l'uniforme devient beaucoup plus standard et le costume (sombre de préférence) est un standard, pour

les hommes comme pour les femmes qui travaillent. En dehors de ces populations et/ou de ces circonstances, les normes sont assez informelles et finalement proches de standards européens. Côté turc, les façons de se vêtir évoluent mais restent plus proches d'un modèle européen relativement plus formel. Il faut se souvenir que dans le contexte de la révolution kémaliste, l'adoption du vêtement européen était vue comme un aspect essentiel de la modernisation nationale, d'où l'interdiction des formes de vêtement plus traditionnelles, et notamment des couvre-chefs traditionnels (pour les hommes comme pour les femmes, mais c'est pour ces dernières que la question ressurgit à l'heure actuelle avec le débat autour du port du voile). Dans plusieurs pays (Afrique du Sud, Corée, Mexique, Turquie), les écoliers portent un uniforme propre à leur établissement, mais les variations semblent importantes quant à sa nature et la liberté d'interprétation laissée à chacun.



Figure 6.1 : Un vieux monsieur pensif dont le costume dit les origines paysannes (sans doute un protestataire d'une des tentes installées à proximité) face au panneau annonçant une série de concerts sponsorisés par Pepsi, et devant avoir lieu sur le Zocalo. Cliché Claire Hancock.

Autour de ces généralisations, existent bien sûr tous les cas de figure imaginables, depuis le costume-cravate qui prévaut dans les quartiers d'affaires jusqu'à la panoplie complète de rocker, ou de punk, ou de rappeur arborée par certains jeunes ; pour les femmes, l'éventail est peut-être encore plus large, depuis le *tes,ettür*, voile et habit couvrant l'ensemble du corps porté par certaines femmes très dévotes, jusqu'aux tenues de pin-up affriolantes. Les conventions sont néanmoins telles et tellement connues de tous que l'habillement fonctionne, bien plus qu'en Europe de l'ouest, comme un identifiant social assez clairement lisible, les fantaisies et écarts restant en fait l'apanage des plus aisés. Pour formuler les choses autrement, les « contre-cultures » restent relativement confidentielles et ne bénéficient pas de la même exposition que dans des sociétés plus riches, dans la mesure où pour beaucoup de citoyens manquent encore les moyens financiers pour s'inscrire pleinement dans la culture « mainstream » et en afficher tous les signes ; les

déviances par rapport aux normes concernant l'apparence peuvent donc être interprétées comme des défaillances personnelles, une mauvaise intégration qui fonctionnerait comme un stigmate, et non comme un choix individuel qui serait valorisé. On n'est pas encore dans l'au-delà de l'apparence parce qu'on n'est pas encore dans des sociétés d'abondance où il est acquis que tout un chacun a au moins la possibilité de s'habiller à sa guise et d'une façon qui reflète son individualité. À cet égard, la comparaison entre les normes d'habillement assez « sages » qui prévalent encore en Corée et les choix débridés des jeunes Japonais, dans la coiffure ou le vêtement, sont révélateurs.

Néanmoins, les changements économiques et sociaux s'affichent par les normes de l'habillement. Ainsi, les espaces publics de l'Afrique du Sud post-apartheid servent de scène au sens de Joseph (1984, 1998). L'analyse dramaturgique jointe à celle des normes d'habillement fait apparaître de profondes différences entre les passants sur le Victoria & Albert Waterfront (voir illustration). Les Noirs sont habillés avec soin, les personnes d'âge mûr portant leurs habits du dimanche et les plus jeunes des vêtements très à la mode – quel que soit leur statut économique. Dans un contexte général d'africanisation de l'Afrique du Sud, une telle présentation de soi a beaucoup à voir avec ce que Ph.-J. Salazar a appelé *a cosmetics of peace* (2002 : 108).

Si la promenade a repris là son rôle ostentatoire, c'est que leur présence de passants et de flâneur était interdite dans ces lieux. De plus, les *buppies* ou diamants noirs – comme on surnomme la classe moyenne africaine – affichent aujourd'hui leur pouvoir de consommation : une affirmation qui prend son sens après les années de ségrégation et d'apartheid où ils étaient tenus éloignés du pouvoir économique. Par contraste, les shorts safaris et le *casual* des Blancs attestent de la « normalité » de leur présence (cf. figure 6.2).



Figure 6.2 : Normes vestimentaires au V&A Waterfront. Clichés .

« [L'espace public] est un milieu où les identités se laissent lire en surface, où « le plus profond, c'est la peau ». La surface comme lieu du sens, c'est très précisément l'expérience anthropologique du flâneur. » (1984 : 42-3) Les propos de Joseph prennent évidemment ici une résonance particulière, et le choix des vêtements affirme ensemble la couleur de la peau noire, et le fait qu'elle ne soit plus stigmatisante. Il y a désormais droit à la différence et droit à l'indifférence dans les espaces publics, et toute présence y est légitime. « Toute culture de l'exposition est

donc, en même temps, une culture du désengagement. » (Joseph, 1998 : 38) La catégorisation est donc remplacée par ce « droit à l'indifférence qui constitue la forme efficace de la culture de l'hospitalité en ville. » (*id.*, p. 99).

Inversement en Corée, ce n'est pas le vêtement que le comportement social et les attitudes qui témoignent de l'appartenance sociale – de manière fine. Le fossé se fait entre les catégories modestes (qui s'habillent de manière assez conservatrice et « rétro ») et la bourgeoisie urbaine ou le large éventail des classes moyennes, affichant les derniers vêtements à la mode et affectionnant particulièrement les marques – étrangères de préférence.

La présence des corps dans l'espace public prend d'autres formes (Barthe-Deloizy, 2003). Une des évolutions des dernières décennies, au Mexique et en Turquie, a été la diffusion dans les médias, dans les campagnes publicitaires, d'images plus nombreuses de corps plus dénudés. Leur caractère encore transgressif se marque dans le fait qu'y compris dans les quotidiens d'information généralistes turcs (type *Hürriyet*), les rédactions trouvent très fréquemment, l'été en particulier, des excuses pour faire figurer des photos de beautés en bikini. Cette présence est paradoxale dans un pays qui certes, s'est tout à fait aligné sur l'Occident quant à ses normes vestimentaires pour la plage, mais où certaines fractions de la population y résistent vigoureusement (allant jusqu'à prendre des bains de mer entièrement habillées). De même en Corée, si on trouve parfois en bonne place à Séoul des affiches de beautés assez légèrement vêtues, la norme sur la plage est de se baigner habillé au moins d'un short et d'un T-shirt – les maillots de bains (qu'on peut acheter dans les magasins – ne servant en fait qu'à la piscine. Dans les villes, les corps sont devenus visibles sur les kiosques à journaux, sur les affiches publicitaires, modifiant la teneur d'espaces publics traditionnellement plus pudibonds, et choquant au passage un certain nombre de sensibilités. Ce sont en outre, mais il y aurait une étude à part entière à faire là-dessus, des corps (essentiellement féminins, évidemment...) souvent de type « européen », la peau claire, les yeux clairs, différant sensiblement de « la femme de la rue » aussi bien au Mexique qu'en Turquie ou en Corée (un tel constat se vérifie aussi souvent dans les feuilletons télévisés, où les personnages « typés » présents le sont rarement dans les premiers rôles). Dans les villes que j'ai étudiées et fréquentées le plus, Mexico et Ankara, il n'y a bien sûr ni front de mer ni même cours d'eau auprès duquel les normes d'habillement et de comportement soient susceptibles de se relâcher, et les parcs ne semblent pas prêter non plus à ce genre de pratique.

Les **comportements** acceptables en public sont sans doute aussi plus limités que dans les villes européennes, en ce sens qu'on y voit peut-être plus rarement des démonstrations d'intimité, des couples en train de s'enlacer ou de s'embrasser (encore faudrait-il nuancer selon les quartiers, les types d'espaces...). La norme est en tout cas, dans les espaces publics, assez nettement hétérosexuée, et on ne voit pas de couples homosexuels s'afficher ou même juste se tenir la main en public, en dehors des lieux de rencontre gays où l'homosexualité se rend visible par de discrets drapeaux arc-en-ciel (cafés ou boîtes voire quartier d'Istiklal Caddesi à Istanbul).

Cependant, cette situation de discrétion n'est pas partagée entre toutes les villes : Cape Town fait figure de haut-lieu gay, voire de capitale gay de l'Afrique : dans Long et Loop Street ou les quartiers immédiatement péricentraux de Sea Point et de Woodstock, l'homosexualité est une présence visible dans l'espace public. Les attitudes physiques semblent aussi globalement plus contraintes, puisqu'on n'y voit guère des gens « vautrés » (sur des bancs, aux terrasses de cafés), à moins qu'il ne s'agisse de SDF. Ces derniers – même si la catégorie doit sans doute être adaptée aux pays intermédiaires – sont loin d'être absents et sont, comme ailleurs, un bon critère de publicité d'un espace (*Houssay-Holzschuch & Teppo ; Mitchell, 2003). La mendicité se pratique également dans les espaces publics, même si elle prend souvent la forme plus pudique de la vente de menus objets, chewing-gums, cartes postales, porte-clefs... Les enfants mendient parfois seuls, avec parfois un petit instrument de musique dans les rues de Mexico. Si l'on reprend la typologie élaborée à propos des SDF bordelais par D. Zeneidi-Henry (2002), les attitudes les plus fréquemment adoptées par les personnes qui mendient dans ces rues sont des attitudes de supplication, et l'on y voit beaucoup plus rarement la mendicité assumée, affichée, joviale et alcoolisée des rues et places françaises (même si la question mériterait en soi une étude à part entière). L'impératif de « se tenir » en public, qui semble être une injonction plus forte dans les villes étudiées que dans celles d'Europe, est peut-être un corollaire du moindre anonymat et de la moindre indifférence affichée dans les espaces publics, où l'on ne souffre pas des inconvénients de l'invisibilité, mais où l'on en goûte pas non plus les avantages : il importe encore de ne pas « perdre la face » en public, les écarts de conduite sont susceptibles d'être rapportés, et de faire du tort à toute la famille (puisque finalement, c'est dans le réseau de solidarité familiale que se fonde le plus volontiers l'individu). En Corée plus particulièrement, la mendicité, que l'on voit assez rarement pratiquée dans les espaces publics est une honte telle qu'elle n'a longtemps été socialement acceptée que pour les handicapés de guerre. La crise asiatique de l'hiver 1997-1998, qui a vu exploser le nombre des SDF à Séoul, a sensiblement changé cette attitude collective, mais les lieux de mendicité restent confinés à certains endroits (par exemple autour de la gare de Séoul).

Sociabilités ordinaires, sociabilités forcées dans les espaces publics

Enfin, des **espaces de coprésence transitoire**, comme les moyens de transports, si nécessaire dans des villes étalées, peuvent prendre figure d'espaces publics : un public s'y forme, par une **sociabilité et solidarité forcée**, mais toujours très normée. Dans les *dolmus* d'Ankara, comme dans les *peseros* de Mexico ou les *kombi taxis* du Cap (formes locales de micro-bus ou taxi collectif opérant sur des lignes prédéterminées), le passager monte à bord par l'avant ou par l'arrière, s'assied (ou reste debout), et donne de l'argent à la personne devant lui, en précisant son arrêt, ou pour combien de personnes il paye ; cette personne transmet à son tour l'argent à l'une des personnes installées devant, avec la précision nécessaire, et ainsi de suite jusqu'au chauffeur. Le chauffeur, tout en conduisant, encaisse, et renvoie la

monnaie par la même voie, ce qui veut dire qu'en cas d'affluence, ces micro-bus sont parcourus en tous sens de pièces, billets et messages passés de l'un à l'autre (malheur à l'étranger pris dans une telle situation et qui ne comprend pas les indications souvent lancées à la volée). La solidarité et l'honnêteté de tous sont toujours considérés comme acquises, et la coopération de tous est à un moment ou à un autre requise. Non seulement y'a-t-il de l'échange minimal (un sourire ou quelques mots de politesse passent parfois avec l'argent), mais il y a aussi du contact physique : si quelqu'un était momentanément distrait, une tape sur l'épaule ou le bras le rappellerait à ses obligations. On n'est pas, dans ces micro-bus, un anonyme plongé dans ses pensées, on est membre actif et attentif d'une micro-société éphémère et fluctuante, mais au sein de laquelle se manifeste incontestablement du lien social. Néanmoins, cette micro-société prend place dans un contexte de civilité différent de celui des cultures européennes qui ont valorisé l'urbanité et la solidarité malgré l'anonymat et la nécessaire indifférence qui en découle. Ainsi par exemple, la solidarité entre passagers dans les microbus ne s'exerce qu'à partir du moment où des passagers sont debout et ne peuvent circuler librement dans le microbus, donc au-delà d'un certain seuil de densité humaine qui impose ce fonctionnement. En outre ils forment ainsi une « micro-société des debout » venant s'opposer à l'autre « micro-société des assis », qui elle n'intervient pas dans les échanges et dont les membres conservent leur place quel que soit leur âge ou leur santé, et quel que soit l'âge ou la santé des passagers debout. Ce « chacun pour soi », qui résonne avec d'autres constats dans d'autres situations que dans les transports, est de fait largement celui des classes populaires qui empruntent le plus les transports collectifs, mais aussi des classes moyennes. S'explique-t-il par le fait que ces classes populaires sont au Mexique pour une bonne part issues des Etats ruraux ayant un fonctionnement communautaire, du moins très peu anonyme, et que leur arrivée dans la grande ville a été trop rapide (l'exode rural ne s'est accentué que depuis une cinquantaine d'années), et massive, pour que se forge une urbanité, des règles à la fois d'indifférence et de civilité comme celles que Simmel a décrit dans le cas des grandes villes européennes qui se sont mises en place sur plusieurs siècles ? Le cas coréen pourrait l'indiquer : les comportements dans les transports publics ont évolué depuis le début des années 1990. Alors, laisser son siège de bus ou de métro à une personne âgée ou à une femme enceinte ne faisait pas partie des normes de comportement dans l'espace public. On se précipitait pour un siège, bousculant les passagers descendant comme tous les autres obstacles. Cependant, sur le modèle des comportements dans les bus de campagne, les assis prenaient soin des bagages des debouts. Depuis le milieu des années 1990, les autorités séouliennes ont mené plusieurs campagnes de civilisation des mœurs et d'éducation à la civilité urbaine : affiches, annonces par haut-parleur ont ainsi diffusé des modèles comportementaux. Le « bon citoyen » laisse désormais descendre d'abord les passagers, et offre son siège aux personnes âgées, aux femmes enceintes ou accompagnées de jeunes enfants. Mais il ne s'inquiète plus des bagages.

Références

- BARTHE-DELOIZY Francine, 2003, *Géographie de la nudité. Être nu quelque part*, Paris, Bréal.
- ÇINAR Alev, 2005, *Modernity, Islam and Secularism in Turkey. Bodies, Places and Time*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- GARCIA SANCHEZ Pedro José, 2002, *Formes et conflits d'urbanité à Caracas. Enquête sur l'écologie de l'ordre public*, Paris, EHESS, Thèse.
- GARCIA SANCHEZ Pedro José, 2007, « Caracas : (habiter la) ville « fragilisée », (se rendre compétent dans la) cité vulnérable », in Berry-Chikhaoui Isabelle, Deboulet Agnès et Roulleau-Berger Laurence (eds), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte, collection « Recherches », p. 169-188.
- GILLOT Gaëlle, 2002, « Espaces populaires, pratiques intimes. Les jardins publics au Caire, Rabat et Damas », *Géocarrefour*, 77, p. 267-274.
- GILLOT Gaëlle, 2005, « Faire sans le dire. Les rencontres amoureuses au Caire », *Géographie et Cultures*, 54, p.
- GILLOT Gaëlle, 2007, « Se verdier les yeux, respirer le printemps, le pique nique au Moyen-Orient (Egypte, Syrie, Maroc) », in BARTHE Francine, *Géographie du pique-nique*, Paris, Bréal (à paraître).
- JOSEPH Isaac, 1984, *Le Passant considérable, Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Méridiens.
- JOSEPH Isaac, 1998, *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.
- MITCHELL, Don, 2003, *The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space*, New York: Guilford.
- PICARD E., 2000, « Libertés publiques et garanties juridiques. Les restrictions exceptionnelles aux libertés publiques », *Cahiers français*, n°296, p. 51-59.
- PINNOCK Don, 1984, *The Brotherhoods: Street Gangs and state Control in Cape Town*, Cape Town, David Philips.
- SALAZAR, Philippe Joseph, 2002, *An African Athens. Rhetoric and the Shaping of democracy in South Africa*, London, Erlbaum.
- STAEHELI Lynn A., MITCHELL Don, 2007, *The People's Property? Power, Politics, and the Public*, London, Routledge.
- ZENEIDI-HENRY Djemila, 2002, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal.

Les transgressions des normes de comportement individuel dans l'espace public sont diverses, des plus anodines aux plus violentes. Pratiquer une transgression peut être simplement de l'ordre de l'événement, mais, le plus souvent, elles entraînent une série de conséquences, et un nouveau système d'interaction, de relations et de valeurs dans l'espace public.

Soulignons d'abord que ces transgressions ont lieu contre un **système complexe de régulation sociale**, que ce soit dans les espaces publics centraux ou dans les espaces publics de proximité. Ce système de régulation combine évidemment les normes juridiques et politiques de l'ordre public, et celles de la tolérance sociale et de son envers, le contrôle. Cette combinaison est d'ailleurs particulièrement fluide et complexe dans les pays intermédiaires à changement social – et/ou politique – accéléré⁵⁶. Le contrôle social quant à la présence et au comportement dans l'espace public s'exerce à la fois dans la sphère de l'intime – via le système général de socialisation, de civilisation des mœurs et d'intériorisation de la contrainte – et dans la sphère publique. Ainsi, nombres de comportements sont autocensurés. Plus intéressant encore de notre point de vue, l'autocensure touche la simple présence dans l'espace public : des femmes, des personnes âgées, des plus pauvres, des immigrants clandestins, des handicapés, etc. dans certains lieux et à certaines heures. Comme les espaces publics, les normes et les comportements ont leurs temporalités. Dans l'espace public, un comportement transgressif induira des réponses graduées : jeux de regards (se détournant ou, au contraire, fixant le/la contrevenante)), remarques émises de plus en plus fort, action via un tiers (appeler un agent de la force publique), action physique directe pouvant aller jusqu'à la violence extrême. Les suspects de crimes graves (vols et viols en particulier) étaient ainsi parfois lynchés dans les rues des townships sud-africains dans les années 1980 et 1990.

Quelles formes de transgression, donc, dans ces espaces publics, compte tenu du fait que le commerce informel n'en est pas réellement une (cf. chapitre 4), et du plus grand conformisme ambiant ?

Un premier type de transgression concerne les **normes de la propreté et de la saleté**. Culturellement très normées (Douglas, 2002) et juridiquement encadrées (par le délit de *littering*), les notions de propre et sale s'appliquent aux espaces publics, à leur perception et, en conséquence, à leur fréquentation. La propreté perçue est associée à la sécurité de tel ou tel espace public : ainsi, les Jardins de la Compagnie au Cap étaient perçus comme sales et dangereux dans la seconde moitié des années 1990, avant que la police ne mette en place des caméras de surveillance. De même, les

⁵⁶ Ainsi, plusieurs configurations peuvent exister : ordre politique et juridique strict, tolérance sociale limitée (Chine) ; ordre politique et juridique strict, tolérance sociale élevée ; ordre politique et juridique tolérant, ordre social strict ; ordre politique et juridique tolérant, tolérance sociale élevée (Cape Town).

plages capetonniennes déségrégüées étaient décriées comme « sales » - un jugement hygiéniste aux évidentes connotations racistes.

D'autres comportements sont perçus comme transgressifs. Manquer de respect à Mustafa Kemal (s'accouder sur une statue de lui, disons), constitue en Turquie une transgression passible d'une sanction très ferme, voire disproportionnée, des autorités (cf. figure 7.1). Plus généralement, se « donner en spectacle » (se vautrer par terre fin saoul, par exemple) en public constitue une transgression passible de sanctions des autorités ou du public en général ; afficher sa sexualité, hétéro- mais particulièrement homosexuelle, expose aussi à une sanction sociale. Mais somme toute, les spectacles de débordements de jeunes fêtards ou d'étudiants célébrant la fin de leurs études sont considérés sans trop de sévérité, et ce sont plutôt les crimes des pauvres qui seront traités sans complaisance, du chapardage au fait d'importuner par la mendicité.



Figure 7.1 : Sous l'égide du monument nationaliste (à gauche) et des immeubles de bureau environnant, deux femmes assises font usage du mobilier urbain flambant neuf de la place Kizilay à Ankara. Cliché Claire Hancock.

Les transgressions les plus graves dans l'espace public sont celles qui mettent en cause la sécurité physique des citadins qui le fréquentent. Bien sûr, la perception de **l'insécurité** est subjective, et le sentiment de ne pas être en sécurité, ou d'être exposé à une violence, tient souvent au fait d'être seul de son sexe, de sa classe d'âge, de son handicap, de son groupe social, ou de sa couleur de peau, dans un espace public à la fréquentation par ailleurs homogène : d'où les attitudes d'auto-exclusion vis-à-vis de certains espaces publics investis presque exclusivement par certaines catégories de population.

Transgression et classe sociale : l'exemple mexicain

Côté mexicain, c'est peut-être plus la couleur de peau et les traits indigènes qui exposent à des violences du même ordre (encore que, certaines *cantinas* de Mexico affichent encore sur leur porte le message interdisant l'entrée « aux mineurs, aux femmes et aux vendeurs ambulants », cf. illustration) ; cette violence a plus de chances d'être purement constituée de regards mettant en cause la légitimité de la présence, mais une violence plus physique exercée par des vigiles n'est jamais à exclure. Mais là encore, un habillement témoignant d'un statut social « respectable » peut servir de sauf-conduit. Pour les raisons évoquées plus haut (insécurité, évitement social lié au commerce ambulancier et au manque de civilité) les espaces de la ville sont socialement sectorisés (Gaytan Santiago, 2003 ; Giglia, 2001). La couleur de peau, l'apparence vestimentaire et l'attitude sont les critères (sans doute subjectivement exagérés) d'identification des situations où quelqu'un apparaît comme un intrus. Mais cela concerne aussi bien l'indigène pauvre dans un centre commercial, que le *güero* (blanc) dans les transports collectifs ou dans les quartiers du centre jugés mal famés (Tepito, alentours de Garibaldi, et en général dans les délégations à partir du centre vers le nord et l'est), et ce surtout s'il est habillé à la mode européenne (plus, avec des vêtements de marque il susciterait même dangereusement les convoitises). C'est bien sûr très fortement lié à la ségrégation ou à la division socio-résidentielle de la ville selon une opposition nord-est et sud-ouest.

Le cas de Mexico montre comment **les changements dans la structure de classe de la société se reflètent dans une géographie de l'insécurité** – perçue – et de là dans la fréquentation des espaces publics. Les *paseos* et les places conçues comme des parcs et jardins, étaient comme le Zócalo auparavant fréquentés par les citadins bourgeois pour leur besoin de promenade et de rencontre sociale (*paseo* vient de *pasear*, se promener à pied). Parmi les plus connus des *paseos* nés en tant que tels comme des avenues, il faut citer ceux de la Viga, de Bucareli, puis surtout le Paseo de la Reforma menant du centre au château de Chapultepec, aujourd'hui la plus renommée des principales artères de la ville. Le simple usage de la promenade qualifiait aussi de *paseos* de nombreuses places jardinées, parmi lesquelles il faut citer les Alamedas centrale et sud ou la place de la Ciudadela. Aujourd'hui, l'activité traditionnelle du *paseo* n'existe plus depuis que « les automobiles finirent par provoquer son extinction » (Novo, 1974). La fréquentation de ces espaces s'est popularisée au point qu'ils accueillent, notamment en fin de semaine, une population nombreuse composée surtout de familles, qui viennent passer un moment autour d'un pique-nique, d'une glace ou d'un autre encas (*antojito*) acheté à proximité.

Les espaces publics urbains constituent donc un ensemble de lieux de fréquentation populaire, et le sentiment d'insécurité vient renforcer cette situation en étant largement assimilé à la fréquentation des pauvres. En effet, il existe une vision commune renforcée par une forte médiatisation, qui « met en avant l'"invasion" des pauvres causant tous types de désordres dans l'espace public. Ceux-ci envahissent les rues pour vendre des produits contrefaits, s'approprient les carrefours pour mendier, s'exhibent dans les avenues pour faire commerce de leur corps, occupent des rames du métro pour chanter, "privatisent" les rues pour laver et s'occuper des automobiles, remplissent de graffitis les murs des bâtiments publics pour, comme dit le gouvernement de la ville, "indiquer les établissements où l'on vend de la drogue", également s'approprient les parcs et

places pour divaguer et se droguer, montent dans les microbus pour commettre un acte de délinquance ou accoster sexuellement les femmes. » (Gaytán Santiago, 2001 : 76). Dans cette vision, l'insécurité physique et les incivilités se subsumeraient dans un sentiment d'insécurité sociale propre à l'ensemble des espaces publics urbains parce qu'ils sont fréquentés par des classes modestes, mais qui se cristalliserait particulièrement dans ceux du centre historique. La force de ce sentiment viendrait de son caractère fantasmé (Guerrien, 2002), mais il est vrai que les taux de délinquance les plus forts de l'agglomération sont ceux des quatre délégations centrales, et que même sur le Zócalo les délits (vols surtout de touristes) sont réguliers. Entre dangerosité réelle et fantasmée, le sentiment d'insécurité des espaces publics, explique en tout cas la faible fréquentation du centre historique par les classes aisées et une partie des classes moyennes. En effet, dans les discours recueillis auprès des usagers de deux complexes commerciaux récréatifs situés dans des quartiers péricentraux de Mexico, abondent pêle-mêle les qualifications de « dégradé », « sale », « pauvre » ou « populaire », « colonisé par les marchands ambulants », « dangereux » ou « insécure » (*inseguro*), pour forger une image négative du centre historique comme espace inhospitalier, parce que fréquenté par des classes modestes d'ailleurs souvent qualifiées d'« inférieures ». Or ces qualifications sont affirmées dans les discours des usagers appartenant aux classes aisées et en partie moyennes, alors qu'elles sont quasiment absentes dans ceux des autres usagers qui fréquentent le centre historique, dont certains de condition modeste le pratiquent de façon importante. Il semblerait donc que la préoccupation pour une sécurité entendue comme une « tranquillité sociale », soit inversement proportionnelle à l'expérience que les citadins ont des espaces publics centraux, alors que cette expérience est déjà un indicateur d'appartenance sociale. Une sorte de jeu en boucle à logique tautologique entérine ainsi pour une frange moyenne-supérieure de la société urbaine, la nécessité de l'évitement des espaces publics.

On pourrait alors faire l'hypothèse que dans un pays démocratique comme le Mexique, le peuple (le *demos*) fréquente bien l'espace public, mais que dans un contexte de fortes inégalités, cette fréquentation populaire exclut la frange moyenne-supérieure. Et ce parce que ce peuple, bien que métissé, est fortement perçu comme indigène, surtout par les classes aisées blanches, les *güeros* descendants directs des Espagnols auxquels se sont adjoints par migration quelques autres nationalités européennes, qui constituent de fait l'essentiel de l'élite actuelle.

Être femme dans les espaces publics : vulnérabilité et insécurité

Dans les villes turques, ou dans certaines parties du moins, une **violence spécifique s'exerce à l'égard des femmes**, non pas sous la forme de menaces à leur intégrité physique ou de viols, mais sous la forme d'une impossibilité à jamais vraiment s'abstraire de la contrainte de son sexe, au moins dans le regard porté par certaines personnes ; on se sent et on se sait toujours objet de jugements, qu'il s'agisse d'approbation ou de désapprobation, mais on ne cesse jamais (ou alors peut-être

seulement passé un certain âge ?) d'être considérée comme une femme, et pas simplement comme un passant lambda. Ce jugement est suspendu à la fois dans les quartiers les plus aisés, dans les espaces urbains centraux et dans les lieux conçus comme légitimement investis par les femmes, marchés, squares en compagnie d'enfants (mais de moins en moins nombreux à mesure qu'on va dans des quartiers plus populaires), ou encore si l'on respecte scrupuleusement le code vestimentaire prescrit localement. L'« insécurité » tient au fait qu'à tout moment, en certains lieux, la légitimité de sa présence peut être mise en cause. L'enfant peut servir de laissez-passer en certains cas, validant la présence et la marquant comme innocente (ou au moins en conformité avec les postulats sur le rôle des femmes), de même que le fait d'accompagner une personne âgée, ou d'être, tout simplement, accompagnée.

Le caractère central de la dualité privé-public, qui appuie beaucoup des réflexions occidentales sur le genre, est contesté par les féministes des pays du « sud » (McEwan, 2003). Mais F. Mernissi (2003), parmi d'autres, a souligné l'importance des limites spatiales dans une perspective musulmane, et leurs mécanismes territoriaux, essentiellement « a strict allocation of space to each sex and an elaborate ritual for resolving the contradictions arising from the inevitable intersections of spaces » (Mernissi, 2003 : 137). Mais le problème ne se limite pas aux pays à majorité musulmane.

Traditionnellement, les pays que nous étudions ont assez largement confiné les femmes à la sphère domestique et privée (cf. chapitre 1). Aujourd'hui, cette division de l'espace est moins fortement imposée, mais les fréquentations des espaces publics restent genrées. Ainsi, l'épouse est la personne de l'intérieur, comme en témoigne l'expression traditionnelle encore utilisée par bien des Coréens pour désigner leur épouse, "*chip saram*" – ce qui signifie littéralement "la personne de la maison" (Gelézeau, 2003 : 241-253). la gestion de la vie domestique reste encore le fait exclusif des femmes. Unanimes, toutes les informatrices avouent que ce sont elles qui se chargent entièrement des tâches ménagères (*sallim*) et de la préparation des repas.

Une journée de Mme Kim : Mme Kim se lève à 5 heures et demie pour préparer le petit déjeuner. A 6 heures, elle réveille son mari et son fils qui vont occuper chacun une des salles de bains. Puis tous les trois prennent leur petit déjeuner. Le mari de Mme Kim quitte la maison vers 7 heures moins le quart, au moment où Mme Kim réveille sa fille. Celle-ci succède à son frère dans la salle de bains. Quand elle arrive dans la cuisine, il est environ 7 heures et son petit déjeuner est prêt. A ce moment-là, Mme Kim quitte la maison avec le fils qu'elle accompagne au collège en voiture. Elle revient vers 8 heures et vaque aux travaux ménagers jusqu'à 9 heures et demie ou 10 heures. Puis elle s'en va au club de sport du complexe commercial New Core, où elle rejoint plusieurs de ses amies. Après une séance de natation et un *sauna*, toutes vont déjeuner dans un des restaurants du centre commercial avant de faire un peu de shopping. Puis Mme Kim rentre chez elle. Elle téléphone à sa famille et à ses amies, elle reçoit des visites ou elle en rend. En fin d'après-midi, elle se rend au marché qui se trouve juste à côté de chez elle pour faire ses courses. Vers 6 heures, elle va chercher son fils au collège et prépare le dîner. A 7 heures et

demie, elle accompagne le fils à l'institut (*hakwòn*) où il reçoit des cours de soutien. Parfois, sur le chemin du retour, elle s'arrête pour déposer un pique-nique à sa fille qui étudie à la bibliothèque jusqu'à 10 ou 11 heures du soir. En attendant le retour de ses enfants, vers 11 heures et demie, elle regarde la télévision, elle lit ou elle passe d'autres coups de téléphone. Quand les enfants arrivent, elle leur propose un en-cas (fruits ou même riz et soupe), s'ils ont faim. Le mari de Mme Kim rentre tard, souvent après minuit. Quand il n'a pas dîné, elle lui prépare un repas et le lui sert dans leur chambre sur une petite table basse.

Dans une journée rythmée par les obligations domestiques et familiales, les femmes des tanjis fréquentent donc avant tout les espaces publics de proximité (cf. chapitre 4). La sociabilité de quartier est primordiale, et prend différentes formes : les visites sont évidemment importantes, ainsi que la sociabilité religieuse autour des églises. Des loisirs occidentalisés (sports), typiques de la bourgeoisie urbaine dans nos pays intermédiaires, prennent également une place importante, et la salle de sport ou le sauna (cf. Instantané n°4) font fonction d'espaces publics. Les cercles de sociabilité permettent également de générer des compléments financiers non négligeables au revenu familial : la majorité des femmes des classes moyennes trouve des occupations rémunérées dans l'informel, que ce soit par la participation à des tontines, ou parce qu'elles servent d'entremetteuses pour les mariages arrangés. Enfin, les achats (de nécessité ou de loisir – shopping) sont également une occasion de fréquenter l'espace public de manière légitime pour les Séouliennes.

On trouve à Mexico des *cantinas* où il est inapproprié pour une femme de poser le pied (cf. figure 7.2), de même qu'à Ankara des salons de thé où des salles séparées sont réservées aux « familles », par quoi il faut entendre, aux femmes ou groupes en comprenant. Les autorités du métro de Mexico ont été amenées à instaurer, aux heures de pointe, des wagons exclusivement « féminins ». Ces cloisonnements d'espaces « genrés » peuvent frapper l'observateur européen accoutumé à plus de fluidité. Les études récentes sur les pratiques de l'espace urbain par les hommes et les femmes dans l'agglomération de Mexico réitèrent des constats classiques : ancrage beaucoup plus fort des femmes dans le quartier, vies circonscrites très souvent à l'espace domestique et à ses environs immédiats (Guerrien, 2002, Salazar Cruz, 1999), alors que les hommes investissent tout l'espace urbain, où ils sont beaucoup plus mobiles : E. Salazar Cruz suggère même que, si on entend par « espace privé » celui où l'on peut mener sa vie intime, à l'abri du jugement et du regard des autres, c'est l'espace urbain en général, et non le domicile qui représente l'espace privé des citoyens masculins de Mexico. Le degré d'enracinement dans le local varie en tout cas considérablement d'une classe sociale à l'autre, très fort dans les quartiers populaires, nettement moindre pour les vies plus « déterritorialisées » des classes moyennes et supérieures. Ce qu'on constate, c'est que le contexte turc est non seulement très variable selon les catégories sociales envisagées, mais qu'il évolue rapidement depuis un peu plus d'une décennie, et que la place qui y est attribuée aux femmes est un des terrains d'affrontement des courants politiques.



Figure 7.2 : Entrée d'une *cantina* de Mexico : une petite plaque sur la porte indique « entrée interdite aux femmes, aux mineurs et aux vendeurs ambulants ». Cliché Claire Hancock.

Alors que Mexico offre des possibilités accrues d'indépendance économique et de mobilité en public aux femmes venues d'autres régions du Mexique (Hancock, 2004), les métropoles turques voient les migrantes féminines confinées dans des activités domestiques rémunérées ou non, des tâches de voisinage ou relevant du secteur informel, voire sujettes à un mouvement de « re-domiciliation » prôné par les autorités municipales (Pérouse, 2000).

La modernisation nationale due à Mustafa Kemal a transformé la société et ouvert la sphère publique aux femmes, au point qu'on a pu parler d'un « féminisme d'État » : l'émancipation féminine était vue comme le fer de lance du progrès national, les droits des femmes et leur visibilité publique comme gages de modernité (Göle, 1997), d'où l'institution de l'éducation mixte, l'instauration d'un code civil inspiré du modèle suisse et le choix de décourager le port du voile. Les effets de ces réformes ont cependant été beaucoup plus sensibles en milieu urbain qu'en milieu rural, et ont bénéficié surtout aux femmes de milieux relativement aisés, qui se sont vu ouvrir les portes des professions libérales, médicales, éducatives, etc (Zeytinoglu, 1998). Les femmes restent relativement peu présentes dans des métiers fortement féminisés dans les pays anciennement industrialisés comme le commerce ou les services. De plus, les acquis du kémalisme sont mis en cause depuis la décennie 80 par la montée en puissance de mouvements islamistes. C'est ainsi qu'on a pu mettre

en évidence un recul du taux d'activité féminin entre 1970 et 1995 (Zeytinoglu, 1998), et un mouvement de fermeture de crèches municipales également symptomatique (Pérouse, 2000).

Le conflit entre un Etat traditionnellement laïc et des mouvements revendiquant une place du religieux dans le domaine public se focalise, entre autres, autour de la question du voile, ce qui n'est pas sans évoquer des tensions actuelles de la société française. Le port du voile est interdit en Turquie non seulement dans les écoles, mais aussi dans les universités, les cours de justice et les bâtiments officiels généralement (raison pour laquelle le fait que la femme de l'actuel Président de la République turque, A. Gül, porte le voile, posait un problème protocolaire considérable). La question n'est pas moins ambiguë qu'en France, puisqu'on a pu montrer que beaucoup des activistes de base du parti islamiste dans les grandes villes turques sont des femmes, pour qui ce militantisme représente paradoxalement une forme d'entrée dans la sphère publique (Secor, 2001). Ainsi l'islamisation de la vie politique se marque encore par un rôle actif et symbolique des femmes, ce qui prolonge tout en l'inversant la tradition de visibilité des femmes dans l'espace public en Turquie : N. Göle souligne le fait que c'est à la fois la démocratisation du régime et les opportunités d'éducation offertes aux femmes qui ont rouvert le débat, puisqu'à la pointe de la revendication se trouvent des étudiantes en université, qui réclament le droit de porter le voile à leurs cours (Göle, 1997). Le voile fonctionne donc à la fois comme une contestation de la légitimité des élites traditionnelles occidentalisées, et comme critique de l'universalisme séculariste de l'Etat.

Le rôle du voile dans la mobilité féminine en ville est analysé dans toute son ambiguïté par A. Secor (2002) : parce qu'il n'est pas exclusivement le signe d'une foi religieuse, mais qu'il est aussi associé dans une certaine mesure au statut de migrante de fraîche date ou de personne peu cultivée, il peut fonctionner comme stigmatisme social plutôt que comme signe d'appartenance. Ainsi, plusieurs études montrent en quoi le port du voile peut faciliter la mobilité urbaine des femmes, qui sont, convenablement voilées, considérées comme revêtues d'une sorte d' « espace privé » portatif, ce qui leur permet l'accès à des espaces où leur présence serait sinon moins bien tolérée, et leur permet aussi, à titre personnel, lorsqu'elles sont croyantes, d'investir la sphère publique (Ilyasoglu, 1998). La contrepartie, montre A. Secor, c'est que le port du voile les exclut aussi d'un certain nombre d'espaces, comme les lieux de divertissement, cinémas, bars, etc, et peut les exposer à des attitudes condescendantes ou peu respectueuses, de la part de personnes qui interprètent le voile comme marqueur social. A. Ilyasoglu (1998) montre aussi que des femmes qui adoptent le *tesettür*, nouvelle forme d'habillement prescrite par les courants islamistes⁵⁷, peuvent se voir fermer des portes dans l'emploi public et les professions libérales. Surtout, comme le montre bien A. Çinar, « the new veiling has the effect of reproducing and naturalizing the power and the authority of the male public gaze.

⁵⁷ Le *tesettür* comprend un grand manteau qui masque les formes du corps et un voile qui couvre les épaules et la poitrine. Très différent du foulard souvent noué négligemment par les femmes d'origine rurale (*bas,örtüsü*), il peut s'accompagner d'une certaine coquetterie dans le choix des matières et des couleurs.

Hence, the wearing of the veil ensures that the norms of publicness and privacy are absolutely subordinated to the power of the male gaze » (Çinar, 2005 : 77).

L'idée d'une vulnérabilité féminine dans l'espace public urbain, l'association systématique entre les femmes et les enfants ou les autres personnes conçues comme fragiles (personnes âgées) dont on considère qu'elles ont la responsabilité « naturelle », dans toutes les politiques publiques, caractérise l'approche sunnite (Pérouse, 2000). Elle n'est cependant pas un trait exclusif de la pensée turque : on a montré ailleurs comment de tels tropes revenaient dans les discours mexicains (Hancock, 2000). On peut également mettre en évidence la résistance de telles représentations face à des changements patents : alors même que les femmes sont fortement présentes sur le marché du travail d'une métropole comme Mexico, et considérées comme « chef de famille » d'un quart des ménages, le cinéma national persiste à les représenter comme victimes, passives et piégées dans l'espace domestique, privées de la liberté de se mouvoir dans l'espace urbain (Hancock, 2002). Pour F. Erkip, malgré le statut privé des centres commerciaux, ils fonctionnent actuellement en Turquie de façon plus publique et démocratique que les rues (Erkip, 2003). Là comme au Mexique (Capron, 2000), ils offrent aux femmes des espaces de flânerie encadrés et sécurisés où leur présence ne fait pas problème. Aux spécificités nationales des pratiques des centres urbains anciens semblent donc se juxtaposer des pratiques d'espaces publics « modernes », normalisés, où la place des femmes en public est susceptible de se redéfinir.

Le cas sud-africain renforce cette analyse, de manière dramatique. Ainsi, l'ampleur, la fréquence et la gravité des viols dans la seconde moitié des années 1990 a conditionné la fréquentation que les femmes pouvaient avoir de l'espace public : une enquête de 1998 à Johannesburg⁵⁸, confirmée par d'autres données (Robertson, 1998) évalue les victimes des viols à une femme sur trois. Les derniers chiffres officiels nationaux indiquent quelques 55 000 viols pour l'année 2005⁵⁹ !

Plus généralement, l'intensité de la violence criminelle dans l'Afrique du Sud post-apartheid pose un problème spécifique aux espaces publics (Houssay-Holzschuch, 2002) : même si la réalité des crimes violents met largement en cause la sphère domestique ou amicale, ils sont perçus comme dangereux. La même année 2005 a comptabilisé en outre 19 000 meurtres et 120 000 attaques à main armée. 427 319 affaires – dont 183 988 meurtres, tentatives de meurtre, viols et agressions commis entre avril 2005 et mars 2006 – restaient non résolues à cette date⁶⁰. Dès lors, la sécurité physique, dans sa composante spécifiquement genrée mais aussi générale, est le premier critère de fréquentation des espaces publics. Des espaces juridiquement privés, comme les malls, sont perçus comme plus capable qu'un état défaillant d'assurer la sécurité des personnes (Guillaume, 2004). De fait, ils peuvent faire appel à des compagnies de sécurité privées, et jouent sur la visibilité de cette

⁵⁸Un résumé est disponible sur le site de la BBC, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/258446.stm>, accédé en octobre 2007.

⁵⁹ « Crime crisis under the spotlight », *Mail & Guardian*, 1^{er} octobre 2006.

⁶⁰ *Idem*.

sécurité (*Houssay-Holzschuch & Vivet, 2007). Ainsi, paradoxalement, c'est leur statut foncier privé qui leur permet d'être accessibles et de là, publics.

Références

- CAPRON Guénola, 2000, « Commerce, espace public et genre à Mexico », in M. Membrado et A. Rieu (dir.), *Sexes, espaces et corps. De la catégorisation du genre*. Toulouse, Editions Universitaires du Sud, pp. 59-76.
- ÇINAR Alev, 2005, *Modernity, Islam and Secularism in Turkey. Bodies, Places and Time*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- DOUGLAS Mary, 2002 [1966], *Purity and Danger: An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo*, London, Routledge.
- ERKIP, Feyzan, 2003, « The shopping mall as an emergent public space in Turkey », *Environment and Planning A*, vol. 35, pp. 1073-1093.
- GAYTAN SANTIAGO P., 2003, « Apartheid social en la ciudad de la esperanza cero », *L'ordinaire latino-américain*, n°194, p. 75-91
- GIGLIA A., 2001, « Sociabilidad y megaciudades », *Estudios Sociológicos*, Vol. XIX, n°57, p. 799-821
- GÖLE, Nilüfer, 1997, « The Gendered Nature of the Public Sphere », *Public Culture*, 10 (1), pp. 61-81.
- GELÉZEAU Valérie, 2003, *Séoul, ville géante, cités radieuses*, Paris, CNRS Éditions.
- GUERRIEN, Marc, 2002, « Pratiques et perceptions de l'espace urbain dans des quartiers populaires de Mexico », *Cahiers des Amériques Latines* n°45, pp. 129-153.
- GUERRIEN M., 2002, « Délinquance, criminalité et sentiment d'insécurité. Quelques réflexions sur le cas de Mexico », *Cahiers des Amériques latines*, n°37, p. 61-82.
- GUILLAUME Philippe, 2004, « La violence urbaine à Johannesburg. Entre réalités et prétexte », *Geographica Helvetica*, Heft 3, p. 188-198.
- HANCOCK, Claire, 2000, « La séparation entre hommes et femmes dans le métro de Mexico : pour une régulation des flux ? », in M. Membrado et A. Rieu (dir.), *Sexes, espaces et corps. De la catégorisation du genre*. Toulouse, Editions Universitaires du Sud, pp. 43-58.
- HANCOCK, Claire, 2002, « Mujeres en la metropolí. Presencia femenina e imagen cinematográfica en la ciudad de México », *Trace* (revue du CEMCA, Mexico), n°42 'Experiencia metropolitana y ciudadanía', pp. 65-70.
- HANCOCK, Claire, 2004, « Le centre de Mexico, lieu d'émancipation des femmes mexicaines », in *Femmes et villes*, Presses de l'Université François Rabelais, actes du colloque de Tours.
- HOUSSAY-HOLZCHUCH Myriam, 2002, « La violence sud-africaine. Essai d'interprétation », *Études*, juillet-août 2002, p. 43-52.
- ILYASOGLU, A., 1998, « Islamist Women in Turkey : their Identity and Self-image », in Z.F. Arat (dir.), *Deconstructing Images of « The Turkish Woman »*, New York, St. Martin's Press, pp. 241-261.
- MCEWAN, Cheryl, 2003, « The West and Other Feminisms », in K. Anderson, M. Domosh, S. Pile and N. Thrift (eds), *Handbook of Cultural Geography*, London, Sage, pp. 405-419.
- MERNISSI, Fatima, 2003, *Beyond the Veil. Male-Female Dynamics in Muslim Society*, Londres, Saqi Books.
- NOVO S., 1974, *Los paseos en la ciudad de México*, FCE, México DF.
- PÉROUSE, Jean-François, 2000, « Discours fondateurs sur l'égalité des sexes et approches sexuellement différenciées des espaces urbains en Turquie », in M.

Membrado et A. Rieu, *Sexes, espaces et corps, de la catégorisation du genre*, Toulouse, Editions Universitaires du Sud, pp. 93-105.

ROBERTSON Mary, 1998, *An Overview of Rape in South Africa*, Centre for the Study of Violence and Reconciliation, <http://www.csvr.org.za/articles/artrapem.htm> accédé en octobre 2007.

SALAZAR CRUZ, Clara Eugenia, 1999, *Espacio y vida cotidiana en la ciudad de México*, México, El Colegio de México.

SECOR, Anna, 2001, « Toward a Feminist Counter-geopolitics : Gender, Space and Islamist Politics in Istanbul », in *Space and Polity*, vol. 5, n°3, pp. 191-211.

SECOR, Anna, 2002, « The Veil and Urban Space in Istanbul : women's dress, mobility and Islamic knowledge », in *Gender, Place and Culture*, vol. 9, n°1, pp. 5-22.

ZEYTIÑOGLU, I. U. (1998), « Constructed Images as Employment Restrictions : Determinants of Female Labor in Turkey », in Z.F. Arat (dir.), *Deconstructing Images of « The Turkish Woman »*, New York, St. Martin's Press, pp. 183-197.

Race and ethnicity in public spaces

In the cities of modern world, the public spaces have been affected by the ideas of “race” and “ethnicity” almost everywhere. Both the terms have been at least heavily questioned, and the existence of “race” as primordial, biologically inherited human difference, which also affects behaviours and cultures has been proven false many times over. Despite this, these ideas have been influential when modern societies have established their cultural categories, and have proven to be lasting building blocks for social identities.

Also in the cities considered in this report, the ideas of “racial categories” on one hand and/or a membership of an ethnic group on the other have been more or less visible in the uses of public space. Most visible it was in South Africa during apartheid era (1948-1994), when those classified as “Non-Whites” could not enter public spaces designated only for “Whites”. This spatial segregation was carried out in a manner that was brutal and relatively straightforward - at least in comparison to the extremely complex and subtle stratifications that are constantly produced in the name of ethnicity.

A membership of an ethnic group defines urban boundaries and an individuals’ place in the hierarchies of public space in a multitude of ways, for example in Mexico City, where those presenting Native American facial features are frowned upon in the glitzy parts of city. As a base of social differentiation ethnicity tends to be mixed with other aspects such as class and gender, while an individual’s race could function as a foundation of social differentiation alone - a person categorized as Black was always a Black, no matter how educated or wealthy.

The Origins of the Terms

“Race” is still a term used within the Anglophone social scientific framework, while in the Francophone world it is a taboo, an almost forbidden Nazi term. Yet, if we consider the existence of the *idea* of “race” as a social fact, a socially constructed category of human thinking, we can use it to analyze and understand human social behaviour. We do not have to believe in the existence of races - indeed, we would be rather archaic if we did, taking into account the results of latest genetic research. These results prove more than accurately that all the humans are members of same species, and that there are no separate “races” - we are genetically siblings rather than cousins, albeit siblings with a variety of different pigmentations, hair textures and cultural backgrounds.

The sordid reputation of the term “race” originates from the fact that it has been the tool of unprecedented oppression against those not deemed “white” or “Caucasian”. The era of enlightenment that allowed so many new thoughts and promoted individual freedom also enabled new ways of thinking that were used to classify humans in a hierarchical order. In these classifications, Europeans were seen

inhabiting the top of the ladder, while Africans were usually granted the bottom seat. One of these first classifications was Carl von Linnaeus' system, which not only sorted nature and its creatures to a new taxonomical order but also humans.

Many others were to follow, and the early 20th century witnessed the unprecedented rise of eugenics and racial hygiene. They were derived from the thoughts of a Frenchman, Count de Gobineau who wrote about the inequality of human races in the 18th century, and those of an Englishman, Francis Galton, whose theories about the need to improve the hereditary properties of human races gained popularity in the 19th century.

"Ethnicity" is a term related with "race", and these two do indeed arise from common background. Ethnicity, however, differs in its emphasis of cultural, historical and linguistic features, while "race" is mainly concerned with the hereditary. The term gained popularity in the 1960s, at first among anthropologists (See Barth 1969). It has been seen as a more politically correct alternative, as it has been perceived as less essentializing than "race", and for a reason. Yet there are several problems involved with the use of this term as well.

Firstly, "ethnicity" is often used only to refer to minorities and/or people of colour, while everybody has an equal amount of ethnicity. Secondly, it has often been used as a more politically correct alternative for the term "race", while the negative connotations of "race" have tagged along with the usage of this term as well. The negative consequences of the ideas of ethnicity are visible and easy to study in public spaces, which often, despite of claiming publicity, are everything but. Often these negative consequences come forward when the political ideas are at stake, and the project of nation-building gains momentum.

For example, in Mexico City under Spanish rule, public spaces were carefully segregated along "ethnic" lines, with "Indios" of indigenous descent being rejected to the outskirts of Mexico City, while "Ladinos" of Spanish descent occupied the centre of the city. During the colonial period, there was an obsession about race and racial categories (see above about the racial segregation), with a particular art form devoted to depicting the racial outcomes of mixed marriages. This went down to details such as, what does a child with one-quarter Spanish, one-quarter Indian, one-quarter Black, one-quarter mestizo blood look like - there were also names for all the possible combinations. Conversely, this means there was a process of racial intermixing going on, and there had been nearly the minute the conquistadores set foot in the Americas.

These rules were not only relaxed gradually and decisively after Independence, but they were seriously undermined by the process of mestizage (interbreeding between Spaniards and Indios), which became a touchstone of national identity: "la raza cosmica", the "Cosmic race" born of the breeding of America and Europe is an enduring mythical reference of Mexican identity. Métissage, hybridity, is highly valued at least in official discourses. C. Bataillon (2000) wrote of "indigenismo" in

Mexico that it is an « *alchimie délicate et originale que nous ne retrouvons pas sous la même forme en Amérique latine, et cette alchimie «résout» le problème de la conquête et celui du métissage* ». However, he and many other analysts are quite explicit as to the enduring social stigma associated with dark skin and very apparent "Indian" features.

In Turkey, national identity construction does not refer to any physical, "racial" type, but rather to a subscription to the national Kemalist ideals of secularism and modernity. Ethnic minorities which have been historically discriminated against, such as Armenians or Kurds, were on the basis of a religious or linguistic difference, and would most likely not be identifiable as members of a minority group on the basis of physical appearance alone. The Turkish state has been brutal in its treatment of minorities, but "race" does not figure among its concerns, nor in daily interactions.

Thus, there still exists a considerable danger of primordial ethnic categorisation, which sees humans as divided to groups which are irreversibly different because it is *in their nature* – accordingly, a fair amount of reflective caution is needed also with the application of this term.

However, in skilful hands ethnicity can be a valuable tool of analysis. The most useful and least deluding definition of ethnicity is that it is an aspect of a social relation. It is always produced and reproduced in relation to someone else, in "our" relation to "them".

Changes in the ideas of public space, race and ethnicity

In apartheid South Africa racial divide was legally imposed on the public space. This is not the case in the present South Africa. Yet, the old divisions prevail: despite the recent democratisation, the formerly "White" beaches are still strikingly "White", and the "White" standard of living is still much higher than that of any other population group. They also use public spaces more freely as they own vehicles and are thus more mobile.

There have also been changes: the processes of democratisation, economic globalisation and the growing tourism industry are aspects contributing to the fact that even those ethnic groups formerly excluded from public spaces are now welcome – as is the case with the V&A Waterfront in Cape Town (*Houssay-Holzschuch & Teppo, 2007; *Houssay-Holzschuch & Vivet, 2007).

V&A Waterfront

The end of petty apartheid and curfew at the end of the 1980s lifted legal restrictions that prevented people of color from accessing many public spaces in the city. Spaces opened up as the freedom of movement was extended to everyone. For the first time since 1953, the beaches and the parks could officially accommodate multiracial audiences. In other words, while places of residence are still largely segregated, places of sociability are slowly desegregating, at least in terms of racial categories

(see among others Bond, 2000; Haferburg & Oßenbrügge, 2003; *Dupont & Houssay-Holzschuch, 2005; Saff, 1998; Seekings, 2003; Turok, 2001).

The private spaces of consumption and sociability such as trendy cafés and restaurants have undergone the same transformation. In addition to the city centre, pericentral areas such as Sea Point, Observatory and Woodstock have been at the forefront of these changes not least because of their history as racially mixed neighborhoods. Malls have also started to welcome Coloured and African patrons.

A traveler arriving to the Victoria & Albert Waterfront in Cape Town will encounter a prime example of desegregation. This harbor rehabilitation dates back to the end of the 1980s when the abandoned buildings and outdated quays were transformed into a pseudo-Victorian *shoppertainment* attraction for White Capetonians (Birk, 1998). Today, the Waterfront receives over 22 million visitors a year. There are several shopping complexes, the largest boasting 100.000 m² of commercial space, 68 restaurants, taverns and eateries, 7 hotels, and 240 retail outlets.⁶¹

The entertainment facilities include two multiplexes, an IMAX dome, the Two Oceans Aquarium and the South African Maritime Museum. Various tourist tours and cruises depart from the Waterfront. Most notably, the Nelson Mandela Gateway to Robben Island, the only access to the infamous prison turned into an internationally acclaimed museum, adds to the sense of history integral to the Waterfront.

The Waterfront is appealing to the visitor because of its reminiscence of a mythical, time-old and lively urban centre. This impression is the result of a variety of spatial elements as several phases of renovation and construction over almost two decades have produced a composite space. Victorian warehouses have been transformed into a shopping mall, while their restored facades, brightly painted, still gaze upon the piers. The food court, partly shaded by arcades, connects the inside mall with the outside promenades and an amphitheatre. In addition to these, fishing boats, renovated sailing boats of past centuries or passing ships stopping for repair present the image of a working harbor. In other terms, designers have combined the model of the 'traditional' city centre for the interiors with the model of the 'local and patrimonial' for the exteriors (Chivallon *et al.*, 1998; Goss, 1993 & 1999).

This reference to the local and patrimonial is further elaborated by a wide variety of attractions and entertainments that make the V&A Waterfront a popular venue. There are music bands and street performers, singers, theatre groups, fire blowers, contortionists and clowns offering entertainment on the promenades or in the amphitheatre. The managing company selects the performers and organizes for all the shows, thus aiming to control the ways this lively public space is constructed. They also see that the top-notch security arrangements are firmly at place (*Houssay-Holzschuch & Vivet, 2007).

⁶¹ www.waterfront.co.za.

The Waterfront as a whole was obviously designed as a commercial space, all its activities geared towards consumption. Even when the amphitheatre hosts a performance of gumboot dancers, the purpose is to tempt the people to stay longer, and spend more of their money. But the supply of activities that the company offers doesn't cover by far all visitors' practices. Instead, people often just walk down the alleys, stroll, look around, and rest (see Figure 7.3). Remarkably, only 35% of the interviewees announced having spent money at the Waterfront.

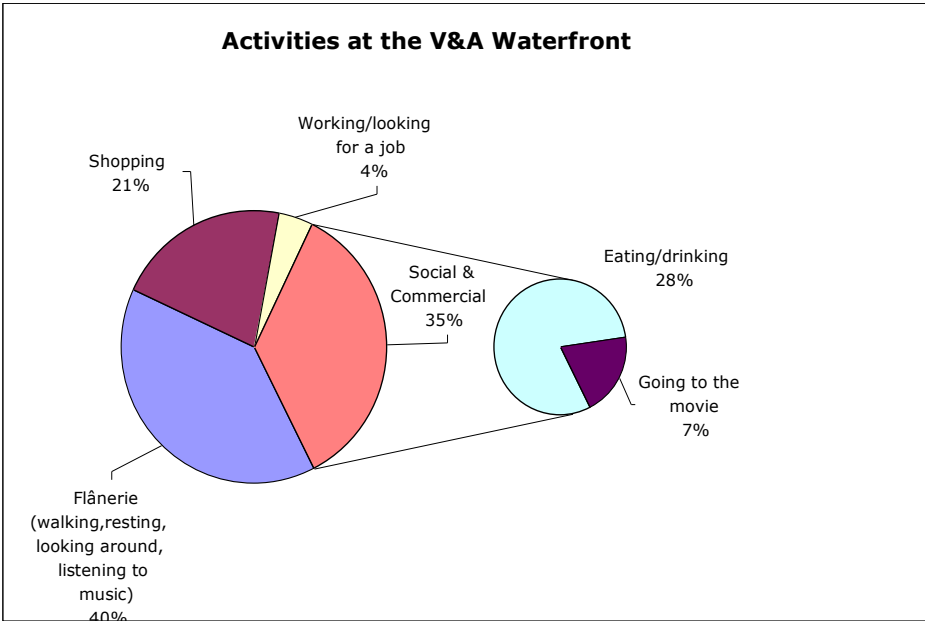


Figure 7.3: Visitors' activities at the V & A Waterfront.
 Source: Authors' interviews, February-April 2005.

The uses of Waterfront space are much more diverse than what it was designed for, and this diversity is visible in the dramatic changes in visitors' profile. The Waterfront used to be an exclusively White leisure area just after the end of apartheid (Goudie *et al.*, 1995). Shoppers coming from Black townships were even racially harassed in 1993 and 1994 (Worden & Van Heyningen, 1996). But in 2005 figures reflect a very different reality (see Figure 7.4). Coloured and African Capetonians, even if they live far away in the townships of the Cape Flats, turn up in growing numbers. Whites are still overrepresented, although a part of this is explained by the presence of international tourists, mainly from the UK and Germany.⁶² Indeed, over 60% of the Saturday afternoons visitors are not White.

⁶² South Africa Tourism, www.tourismcapetown.co.za, accessed June 2006.

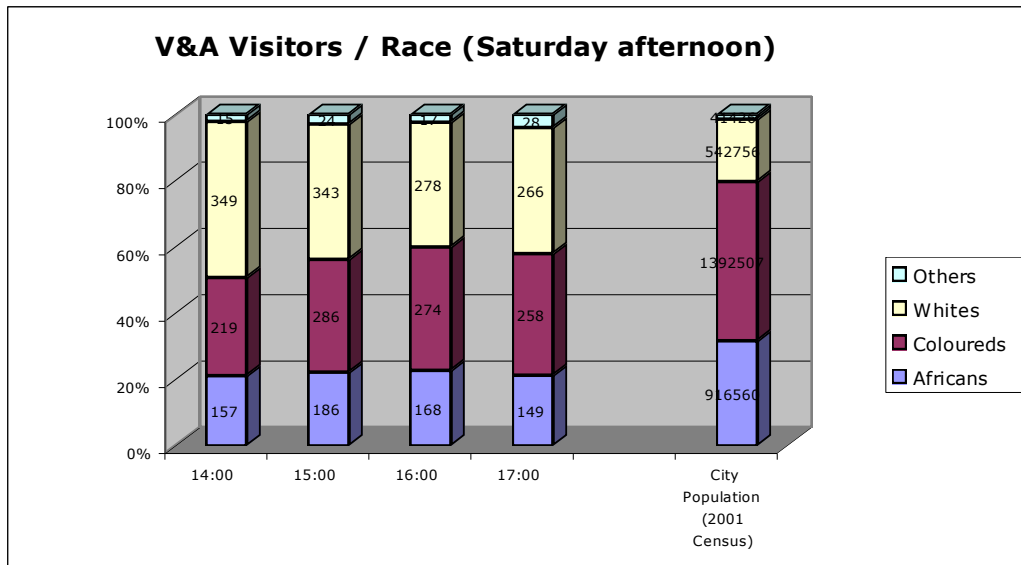


Figure 7.4: Breakdown by race of V & A visitors, Saturday afternoons.
Source: Authors' countings February-April 2005.

In addition to racial desegregation, the Waterfront shows strong signs of social heterogeneity. The majority of the visitors interviewed can be described as middle-class. However, our questionnaires show that a third of all visitors belongs to the lowest income categories. Other indicators further support these findings. For instance, approximately 50% of the interviewees used public transportation to come to the Waterfront.⁶³ This is indeed a strong class marker in South Africa where anybody who can possibly afford it, purchases a car.

This racial and social heterogeneity is further emphasized by the fact that the Waterfront is public land, even if the buildings themselves are private. Consequently, managing the place is a delicate balancing act between sometimes contradictory legislations concerning private and public spaces. This becomes particularly evident in the ways the security guards are constantly negotiating with street children and *bergies*, attempting to limit their presence in the Waterfront.

Waterfront also contains an element of the extraordinary: coming from a history of isolation and from townships of deprivation, Black South Africans enjoy here the aesthetic experience and the international buzz.

The crowd at the Waterfront is putting some color and bustle back into the old harbor. One can see the emerging African bourgeoisie, also called *buppies* - for Black urban professionals, wearing locally designed but award winning Afro-chic, Italian sunglasses and Nokia cellphones. They mix with African maids in berets and blue-collar workers, dressed-up in leather jackets and woolen caps. Respectable Coloured Muslim families mill around, mothers and daughters wearing headscarves, proud fathers holding sons' hands. The multiracial youth follows international fashion, but with slight nuances and variations that point out to the initiated in-crowd which

⁶³ Author's questionnaires.

racial and social group their carrier identifies with. A quintessential group, often jokingly referred to as *kugels*, are the upper middle-class housewives. Originally, they were overprivileged Jewish ladies with long artificial nails, glittering jewellery and *Dynasty*-inspired outfits and hairdos. This term was later extended to any middle-class lady sporting enough bling. International tourists in their various holiday gears bump into business people, office clerks, or the occasional cultural geographer – in short, basically anyone.

These different individuals and groups enjoy the Waterfront for its leisurely activities but also because of each other's presence:

The Waterfront functions as a live stage and a social theater (Joseph, 1984 & 1998). Many people are engaged in reciprocal performances: they both enjoy the crowd and want to stand out of it; like classic *flâneurs*, they want to watch and to be watched. They are both the public and the actors of a historically novel social play.

Undeniably, the Waterfront offers a safe and accessible haven for expressing new social identities, groundbreaking by the virtue of their mere existence. Previously apartheid strictly prohibited such mixture of identities. In addition, there are very few spaces where these new social forms can be expressed, as the violence and insecurity of present South African society tend to make any spontaneous encounter threatening (Dawson, 2006).

To conclude

That South Africans of all shades and hues can shop together in a mall does not look like a big deal, but it is much on comparison: the mere fact that all South Africans can coexist in the same public space is somewhat revolutionary. So there is also an emerging positive side to these ethnic divisions, which is the latest historical layer, previous layers being now invisible. But we are still talking only about a layer (and not a very thick one for that), and it is difficult to evaluate its impact.

These positive developments of opening public spaces can be harnessed to serve many purposes: for example in South Africa they serve as a sign of democracy for the outsiders, and boost development and nation-building inside the country.

In a similar manner, the *ambulantes* of Mexico City are discriminated against in the public spaces. Yet, there is also a market for things indigenous, as the local herb-sellers are not considered really convincing if they are not dark-skinned. There is a remain of the exclusionary practices of the colonial period in the way the government always bemoans the presence of street vendors (many of whom are identified as “indigenous”) in Mexico city, or in the way shopping centre vigilantes would refuse entrance to people whose skin colour was too dark (provided they were also badly dressed).

And regardless of what term we use, the much-maligned “race” or slightly less dubious “ethnicity”, we still tend to essentialize people, typecast them, and put them in boxes as we see fit. In the end, all the public spaces are historically constructed also in relation to ethnicity, and the winners of urban contestations dictate who really belongs there.

In Korea, where ethnicity is a core definition of the nation (see Shin 2006), ethnic issues have at times proceeded to the public spaces. During the colonial era, a strong segregation based on ethnicity was at place. The main ethnic tension prevailed between the colonized Koreans and the Japanese ruling them. Their segregation was manifested in public spaces (see chapter 1). In the post-colonial/post-Korean-war modern era, this issue has been linked to wider geopolitical questions, and in the first place to the role of Americans in the Korean peninsula. The attitude towards Americans has varied over time from an enthusiastic Americanist sentiment after the war all the way to strong anti-Americanism, which has expressed itself very aggressively on the public spaces. At the beginning of the 1990s, it was not rare for a white person strolling on Korean streets to be called, with various attitudes (sometimes friendly, sometimes not) *Miguk saram!* (American).

References:

- BATAILLON, Claude, 2000, « Nations au Mexique : construction et métissages », pp. 18-36 in Hérodote n°99, « Amériques, nations hispaniques »
- BARTH, Frederick, ed. 1969, *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Difference*. Bergen: Universitetsforlaget.
- BIRK R., 1998, *The making of Cape Town's Victoria and Alfred Waterfront: the inside story of its planning, design, and creation*, Cape Town, Victoria and Alfred Waterfront (Pty) Ltd.
- BOND Patrick, 1998, *Cities of gold, townships of coal: essays on South Africa's new urban crisis*, New Jersey, Africa World Press.
- CHIVALLON C., MARNE N., PROST D., 1998, 'Artefact de lieu et urbanité : le centre commercial interrogé', *Les Annales de la Recherche urbaine*, 78, pp. 28-37.
- DAWSON Ashley, 2006, 'Geography of fear : crime and the transformation of public space in post-apartheid South Africa', in Setha Low and Neil Smith (ed.), *The Politics of Public Space*, New York, Routledge, pp.123-142.
- GOSS Jon, 1993, 'The magic of the mall: an analysis of form, function, and meaning in the contemporary retail built environment', *Annals of the Association of American Geographers*, 83 1.
- GOSS Jon, 1999, 'Once-upon-a-time in the commodity world: an unofficial guide to Mall of America', *Annals of the Association of American Geographers*, 89 1, pp. 45-75.
- GOUDIE Simon, KILLIAN Darryll, DOBSON Belinda, 1995, 'Postmodern f(r)ictions: history, text and identity at the Victoria and Albert Waterfront', *Architecture SA*, May-June, pp. 26-31
- HAFERBURG Christoph, OßENBRÜGGE Jürgen, eds., 2003, *Ambiguous restructurings of post-apartheid Cape Town, the spatial form of socio-political change*, Münster, LIT Verlag.
- JOSEPH Isaac, 1984, *Le Passant considérable, Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Méridiens.
- JOSEPH Isaac, 1998, *La ville sans qualités, La Tour d'Aigues*, Ed. de l'Aube.
- SAFF Grant R., 1998, *Changing Cape Town: urban dynamics, policy and planning during the political transition in South Africa*, Lanham, University Press of America.
- SEEKINGS J., 2003, 'Are South Africa's cities changing? Evidence from the mid-1990s', *International Journal of Urban and Regional Research*, 27:1, pp. 197-202.
- SHIN, Gi-Wook, 2006, *Ethnic Nationamism in Korea*. Stanford, Stanford University Press.
- TUOK I., 2001, 'Persistent polarisation post-apartheid? Progress towards urban integration in Cape Town', *Urban Studies*, 38:13, pp. 2349-2377.
- WORDEN Nigel, VAN HEYNINGEN Elizabeth, 1996, 'Signs of the times: tourism and public history at Cape Town's Victoria and Alfred Waterfront', *Cahiers d'Études Africaines*, pp. 141-142.

Partie IV : Instantanés

Instantané n°1 – Le Zocalo de Mexico

Le Zocalo de Mexico, qui illustre bien un certain nombre de paradoxes de l'espace public central en tant que lieu de mise en représentation du pouvoir, mais aussi lieu de convergence de significations et d'usages multiples. C'est cette multiplicité qui explique que l'ethnologue allemande Katrin Wildner ait dit du Zocalo qu'il est avant tout un « lieu de discours », et qu'il est en réalité « de nombreuses places, qui toutes ensemble composent un *collage* » (Wildner, 1998 : 163).

Une première lecture du Zocalo, c'est qu'il est une mise en représentation spectaculaire du pouvoir au cœur de la capitale mexicaine : flanqué à l'est par le Palacio Nacional, siège du gouvernement, au nord par la cathédrale, au sud par l'Hôtel de Ville, cet espace ouvert de dimensions monumentales pourrait sembler encerclé, s'il n'était précisément si étendu et si vide (Figure 8.1) : pas un banc, pas un seul élément de mobilier urbain fixe, juste, à l'angle nord-est, une bouche de métro qui n'est signalée par aucun panneau et qui passe presque inaperçue dans l'immensité.



Figure 8.1 : Vue d'ensemble du Zocalo, immensité et vide sous le drapeau national. Cliché Claire Hancock.

Que cette place se soit historiquement constituée comme lieu contrôlé par le pouvoir en place se marque dans ses évolutions historiques : les tableaux anciens le

montrent dans sa fonction première de *tianguis*, ou marché à ciel ouvert, où les indigènes venaient vendre leurs produits (implicitement, sous le contrôle du pouvoir vice-royal). Cette fonction commerciale a été éradiquée et déplacée par la jeune nation mexicaine qui a planté au cœur de la place un drapeau monumental, dont le lever et l'abaissement quotidien, au lever et au coucher du soleil, fut longtemps une cérémonie soigneusement mise en scène. On sait que pendant la dictature porfirienne, il était interdit de se rendre sur le Zocalo nu pieds, ce qui de fait, en excluait près de la moitié de la population (Camacho Solis, 1991).

Sur des photos de la fin du 19^{ème} siècle, on voit que le tramway passait sur le Zocalo, et que celui-ci était planté d'arbres en son centre et sur les côtés ; d'autres photos prises à partir des années 1920 montrent la disparition des arbres, remplacés par un jardin à la française, avec quelques fontaines sur les côtés. Aujourd'hui, le Zocalo est un désert minéral qu'on peine à imaginer orné de verdure, il accueille méga-concerts en plein air et rassemblements politiques, mais il n'est plus ce jardin aimable qu'il semble avoir été. On rejoint le terre-plein central en traversant des rues à 6 voies de circulation, ce qui se fait avec facilité au sud ou à l'ouest, grâce à des feux qui arrêtent la circulation à intervalles réguliers, mais plus difficilement au nord ou à l'est, et l'on voit fréquemment des piétons ou groupes courir pour traverser ces voies (peu fréquentées il est vrai). Le Zocalo a également un rôle d'articulation spatiale, et joue en quelque sorte un rôle-tampon, de *no man's land*, entre l'est du centre, zone de commerces populaires, et l'ouest, caractérisé par la présence d'hôtels de luxe, de bijouteries, de restaurants sous franchise, etc (Wildner, 1998 : 156). Le Zocalo semble en fait conçu comme une place de passage, qu'on traverse, mais où rien ne doit inviter à s'arrêter ; ce qui ne dissuade bien sûr pas les *ambulantes*, diseurs de bonne aventure, danseurs aztèques ou autres, pas plus que les citoyens qui viennent y planter leur tente pour protester contre le gouvernement (ou la municipalité, ou le gouverneur de leur Etat).

Le Zocalo, « principal espace civique et politique de la nation » pour Camacho Solis, et même « espace de libertés » depuis l'ouverture des années 1970, selon lui, se présente en effet comme saturé de messages politiques (cf. chapitre 2), et ouvert à l'occupation et à la protestation politique. Une délégation de l'EZLN (Ejército Zapatista de Liberación Nacional) y est quasiment à demeure tous les jours devant la capitale, haranguant Mexicains et touristes, recueillant signatures et donations, et elle a été présente y compris aux heures les plus dures du conflit opposant les Zapatistes à l'Etat mexicain dans la deuxième moitié des années 1990. Il n'est pas rare que des banderoles politiques (dénonçant la corruption d'untel ou l'élection contestable de tel autre), en très gros caractères, soient accrochées aux façades des immeubles du flanc ouest de la place, le seul constitué de bâtiments privés, hôtels, etc.

En avril 2006, alors que se tenaient tous les soirs sur le Zocalo de grands concerts dans le cadre du Festival du Centre Historique, on trouvait toujours, aux extrémités sud et est de la place, des tentes plus ou moins importantes, parfois dotées d'équipements sanitaires (douches et toilettes portatives), et portant sur leurs flancs des textes politiques offensifs, dénonçant qui l'incurie du gouvernement, qui des

spoliations de terres, qui des hommes politiques nommément mis en cause, et tout ceci sous l'œil fort indifférent des militaires assurant la surveillance des bâtiments gouvernementaux voisins (Figures 8.2 et 8.3). Un matin, des familles de détenus protestant contre le fonctionnement de la justice et les conditions de détention dans les prisons de l'Etat ont même installé des affiches contre la façade même du Palacio Nacional sans s'attirer le moins du monde les foudres de ces gardiens.



Figure 8.2 : Un protestataire campant devant le Palais National, sur le Zocalo de Mexico, ses revendications en évidence sur le côté de sa tente ; un paysan au cœur de la capitale. Cliché Claire Hancock.



Figure 8.3 : Un campement de protestataires de l'Etat de Mexico, un peu plus loin sur le Zocalo ; noter le portrait d'Emiliano Zapata, et l'installation d'un système de douche sommaire. Cliché Claire Hancock.

Cette bienveillance des autorités à l'égard de cette prise de parole sauvage et ces occupations d'espaces centraux hautement symboliques, susceptibles d'attirer les regards de la nation et d'observateurs étrangers sur les faits et pratiques dénoncés, amène à s'interroger sur la portée réelle de ces manifestations. Sont-elles de vraies démonstrations d'une démocratie et d'une liberté d'expression « en acte », ou sont-elles simplement tolérées précisément parce qu'elles n'affectent en rien le fonctionnement politique de l'Etat ? Que le recours soit nécessaire au plus haut niveau de l'autorité de l'Etat en dit long sur le discrédit, ou le dysfonctionnement,

des autres mécanismes de recours des citoyens (judiciaires, ou par le biais de leurs élus) ; et la disproportion qui existe entre les petits paysans en colère et le plus haut échelon du pouvoir auquel ils en appellent illustre sans doute plutôt un échec de la démocratie qu'un de ses fleurons. En voyant une famille très pauvrement vêtue sortir de sa tente et s'étirer le matin sous les fenêtres du Palacio Nacional, on peut se demander si ces « manifestants » venus porter une protestation politique au cœur de la capitale ne sont pas en fait instrumentalisés comme figurants bénévoles dans un simulacre de justice et de démocratie dont la mise en scène gratifie l'Etat mexicain plus qu'elle ne l'offense.



Figure 8.4 : Passants sur le Zocalo. Cliché Claire Hancock.

Que faut-il penser de la co-présence, sur cette place, d'un *campesino* à l'air bonhomme, d'un *businessman* avec attaché-case, et de touristes en short et sac au dos ? Nous dit-elle vraiment quelque chose de la société et de l'univers politique mexicain ? Ou illustre-t-elle à merveille, dans la façon dont ces différents acteurs se croisent en apparence sans se voir, la nature d'un espace public parcouru, mais jamais approprié, permettant la co-présence, mais sans emporter contact, ou échange ? Il semble peut-être plus approprié de considérer un espace aussi en vue que le Zocalo comme le lieu d'une mise en scène du pouvoir, d'une scénographie politique dans laquelle les citoyens sont des éléments du décor, plus que des acteurs. Au quotidien, c'est en connivence les uns avec les autres, par consentement mutuel, que les citadins se fondent dans le décor et s'ignorent poliment ; c'est seulement lors des événements comme les manifestations qu'ils prétendent au rôle d'acteurs politiques et utilisent l'espace public à des fins politiques. Encore cette démarche n'a-t-elle rien d'individuel, et n'a-t-elle de sens que si elle se fait en réponse à l'appel d'un mouvement politique, d'un syndicat, ou d'une association—que si, finalement, un « corps constitué » avec pignon sur rue, politiquement parlant, interprète la présence, en masse et anonyme, et lui donne voix au chapitre.

On rejoint ici les interprétations de l'espace public dues à I. Joseph, et inspirées à la fois de Simmel et de Goffmann : la co-présence dans ces espaces publics n'est finalement possible que parce que le politique, les enjeux et les discordances en sont évacuées. C'est en ce sens dans les moments où « l'indifférence polie », qui caractérise l'urbanité, est suspendue qu'on en apprend le plus sur le fonctionnement

habituel des espaces : par exemple lorsque la famille paysanne venue du sud du Mexique planter sa tente sur le Zocalo regarde passer bouche bée les punks qui traversent la place, et les montre du doigt en riant.

Dans quelle mesure des espaces publics hérités tendent-ils à déterminer certains usages ? Un cadre urbain donné offre-t-il un environnement malléable à des sociétés en train de se transformer, d'adopter de nouvelles formes d'expression, ou au contraire tend-il à figer et contraindre ces évolutions ?

On peut distinguer en fait certaines continuités : comme le Mexique colonial, fortement ségrégué, confinant les populations indigènes dans les *reducciones* hors la ville, admettait néanmoins la présence en son cœur spatial, le Zocalo, d'un *tianguis* indigène, le Mexique contemporain tolère sur cette même place la présence des *ambulantes* qui en sont en quelque sorte les héritiers (cf. chapitre 4). Le message architectural du Zocalo a quand même entretemps été brouillé parce qu'il n'a plus l'apparente complétude qui était celle de la période coloniale : depuis la fin des années 1970 et la découverte des restes du Templo Mayor de Tenochtitlan à l'est de la cathédrale, s'est ouverte une sorte d'annexe au Zocalo, une nouvelle place dans le prolongement du nord-est de cette grand-place. Cette modification n'est pas anodine, dans le sens où elle introduit dans l'ordre en apparence immuable du Zocalo, la quadrature des pouvoirs (national, municipal, religieux et économique) qui l'encadrent, une échappée, donc une contestation. La mise à jour des restes du Templo Mayor et l'ouverture du musée éponyme se sont accompagnées de la destruction d'un tissu d'anciennes demeures coloniales, manifestant le choix politique de privilégier le pré-hispanique par rapport au colonial dans le patrimoine architectural riche et imbriqué du centre-ville. A été ouverte une place de taille bien plus réduite que le Zocalo, destinée à permettre la contemplation de l'extérieur de ces ruines pré-hispaniques, et qui a été, au cours de ces dernières années, aménagée de façon bien plus « hospitalière » que le Zocalo lui-même : parterres fleuris dont les rebords permettent de s'asseoir confortablement, bancs, etc. (Figure 8.5) De ce fait, la densité d'occupation par les *ambulantes* et celle de la fréquentation touristique sont bien supérieures à celles du Zocalo (s'y est également installée une petite *caseta* d'information touristique).



Figure 8.5 : La petite place au nord-est du Zocalo, bien plus accueillante avec ses plantations entourées de larges rebords où s'intalleront, en cours de journée, les vendeurs et les touristes de passage. Cliché Claire Hancock.

Que montre cet exemple ? Même si le tissu urbain et si la trame d'ensemble du centre sont hérités de la période coloniale, et donc fruit de l'imposition de modèles européens de ce que devait être la ville (idéale, ordonnée, zonée) des Amériques, ils sont naturellement réappropriés et ré-interprétés à la façon « créole », dans des façons de vivre la ville qui sont à la croisée de ces projections d'Europe en Amérique, et de modes de vie proprement locaux. Ainsi, la densité et le foisonnement du commerce de rue, sur lequel les autorités n'ont de contrôle que très théorique (et sur lequel elles ferment les yeux faute des moyens et de la réelle volonté d'y mettre fin), semble être une des caractéristiques durables de l'espace public urbain de Mexico.

La nature même de cette urbanité créole est telle qu'on ne peut pas plus y distinguer le « colonial » du « pré-colonial » qu'on ne peut faire la part de l'européen et de l'indigène dans la « raza cosmica » profondément métissée qui est célébrée comme étant au cœur de la mexicanité. (Figure 8.6) Que le discours officiel mette plus l'accent sur l'un ou sur l'autre ne met pas en cause le métissage intrinsèque de ces espaces publics ; tout au plus le mouvement est-il, comme avec l'ouverture de cette petite annexe au Zocalo, à la diversification des « messages » inscrits dans l'aménagement des espaces. Si la grande place dit surtout au passant de passer son chemin, en s'inclinant devant la grandeur des pouvoirs en représentation autour de lui, la petite place adjacente invite à la pause, à l'échange (au moins commercial) et au contact ; elle apparaît comme une concession après coup.



Figure 8.7 : Danseurs « aztèques » sur le Zocalo : il s'agit ici d'une représentation à destination des touristes, à grands renforts de tambours. Cliché Claire Hancock.

Autre concession qui semble s'être accomplie silencieusement, le cérémonial pompeux du lever et baisser de drapeau sur le Zocalo semble avoir été abandonné sans fanfare. Ce rituel qui associait les forces armées a pu être dilué pour une série de raisons, dont la nécessité d'atténuer, aux yeux du monde, à la fois l'apparent nationalisme et l'apparente militarisation qu'il manifestait. L'armée mexicaine s'est largement discréditée pour avoir réprimé dans un bain de sang un mouvement

protestataire étudiant en 1968, sur la désormais célèbre « Plaza de las Tres Culturas » (ou Place des Trois Cultures, au nord du centre historique, ainsi dénommée parce qu'elle est entourée d'une pyramide pré-hispanique, d'une église coloniale et d'un grand ensemble d'habitation typique des constructions modernistes de la période étatiste des années 1940-50) : ce massacre désormais reconnu publiquement et commémoré par une stèle sur la place même a marqué les imaginations dans la mesure où, comme leurs contreparties européennes, les manifestants étaient en grande part issus des classes moyennes alors socialement ascendantes.

Au final la pire des atteintes à la nature du Zocalo ne provient pas des *ambulantes*, ni de l'adjonction d'une petite place contigue à l'est de la cathédrale, mais de la formation de pôles commerciaux et de centralités de périphérie, qui contestent bien plus gravement la vocation de cette place à être centre unique et point de référence incontournable pour l'ensemble de la population de l'agglomération (cf. chapitre 4). C'est bien la désertion des catégories de population les plus aisées qui met le plus à mal le rôle socialement fédérateur et public de cette place.

Références

CAMACHO SOLIS, Manuel, 1991, *El Zocalo. Espacio de Libertades*, México, Ciudad de México Editora.

WILDNER, Katrin, 1998, "El Zocalo de la Ciudad de México. Un acercamiento metodológico a la etnografía de una plaza", pp. 149-165 in *Anuario de Espacios Urbanos. Historia Cultura Diseño*.

Parmi les villes anciennes qui nous intéressent, d'Istanbul à Pékin, en passant par Séoul, les jardins existent certes depuis longtemps. Cependant, ceux-ci ne prennent pas la forme d'espaces publics. Ce sont surtout des jardins privés, appartenant à des complexes religieux ou à des palais. Les jardins publics sont en fait une invention européenne des XVIII^e et XIX^e siècles (Debié, 1992). Ils vont cependant se diffuser dans les villes extra-européennes tout au long des XIX^e et XX^e siècles, sous l'influence des aménageurs européens ou par le biais de la colonisation. On va ainsi y retrouver tout d'abord des « jardins publics » soignés aménagés pour la promenade et s'adressant essentiellement à la bourgeoisie locale, puis des « espaces verts », planifiés dans une optique hygiéniste et selon une approche plus quantitative. Nous traiterons ici du cas d'Istanbul, tout en sachant que les autres villes de notre corpus révèlent des processus similaires.

Espaces verts et politiques publiques depuis le XIX^e siècle : une question d'image ?

Les jardins ne sont pas absents de l'Istanbul ottomane. On y trouve de nombreux jardins privés – et notamment ceux des sultans et des aristocrates autour du palais de Topkapi et le long du Bosphore – (Panzart, 1991) ainsi que les jardins des mosquées et les cimetières, ces derniers étant traditionnellement des espaces aux multiples usages (Vatin & Yerasimos, 2001). Les jardins publics tels qu'on les trouve en Europe occidentale font leur apparition dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Des jardins publics pour une ville qui se veut européenne

C'est à la fin de l'Empire Ottoman, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, que les premiers aménagements de l'espace urbain intégrant des éléments de végétation apparaissent. Pour l'essentiel, il s'agit de plantations d'arbres dans des rues nouvellement percées dans la vieille ville ou récemment créées, notamment dans la « ville européenne » (Péra et Galata) ou dans les quartiers reconstruits après incendie. Ces opérations ponctuelles traduisent la volonté du pouvoir de doter la capitale de lieux publics esthétiques, afin de se montrer à la hauteur des capitales européennes... et de donner une bonne image aux voyageurs de passage. Le premier jardin public est inauguré en 1869. Créé à l'emplacement d'un cimetière – le Grand Champ des Morts – situé à Taksim. Quelques années plus tard, un second square est aménagé en lieu et place du cimetière de Tepebaşı – le Petit Champ des Morts – près des ambassades et des grands hôtels où descendent les Européens. Tous ces jardins sont créés à l'initiative de la Municipalité « autonome » qui avait à l'époque autorité sur cette partie de la ville que l'on nomme Péra, essentiellement habitée par des étrangers.

Au sud de la Corne d'Or, les autorités municipales étant moins dynamiques et surtout moins riches, le jardin public n'apparaît que quelques années plus tard. C'est le parc de Gülhane, qui faisait auparavant partie du domaine impérial, situé en contre-bas du palais de Topkapi (Figure 8.8). Il est ouvert au public en 1916 (Richard,

1993). Si d'autres projets sont élaborés à l'époque, le manque de moyens ne permet pas leur réalisation.

Après la proclamation de la République et le départ des fonctions de capitale à Ankara, l'activité urbanistique est ralentie jusque dans les années 1930. Mais dans les années 1940, Atatürk réinvestit l'ancienne capitale pour la transformer profondément. Il lance de grands projets de rénovation, confiant la planification à l'urbaniste H. Prost. Dans ces projets, la création d'espaces verts occupe une place de choix (Angel, 1992-1993). Le parc de Taksim doit être agrandi (multiplication par trois de sa superficie), suite à la démolition de bâtiments militaires. Le plan Prost prévoit également de nouveaux parcs en contre-bas de Taksim, ainsi que la transformation du centre historique en un « parc archéologique » où les monuments s'inscriraient dans un cadre paysager préservé de la croissance urbaine⁶⁴.



Figure 8.8 : Le parc de Gülhane sur la péninsule historique d'Istanbul. Ouvert en 1919, le parc était à l'origine une portion des jardins du Sultan. Il a été rénové en 2002 et 2003. Cliché Antoine Fleury.

Croissance urbaine et déficit en espaces verts

Après la seconde guerre mondiale, la ville connaît une forte croissance démographique. Très peu d'espaces verts sont créés. Les préoccupations en termes de logements et d'infrastructures l'emportant sur la question du cadre de vie. Des quartiers planifiés (Levent, Ataköy) et d'autres spontanés sont construits sans que soient prévus suffisamment de terrains pour de futurs espaces verts. Cependant, quelques aménagements voient le jour tels que le « parc n°2 » du plan d'urbanisme dressé dans les années 1930 par H. Prost (situé entre Taksim, Harbiye et Dolmabahçe), la plantation du bois de Idealtepe en 1973 sur la rive asiatique ainsi que quelques réalisations ponctuelles comme le square de Sultanahmet ou parc du cinquantenaire près de l'Hôtel de Ville. Entre temps, l'urbanisation a intégré des espaces verts hérités de l'époque ottomane, notamment le long du Bosphore ; si la

⁶⁴ Voir le Plan Prost précédemment (chapitre 1).

plupart sont conservés en l'état, ils ne sont cependant pas ouverts au public, l'armée ou les propriétaires privés en gardant la propriété exclusive.

Des espaces verts pour une métropole qui se veut mondiale

Dans les années 1980, la politique du nouveau Maire d'Istanbul, B. Dalan⁶⁵, se focalise notamment sur la volonté de faire de la ville une ville mondiale : « *The mayor at the time, B. Dalan, embarked on a brand of entrepreneurial restructuring that he forced on Istanbul. His projects supplied the impetus and created the framework for the transformation of Istanbul from a national primate city ravaged by rapid immigration into a newly imagined world city* » (Keyder, 1999, p. 16). Le Maire métropolitain, créée en 1984, s'appuie sur des compétences et des moyens financiers importants – les transferts financiers en provenance de l'Etat atteignent alors des dimensions jamais atteintes dans l'histoire de la République – qui lui permettent de mettre en œuvre toute une série de « grands projets » (Pérouse, 1998 ; Keyder, 1999). Il s'agit non seulement de doter la ville d'infrastructures et d'équipements susceptibles d'affirmer sa place dans le concert des métropoles mondiales, mais aussi de développer une politique de marketing urbain pour affermir cette image, dans le but d'attirer les investisseurs et de développer le tourisme international.

C'est dans ce cadre qu'est mis en place, à partir de 1983, une vaste politique de création d'espaces verts. Ceux-ci sont alors conçus comme des espaces publics de prestige. Sur la Corne d'Or, cette politique accompagne en fait une politique de rénovation urbaine contestée (Angel, 1992-1993). Les nouveaux espaces verts viennent en fait remplacer des quartiers anciens rasés pour l'occasion (Figure 8.9). Mais d'autres jardins de plus petite taille sont également créés ponctuellement le long du Bosphore, en lieu et place d'anciens équipements portuaires ou d'établissements industriels. Plus d'1,7 millions de mètres carrés d'espaces verts sont réalisés entre 1983 et 1991, ce qui correspond à une augmentation de plus de 30% de la surface verte gérée par la Direction des parcs et des jardins de la Mairie métropolitaine. Ainsi, pour la première fois, l'espace vert est introduit de façon marquée dans le tissu urbain au point de devenir « une composante repérable du paysage d'Istanbul » (Robert, 1992), tout en acquérant une dimension sociale importante, comme nous allons le voir ci-dessous.

⁶⁵ B. Dalan est issu du même parti que T. Özal, l'ANAP.



Figure 8.9 : La Corne d'Or et ses espaces verts au niveau de Fener.

(arrondissement de Fatih). Cliché Antoine Fleury.

Des espaces verts pour améliorer le cadre de vie

Cette politique des espaces verts prend de l'ampleur dans les années 1990 et 2000. Les aménagements d'espaces verts constituent aujourd'hui la deuxième priorité de la Mairie métropolitaine après la circulation⁶⁶. L'objectif est que chaque arrondissement (*ilçe*) possède des espaces verts avec pour horizon le chiffre de 7 m²/habitant, considéré comme le standard des grandes métropoles⁶⁷. Le plan d'aménagement d'Istanbul prévoit ainsi des réserves foncières pour développer la surface des espaces verts⁶⁸, que ce soit dans le tissu ancien – comme en témoigne l'exemple du petit parc de Tophane (Figure 8.10) – ou dans les nouveaux quartiers. La Municipalité développe également de nouveaux espaces verts en front de mer – c'est le cas à Florya et Yesilköy à l'ouest ou à Kadıköy à l'est – ainsi que dans des sites prestigieux comme le long de la Muraille terrestre (Figure 8.11 et 8.12). Elle mène enfin des travaux de restructuration de certains parcs existants, comme celui de Gülhane.

L'aménagement de ces nombreux espaces verts ne s'inscrit pas seulement dans une démarche de marketing urbain même si cette dimension reste importante ; elle s'inscrit également dans une démarche d'amélioration du cadre de vie devenue centrale. En partie inspirée par la Conférence Habitat II, cette démarche doit aussi beaucoup à l'arrivée au pouvoir, en 1994, d'un parti issu de l'Islam politique. Il s'agissait de développer une politique plus en phase avec la demande des habitants –

⁶⁶ 400 trillions de livres turques en 2004 dont la moitié d'investissements (nouveaux parcs) pour l'ensemble du territoire métropolitain (et pas seulement pour les espaces centraux) selon Mehmet Ihsan Şimşek, directeur des parcs et jardins (entretien du 12/07/2004). C'est le troisième poste budgétaire de la Mairie métropolitaine.

⁶⁷ Entretien avec Mehmet Ihsan Şimşek, 12/07/2004.

⁶⁸ Entretien avec Ismail Çakal, 09/07/2004.

autour de la notion de service (*hizmet*)⁶⁹ –, même si la dimension idéologique n'est jamais loin (Erden, 1997). En effet, le développement des espaces verts s'inscrit dans un discours anti-urbain en vogue dans ce milieu : ceux-ci sont considérés comme un lieu propice aux familles et aux enfants qui, dans un cadre naturel, sont censés être préservés des dangers de la ville. Pour autant, cette conception donne une place importante aux espaces publics de proximité dans la fabrique des sociabilités locales, s'apparentant, à sa manière, aux conceptions en vogue dans les métropoles européennes.

Figure
8.10 :
Un
espace
vert de
proximi
té à
Istanbul
:
Tophan
e Parki
(arrondi
ssement
de
Beyoğlu



). Cliché Antoine Fleury.

⁶⁹ Entretien avec I. Çakal, urbaniste (9/07/2004). Depuis 1994, le maître-mot de la municipalité, c'est le service (*hizmet*). Parallèlement, il y a eu une prise de conscience collective de la situation alarmante de la mégapole en ce qui concerne l'environnement.



Figure 8.11 : La Corne d'Or et ses deux générations d'espaces verts : au premier plan, le cimetière d'Eyüp ; au second plan, les berges aménagées en parcs dans les années 1990 et 2000. Cliché Antoine Fleury.



Figure 8.12 : La Muraille terrestre et le tout nouveau parc qui la borde (Topkapı Parki), inauguré en 2005.

Cliché Antoine Fleury.

Des pratiques différenciées : le cas des espaces verts littoraux

Au début des années 1960, la ville commence à s'étendre dans toutes les directions. « La relation historique entre les habitants et la mer disparaît » (Kilinçaslan, 1997). Dans les années 1960-1970, les rivages ont été remblayés sur des dizaines de kilomètres et transformés en voies de transit. Ils ont perdu leur ancienne identité – naturelle, historique et sociale – sans pour autant s'en forger une nouvelle (Gül, 1994), devenant des espaces fonctionnels aux paysages monotones. Les aménagements accentuent donc la coupure entre la ville et ses rivages. C'est le cas le

long de la Marmara, avec l'infranchissable *Sahil Yolu* (voie littorale). Mais la reconversion des rivages, commencée dans les années 1980 et qui se poursuit aujourd'hui, a rompu avec cette tendance. Elle a permis l'émergence d'un *nouveau modèle d'espaces publics*, associant une promenade, des espaces verts et des équipements commerciaux, au premier rang desquels on trouve les *çay bahçesi* (jardin pour le thé). Apparu dans les arrondissements centraux, ce modèle tend à se généraliser depuis une décennie, sous l'impulsion de la Mairie métropolitaine⁷⁰, et de plus en plus, des Mairies d'arrondissement. Des budgets importants sont consacrés à ces espaces publics, et la qualité des aménagements s'améliore. Ils ont d'ailleurs acquis une place importante dans la vie des citoyens, même si c'est de manière différenciée, comme nous allons le voir, entre les contextes locaux et les classes sociales qui les fréquentent.

Les catégories aisées et leurs promenades au bord de l'eau

Les rivages d'Istanbul sont depuis longtemps appropriés par les populations favorisées (Kuban, 1996) : lieux de villégiature au XIX^{ème} siècle (Bosphore) et stations balnéaires des années 1920-1930. Aujourd'hui encore, les banlieues aisées d'Istanbul bordent les rivages (Florya). Des promenades s'y sont développées, aussi bien sur la rive asiatique (Kadıköy-Caddebostan) que sur la rive européenne (Florya-Yeşilköy). La configuration des lieux est souvent la même : le littoral remblayé accueille des espaces verts et de détente, ainsi qu'une digue-promenade, le tout étant dominé par des résidences de standing.

Ces espaces publics sont le reflet du secteur dans lequel ils s'inscrivent, où résident en particulier les classes moyennes supérieures. A Istanbul, c'est un monde à part (Figure 8.13). Le public, relativement homogène socialement, comprend beaucoup de femmes : rarement voilées, elles sont seules ou en groupes. L'usage du rivage est assez uniforme : c'est la promenade en famille qui domine. A la différence des autres espaces publics d'Istanbul, il n'est pas rare de voir plusieurs générations représentées, des petits-enfants en bas âge aux grands-parents ; c'est aussi un autre rythme. Enfin, ce qui tranche avec le reste de la ville, ce sont aussi les activités physiques qui s'y pratiquent : jogging, parcours sportif, vélo. Il y a affluence le dimanche, mais les lieux sont fréquentés toute la semaine. Ils constituent une véritable *centralité* ludique pour cette population mobile, dont le mode de vie est très proche des modèles européens.

⁷⁰ *Istanbul Büyükşehir Belediyesi*, Mairie du Grand Istanbul. La ville est également découpée en arrondissements. A chacun de ces échelons correspond une municipalité avec des compétences distinctes. La Mairie métropolitaine, chargée entre autres des infrastructures, est dotée de revenus lui permettant de financer des Projets Spéciaux.

Figure 8.13 :
La
promenade
littorale de
Kadiköy, sur
la rive
asiatique.
Cliché
Antoine
Fleury.



Les promenades apparaissent au premier abord comme un cas particulier parmi les lieux fréquentés par les catégories aisées. Mis à part quelques rares espaces publics, comme l'avenue de Bagdad⁷¹ à Kadiköy ou les *malls* situés en périphérie, ces lieux sont plutôt des intérieurs privés : maisons où l'on reçoit, clubs, cafés et restaurants. D'ailleurs, les riches stambouliotes habitent et vivent de plus en plus dans les « cités sécurisées » des périphéries (Pérouse, 2003). Force est de constater cependant que les promenades ne sont pas si éloignées de ces autres lieux. En se promenant ou en pratiquant un sport en public, on se rattache à une certaine modernité. On affiche aussi son appartenance sociale. Les promenades sont dans une certaine mesure des lieux de l'entre soi : lieu d'exposition et de rencontres entre membres d'une même classe sociale.

Les autres – en particulier les catégories populaires – sont tenus à l'écart. Soit ils ne parviennent pas jusqu'aux promenades, à cause de la distance ou de l'accessibilité. Soit l'inhospitalité des lieux les en dissuade. Sur ces rivages, il arrive certes qu'une famille pique-nique, que quelques pêcheurs s'installent, ou qu'un groupe de jeunes gens profitent de la plage, mais c'est toujours à l'écart des promeneurs. Il s'opère alors une sorte de micro-ségrégation, avec la promenade d'une part, les espaces verts et la plage d'autre part. Cependant, les différentes catégories sociales se donnent à voir les unes aux autres : par cette visibilité, le rivage devient alors plus qu'un lieu de l'entre soi, un espace public.

L'appropriation populaire des rivages : le pique-nique⁷²

L'appropriation populaire des rivages est une transformation radicale par rapport à la tradition de villégiature. Cette appropriation concerne surtout les espaces verts, et

⁷¹ Cette avenue, bordée de boutiques de luxe et de cafés à la mode, traverse les quartiers aisés de la rive asiatique, parallèlement au littoral de la Marmara.

⁷² Sorte de barbecue.

apparaît largement plus répandue que la promenade et les activités telles que nous les avons décrites ci-dessus. Un peu partout, des *çay bahçesi* aux formes diverses – de la plus informelle à la plus aboutie – accueillent le public qui vient prendre un thé, jouer au backgammon ou fumer le narguilé. On vient aussi s’amuser sur les manèges des *luna parks*. Quant aux espaces verts qui bordent la Marmara ou la Corne d’Or, ils sont régulièrement appropriés par des jeunes gens qui jouent au football. C’est dans le centre, et plus précisément sur la Corne d’Or, que les pratiques semblent les plus diverses. Elles oscillent entre activité, oisiveté et loisir, entre immobilité et mouvement. Le rivage est un espace où se retirer en marge du lieu de travail : les commerçants et artisans de Karaköy font une pause au bord de l’eau. C’est aussi un lieu de détente où les mères viennent avec leurs enfants (Fener, Balat), où les adolescents s’amusent après les cours. Non loin de là, des oisifs s’approprient l’espace, comme ces hommes seuls ou en groupe que l’on voit boire leur bière à Küçükpazar. Et puis quand ils sont peu fréquentés, les rivages deviennent des espaces de l’errance, voire de la déshérence, notamment le long de la Marmara (Zeytinburnu) ou en soirée.

L’usage le plus marquant et le plus répandu – qui correspond à une véritable appropriation de l’espace – est le pique-nique familial (Figures 8.14 & 8.15). Comme pour tout pique-nique, les citadins commencent par délimiter leur espace, au moyen de tapis notamment. La voiture n’est jamais loin, la plupart des citadins venant en voiture ou en minibus dans lesquels prennent place tous les membres de la famille et où l’on charge tous les équipements nécessaires au pique-nique. Il n’est d’ailleurs pas rare que la voiture soit comprise dans l’espace même du pique-nique. Mais à Istanbul, pique-niquer, c’est avant tout faire un barbecue. Les citadins – en particulier les hommes – commencent donc par installer le *mangal* pour faire leurs grillades, à quelque distance des tapis. Le réchaud à thé constitue l’autre élément incontournable. Ce sont les femmes qui s’occupent généralement du thé, de la nourriture ; elles restent le plus souvent assises au centre du pique-nique. Ensuite, on trouve plus ou moins d’équipements annexes : des sièges et des tables, de la musique, un hamac et une balançoire pour les enfants, installés dans les branches des arbres. Tout autour du lieu du pique-nique, dans la mesure où l’affluence n’est pas trop importante, sont organisés des jeux de ballons pour les enfants, les adolescents et les hommes. Quand ils sont au bord de la mer, les citadins s’adonnent à d’autres activités : baignade et pêche. Les aller et venues sont alors incessants entre le lieu du pique-nique et l’eau, même si ce sont les hommes et les enfants moins que les femmes qui sont concernées. Il n’est pas rare non plus d’aller faire quelques pas au bord de l’eau, pour des conversations plus intimes ou pour regarder les prises des pêcheurs.

Figure 8.14 : Pique-nique dans l'un des espaces verts qui bordent la mer de Marmara, dans l'arrondissement d'Eminönü à



Istanbul (juillet 2004). Cliché Antoine Fleury.



Figure 8.15 : Une famille autour de son *mangal*, dans une atmosphère envahie par la fumée des grillades (automne 2002, littoral de la Marama à Fatih). Cliché Antoine Fleury.

Dans les hauts-lieux du pique-nique, qui sont donc très fréquentés, toute une gamme de produits et de services sont également offerts aux citoyens par des marchands ambulants (doc. n°5). Dans le contexte d'Istanbul, où subsistent toute une série de petits métiers de rue, cela n'est pas étonnant. Comme partout dans la ville, le commerce vient à la clientèle. On peut donc acheter des boissons fraîches, des graines

à grignoter, voire de la viande ou du poisson grillé pour ceux qui seraient venus sans les instruments nécessaires. D'autres marchands proposent également des jouets pour les enfants voire des jeux (tir à la carabine notamment). En définitive, la présence des marchands à proximité des citoyens qui pique-niquent contribue à faire de l'espace du pique-nique un véritable système d'acteurs et de pratiques, avec ses lieux et ses interactions.

Il existe une variante du pique-nique populaire et familial, dont la Corne d'Or est le lieu privilégié. Le pique-nique devient ici une pratique de proximité, pour des habitants des quartiers défavorisés du centre, où les familles modestes ne se déplacent pas facilement. En semaine, les mères du quartier y viennent passer l'après-midi avec leurs enfants. Elles accèdent à pied aux rivages. Plusieurs générations de femmes sont présentes, appartenant souvent à plusieurs familles, et les hommes sont généralement absents, vraisemblablement au travail. Dans cette variante, le *mangal* ne fait pas partie des objets du pique-nique. Pour autant, les femmes apportent de quoi manger et boire ; elles s'approprient une partie de l'espace public, le plus souvent auprès des aires de jeux. Cette fréquentation des rivages, beaucoup moins massive, attire évidemment moins de commerces ambulants, même si ces derniers sont tout de même présent, de-ci de-là.

Le sens des espaces publics dans une mégapole comme Istanbul

Pourquoi une appropriation si forte et si massive des espaces verts, et notamment des espaces verts littoraux ? Ces pratiques ne prennent sens que si on les remet en perspective dans leurs contextes urbains.

Les espaces verts : un ailleurs pour fuir la ville

Fréquenter les espaces publics, c'est d'abord fuir la ville, ne serait-ce que le dimanche. Comme le rappelle G. Gillot (2002, p. 268), les « jardins se distinguent du reste de la ville par leur caractéristique d'un « ailleurs urbain », une hétérotopie au sens de Foucault, qui change la perception du temps et de l'espace ». Ces morceaux de « nature dans la ville », avec leurs végétaux mais aussi souvent une présence importante de l'élément maritime, symbolisent non seulement un ailleurs, mais aussi une certaine permanence face aux transformations de la mégapole. Les rivages forment une frontière rassurante – terre/mer, ville/nature – à l'intérieur d'une ville aux frontières floues et mouvantes. De plus, les autres espaces publics sont souvent considérés comme répulsifs : absence de trottoirs, mauvais état des chaussées et des façades, risques d'accidents, etc. L'air y est pollué, à cause de la circulation automobile et du chauffage urbain. Face à ces nuisances, les espaces verts apparaissent comme un espace où l'on respire le bon air, à l'abri des voitures. Le moindre espace vert est donc convoité par les citoyens, et les rivages n'échappent pas à la règle. Le désir de nature, très répandu dans les grandes villes, prend un sens particulier à Istanbul. Il s'explique en partie par les inconvénients de la croissance urbaine. Les origines anatoliennes de la population ne sont pas non plus étrangères au phénomène : la nature et surtout l'eau, symbole de pureté, sont connotés très

positivement. Le discours anti-urbain trouve donc aujourd'hui un écho favorable parmi les citoyens. Il est amplifié par les municipalités issues de l'Islam politique⁷³, au pouvoir depuis 1994. La création des espaces verts et leur fréquentation est encouragée, dans un but hygiéniste et religieux : « le discours islamiste rejoint le discours environnementaliste, la violence faite au corps par les pollutions multiformes devant être jugulée » (Pérouse, 2002).

Rivages et innovation sociale

Pour les groupes sociaux dont le mode de vie demeure fortement marqué par la tradition, les espaces publics sont des espaces essentiellement masculins : c'est notamment le cas dans les rues commerçantes d'Eminönü et de Fatih. Ce sont les quartiers et les maisons qui constituent les « espaces familiaux et féminins » (David, 2002). Cette configuration vise à préserver femmes et enfants des dangers de la ville. On peut parler d'innovation sociale dans la mesure où sont présents, le long des rivages en général, des populations qui sont habituellement rares ou absentes dans l'espace public. Il s'agit des femmes, des enfants ou des jeunes adolescents, des personnes âgées. Par leur statut à part, les espaces verts d'Istanbul sont des lieux où la présence de ces groupes est considérée comme acceptable, voire encouragée, aussi bien par les autorités politiques que religieuses (Pérouse, 2002). De fait, le rivage constitue alors pour ces catégories de population, un espace de liberté où les pratiques de l'espace public sont différentes. Le long de la Corne d'Or, de nombreuses femmes, voilées pour la plupart, emmènent leurs enfants prendre l'air et le thé, s'éloignant par la même de leur maison. Les adolescents qui sortent de l'école ou du collège viennent y bavarder, jouer au foot, se baigner ou flirter en toute liberté. Les espaces verts sont un espace où la contrainte sociale semble moins forte qu'ailleurs (Gillot, 2002). Bien plus, certains d'entre eux se transforment le soir en espace de rencontres amoureuses, à l'abri des regards et de la pression sociale, comme c'est le cas dans le parc de Yıldız ou plus généralement, dans les jardins qui bordent le Bosphore.

Des espaces de la transgression ?

Alors qu'ils sont traditionnellement des lieux de résidence pour les plus aisés, les espaces verts littoraux sont désormais fréquentés par le *plus grand nombre*. L'appropriation populaire est une première transgression : ces populations de néo-citadins prennent leur droit sur la ville, au grand dam des aménageurs et des élites⁷⁴. La Mairie tente de planifier l'aménagement et le développement économique des rivages et de réglementer leur utilisation. Mais partout, la population continue à détourner les lieux, à transgresser les interdits : espaces « délinquants » (de Certeau, 1990). Ainsi, le *mangal* est souvent interdit, voire stigmatisé. L'argument technique revient souvent – les espaces verts sont considérablement dégradés par

⁷³ La Mairie métropolitaine a été conquise par le *Refah Partisi* en 1994, avec comme maire l'actuel premier ministre, R. Tayyip Erdoğan. Ses successeurs, A. M. Gürtüna et K. Topbaş, appartiennent à l'AKP, parti modéré issu de la scission du *Refah Partisi*.

⁷⁴ Nombreux sont les acteurs interrogés à déplorer la pratique du pique-nique, ainsi que les nuisances et les dégradations qu'il engendre. La presse rend elle aussi compte régulièrement du phénomène.

l'appropriation massive des citadins qui pique-niquent – mais il cache mal un certain mépris pour des pratiques considérées comme peu urbaines et peu dignes de l'image de la ville. La Mairie métropolitaine tente donc de changer les mentalités, de diversifier les pratiques de l'espace public⁷⁵, mais les changements tardent à venir. Ainsi la création de vastes aires de pique-nique a-t-elle en grande partie échoué à mettre fin à la pratique du pique-nique sauvage.

La transgression ne se limite cependant pas aux couches populaires. Ainsi certains jeunes qui se disent « marginaux » bien qu'issus des classes moyennes utilisent-ils régulièrement les rivages. C'est sur les pelouses bordant le littoral, entre Kadıköy et Caddebostan, qu'ils se rassemblent en grand nombre chaque été : ils jouent de la musique, fument, discutent⁷⁶. C'est une oisiveté déclarée... rompant avec les pratiques sociales dominantes. Dans tous les cas, la transgression est l'envers d'une urbanité qui n'est l'apanage ni des autorités, ni d'une classe sociale : dans une mégapole contrastée et mouvante, les espaces publics permettent à *tous* les citadins de mettre en pratique *leur* conception de la ville, et de la donner à voir. Par là même ils participent de la fabrique – nécessairement paradoxale ? – de l'urbanité.

En guise de conclusion : la question de l'accessibilité

Malgré la politique menée depuis les années 1980, le nombre et la surface des espaces verts demeurent insuffisants au regard du nombre d'habitants, ce qui explique d'ailleurs leur sur-fréquentation. A cette insuffisance, on doit également ajouter la question de l'accessibilité, liée à une forte inégalité de répartition. En effet, les rives de la Corne d'Or et de la mer de Marmara concentrent la majeure partie des espaces verts d'Istanbul, de même que celles du Bosphore, avec plusieurs bois (« koru »). Cette situation est due à la fois à un héritage historique – les bois et les parcs aristocratiques situés le long du Bosphore –, à un statut juridique du sol plus favorable sur les fronts d'eau et sans doute aussi à une démarche qui continue à privilégier l'image et la représentation au détriment des usagers. A l'inverse, les secteurs éloignés du bord de mer sont relativement pauvres en espaces verts, particulièrement les arrondissements récemment urbanisés de Gaziosmanpaşa, de Kağıthane ou d'Ümraniye ; même si l'action publique tend à corriger ce déséquilibre, ces arrondissements – qui sont aussi parmi les plus défavorisés sur le plan socio-économique – offrent un cadre de vie relativement monotone et dégradé, avec peu de verdure. Quant aux quartiers les plus denses du centre de la ville, qui sont aussi largement paupérisés en dehors des secteurs centraux voués au commerce, aux loisirs et au tourisme, ils possèdent eux aussi finalement peu d'espaces verts⁷⁷.

⁷⁵ Entretien avec M. I. Şimşek, directeur des Parcs et Jardins à la Mairie métropolitaine (12/07/2004). Ainsi prévoit-elle la création de jardins à thème.

⁷⁶ Après le dernier séisme, les habitants ont dû camper dans les espaces verts, en prévision d'une éventuelle réplique. Ces jeunes n'ont pas arrêté depuis, pour d'autres raisons.

⁷⁷ Dans le tissu ancien, ce sont les cimetières qui constituent les principaux espaces verts, même si quelques nouveaux jardins ont été aménagés. Or, ces cimetières sont eux aussi relativement concentrés. Ils sont localisés en arc de cercle autour de la vieille ville depuis l'ouest des Murailles terrestres jusqu'à l'est d'Üsküdar, en passant par l'ouest et le nord de Beyoğlu. Néanmoins, on peut noter que les cimetières sont, dans bien des quartiers, les seuls espaces de verdure d'accès et de propriété publics.

Enfin, à l'échelle de l'arrondissement, l'inégalité de répartition des espaces verts est également importante. Comme le note S. Richard (1993), « ces derniers sont préférentiellement situés près des monuments, des bâtiments publics ou encore des principales voies de circulation. Leur rôle d'accompagnement, de valorisation de certains éléments du tissu urbain semble en effet prendre le dessus sur celui d'espace social et de loisir, malgré une fréquentation quasi permanente ». Bref, il demeure assez rare de trouver de véritables espaces verts de proximité, même si les pouvoirs publics tentent de les développer.

Références

- ANGEL A. (1992-1993), « Projets et aménagements urbains à Istanbul de 1933 à nos jours », *Lettres de l'OUI*, n°2, 3 et 4.
- CERTEAU, M. de, 1990, *L'invention du quotidien. 1 : Arts de faire*. Paris, Gallimard.
- DEBIE F., 1992, *Jardins de capitales : Une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, éd. du CNRS.
- GILLOT G., 2002, « Espaces populaires, pratiques intimes. Les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas », *Géocarrefour*, vol. n°77, n°3, pp. 267-274.
- GÜL A., 1996, "From Üsküdar to Harem." *Istanbul Biannual*, 94 and 95 selections, n°1, pp. 93-100.
- KILINÇASLAN T., 1997, "In unison with the sea", *Istanbul Biannual*, 96 selections, pp. 52-57.
- KUBAN, D., 1996, "The Growth of a City", *Istanbul Biannual*, 96 selections, pp. 10-42.
- PEROUSE J.-F., 2002, *Istanbul, ville sainte de l'Islam et ville maudite de l'Islam : risques, vertiges et opportunités du corps à corps obligé*, texte préparatoire pour l'exposition « Musulmans, Musulmanes » (La Villette, 2004), non-publié.
- PEROUSE J.-F., 2003, « La sournoise émergence des cités dites sécurisées en Turquie. Le cas de l'arrondissement de Beykoz », *Geographica Helvetica*, n°58-4, pp. 340-350.
- PEROUSE, J.-F., 1998, « Istanbul, grande inconnue, et métropole malgré elle : premiers repères », *Petites et grandes villes du bassin méditerranéen, Hommage à E. DALMASSO*, Ecole française de Rome, pp. 271-289.
- ROBERT Samuel, 1993, « Les espaces verts publics à Istanbul », *Lettre de l'OUI*,
- VATIN Nicolas, YERASIMOS Stéphane, 2001, *Les cimetières dans la ville : statut, choix et organisation des lieux d'inhumation dans Istanbul intra-muros*. Istanbul, IFEA/G. Dumezil.

Né de la révolution technologique des technologies de l'information et de la communication (TIC), Internet sous ses différents aspects (*world wide web* - « la toile » -, mails, etc.) est aujourd'hui considéré en sciences sociales comme un espace, un « cyberspace » à part entière, bien que pourvu de propriétés particulières⁷⁸ (Dodge & Kitchin, 2001). Plus encore, les TIC ont pu être qualifiées de « fait social total » (Péjout, 2007), permettant d'appréhender les différentes facettes des sociétés. Par analogie et transposition du monde sensible, ce cyberspace, où l'on ouvre sa boîte aux lettres pour lire son courriel, où l'on effectue des visites à des adresses et où l'on visite des sites et des pages, est aussi un espace où l'on distingue le privé et le public. Ainsi, les « pages privées », protégées un mot de passe et accessibles uniquement à des groupes restreints voire à un individu seul (par exemple comme espace de stockage ou d'archivage de données) s'opposent aux « pages publiques », consultables théoriquement par tous sans restriction d'accès. Sur le plan politique, l'analyse de ce cyberspace immatériel (plutôt que virtuel) montre qu'à l'ère informationnelle (Castells 1989), les nouveaux médias (Internet et communications sans fil) et les réseaux humains créés donnent de nouvelles possibilités d'émergence et d'action à divers types de mouvements sociaux (Grossman 1995, Kahn and Keller 2004, Boncheck 1997) et que le cyberspace est, par conséquent, un des domaines d'émergence de nouvelles sociabilités, que ce soit dans les lieux publics qui y donnent accès⁷⁹, voire même de la construction d'une « cybersphère publique ».

Qu'en est-il du cyberspace dans les pays intermédiaires et en quoi son usage par les populations considérées relève-t-il d'un usage « public » de cet espace, au sens anthropologique large où nous l'entendons ?

Il convient avant tout de souligner quelques spécificités de l'usage d'Internet, du *web* et des technologies sans fil (téléphonie mobile ou *wifi*) dans les pays que nous étudions. Précisons d'ailleurs que sur le plan de l'équipement en Internet et téléphones portables, si les cinq pays étudiés se situent tous au-dessus de la moyenne des pays à développement humain moyen, ils se différencient sur ce plan par de grandes inégalités (cf. Introduction). Ces différences posées, l'usage d'Internet dans ces pays présente quelques caractéristiques communes liées à ce qui a été analysé précédemment, c'est-à-dire à la distorsion des temporalités entraînant une compression des réalités et des univers matériels dans lesquels vivent les populations de ces pays. Cette distorsion des temporalités se marque par exemple dans le fait que les ménages restent, par rapport à leurs contreparties européennes, relativement sous-équipés en lignes téléphoniques fixes, mais que l'installation de telles lignes est devenue finalement secondaire par rapport à l'acquisition de téléphones portables (les niveaux d'équipement sont en explosion). De même, l'équipement des individus et des familles en Chine se caractérise par un véritable « saut technologique » qui

⁷⁸ Voir la définition du « cyberspace » dans le dictionnaire de J. Lévy et M. Lussault (2003).

⁷⁹ Voir le numéro 46 de la revue *Géographie et cultures*, intitulé *Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités*.

entraîne là aussi un équipement moindre en lignes fixes alors que les réseaux de la téléphonie mobile sont en pleine explosion. Autre exemple de cette compression de réalités qui ont été étalées en Europe, la boutade de Garcia Canclini qui dit que beaucoup d'habitants de Mexico sont en mesure de se connecter à Internet, mais qu'ils ne peuvent le faire que lorsqu'il y a l'électricité pour alimenter leurs ordinateurs.

En dépit de cette compression des temporalités et de l'utilisation très segmentée du *web*, l'usage d'Internet est en pleine expansion dans les pays intermédiaires, comme en témoigne par exemple, dans toutes les villes étudiées, la densité des *web cafes* qui, comme c'est d'ailleurs le cas dans bien d'autres pays en transition (Vendina 2003, Dumortier et Menaut 2003, Cadène et Morel 2003) sont bel et bien les lieux publics concrets émanant du cyberspace. On conçoit bien comment ce développement est lié à l'explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui caractérise des pays justement en transition rapide. Les TICs et leurs impacts sociaux, politiques, économiques et spatiaux peuvent d'ailleurs être comprises comme l'un des modes du télescopage démocratisation/mondialisation en Afrique du Sud. Les inégalités d'utilisation des TICs entre pays et au sein de la population d'un même pays (entre urbains et ruraux, hommes et femmes, riches et pauvres, Noirs et Blancs...) persistent, mais elles sont cependant accompagnées d'une forte croissance de l'accès aux TICs. Ainsi, l'Afrique du Sud comptait en 2003 16 860 000 abonnés au téléphone cellulaire, soit 36,36 abonnés pour 100 habitants. Entre 1998 et 2003, le taux de croissance annuel moyen du nombre d'abonnés au téléphone cellulaire s'établissait à 38,3%. 97,9% de la population sud-africaine est couverte par le réseau de téléphonie cellulaire (Péjout, 2007 : 66). La même année, le pays comptait 288 633 hôtes Internet (ordinateurs connectés à Internet), soit 0,62 hôtes pour 100 habitants. Le nombre d'utilisateurs d'Internet était évalué à 3,1 millions, soit 6,82 internautes pour 100 habitants alors qu'il atteignait 0,71 en 1995 (Péjout, 2007, 69).

Mais les pays intermédiaires se distinguent peut-être des pays plus anciennement développés par deux choses : en premier lieu l'intensité des faces-à-faces sociaux dans les « espaces publics numériques » (du type cybercafés, mais aussi bornes d'accès wifi proposées dans les villes, accès dans les lobbys d'hôtels, etc.) et en deuxième lieu un « cyberactivisme » foisonnant et des « netizens » actifs.

Parmi les cinq pays étudiés, la Corée du Sud, exemple canonique d'une pénétration fulgurante des NTICs dans la société, est aujourd'hui bien représentative de ces deux particularités. Soulignons d'ailleurs que ce pays est aujourd'hui un leader mondial pour l'usage de l'Internet, avec plus de 65 % des individus connectés à l'Internet haut-débit en 2005, plus d'1/4 des Sud-Coréens abonnés à des connexions hyper-rapides, 83 % des foyers équipés d'ordinateurs. Le pays figure aussi parmi les premiers mondiaux pour le nombre de cafés Internet, d'enregistrement de domaine *.com*, ou de transactions financières effectuées en ligne (Chang et Lee 2006).

Du point de vue de l'usage public d'Internet, la Corée du Sud est de fait marquée par l'importance du face-à-face social suscité par l'usage d'Internet, comme

le montre par exemple le cas des jeux en ligne. Si théoriquement en effet, le jeu en ligne ne suscite pas l'interaction physique entre les participants, on s'aperçoit en fait que certains jeunes se retrouvent dans des *PC pang* (les cybercafés sud-coréens) pour jouer ensemble et s'échanger des expériences ou du savoir-faire. Inversement, les nouveaux complexes de bains publics comme celui que nous analysons dans un instantané suivant comprennent tous une salle informatique, avec postes d'accès à Internet, et où les clients (notamment les jeunes) se retrouvent pour consulter leur courriel, chatter, surfer sur la toile, ou jouer en ligne. On voit bien comment le cyberspace et son usage contribue à créer de nouveaux espaces publics correspondant à de nouvelles sociabilités.

Ainsi, blogs et chats permettent de créer des discussions ne pouvant pas avoir lieu ailleurs que dans le monde virtuel. L'analyse que Nicolas Pégout (2007) a faite de chats sud-africains montre l'intensité et la violence même des discussions identitaires qui y ont lieu et qui se tiennent grâce à l'anonymat des pseudos. Selon ses termes, le cyberspace permet à la fois « l'allègement de la contrainte identitaire » (p. 374), une « identité en performance » (p. 483) et une possible « émancipation identitaire » (p. 506).

L'autre aspect du développement rapide de l'usage d'Internet en Corée du Sud – non moins important même s'il se situe à une toute autre échelle, et qu'il correspond peut-être à des lieux plus virtuels que les lieux concrets que sont les cybercafés et les bains publics – renvoie à l'émergence d'une véritable cybersphère publique liée donc au cyberactivisme foisonnant qui peut s'observer aujourd'hui en Corée du Sud. Dans certains cas, le cyberactivisme apparaît comme un relai efficace d'organisation et d'action de la société, comme par exemple dans le cas du CAGE (Citizen's Alliance for the 2000 General Election), qui fut lancé au départ comme une alliance d'une quarantaine d'associations civiques désireuses de lutter contre la corruption politique et des pratiques politiques héritées de la période autoritaires (notamment le clientélisme et le régionalisme). Au début de l'année 2000, année d'élections législatives en Corée du Sud, le CAGE a lancé une campagne générale, impliquant de nombreux événements dans le pays, relayée très efficacement sur le net par sa branche « Cyber CAGE », et qui s'est en effet soldé par le boycott de certains candidats aux élections. Comme le montrent Woo-Young Chang et Won-Tae Lee (2006), dans le cas du CAGE, le cyberspace s'est montré un appui essentiel de l'activisme politique de la société civile et de la consolidation démocratique, sans en être toutefois l'épicentre⁸⁰ – ce qui est au contraire le cas du célèbre mouvement Nosamo, qui a contribué à la victoire de Roh Moo-hyun à l'élection présidentielle de 2002.

Contrairement à ce que signifie « Nosamo », qui est un acronyme signifiant « Rassemblement des gens qui aiment Roh Moo-hyun », le groupe n'a jamais été, même au départ, un simple fan club de la personne elle-même de Roh Moo-hyun ; il s'agissait bien plutôt d'un groupe en ligne soutenant un politicien victime de deux fléaux hérités de la période autoritaires, le régionalisme et l'anti-communisme de la Guerre froide. La différence majeure entre le CAGE et le Nosamo est que, dans ce

⁸⁰ Voir Marie-Orange Rivé-Lasan, 2006.

dernier cas, le mouvement est parti du cyberspace et a été lancé dès le départ par des netizens, pour ensuite se déverser dans l'espace concret des lieux de meetings politiques, entre autres. Surtout, le Nosamo a particulièrement bien su utiliser les NTICs pour la collecte des fonds, touchant grâce au web, mais aussi aux téléphones mobiles, les individus eux-mêmes pour des campagnes de micro-collectes qui se sont soldées par des dons considérables (7,2 milliards de wons furent ainsi collectés auprès de plus de 200 000 personnes). Dans le cas de Nosamo, le cyberspace, investi aussi par des générations jeunes (77 % des membres du groupe ont la vingtaine ou la trentaine) est de fait un espace très actif de la consolidation démocratique. On comprend donc bien pourquoi en Chine, par exemple, l'explosion de l'usage d'Internet pose d'ailleurs un problème presque territorial de définition des frontières du cyberspace lié à la censure encore exercée par le politique sur les médias (Douzet 2007).

L'utilisation des TICs dans le domaine du politique est néanmoins marquée par son ambivalence et son intégration dans une dialectique entre contrôle et contestation (Péjout, 2007 : 13 ; voir aussi Dodge & Kitchin, 2001). Nous nous contenterons ici, dans une optique privilégiant les espaces publics, de rappeler que le développement de la société civile via une cybersphère publique prend différentes formes. Si les actions individuelles sont importantes, des acteurs intermédiaires sont aussi essentiels : par exemple, le *Mail & Guardian*, journal de référence en Afrique du Sud et conscient de ses responsabilités de 4^e pouvoir, a été mis en ligne de manière extrêmement précoce, dès 1994. Les ONG les plus actives, qui ont repris le flambeau des *civics* - ONG ayant été à la pointe de la résistance interne à l'apartheid - font un usage intense de la cybersphère. En particulier, elle leur permet de mondialiser leur activisme, en se liant à des organisations similaires dans d'autres pays. Ainsi, la *Treatment Action Campaign*⁸¹ contre l'épidémie de VIH/SIDA, ou *Slum/Shack Dwellers International*⁸² ont établi des liens avec des organisations, du Nord, d'autres organisations du Sud, particulièrement d'autres pays émergents.

L'exemple sud-coréen, bien que spécifique parmi les cas étudiés en raison de l'intensité de l'usage des NTICs dans ce pays, suggère enfin que l'intensité des faces-à-faces sociaux suscités dans les lieux publics d'accès à internet, aussi bien que l'émergence d'une véritable cybersphère publique sont directement liés à la rapidité des transitions politiques, économiques et sociales dans ces pays. Ainsi, le simple facteur technologique (le développement des NTICs) n'explique pas à lui seul l'émergence du cyberactivisme et certains chercheurs font l'hypothèse que c'est bien le caractère récent de la transition politique qui le fait émerger, de par la volonté des jeunes générations d'activer un processus de démocratisation retardé. Les cas de CAGE et de Nosamo montrent de fait que la contestation politique en ligne est très explicitement liée à la poursuite de la lutte pour la démocratisation. Les héritages de la période autoritaires apparaissent encore, notamment pour les jeunes générations, comme devant être combattus et le combat violent qui s'effectuait naguère contre le

⁸¹ <http://www.tac.org.za/>

⁸² <http://www.sdinet.org/>

pouvoir sur les campus d'université ou dans les rues se déploie de manière plus « soft », mais non moins active, contre les institutions et dans le cyberspace.

Références

- Mark BONCHECK, 1997, *From Broadcast to Netcast*. Ph.D. Harvard University.
- Cathy BYRAN, Roza TASGAROUSAINOU and Danian TAMBINI (eds), 1998, *Cyberdemocracy: Technology, Cities and Civic Networks*. London, Routledge.
- Philippe CADENE et Jean-Luc MOREL, 2003, "Le développement d'Internet en Inde", *Géographie et cultures* n°46, pp. 97-117.
- Manuel CASTELLS, 1989, *The Informational City*. London and Cambridge, Blackwell.
- Woo-Young CHANG, 2005, « The Internet, Alternative Public Sphere and Political Dynamism : Korea's non-gaek Websites », *The Pacific Review*, Vol. 18, n°3.
- Woo-Young CHANG et LEE Won-Tae, 2006, « Cyberactivism and Political Empowerment in Civil Society : A Comparative Analysis of Korean Cases », *Korea Journal*, Vol. 46, n°4, pp. 136-167.
- Jang-jip CHOI, 2003, *Minjujuhwa ihu minjujüi* (Democracy after democratization). Seoul, Humanitas.
- Richard DAVIS, 1999, *The Web of Politics: The Internet's Impact on the American Political System*. Oxford, Oxford University Press.
- Martin DODGE, Rob KITCHIN, 2001, *Mapping Cyberspace*, London, Routledge.
- Frédéric DOUZET, 2007, "La communication électronique, outil de démocratisation ou d'oppression? Les frontières chinoises de l'Internet », Communication présentée aux Journées scientifiques de l'IUF, Avignon, 4 mai 2007.
- Brigitte DUMORTIER et Marie MENAUT, 2003, « La société de l'information au cœur de la ville : les cybercafés à Dublin », *Géographie et cultures* n°46, pp. 83-96. *Géographie et cultures*, été 2003, n° 46 : Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités.
- Laurence GROSSMAN, 1995, *The Electronic Public*. New York, Penguin Books.
- Nina HACHIGIAN and Lily WU, 2003, *The Information Revolution in Asia*. Rand Corporation.
- Barry HAGUE and Brian LOADER (eds), 1999, *Digital Democracy*, London Routledge.
- Richard KAHN and Douglas KELLNER, 2004, "New Media and Internet Activism: from the 'Battle of Seattle' to Blogging", *New Media & Society*, Vol. 24, n°1.
- Jacques LÉVY et Michel LUSSAULT (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Armand Colin.
- Martha McCaughey and Michael D. AYERS (eds), 2003, *Cyberactivism*. London, Routledge.
- Nicolas PÉJOUT, 2007, *Contrôle et contestation. Sociologie des politiques et modes d'appropriation des technologies de l'information et de la communication en Afrique du Sud post-apartheid*, Thèse de socio-économie du développement, École des hautes études en sciences sociales.
- Marie-Orange RIVÉ-LASAN, 2006, "La démocratie sud-coréenne : absence de logiques dynastiques ? », *Critique internationale*, n°33, 2006-4, pp. 165-179.
- Doh C. SHIN, 1999, *Mass Politics and Culture in Democratizing Korea*. Cambridge University Press.
- Olga VENDINA, 2003, « Accès publics à Internet et espace public à Moscou », *Géographie et cultures* n°46, pp. 65-81.
- Young-min YUN, 2003, "An Analysis of Cyber-Electioneering: Focus on the 2002 Presidential Election in Korea", *Korea Journal*, Vol. 43, n°3.

Si la forme symbolique de l'espace public est la place ou le square, notre recherche montre bien que la réalité et la diversité des espaces publics et de leur usage est bien loin de se réduire à cet archétype euronormé. Nous avons aussi souligné combien l'idéal d'ouverture des espaces publics se nuance sur le terrain, aussi bien dans la forme que dans l'accès qui y est officiellement ou non accordé aux populations. Or il semble bien que, dans les pays intermédiaires, les espaces publics clos (que ce soient des marchés couverts, des *malls* ou des hammams) assument des fonctions de sociabilités particulièrement importantes, à côté des formes importées de la modernisation que sont typiquement les places et les squares –seul le Mexique se distingue sur ce point des autres pays. Comme nous le développons dans cet instantané, le cas sud-coréen est à cet égard représentatif, en raison sans doute de son exemplarité, dans la mesure où les espaces publics clos (cafés, restaurants, clubs vidéo, établissements de karaoké, hôtels de luxe, etc.) sont, cruciaux dans la sociabilité actuelle des classes moyennes et de la bourgeoisie urbaine (*Sanjuan dir. 2003).

Avant d'en venir à l'analyse de notre cas d'étude, évoquons d'abord l'importance de ces espaces clos, et de la « culture des *pang* » en Corée du Sud. Le terme *pang* ou *bang*, qui signifie « pièce (d'une maison) » désigne en fait aujourd'hui une foule de ces espaces clos spécialisés dans une activité qui jouent un rôle très important dans la sociabilité des Séouliens aujourd'hui, en particulier de la jeune génération. Ainsi, le *norebang* (litt. « pièce(s) à chanter ») est l'équivalent du karaoké japonais (et très probablement une importation de ce pays) : l'établissement propose des pièces de tailles variables pourvues d'une télévision à karaoké avec menu et fauteuils confortables que des réunions d'amis, des collègues, ou d'autres groupes louent pour au temps. Un autre exemple bien connu, qui tombe aujourd'hui en désuétude avec l'équipement croissant des résidences privées, est le *videobang* (qui offre le même type de service pour le visionnage de films, mais parfois plus officieusement destiné aux couples (les pièces sont en général plus petites que dans les *norebang*). Mais le *videobang* est aujourd'hui très bien relayé par les *PCbang* (non local de l'ancêtre sud-coréen des cybercafés, qui offraient un accès à un poste d'ordinateur) ou mieux, les *game pang* suscitant une sociabilité nouvelle des jeunes autour des jeux en ligne, dont on a vu l'importance dans l'instantané consacré au cyberspace.

L'importance de la sociabilité urbaine dans des espaces qui ne sont pas de l'ordre du privé, mais qui ne sont pas non plus des espaces ouverts publics renvoie dans le cas de la Corée à un héritage sans doute plus ancien que la période coloniale. Sous la royauté, pendant la période de Chosŏn en effet, le débat politique était circonscrit à l'enceinte des palais et les rassemblements étaient contrôlés. La colonisation, puis la dictature militaire s'appuyant comme on l'a vu sur un régime policier, ont perpétué la surveillance sur les espaces ouverts. L'importance des débits de boisson et des bains publics dans la sociabilité coréenne, encore aujourd'hui, peut-

elle être lue comme un héritage de périodes où la sociabilité s'exerçait dans des « niches » échappant à la surveillance permanente de l'Etat policier ? Première niche : le débit de boisson, où les locuteurs pouvaient, le cas échéant, se dégager de la responsabilité des propos tenus en raison de l'excès d'alcool consommé. En même temps, on sait combien la consommation d'alcool sociale est aussi liée à un stress collectif, que celui-ci soit dû à des normes sociales étouffantes (c'est une interprétation qui est parfois donnée dans le cas du Japon) ou à l'emprise d'un Etat policier ou dictatorial, voire totalitaire (voir par exemple le cas de la Russie). Pour ce qui concerne la deuxième niche, on peut se demander dans quelle mesure les bains publics, au-delà de leur fonction première liée à l'hygiène corporelle, n'ont pas joué le rôle d'une niche de protection pour la vie sociale sud-coréenne avant la démocratisation. La nudité, en éliminant tout signes particuliers lié au vêtement, donc au métier et à la position sociale, a peut-être pu jouer contre la surveillance de l'Etat, un rôle de rempart de protection – que ne pouvaient parfois même plus jouer les portes closes des maisons sous le régime de Yushin d'état d'urgence du début des années 1970. Retournement tout à fait paradoxal quand on sait que l'introduction en Corée des bains publics date de... l'époque coloniale.

Mais contre la conclusion intuitive qui voudrait que les bains publics, liés à une époque (autoritarisme, colonial ou post-colonial) et un contexte socio-économique (société encore en développement vivant dans des conditions matérielles caractérisées par le défaut d'équipements des logements) particuliers, sont voués à disparaître dans la ville, on observe au contraire leur grande vitalité et l'émergence de nouvelles formes de bains publics qui, en l'occurrence, s'adaptent à leur clientèle.

Précisons avant toute chose qu'en Corée, on ne va pas au bain public uniquement pour se laver (Gelézeau 2003). La fréquentation d'un bain public, qui comprend en particulier deux gestes essentiels (le gommage corporel associé au sauna), est une habitude culturelle bien ancrée chez une majorité de Sud-Coréens et engage leur rapport intime à une sorte d'équilibre – peut-être à l'harmonie. Précisons ensuite qu'il existe une multitude de types de bains publics et, par conséquent, une multitude de termes locaux pour les désigner. On trouve ainsi dans tous les quartiers populaires de petits bains publics de proximité (le terme de *mogyok t'ang* de moins en moins fréquent signale d'ailleurs un petit établissement ancien qui ne s'est peut-être pas encore rénové) fréquenté par une clientèle locale : ces établissements offrent au minimum une grande salle commune où l'on se lave et effectue l'important gommage corporel avec des gants de cafta, plusieurs bains de différentes températures (dont au moins un très chaud et un froid), un sauna sec et un sauna humide ; à ces équipements sont associés divers services dont au minimum le gommage et le massage corporel. A l'autre extrême, il existe dans tous les grands magasins et, bien sûr, dans les grands hôtel, un *heath center*, qui comprend bien sûr un *spa*, version modernisée et luxueuse du bain public, avec un certain nombre d'équipements (d'autres types de sauna, des salles de sports, une piscine, etc.) et de services (institut de beauté) supplémentaires. Ces établissements sont typiquement des lieux fréquentés par la bourgeoisie urbaine (nous avons développé ailleurs le rôle

de ces établissements dans les grands hôtels : *Sanjuan *et al.* 2003). Ailleurs, dans les quartiers qui se gentrifient, il n'est pas rare de voir un *mokyok t'ang* désuet être remplacé par un *sauna* ou un *spa* rutilant.

Enfin – preuve que la fonction sociale du bain public est du à fait vivante dans les villes coréennes – un nouveau type d'établissement, sorte de gigantesque complexe de loisirs intégré autour d'un bain public, s'est développé à Séoul depuis le début des années 2000, sous le nom de *jjimjil pang*. Certains complexes peuvent par exemple offrir une salle de cinéma, mais celui sur lequel on a effectué les enquêtes en 2004 et 2005, est un établissement plus modeste. Situé dans le Nord de la ville, à Chongam-dong (carte de localisation ?), il correspond à un établissement de quartier fréquenté donc par les classes moyennes habitant dans cette partie de la ville. Le *jjimjil pang* dont il est question, qui porte le nom prometteur de « Pongi landü » (« Le pays de paradis »), se déploie sur deux étages (voir plan). L'un des étages comprend des espaces communs mixtes, avec de très grandes pièces pourvues d'écrans de télévision géants, des pièces plus petites comportant des alcôves individuelles pour dormir, un institut de beauté et de massage, un restaurant, une salle de sport, un fumoir, un cybercafé-salle de jeux en ligne, un espace de jeux pour les enfants. L'autre étage comprend les bains publics proprement dits, avec un espace pour les hommes et un espace pour les femmes. Nous avons effectué des observations et des enquêtes par entretien, au cours de deux principales missions de terrain de trois semaines chacune, ce qui nous a permis pratiquement d'étudier la fréquentation du bain public sur une semaine de 7 jours, 24 heures sur 24. Car, de fait, il convient ici de souligner que les *jjimjil pang* sont des établissements qui fonctionnent en permanence.

Il est d'ailleurs sans doute significatif de noter dès le départ que la tranche horaire la plus fréquentée (d'après les enquêtes auprès des employés confirmées par l'observation) est la tranche horaire entre 21 heures et minuit et globalement le week-end, ce qui suggère sans doute l'assez haut degré de publicité de l'établissement.

Voici les observations réalisées dans la pièce commune et le sauna des femmes à quelques moments représentatifs de la semaine.

Exemple d'extrait du cahier de terrain qu'on pourra ensuite compléter.

« Dimanche, de 0h15 à 1h30

L'ambiance est très différente [des jours de semaine], en particulier parce qu'il y a énormément d'enfants (y compris des bébés) et d'adolescents. Il y a beaucoup plus de monde que lors de toutes mes autres visites [qui jusque là ont eu lieu en semaine dans la journée]. Les espaces communs sont très animés, il y a du monde partout qui discute, du bruit, les enfants courent de tous côté en criant, en riant ou en se chamaillant, les adolescents déambulent en groupe en plaisantant, etc. Pour la première fois, je remarque beaucoup d'agitation du côté du terrain de jeu pour enfants (notamment dans la vaste salle remplie de balles en mousse). Une quinzaine de personnes sont attablées au restaurant, et presque toutes les machines (8) de la salle de sport sont utilisées. Dans la salle près de l'escalier, des enfants courent partout pendant que certains dorment tranquillement, en famille, ou en couple, ou

seul, étalés de tout leur long par terre. Les familles avec enfants apportent parfois un plaid molletonné. [...] A ce moment-là de la semaine, je me sens tout à coup gênée d'être seule, car la plupart des clients semblent être venus en groupe pour s'amuser. [...] En raison de l'affluence, il est très difficile d'effectuer les comptages habituels.»

« Mercredi, de 6h à 8h

Environ 70 personnes. Il y a du monde, comme d'habitude, mais l'atmosphère est vraiment calme. La plupart des gens dorment, en fait »

« Vendredi, de 16h à 18h

« Une soixantaine de personnes. Personne ne dort, tout le monde regarde la TV ou discute, joue, etc. L'atmosphère est plutôt tranquille mais les gens sont bien réveillés »

Ces observations, qu'on développera dans l'ouvrage définitif et auxquelles on associera des analyses plus fines de comptages réalisés dans différentes parties du *jjimjil pang*, permettront de développer l'idée que les bains publics assument, en Corée, des fonctions qui sont intermédiaires entre le public (parcs, jardins publics et squares dans les villes européennes) et le privé.

The apartheid regime built itself on an ideological framework that connected and controlled the discourses and practices of space, race and religion (*Teppo, 2006, conference). There was a racially segregated space and place for everything, also for ideas on magic and spirituality. The urban spaces were imagined, constructed and controlled as pure, Christian, White spaces, while magic and witchcraft were regarded as inherently Black and rural.

Since the first democratic elections in 1994 officially ended apartheid, the changes in public spaces have been twofold. As private security measures have escalated and gated communities have sprung up, public spaces have experienced shrinkage. White South Africans have, in fact, withdrawn from many public spaces, a development that tends to reproduce the spatial and social divisions produced during apartheid. Conversely, with the limitations of apartheid policies removed, people are freer to move across racial barriers. They can go to areas previously out of reach for them, Blacks can move to White suburbs, and Whites can train as *sangomas* in townships, if they so wish. A simultaneous closing and opening of racially categorized urban spaces has therefore occurred.

This picture has been further complicated by the country's new openness – one could say vulnerability – to the forces of economic and cultural globalisation, which has brought on many changes. The celebrated new constitution, with its guarantee of religious freedom, almost immediately saw the arrival of global faiths and spiritual movements. Other new developments also occurred in White South Africans' religious rituals and practices that reflect the above-mentioned opening and closing of spatial and racial boundaries and categories. In fact, the issues of space, race⁸³ and religion are seldom as profoundly entwined as in contemporary South Africa.

Many White South Africans, disillusioned with the mandatory Christianity of the previous regime, are exploring new spiritual paths. While the international Pentecostal and charismatic congregations' popularity had already started escalating among White South Africans in the 1980s (Anderson 2005), this was followed by an interest in neopaganism,⁸⁴ and what can generally be best described as New Age practices in the 1990s. These changes have a spatial dimension.

⁸³ I refer to the term 'race' as a social construction that lacks scientific validity in explaining human cultural difference, but nevertheless exists as a powerful category in the South African mindset (while not being limited to it).

⁸⁴ The term "neopagan" covers several distinct new religious movements (European and North American in origin) established in the 20th century. They differ in their beliefs and practices, but share some common traits. Neopagan movements often claim connections with pre-Christian pagan religions, which they sometimes aim to revive. They are syncretistic and eclectic, practice ritual magic, and absorb deities from different religions and ancient mythologies. These examples follow the previously mentioned omnipresent logic of magic, but the manifestations of this logic differ crucially from the previously discussed ones.

Currently, spaces of magic and spirituality exist primarily in relation to the surrounding, racialised urban spaces, but also tap into global flows on many levels. These religious ideas are realised within what Paul Gilroy (2000) would call alternative public spheres - spaces of action where alternative ideas are performed - that have emerged in the city. In these spheres there is always a political dimension, and thus always a racial side as well.

Safe as a Sacred Garage

Being the newcomers, the neopagan faiths in Cape Town are still struggling to define and defend their places in urban spaces. They navigate between South African cities' conflicting developments of segregation and desegregation, gentrification and fortification, making the picture at best a complicated one, pregnant with paradoxes.

Lucille's home in the suburb of Table View is new, large and welcoming. I am meeting the members of Witches Unite, a Wiccan coven, in her house. I step through a hallway decorated with a beautifully lit miniature model of the castle of Avalon. Artificial fog - produced by a hidden machine - drifts on the surface of a tiny lake surrounding the castle. I stop to stare at it. Behind the lounge there is a bar, which, while featuring the ubiquitous high one-legged stools and bar counter, is also cluttered with cute, witchy paraphernalia. In the corner of this entertainment room there is a real pinball machine, a fire crackles in the hearth and the doors open to a patio where a Jacuzzi, now empty in July, awaits. It is easy to understand why the coven prefers to meet here. Not only is Lucille a devoted entertainer and a charming person - her house, too, is charming.

At this point it is interesting to note that all the White neopagans I met in Cape Town were what South Africans would consider middle-class, although there were differences in their economic position. A majority of my informants were White English- or Afrikaans-speaking females between 20 and 40, mostly Wiccans who would identify themselves as witches.⁸⁵ Some declined to define themselves solely as belonging to one faith or group, describing themselves more generally as neopagans. Most were middle class, held down regular jobs, and lead a rather ordinary life. A half of them had, from fear of being labelled, chosen to hide their true faith from their families and colleagues.

The coven has gathered in the bar, a dozen people are sipping their drinks and having a lively conversation. They turn out to be a pleasant bunch: fun, thoughtful and immensely likeable. They prefer to call themselves witches. For an aspiring South African Wiccan, religious terminology represents a genuine problem: calling oneself a

⁸⁵ There were also representatives of other branches of neopaganism, such as Asatru. According to all my informants, Wicca was little practiced in South Africa during apartheid, while today they number in the thousands - the exact number is difficult to define as there are many solitary practitioners. The Pagan Federation of South Africa was established in 1996. While some South African neopagans have recently written accounts of their faith (see Vos 2002, Groen 2001), academic work on the topic is yet to be written. On the New Age movement in SA, see Steyn 1994 and 1996.

witch is tricky in a land where the word “witch” has traditionally been understood as referring to Satan-worship by Whites and to hateful sorcery by Africans. The Dutch Reformed Church’s strong influence means that the devil and devil-worshippers are generally feared – to the extent that South Africa is still the only country in the world that has an Occult-Related Crime Unit (OCRU) in their police force.⁸⁶ Nevertheless, Lucille tells me that they are busy and very popular. They are, in fact, having trouble accommodating everyone who wants to join them, but strive to remain reasonably receptive to new members, and emphasize their openness during the interview.

After the interview, I am invited to the Imbolc ritual that celebrates the arrival of the first signs of spring and light. The ritual is being held in Lucille’s garage. I am surprised to see how artistically this profane space has been transformed into a temporary temple by means of patterned pieces of cloth hanging from the ceiling, multiple candles, bowls of sand and water, and spring flowers. When the bleak fluorescent light is turned off, incense smoke drifts through the room. Everyone entering the ritual space is first smudged and then anointed, and suddenly the drills and wire-cutters hanging neatly on the walls no longer matter.

Most of the dozen other people attending the ritual are young to early middle-aged white females, some of them wearing garbs. As we sit, stand to draw the circle and call the quarters⁸⁷ around the flower altar, as we speak, invoke deities and take part in the ritual, I am imbued with the feeling of nostalgia, a sense of elsewhere. The garage is a strange place for White South Africans, used to very different places of worship, to hold a ritual. However, it feels like a haven, or an island out of time in some other dimension. I feel a real sense of loss when the circle is closed, the ritual ends and the space is stripped back to a garage. Later I also come to understand this sudden detachment from the surrounding reality of “being in Africa” as commonplace among neopagans of Cape Town, where ritual space is always an elsewhere, a strange non-place, or an *ou-topos*.

Afterwards, there is a riotously funny drinking and karaoke party in the bar room. I am among the first to leave at midnight, most of the others do not leave until 4 a.m.

Pike (2001: 127-128) has pointed out that the neopagans in the US eagerly adopt Native American perceptions of magic and rituals. In Cape Town too, a range of cultural appropriation practices occurs. Some neopagans borrow their symbols and rituals from the very same cultures - Celtic, Nordic, or Native American - to which the US neopagans often turn. They utilize maypoles, peace pipes and other suchlike paraphernalia in their rituals. These practices are in line with Pike’s remark that

⁸⁶ On their web-page they define an occult related crime meaning “any human conduct that constitutes any legally recognized crime, the modus operandi of which relates to or emanates primarily from any belief or seeming belief in the occult, witchcraft, satanism, mysticism, magic, esotericism and the like. Included in the scope of occult-related crime are ritual muti/medicine murders, witch purging, witchcraft-related violence and sect-related practices that pose a threat to the safety and security of the Republic of South Africa and/or its inhabitants.” http://www.saps.gov.za/youth_desk/occult/occult.htm

⁸⁷ Calling the quarters = asking the spirits and deities from each direction to join the ritual.

neopagans seek authenticity from those cultures that they want to follow. They do, however, also apply some African methods of divination such as the “throwing of the bones”, or employ knowledge of traditional African herbal healing like the usage of *impepho*. Yet – and very importantly – despite multiple opportunities to do so, only few have ever looked for Black teachers or followed African gods, while preferring to refer to Celtic or Native-American tradition as their “own path”, and naming, for example, Hekate, Kali and Thor as the deities for whom they prefer to do rituals.

Neopagans emphasize the importance of nature. According to their general belief system, the idea of nature is central, and they seek to create sacred spaces in natural environments such as forests. These can vary from temporary circles of fire to permanent sanctuaries and can be important for an individual or a collective. In the US, outdoor spaces are typical of and central to neopagans’ important rituals that aim to create a break “with the practices of the religions they grew up in” (Pike, 2001).

Conversely, performing a ritual in nature is an exception in Cape Town, and the occurrence of such rituals outside the domestic sphere is indeed rare among the White neopagans. Homes therefore serve as spaces where the alternative public spheres of neopagan spirituality have to be performed – a somewhat unsatisfying option for several reasons. But Witches Unite is not going to leave the comfort of Lucille’s home any time soon. Public spaces are simply experienced as too unsafe for rituals – a perception I encountered constantly during my fieldwork in Cape Town.

“Many people will tell you they love forests. Forests are dangerous. Very dangerous. Tokai forest, as romantic as it sounds, is dangerous. The beaches are dangerous. And that’s just silly. And I am very serious about this. If you are going to have public rituals ... you are risking the people who trust you.” (High Priestess Donna Darkwolf.)

Neither would the members of Witches Unite lightly enter a township to work with African *sangomas*. But for Cape Town’s neopagans, the gap between safe, affluent White areas and poor African areas is just too wide to cross.⁸⁸ In my interviews, this gap was often referred to as a “cultural difference” or a difference in practices, which in the end exclude those too different or unwilling to adapt perfectly to Wiccan practices as interpreted by the White coven leaders.⁸⁹ Instead, they are connected to global practitioners via the Internet.

⁸⁸ Black and Coloured Capetonians are most likely to be attacked in their suburbs, but 79.2 per cent of victimised White South Africans were assailed outside their residential areas. Consequently, Blacks and Coloureds experience more fear inside their areas, while Whites experience fear outside their suburbs (Spinks 2001: 23). The commonality of becoming a crime victim is also reflected in the fact that almost half the residents of Cape Town were victims of crime between 1993 and 1997 (Camerer, Louw, Shaw, Artz and Scharf 1998).

⁸⁹ In his thesis on South African White identities and urban change, Richard Ballard has pointed out how exclusions of Others are no longer justified by racial classification. Instead their characteristics, practices and behaviours are seen as important. It just so happens that these characteristics are “often seen as racial characteristics”. (Ballard 2002: 254.)

Safe as an Internet Spell

The day following the Imbolc ritual, we have lunch in a restaurant in Camps Bay. Lucille is slightly tired and hung over, and she admits that running a coven taxes her energy. Nevertheless, she becomes excited when talking about their study groups. The groups get their material and ideas from the Internet - like so many other neopagans around the globe.

The Internet is often the only place where CT neopagans feel they can both safely and anonymously communicate and network with kindred spirits – no small bonus in a country of rampant crime and regular Satanism panics. It also offers tools for learning about rituals and ways to practice as a pagan: several of my informants were enrolled in different virtual covens or schools⁹⁰ where they could exchange thoughts and ideas, or study for their different Wicca degrees.

The Internet offers White South Africans another means of avoiding urban spaces. When all the spaces experienced as meaningful are created at home or in virtual reality, there is even less time or reason to go out to public spaces – with the exception of malls, which, as Worden (1996) points out, had largely taken the position of the public space in the 1990s.

The mere avoidance of dangerous spots is not enough for many neopagans; in Cape Town, the protection of homes, people and belongings is one of the most important purposes of their rituals. Many coven members have protected all their belongings such as homes and cars as well as family- with rune stones and have attached spells. Different parts of the house, such as the front door, can also be subject to magical rituals of protection.

This protection does not only reach the visible world: part of neopagans' magical practices is to seek to communicate and travel outside the domain of external senses, in the spirit world. This "astral level" can be reached in meditation or rituals, and at this level interactions with spirits or ancestors can be carried out. My informant emphasized that not only they, but also their houses can exist on this magical level, and be equally vulnerable to attack there. The skilful use of magic, spells and amulets can protect them against intrusion. My informants described these measures in various terms.

"Obviously, because I explore things on a magical level, this house for me also exists in the astral. If I don't build my space in the astral, it is not strong My house is protected by a dragon who lives at the astral level. It is perched above my house, the tips of its wings touch the ground on both sides of my house."

⁹⁰ Such as the Internet-based Witcheschool where anyone can enrol as a student at www.witcheschool.com. The entrance is free, and the first degree of the Correllian tradition of Wicca was also offered free of charge. Your intention is not questioned, nor are you asked to provide a religious affiliation.

*"I visualize my home inside an aura of light. Nothing evil can penetrate that shield."
"I have protected my home and my car with herbs/runes/magical instruments."
"We all do protection magic every day. What we try to do is to strengthen our auras, to focus on our energy and just block off all negative energy."*

The fear of attack is not only focused on earthly invaders, but against the magic of other pagans who might have malevolent intentions. Some of my informants also told me that they had experienced what they described as a "psychic attack", a feeling of a malicious power assaulting them either in their sleep or during meditation. The perpetrators of these attacks can only be those who are knowledgeable enough about magic, but such assaults can be blocked by casting a binding, harm-preventing spell.

Protection rituals against more general nuisances such as pollution and diseases are also performed. An informant described how a ritual was performed in her yard to protect one of the attendants, a nurse, from contracting HIV/AIDS while working with her patients.

In addition to these threats, African magic is also acknowledged as a possible source of danger. Two of my informants told me how they had met some frightening "local spirits" on their astral journeys.

"I have started exploring the astral Cape Town, and I must say we European people are not very welcome here. We are not welcome here at all." (Female, 27.)

The urban fears of White South Africans thus even reach the landscapes visualised in altered states of consciousness such as trances, and are soothed with the rituals of protection. One of my informants aptly called these rituals "crisis magic". He pointed out to me that the practice of magic in the service of protection of home spaces reflect the insecurity that has come to dominate White South Africans after the end of apartheid.

While this explanation carries within itself more than a whiff of reductive functionalism, it illuminates an important aspect behind these rituals. White neopagans are not attached to African communities, which they avoid as a rule, and even fear. Even after apartheid, the choice of faith – even (and especially) when it is not a Christian one – is still a racial, spatial and political act.

Magical Boundaries, Racial Lines

In African studies, the practice of magic has mostly been connected with "natives", "non-Europeans" or "primitives", while my research shows that it is also firmly rooted in modern African cities where White middle-class urban dwellers thank ancient Norse or Celtic gods for their successes. They hope to protect their relative wealth not only with solid cars and fences, but also by carefully performing magical rituals. Among Cape Town neopagans, the social privileges and cultural loans, the avoidance and fear of urban space contribute to the elaboration of these rituals of wealth and protection.

The simultaneous spatial processes of gentrification, desegregation and fortification are essential to the form that these rituals take. The constant racial heterogenisation of urban spaces makes the drawing of the boundaries more important for those who feel threatened by this development (Douglas, 1966).

In her analysis of the role and safety of streets in urban space, the recently deceased Jane Jacobs once wrote that: “no normal person can spend his life in some artificial haven” (1961: 45). But, this is exactly what a considerable part of the South African population, most of whom pass for fairly normal, manages or aims to do. From this angle, rituals of wealth and protection are elaborations of continued social and spatial segregation. The construction of apartheid spaces, which provided isolated wealth to some, is often re-enacted within these rituals of separateness and wealth. This occurs despite the seemingly radical nature of these rituals, and the fact that their stated intention has not necessarily been a segregationist one.

When interpreting these developments among neopagans, we can perceive the process of turning away from public spaces towards malls and the Internet becoming significant in relation to ritual spaces as a sort of post-apartheid anomie. It is even possible to assess the recent interest in neopagan religions and their intricate rituals as a consequence of the lack of direction, the materialism and spiritual alienation of White South Africans in general.

A fine irony that surfaces here is one of the many paradoxes of globalisation and the indigenisation of global ideas: in its attempts to influence South Africa to renounce apartheid politics, the international community limited the incoming global flows of people, thoughts and commodities. Now that these very ideas and products are freely available, they are employed to ritually perform and reproduce local social boundaries.

However, we can also regard these phenomena as humans interpreting change creatively and finding ways to enrich the symbolic meanings that they produce, as a virtual *bricolage*. New symbols and layers of meaning created in this process not only refer back to global neopagan religions, but also to changes in the desegregation and fortification of South African urban spaces and to the modifications in the social position of being White after apartheid.

References

- ANDERSON Allan, 2005, "New African Initiated Pentecostalism and Charismatics in South Africa" *Journal of Religion in Africa*, Volume 35, Number 1, 2005, pp. 66 – 92 (27).
- BALLARD Richard, 2002, *Desegregating Minds: White Identities and Urban Change in the New South Africa*, A PhD Thesis, Geography Department, University of Wales, Swansea.
- CAMERER Lala; LOUW Antoinette; SHAW Mark; ARTZ Lillian; SCHARF Wilfried 1998, *Crime in Cape Town: Results of a City Victim Survey*. Institute for Security Studies Monograph series, No 23. Pretoria: Halfway House.
- DOUGLAS, Mary 1966, *Purity and Danger. An Analysis of the Concepts of Pollution and Taboo*, London: Routledge.
- GILROY Paul, 2000, *Between Camps; Nations, Cultures and the Allure of Race*, Allen Lane.
- GROEN Jade 2001, *Spinnelap. Cape Town: Future Managers*.
- JACOBS Janet 1961, *The Death and Life of Great American Cities*, New York: Random House.
- PIKE Sarah M. 2001. *Earthly Bodies, Magical Selves. Contemporary Pagans and the Search for Community*, University of California Press.
- SPINKS Charlotte, 2001, *A New Apartheid. Urban spatiality, (fear of) Crime, and Segregation in Cape Town*, South Africa. Development Studies Institute, London School of Economics, Working Paper Series.
- STEYN Chrissie, 1994, *Worldviews in Transition: An Investigation into the New Age Movement in South Africa*, Pretoria: Unisa.
- STEYN Chrissie, 1996, "Spiritual Healing – A Comparison between New Age Groups and African Initiated Churches in South Africa", *Religion & Theology*, 3(2), Unisa Press.
- VOS Donna Darkwolf, 2002, *Dancing Under an African Moon. Paganism and Wicca in South Africa*, Cape Town: Zebra Press.
- WORDEN Nigel, 1996, "Contested Heritage at the Cape Town Waterfront", *International Journal of Heritage Studies*, vol. 2, No. 1 & 2, p. 59-75.

Publications associées au projet

NB : On trouvera ici les publications citées dans le rapport et précédées d'un *.

Un ouvrage collectif, sur la base de ce rapport, est en cours de préparation. Plusieurs éditeurs ont été contactés (Bréal, Belin, Colin).

Ouvrages et direction d'ouvrages

GELÉZEAU Valérie, 2007, *Ap'at'ũ Konghwaguk. P'ũlangſũ chirihakcha-ga pon han'guk-ũi ap'at'ũ* (La République des Appartements. Regards d'une géographe française sur les grands-ensembles sud-coréens), 2007, Séoul, Humanitas. Traduction de KIL Haiyon.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, « Antimondes. Espaces en marges, espaces invisibles ». Édition et coordination d'un numéro spécial de *Géographie et Cultures*, n°57, printemps 2006.

SANJUAN Thierry (dir.), 2003, *Les grands hôtels en Asie. Modernité, dynamiques urbaines et sociabilité*, Paris, Publications de la Sorbonne.

SANJUAN Thierry, 2007, *Atlas de la Chine. Les mutations accélérées*, Paris, Autrement, coll. Atlas/Monde.

SANJUAN Thierry (dir.), 2006, *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 320 pages.

Cet ouvrage a reçu le Prix Ernest Lémonon 2007 de l'Académie des sciences morales et politiques.

Articles dans des revues à comité de lecture

FLEURY Antoine, 2006, « La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Paris et à Bruxelles », *Belgéo*, 1-2 (avec Mathieu Van Criekingen)

FLEURY ANTOINE, 2004, « Les Rivages d'Istanbul : des espaces publics au cœur de la mégapole », *Géographie et Cultures*, 2004, n°52, p. 55-72.

FLEURY Antoine, 2004, « La rue-faubourg parisienne. Essai de modélisation géohistorique », *Mappemonde*, n° 73, 2004-1 [<http://mgm.mappemonde.fr>]

GELÉZEAU Valérie, 2006, « Segyehwa, chut'aek munha, kũrigo sũul seroun chugũ pulli » (« Mondialisation, culture de l'habitat et nouvelles ségrégations résidentielles à Séoul), in *Asia Yeon'gu* (Korea University), n°126, vol. 49-4, pp. 7-36.

GELÉZEAU Valérie, 2005, « Modernisation urbaine, modernité architecturale et logement de masse. L'exemple des grands ensembles sud-coréens », *La Géographie. Acta Géographica*, n°1519, Décembre 2005, pp. 44-66.

HANCOCK Claire, 2004, « Genre et accès à l'espace public en Turquie », in *Montagnes méditerranéennes*, numéro spécial « Genre et territoire : regards croisés de la Méditerranée à l'Afrique » dirigé par S. Louargant, p. 71-74.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, VOLVEY Anne, 2007, « Une Pietà sud-africaine, Soweto/Warwick, mai 2002, Ernest Pignon-Ernest », proposition acceptée pour parution dans un numéro spécial « Art et géographie » des *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, TEPPON Annika, "Revisiting public spaces. Evidence from Cape Town, South Africa", soumis à *Cultural Geographies*.

SABATIER Bruno, « La fonction ambulatoire des espaces marchands intérieurs », proposé à *Espaces et sociétés*, dans le cadre du dossier *Le consommateur ambulant*, accepté avec modifications pour une publication début 2008.

SABATIER Bruno, « El nuevo modelo de consumo norteamericano en la periferia de la Ciudad de México : Mundo E, "centro de compras y entretenimiento" en Tlalnepantla », proposé à l'Ordinaire LatinoAméricain (ORLA), revue de l'IPEALT, le 1er septembre 2007, accepté avec modifications mineures.

SABATIER Bruno, CAPRON Guénola, 2007, "Identidades urbanas y culturas públicas en la globalización. Un estudio de centros comerciales paisajísticos en Río y México", *Alteridades*, n°31, Comercio e identidad, Universidad Autónoma Metropolitana Iztapalapa.

SABATIER Bruno, 2005, « Les résidences fermées à Toulouse : une offre immobilière construisant la "ville privée" », *Espaces et sociétés*, n°123, 4, hors dossier : 131-149

SABATIER Bruno, 2002, « Aportaciones del derecho al análisis geográfico de las sucesivas realidades del espacio público », *Trace* (52), CEMCA, México D.F., décembre : 78-86

Autres articles (articles de dictionnaires)

Sanjuan Thierry

« Courée », dans Thierry SANJUAN, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 56-57

« Espace public », dans Thierry SANJUAN, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 99-100

« Hong Kong », dans Thierry SANJUAN, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 125-126

« Macao », dans Thierry SANJUAN, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 147

« Pudong », dans Thierry SANJUAN, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 206-207

« Shanghai », dans Thierry SANJUAN, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 235-236

« Ville », dans Thierry SANJUAN, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 267-268

« Zone économique spéciale », dans Thierry SANJUAN, dir., *Le Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 277-278

Chapitres dans des ouvrages collectifs et actes de colloques

BONERANDI Emmanuelle, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2006, « Vivre ensemble : Le public au croisement espace/politique/société », in SÉCHET Raymonde, VESCHAMBRE Vincent, 2006, *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 73-88.

DUPONT Véronique, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2005, "Fragmentation and access to the city: Cape Town and Delhi in a comparative perspective", in GERVAIS-LAMBONY Philippe, LANDY Frédéric, OLDFIELD Sophie (eds.), *Reconfiguring Identities and Building Territories in and South Africa*, Delhi, Manohar, 2005, p. 277-314. Une version française a été publiée en 2003 sous le titre « Fragmentation et accès à la ville : une étude comparative entre Le Cap et Delhi », in GERVAIS-LAMBONY Philippe, LANDY Frédéric, OLDFIELD Sophie (éds.), *Espaces arc en ciel: identités et territoires en Afrique du Sud et en Inde*, Paris, Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2003, p. 271-304.

FLEURY Antoine, 2007 (à paraître), « Les espaces publics urbains et la centralité. Quelques éléments de réflexion à partir des cas de Paris *intra muros* et Berlin », actes de l'atelier GIRAF *Centre et périphérie en France et en Allemagne*, Berlin, éditions Logos, Schriften zur Kultur- und Geistesgeschichte.

FLEURY Antoine, 2007, « Changer la rue pour changer la ville » in LE GOIX R., SAINT-JULIEN Th., *La métropole parisienne : centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin.

HANCOCK Claire, 2006, « Les espaces publics au prisme de l'enfermement », chapitre co-écrit avec G. Capron et A. Giglia, in G. Capron, *Quand la ville s'enferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, éditions Bréal, collection D'autre Part, p. 186-209.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2004, « Paradoxes et perversions : le township sud-africain », dans FOURCAUT Annie, DUFAUX Frédéric (éds.), *Le Monde des grands ensembles*, Paris, Créaphys, p. 242-253.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, VIVET Jeanne, 2007, "Blurring the line: Privatisation and 'publicisation' at the V&A Waterfront, Cape Town", à paraître dans Claire BENIT, Seyi FABIYI et Elisabeth PEYROUX (eds), *Privatisation of security in Sub-Saharan African cities: Urban dynamics and new forms of governance. Cape Town, Durban, Ibadan, Johannesburg, Kano, Lagos, Nairobi, Maputo, Windhoek, Johannesburg / London*, HSRC Press / IFAS / James Currey.

SABATIER Bruno, GASNIER A. 2007 (à paraître), rédaction d'un article dans le *Dictionnaire de l'aménagement et du commerce* : « Commerce et espace public ».

SABATIER Bruno, 2007, « De l'impossible absolu de l'espace public à la publicisation des espaces privés », in Capron G. et Haschar-Noé N. (dir.), *Les processus de construction de l'espace public*, Presses Universitaires du Mirail, p. 17-26

SABATIER Bruno, 2006, co-rédaction du chapitre 7 « L'espace public au prisme de l'enfermement », in G. Capron (dir.), *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, D'autre part, Bréal, Paris, p. 186-209.

SABATIER B, 2004, Les complexes commerciaux et récréatifs en France et au Mexique : une (ré-intégration du temps de loisir au temps des achats, in BONDUE J.P. (dir.), *Temps des courses, course des temps*, Lille, USTL, pp. 199-209 (<http://cnfg.univ-paris1.fr/com/TCCT-c1.pdf>).

SANJUAN Thierry, 2003, « Introduction », avec Nicolas FIEVE, Françoise GED, Valérie GELEZEAU et Sylvie GUICHARD-ANGUIS, dans Thierry SANJUAN, dir., *Les Grands Hôtels en Asie. Modernité, dynamiques urbaines et sociabilité*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Géographie, pp. 5-10

SANJUAN Thierry, 2003, « Le grand hôtel, le temps des "ouvertures" chinoises », dans Thierry SANJUAN, dir., *Les Grands Hôtels en Asie. Modernité, dynamiques urbaines et sociabilité*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Géographie, pp. 77-98

SANJUAN Thierry, 2003, « Lieux et nouvelles sociabilités en Chine aujourd'hui : les grands hôtels à l'avant-garde », dans Thierry SANJUAN, dir., *Les Grands Hôtels en Asie. Modernité, dynamiques urbaines et sociabilité*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Géographie, pp. 207-215

TEPPO, Annika, 2008, (soumis), « Many kinds of magic », in Sharon Zukin (éd.), *Cultural change in the cities of the globalizing world*, ouvrage en cours.

Conférences internationales

BONERANDI Emmanuelle, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2004, « Vivre ensemble : Le public au croisement espace/politique/société », communication présentée au colloque *Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action*, Rennes, 21-22 octobre 2004 [cette communication a donné lieu à publication, cf. *supra* ; elle est, également en ligne, http://www.univ-lemans.fr/lettres/eso/evenements/resumes_10_2004.html].

FLEURY Antoine, 2007, « Rues des permanences, rues du changement. Espaces publics et patrimoine à Paris et à Berlin », colloque *Pérennité urbaine ou la ville au-delà de ses métamorphoses*, Nanterre, 15-16/03/2007.

FLEURY Antoine, 2006, « Paris/banlieue : des espaces publics pour résorber la frontière », 50^{ème} Congrès de la FIHUAT, Genève, 10-13/09/2006 [<http://www.ville-ge.ch/geneve/amenagement/ifhp>]

FLEURY Antoine, 2006, « Paris Plage, Nuit Blanche, Paris cinéma, Cinéma au clair de lune... La Mairie de Paris et le renouveau des fêtes urbaines » (avec Céline Pouessel), Colloque *La fête au présent*, Nîmes, 14-16/09/2006.

FLEURY Antoine, « Le pique-nique dans les espaces publics. Approche croisée : Istanbul, Paris et Berlin », Colloque Géographie du pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire, Université Paris 4, Paris, 26-27/10/2006. Actes à paraître en 2008 chez Bréal.

FLEURY Antoine, 2005, « Environnement urbain, espaces publics et gouvernance », colloque *Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance*, Université de Lausanne, 21-23/09/2005.

FLEURY Antoine, « Entre acteurs et pratiques citadines : comment Istanbul invente ses espaces publics », Journée d'étude *Ville visible, ville invisible*, ENPC, Paris, 22/10/2004, actes à paraître.

GELÉZEAU Valérie, "Korean Modernism, the Visual City and Mass Housing Production: Charting the Cycle of *Ap'at'ũ Tanji* (1950-1980)", congrès annuel de l'Association for Asian Studies, 5-9 Avril 2006, San Francisco.

GELÉZEAU Valérie, « Rearrangement of Urban Residential Areas by the Ideology of Modernity », *Asian Culture Symposium*, 23-25 février 2005, Kwangju.

HANCOCK Claire, 2004, « Genre et accès à l'espace public en Turquie », communication au colloque *'Genre, territoire, développement*, Lyon, 26 mars. Actes publiés indiqués ci-dessus.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, VACCHIANI-MARCUZZO Céline, 2006, « Un morceau de territoire en quête de référence : le centre commercial dans les aires métropolitaines en Afrique du Sud », communication aux Premières rencontres internationales *Les Territoires à l'épreuve : décentralisation et dévolutions*, Réseau CORUS « Les recompositions territoriales et leurs référents », Marrakech, 9-11 novembre. Actes à paraître.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2005, « Un espace commun ? Espaces publics, pratiques citadines et construction sociétale dans l'Afrique du Sud post-apartheid », communication présentée au symposium « Regards croisés sur les villes africaines », *Xe Congrès de l'Association internationale de recherche interculturelle*, Alger, 2-6 mai.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, TEPPON Annika, 2004, « Public spaces and urbanity in the South African City: The Case of Cape Town », communication au Poland-South Africa Second Symposium, *Poland and South Africa: Two Rhetorical Models for Participatory Citizenship in Post-Totalitarian Cultures*, Cape Town, 27-30 September.

SABATIER Bruno, Juillet 2005 (11-13) : (avec G. Capron) « Paysages urbains, identités et cultures métropolitaines à l'heure de la métropolisation : le cas des centres commerciaux (Rio et Mexico) » avec G. Capron, Colloque international *Commerce et mobilités urbaines à l'heure de la métropolisation* (CEMCA, UAM-Iztapalapa et Université Iberoamericana), Mexico.

SABATIER Bruno, mars 2005 (10-12) : « Le rôle des complexes commerciaux récréatifs dans la durabilité urbaine », Colloque *développement durable* (Commission des activités commerciales du CNFG sous l'égide des laboratoires Dynamiques rurales et CIRUS-Cieu), Toulouse. Actes à paraître.

SABATIER Bruno, Octobre 2004 (22) : « Les pratiques sociales liées à l'intégration du loisir dans les centres commerciaux », Colloque international de la jeune recherche en urbanisme et architecture *Villes visibles, villes invisibles* organisé par l'École Nationale des Ponts et Chaussées de Paris (<http://www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/UMR/docen%20ligne/atelier2.pdf>).

SABATIER Bruno, Novembre 2003 (21-22) : « Les complexes commerciaux et récréatifs en France et au Mexique : aménagement et pratiques sociales », Colloque international *Temps des courses, course des temps* organisé par la Commission de Géographie commerciale du Comité National Français de Géographie à Lille et à Roubaix (<http://cnfg.univ-paris1.fr/com/03ac1.pdf>). Actes publiés indiqués ci-dessus.

SANJUAN Thierry, 2007, « Paris, from a city to a region : a governance issue », Shanghai, colloque international *Globalization and Transformation of Megacity*, Université normale de la Chine de l'Est, 21-23 juin.

TEPPO Annika, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2007, « Mall for All? The Case of the Victoria & Albert Waterfront in Cape Town, South Africa », *International Sociological Association Workgroup RC21 Conference*, chaired by K.C. Ho, Vancouver, 22-25 août.

TEPPO Annika, 2006, « The Spaces of White Magic », *International Sociological Association Conference, Working Group RC21 session « Culture of Cities »* chaired by Sharon Zukin, Durban, South Africa, 22-30 juin.

Autres conférences, séminaires et interventions

FLEURY Antoine, 2004, « Les espaces publics dans la ville et le rôle du privé », Séminaire Jeunes Chercheurs du CIERA *Public/privé : frontières, imbrications, croisements*, Le Moulin d'Andé, 22-25/09/2004.

FLEURY Antoine, 2004, « Espaces publics et gentrification », Séminaire *La gentrification : bilans, questions théoriques et méthodologiques*, Université Paris X, Nanterre, 13/05/2004.

FLEURY Antoine, 2003, « La rue « branchée » contemporaine : un nouveau modèle de rue parisienne ? », Journée d'études *La rue parisienne aux XIXe et XXe siècles*, Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle, Université Paris 1, Paris, 17/05/2003.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, MITCHELL Don, 2007, « Public Space », Graduate Seminar, Department of Geography, Maxwell School, University of Syracuse, December.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2007, « Urban fragmentation and Public Spaces: De-centering the Gaze », Department of Social Policy and Urban Studies, University of Helsinki, 11 avril.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2007, « Espaces publics au Cap, de l'apartheid au post-apartheid », séminaire *Afrique australe* (EHESS, Paris VII, Paris V), 28 février.

SABATIER Bruno, Octobre 2003(09-10) : « La publicité des espaces marchands contemporains à Mexico et à Buenos Aires », Atelier *Espaces publics, espaces marchands* organisé par l'UMR « Mobilités et recompositions urbaines » de l'IRD de Paris-Bondy.

SABATIER Bruno, Décembre 2002 (13) : « Le rôle de deux espaces de consommation dans l'homogénéisation sociale à Mexico », présentation des résultats d'enquête au Séminaire International de clôture du programme PUCA *Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques*, Toulouse.

SABATIER Bruno, Avril-août 2002 : Participation active aux séminaires de préparation d'enquêtes de terrain sur les *Espacios públicos de acceso restringido* (*Espaces publics d'accès restreint*) dirigés par A. Giglia, Département d'Anthropologie urbaine, Universidad Autónoma Metropolitana Iztapalapa, Mexico.

SANJUAN Thierry, 2007, « La rue à Shanghai », avec Antoine Brès, Paris, groupe de recherche NORAO, 12 juin 2007.

SANJUAN Thierry, 2005, « Les espaces publics dans les villes chinoises aujourd'hui », communication au séminaire *Espace-Temps en Asie orientale* de l'Institut d'Asie orientale, 18 mars.

SANJUAN Thierry, « Questionnement géographique sur la ville chinoise aujourd'hui », séminaire sur « les nouvelles recherches d'histoire sociale dans la Chine du XX^e siècle : la question de la société urbaine », Paris, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS), 14 janvier 2004

Expertise, directions d'étudiants associées au projet, rapports de recherche, thèses, working papers et comptes-rendus d'ouvrages

Fleury Antoine

FLEURY Antoine, 2007, *Les espaces publics dans les métropoles européennes. Espaces d'usages publics et action publique, de Paris aux quartiers centraux de Berlin et d'Istanbul*, Thèse de géographie sous la direction de Thérèse Saint-Julien, Université de Paris I, soutenance le 14 décembre 2007.

- Encadrement d'étudiants et jurys de masters 1

Suivi en collaboration avec Béatrice Collignon du mémoire de Master 1 de Muriel Froment-Meurice (« Vivre sans logis dans les espaces publics parisiens ») et de Marion Lecoquierre (« Les centres sociaux de Bologne : de nouveaux espaces publics ? »), Université de Paris I, 2007-2008.

Jurys de M1 de J.-B. Feller : « Espaces publics, commerces et centralité à Leipzig », sous la direction de R. Le Goix, Université de Paris I, 2007.

Suivi en collaboration avec Th. Saint-Julien du mémoire de M1 de Claire Billard intitulé « Les quartiers verts à Paris ou comment réinventer l'espace public à l'échelon local », Université de Paris I, 2006.

Suivi en collaboration avec Th. Saint-Julien de la maîtrise de Céline Pouessel intitulée « Réinventer les espaces publics par la fête : le cas de Paris », Université de Paris I, 2005

Jurys de Maîtrise/Master 1 de Mathieu Delage (« La restructuration du commerce de

détail en Roumanie, formes et enjeux ») et Alessandro Allegra (« Les transformations récentes du centre-ville de Buenos-Aires ») sous la direction de Th. Saint-Julien, Université de Paris I, 2006

- Compte-rendus d'ouvrages

« Une géographie de l'espace public », 2005, *Cybergéo*, à propos de BERDOULAY, V., da COSTA GOMES P. C., LOLIVE J., 2004, *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*, Pessac, M.S.H. d'Aquitaine.

« Critique du fonctionnalisme, éloge de la rue », 2003, *Cybergéo*, à propos de GOURDON J.-L., 2001, *La rue - Essai sur l'économie de la forme urbaine*, La Tour d'Aigues, l'Aube.

Gelezeau Valerie

Participation à un contrat de recherche de l'Asiatic Research Center (Korea University) : « Han'guk sahoe kaldŭng yŏn'gu » (Les inégalités sociales en Corée), prof. CHOI Jangjib dir., 2004-2005. Rapport rendu le 30 avril 2005. Projet soutenu par: the Korea Research Foundation Grant funded by the Korean Government (MOEHRD, Basic Research Promotion Fund) (KRF-2004-005-B00016)."

Participation à un contrat de recherche de l'Asiatic Research Center (Korea University) : « Development and Discontent under the Globalized Economy », prof. CHOI Jangjib dir., 2004-2006. Rapport rendu le 12 juin 2006 : « Changing Socio-Economic Environment , Housing Culture and New Urban Segregations in Seoul », 30 pages.

Houssay-Holzschuch Myriam

- Expertise d'un projet de thèse « Espaces publics » pour une allocation doctorale de la région Bretagne (2006)

- Jurys de thèse

Nicolas PÉJOUT, *Contrôle et contestation. Sociologie des politiques et modes d'appropriation des technologies de l'information et de la communication en Afrique du Sud post-apartheid*, Thèse de socio-économie du développement, École des hautes études en sciences sociales, 25 juin 2007. Autres membres du jury : Jean COPANS, Université de Paris-V (directeur de thèse), Annie CHENEAU-LOQUAY, CNRS, Centre d'Etude d'Afrique Noire et Dominique DESJEUX, Université de Paris-V (rapporteurs), Souheil MARINE, Digital Bridge Manager, Alcatel-Lucent et Jacques SAPIR, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (président). Mention très honorable avec les félicitations à l'unanimité.

Bruno SABATIER, *La publicisation des espaces de consommation privés. Les complexes commerciaux récréatifs en France et au Mexique*, Thèse de géographie, Université de Toulouse II Le Mirail, 13 juin 2006. Autres membres du jury : Jérôme MONNET, UTM, et Marie-Christine JAILLET-ROMAN, CNRS, (co-directeurs), Jean-Pierre BONDUE, Lille I, Bernard BRET, Lyon III (rapporteurs), Jean REMY, Louvain la

Neuve, et Emmanuel EVENO (UTM, président). Mention très honorable avec les félicitations.

- Directions et jurys de master

Erina SIROY, *Les gated communities appliquées au cas sud-africain : l'exemple de Steenberg Golf Estate au Cap*, mémoire de 1^{ère} année de master, mention B, Lyon II, septembre 2005.

Eve-Line BRENET, *Les espaces publics au Cap. Étude de deux cas sud-africains, Company's Garden et Cavendish Square*, mémoire de 1^{ère} année de master, mention TB, Lyon II, septembre 2005.

Jeanne VIVET, *Espaces publics et urbanité : pratiques, perceptions et politiques de l'espace public à Dakar*, mémoire de maîtrise de géographie mention TB, en codirection avec Karine BENNAFLA, Université Lumière Lyon II, juillet 2003.

Raphaël LANGUILLON-AUSSEL, *Tokyo Disney Resort : urbanité et territorialité nouvelle dans la baie de Tokyo*, mémoire de M1 dirigé par Philippe Pelletier (Lyon II), ENS LSH, juin 2007.

Julie HERNANDEZ, *The City that care forgot? Résilience culturelle des espaces et des populations à la Nouvelle-Orléans, deux ans après le passage de l'ouragan Katrina*, mémoire de M2 dirigé par Christian Montès (Lyon II), ENS LSH, juin 2007.

Laure GEHANT, *Les enfants des rues de Tananarive. Actions en leur faveur et stratégies de survie*, mémoire de M1 dirigé par Lydia Coudroy de Lille (Lyon II), Université Lumière Lyon II, septembre 2006.

GIBERT Marie, *Des espaces sacralisés, appropriés, à réinventer. Pour une géographie des espaces publics de la cité de Katmandou*, mémoire de M1 dirigé par Thierry Sanjuan (Paris I), ENS LSH, juin 2006.

NÉDÉLEC Pascale, *Le Mall à Washington, DC, un haut-lieu de la nation américaine*, mémoire de M1 dirigé par Christian Montès (Lyon II), ENS LSH, juin 2006.

- Comptes-rendus d'ouvrages

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, ROULLEAU-BERGER Laurence (éds.), 2007 *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte compte-rendu pour le site Liens-socio (http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=2254), octobre 2007.

HOSSARD Nicolas, JARVIN Magdalena (éds), 2005, *C'est ma ville ! De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, compte-rendu pour le site Liens-socio (http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=829), janvier 2006.

« Ville et sécurité : questions franco-américaines », compte-rendu de BILLARD G., CHEVALIER J., MADORÉ F., 2005, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pour les *Annales de Géographie*, 649, 2006, p. 317.

« Espaces domestiques », compte-rendu de COLLIGNON Béatrice, STASZAK Jean-François (éds), 2004, *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal, pour *Géographie et Cultures*, 53, printemps 2005, p. 135-137.

Sabatier, Bruno

SABATIER Bruno, *La publicisation des espaces de consommation privés. Les complexes commerciaux récréatifs en France et au Mexique*, Thèse de géographie, Université de Toulouse II Le Mirail, 13 juin 2006. Jury : Jérôme MONNET, UTM, et Marie-Christine JAILLET-ROMAN, CNRS, (co-directeurs), Jean-Pierre BONDUE, Lille I, Bernard BRET, Lyon III (rapporteurs), Jean REMY, Louvain la Neuve, (ENS LSH) et Emmanuel EVENO (UTM, président). Mention très honorable avec les félicitations.

CAPRON G., HASCHAR-NOE N. (dir.), FAURE B., SABATIER B. et ESCAFFRE (collab.), 2004, *L'espace public en débat : les processus de construction*, *Études & Travaux de l'école doctorale TESC*, n° 4, Université de Toulouse 2, 123 p.

2003, rédaction avec G. Capron du rapport intermédiaire du programme *Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques*, PUCA, METL, Paris, 172 p.

2003, « Ambiances architecturales et urbaines et pratiques sociales dans deux espaces de consommation de la ville de Mexico », *Études et travaux de l'École Doctorale TESC*, n°3, *L'espace public en question : usages, ambiances et participation citoyenne*, Université de Toulouse 2, septembre : 61-67.

Sanjuan Thierry

Direction de mémoires de M1

« Des espaces sacrés, appropriés, à réinventer : pour une géographie des espaces publics de la cité de Katmandou », Marie Gibert, en co-direction avec Myriam Housay-Holschuch, maître de conférences à l'ENS-LSH, soutenu le 20 juin 2005 sous la présidence du Paul Arnoux, professeur à l'ENS-LSH (mention très bien), École normale supérieure - Lettres et sciences humaines (Lyon)

« Les lieux de sociabilité en Chine : l'exemple des maisons de thé à Chengdu (Sichuan) », Agnès Blasselle, soutenu en septembre 2005 sous la présidence de Martine Berger, professeur à l'Université Paris 1 (mention bien), UFR en géographie, Université Paris 1

« Les lieux de mémoire : l'exemple de Phnom Penh », Gabriel Fauveaud, soutenu le 5 juillet 2006 avec la participation de Charles Goldblum, professeur à l'Université

Paris 8, (mention bien), Master 1 Géographie mention « Géographie des pays émergents et en développement », Université Paris 1.

« Les politiques de logement en Chine et la rénovation des logements ouvriers : l'exemple de la ville de Pékin », Ding Zheng, soutenu le 6 juillet 2006 avec la participation de Martine Berger, professeur à l'Université Paris 1, (mention bien), Master 1 Géographie mention « Géographie des pays émergents et en développement », Université Paris 1

« Les mutations du centre-ville de Kuala Lumpur : le *Chinatown* et les compartiments chinois », Ferdinand Boutet, soutenu le 27 septembre 2007 avec la participation de Nathalie Fau, maître de conférences à l'Université Paris 7, (mention très bien), Master 1 Géographie mention « Géographie des pays émergents et en développement », Université Paris 1

Directions de mémoires de recherche en master 2

« Wuhan-Wuchang, morphologie urbaine en rives du Yangzi : vers une approche sensible des liens urbains de la ville à son environnement "local" », Liao Qingjie, soutenu en juin 2006 en codirection avec Dupuy (mention assez bien), Master d'aménagement et d'urbanisme, Université Paris 1

« Réflexion sur les termes urbains chinois à travers une étude des villes dans leurs espaces relationnels », Tao Xiaofan, soutenu le 3 juillet 2006 avec la participation de Philippe Cadène, professeur à l'Université Paris 7, et d'Émile Le Bris, directeur de recherche à l'IRD, (mention très bien), Master 2 Recherche Géographie des pays émergents et en développement, Université Paris 1

« Géopolitique et politique de l'urbanisme à Tokyo : l'exemple du "sous-centre du front de mer" », Fabien Roy, soutenu en octobre 2006 en codirection avec Béatrice Giblin (mention assez bien), DEA de géopolitique, Université Paris 8

« De l'unité de travail à la communauté résidentielle : les impacts de la réforme du logement en Chine - le cas du quartier Fangzhuang à Pékin », David Bénazéraf, travail soutenu en juin 2007, avec la participation de Philippe Cadène, professeur à l'Université Paris 7, et d'Antoine Brès, professeur associé à l'Université Paris 1, (mention très bien), Master 2 Recherche Géographie des pays émergents et en développement, Université Paris 1

« Habitat et politiques du logement à Pékin », Ding Zheng, soutenu le 20 septembre 2007 avec la participation de Martine Berger, professeur à l'Université Paris 1, (mention bien), Master 2 Recherche Géographie des pays émergents et en développement, Université Paris 1

« Kampung Baru à Kuala Lumpur : filmer l'habitat populaire, une méthodologie audiovisuelle », William Rasolonjatovo, soutenu le 21 septembre 2007 avec la

participation de Xavier Browaey, maître de conférences à l'Université Paris 1, et Philippe Surrage, chargé de recherche à l'IRD, (mention bien), Master 2 Recherche Géographie des pays émergents et en développement, Université Paris 1

Directions de mémoires de stages en master 2

« Stage au Studio 6 de l'Université Tongji (Shanghai), juin-décembre 2006 », Jérôme Maréchal, travail soutenu en janvier 2007 (mention assez bien), Magistère d'aménagement et d'urbanisme 3^e année, Université Paris 1

Directions de thèses

« Images et mutations contemporaines de la ville en Chine : l'exemple de Nankin », Aurélie Le Cordier, travail en cours depuis septembre 2005, École doctorale de géographie de Paris, Université Paris 1

« Patrimoine, modernisation urbaine et développement touristique à Lijiang dans la province du Yunnan (Chine) », Li Bing, travail en cours depuis septembre 2005, École doctorale de géographie de Paris, Université Paris 1

« Les recompositions de l'urbain et les politiques d'aménagement contemporaines en Chine », Tao Xiaofan, travail en cours depuis septembre 2006, École doctorale de géographie de Paris, Université Paris 1

Participation à un jury de thèse

« Le logement dans la Chine urbaine contemporaine : un lieu d'analyse stratégique pour les pratiques de consommation de la nouvelle classe moyenne cantonnaise », Anne-Sophie Boisard, travail dirigé par Dominique Desjeux, professeur à l'Université Paris 5, et soutenu le 19 janvier 2006 (mention honorable), École doctorale Sciences humaines et sociales : cultures, individus, société, Université Paris 5

Teppo Annika

2006, Review of Adam Ashforth, Witchcraft, Violence and Democracy in South Africa," H-SAfrica, H-Net Reviews, February. URL: <http://www.h-net.org/reviews/showrev.cgi?path=130611143481206>.

Autres activités de recherche et de valorisation liées au projet

Fleury Antoine

« Les transformations d'Istanbul : reflets d'une Turquie en marche vers l'UE ? », conférence sur la Turquie organisée par *Oekoumène*, l'association des étudiants géographes de Paris 1, 10/05/2007.

« Ce qui fait quartier dans Paris », conférence au Salon européen de la recherche et de l'innovation, Parc des expositions de Paris, Porte de Versailles, 8/05/06 (avec M. Blidon et A.-L. Humain-Lamoure).

Participation à l'organisation de l'exposition photographique « Les formes de la ville » à la bibliothèque de l'Institut de Géographie de Paris, automne 2005.

« Les rivages d'Istanbul : des espaces publics à part, au cœur de la mégapole », mémoire de stage, consultable sur le site de l'IFEA [<http://www.ifea-istanbul.net/istanbul>]

« La rue : un objet géographique », *Tracés*, n°5, 2004 [<http://www.ens-lsh.fr/assoc/traces/revue/pdf/af.pdf>]

Gelezeau Valerie

Emissions de radio et de télévision, en France et en Corée du Sud, sur la question urbaine, les grands ensembles et les espaces publics (en 2004, 2005, 2006 et 2007).

Houssay-Holzschuch Myriam

Organisation de journées d'études pour le programme CPER « Métropolisation, espaces marginalisés et gouvernance territoriale », ENS LSH :

- avec Frédéric GIRAUT (Grenoble I), « Recompositions territoriales et nouvelles frontières administratives : 2^e séance, éclairages extra-européens », 20 mai 2005.
- avec Emmanuelle BONERANDI (ENS LSH), « Espaces publics, acteurs et politiques culturelles », 21 janvier 2005.
- avec Franck SCHERRER (IUL), « Gouvernance », 10 juin 2004.

Emissions de radio sur la question urbaine et le vivre ensemble en Afrique du Sud (France Culture, Deutsche Welle).

Sabatier, Bruno

2003/2006 : Membre du programme ATIP Jeunes chercheurs *Mondialisation et homogénéisation du paysage dans deux villes latino-américaine : une analyse par les ambiances architecturales et urbaines* (mandataire G. Capron, CR CNRS)

Autres membres : P. Fernandez et M. Pereira (architectes).

2001/2003 : Membre du programme du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) *Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques* (mandataire G. Capron, CR CNRS)

Autres membres : V. Baby-Collin, J.-A. Boudreau, L. Bruno, S. Didier, A. Gauvin, A. Giglia, C. Hancock, F. Gomes, M. Lacarrieu, D. Merklen, M.-F. Prevôt-Schapira, C. Reginensi, G. Thuillier.

Sanjuan Thierry

- Direction d'axes et de programmes de recherche

Programme « Espaces publics et modernisation urbaine en Chine », laboratoire PRODIG (UMR 8586, CNRS - Paris 1, Paris IV, Paris 7 et EPHE) (depuis 2004)

•Groupe de recherche pluridisciplinaire sur les Nouvelles organisations régionales en Asie orientale, avec Manuel Franck, laboratoire PRODIG (UMR 8586, CNRS - Paris 1, Paris IV, Paris 7 et EPHE) et LASEMA (depuis 2004)

Programme « La rue en Chine », avec Zhou Jian et Antoine Brès, laboratoire PRODIG (UMR 8586, CNRS - Paris 1, Paris IV, Paris 7 et EPHE), Collège d'architecture et d'urbanisme (Université Tongji, Shanghai) et Magistère d'aménagement et d'urbanisme (Université Paris 1) (depuis 2006)

Participation au programme « Les villes en marges de la métropolisation en Asie du Sud-Est », programme coordonné par Manuelle Franck et Charles Goldblum, appel d'offre interdisciplinaire interne au département Sciences de l'homme et de la société « Recompositions transnationales dans la régionalisation du monde » (CNRS) (depuis 2004).

- Articles et conférences de vulgarisation

« Chine : le temps des villes », dans « L'explosion urbaine », Paris, *Géopolitique*, 2003, n° 81, pp. 110-118

« Le deuxième âge d'or de Shanghai », dans « La Chine, 2 000 ans d'empire », Paris, *L'Histoire*, 2005, n° 300, pp. 96-97

« La ville chinoise en question : les exemples de Pékin et Shanghai », Saint-Germain, Université libre de Saint-Germain, 19 décembre 2003

« Paysages urbains et architectures en Chine », avec Françoise Ged, Paris, rencontre organisée par les bibliothèques de la Ville de Paris, 16 janvier 2004

« Pékin et Shanghai : deux villes face à la modernité », avec Xavier Browaeys, Paris, Société de géographie, Cafés géopolitiques, 27 janvier 2005

Rapport financier

Rappel des dépenses figurant sur le relevé des dépenses de fin d'opération : fonctionnement, équipement, CDD (ventilation dans le cas des projets en concertation).

Le rapport financier a fait l'objet d'un envoi séparé, le 24 septembre 2007.

Annexes

Séminaires de l'ACI

- Séminaire n°1 (Paris, le 9 octobre 2003) : Lancement du projet.
- Séminaire n°2 (Paris, le 6 février 2004) : Espaces publics et aires culturelles.
- Séminaire n°3 (Paris, le 14 mai 2004) : Théorie et méthodologie.
- Séminaire n°4 (Paris, le 29 octobre 2004) : Le corps dans l'espace public. Ce séminaire a été ouvert au public intéressé et a accueilli deux intervenantes extérieures à l'équipe, Francine Barthe (Université d'Amiens, « Le corps dans l'espace public : enjeux et problématiques ») et Djemila Zeneidi-Henry (CNRS, « Corps, espace public et SDFs »).
- Séminaire n°5 (Paris, le 22 février 2005) : De l'indigénisation.
- Séminaire n°6 (Paris, le 26 mai 2005) : Normes et transgression dans l'espace public. Ce séminaire a été ouvert au public intéressé et a accueilli deux intervenants extérieurs à l'équipe, Gaëlle Gillot (IEDES, « L'espace public au Caire : un espace pour transgresser la norme ? ») et Jean-Fabien Steck (Université de Paris X-Nanterre, « Le secteur informel et l'espace public »).

Interruption des travaux dues à 3 congés maternité dans l'équipe. Demande de prolongation d'un an du programme accordée.

- Séminaire 7 (Paris, 29 mars 2006)
- Séminaire 8 (Paris, 12 décembre 2006)
- Séminaire 9 (Paris, 16 mars 2007)

Les trois derniers séminaires ont été consacrés à un travail sur publication et au rapport final.

Séjours de recherche à l'étranger financés par l'ACI

Fleury Antoine

9 juin 2004 – 28 juillet 2004

17 août 2006 – 7 septembre 2006

Istanbul : enquêtes de terrain et recueil de données.

Gelezeau Valerie

- 31 août-17 septembre 2004 : Séoul et environs.

- Objectifs de la mission :

- bibliographie et collecte des sources secondaires sur les espaces publics urbains en Corée du Sud et à Séoul

- enquêtes auprès des habitantes des grands ensembles sur la pratique des espaces publics

- enquête sur un type particulier d'espaces publics et leur modernisation (bains publics, saunas, complexes de bien-être intégrés ou *jjimchilbang*).

Hancock Claire

- Mission longue à Ankara, 9 février-29 mars 2004: séjour de terrain, recueil de documents, observations, contacts locaux, travail en bibliothèque à METU (Middle East Technical University)

- Mission courte à Mexico, 9-16 janvier 2005: remise à jour de la documentation, observations, contacts locaux, travail en bibliothèque (CEMCA, Centre d'Etudes Mexicaines et Centre-Américaines)

- Mission courte à Mexico, 5-12 avril 2006: fin du travail de terrain sur les places, documentation photographique, entretiens

Houssay-Holzschuch Myriam

2005 (juillet) : mission de terrain de 15 jours au Cap.

2007 (avril) : mission à Helsinki (Finlande) pour travail sur publication avec A. Teppo et intervention à l'Université de Helsinki.

2007 (juillet) : mission aux USA pour invitation recherche, Université de Syracuse, NY.

2008 (février) : mission de terrain de 15 jours au Cap et à Johannesburg.

Sabatier Bruno

2005 (juin-juillet) : Mission de terrain de 30 jours dans la ville de Mexico pour enquête dans un récent complexe commercial récréatif, Mundo E.

Sanjuan Thierry

• Hong Kong, Canton, Gaoming, Wuhan, Pékin, Dalian et Shanghai (avril-mai 2005) : enquêtes de terrain et mission dans le cadre du programme « Une géographie des espaces publics dans les pays intermédiaires », Action concertée incitative « Jeunes chercheuses et jeunes chercheurs » (ministère de la Recherche)

Teppo Annika

Outre les venues en France pour le séminaire de l'ACI, A. Teppo a effectué les déplacements suivants :

- Cape Town in July-August, objective: ethnographic fieldwork and writing with Mme Myriam Houssay-Holzschuch.
- Lyon, 18th of June and 24th of June 2007. Purpose: writing a publication with Mme Houssay-Holzschuch.
- Sidestep to Syracuse, USA, on the way back from an international conference in Vancouver, Canada, 27th and 31st of August 2007. Purpose: writing a publication with Mme Houssay-Holzschuch.

Les auteurs

Antoine Fleury, ancien élève de l'ENS Lettres et Sciences Humaines, agrégé de géographie et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, enseigne la géographie à l'Université de Paris I. Il termine un doctorat de géographie sur *Les espaces publics dans les métropoles européennes : géographies croisées. Espaces publics et action publique dans les quartiers centraux de Paris à Berlin et Istanbul*. Il a déjà publié plusieurs articles scientifiques sur la rue, les dynamiques commerciales et la gentrification, les espaces publics stambouliotes.

Valérie Gelézeau, ancienne élève de l'École Normale Supérieure, agrégée et docteur en géographie, est maître de conférences à l'université de Marne-la-Vallée. Son livre *Séoul, ville géante, cités radieuses* (CNRS Editions 2003) a reçu en France le prix Francis Garnier 2003 de la Société de géographie et ses travaux sur les grands ensembles d'appartements sont traduits en coréen. Elle poursuit ses recherches sur la ville et la société urbaine en Corée du Sud mais aussi sur des questions géopolitiques dans la péninsule (*La Corée en miettes. Régions et territoires*, L'Harmattan 2004). Le CNRS lui a décerné la médaille de bronze en 2005.

Claire Hancock, agrégée de géographie, ancienne élève de l'École Normale Supérieure, est maître de conférences au département de géographie de Paris-12 depuis 1998. Ses travaux de recherche s'inscrivent dans les champs de la géographie sociale, politique et culturelle, et les pistes poursuivies sont multiples: voyage, discours géographique et construction de l'Autre; genre et rapports sociaux du masculin et du féminin; espaces publics dans le contexte de métropoles américaines et non occidentales... Elle a notamment publié *Paris et Londres au XIXe siècle - Représentations dans les guides et récits de voyage* (CNRS, 2003).

, agrégée de géographie, ancienne élève de l'École Normale Supérieure, est maître de conférences en géographie à l'École Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines et membre du centre Géophile (UMR 5600 Environnement, Villes, Sociétés). Elle poursuit des recherches de géographie sociale, politique et culturelle sur les villes sud-africaines. Elle a notamment publié *L'Afrique* (en collaboration, Atlande, 2005), *Le Cap, ville sud-africaine : Ville blanche, vies noires* (L'Harmattan, 1999) et *Mythologies territoriales en Afrique du Sud, un essai de géographie culturelle* (CNRS, 1996) et a dirigé *Antimonde, Espaces en marge, espaces invisibles* (L'Harmattan, 2006). Elle a assuré la responsabilité de l'ACI Jeunes Chercheurs « Les espaces publics dans les pays intermédiaires ».

Bruno Sabatier est docteur en géographie au laboratoire CIRUS-Cieu de l'Université de Toulouse-2 Le Mirail, et en post-doctorat à l'INRA de Montpellier. Il analyse les dynamiques de la ville occidentale contemporaine et en particulier de ses espaces publics au travers des espaces résidentiels fermés et surtout des espaces de consommation (centres commerciaux et complexes commerciaux récréatifs). Ses recherches se focalisent sur les pratiques sociales, en insistant sur le rôle à la fois de la

réalité juridique de l'espace et de son aménagement, de ses ambiances architecturales et urbaines. Elles portent d'abord sur les villes françaises, comme sur Mexico dans une perspective comparatiste.

Thierry Sanjuan Ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Thierry Sanjuan est spécialiste des questions géopolitiques et urbaines de la Chine. Il a entre autres publié *La Chine, territoire et société* (Hachette, 2000) et a dirigé *Les Grands Hôtels en Asie. Modernité, dynamiques urbaines et sociabilité* (Publications de la Sorbonne, 2003). Le *Dictionnaire de la Chine contemporaine* (Armand Colin, 2006) vient de paraître sous sa direction. Le CNRS lui a décerné la médaille de bronze en 1999.

Annika Teppo, docteur en anthropologie, enseigne les études africaines à l'Institut d'Études asiatiques et africaines de l'Université de Helsinki (Finlande). Ses recherches s'inscrivent également dans le champ des études urbaines (Department of Social Policy). Sa spécialisation porte sur les villes sud-africaines : elle a soutenu en 2004 une thèse sur les « pauvres Blancs » de la ville du Cap, dans laquelle elle poursuit des enquêtes ethnographiques depuis 1997. Elle a publié plusieurs articles portant sur les enjeux de l'Afrique du Sud post-apartheid dans des revues internationales.

Ce rapport a été rédigé de façon collective.

Table des matières

<i>I - FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</i>	4
<i>II - BILAN DÉTAILLÉ DU PROJET</i>	7
Rappel des objectifs initiaux du projet	7
Résumé du projet initial :.....	7
Les objectifs	7
Contexte international et pluridisciplinarité.....	10
Methodologie envisagée	11
Approche méthodologique des espaces publics : des espaces de statut public aux espaces d'usage public	11
Objectifs et résultats privilégiés par l'analyse des pratiques socio-spatiales.....	11
Des méthodes d'enquête croisées, dans une perspective de géographie urbaine et sociale	12
Rapport final	14
Définir l'espace public.....	16
L'espace public : normatif et politique	16
Espace public et sciences sociales.....	17
Définition des pays intermédiaires.....	20
Pays "intermédiaires" ou pays émergents?.....	20
Afrique du Sud, Chine, Corée du Sud, Mexique, Turquie : indicateurs pour une comparaison.....	25
Des villes mondiales emblématiques des développements nationaux	28
Pays intermédiaires et espaces publics	50
Un contexte spécifique.....	50
Que devient l'espace public ? Une définition pragmatique pour l'interculturel.....	53
Chapitre 1 : Espaces publics jusqu'à la modernisation occidentale	61
L'espace public avant l'Occident.....	61
Urban Space and Power during Westernisation and colonisation	74
Chapitre 2 : Espaces publics et régimes politiques.....	89
Le pouvoir en scène et en action	89
Espaces publics, espaces de la démocratisation ?	102
Chapitre 3 : Nouvelles stratifications sociales.....	117
L'introuvable « classe moyenne » ?.....	119
Classes moyennes et bourgeoisie urbaine en Corée du Sud	121
Modernisation des modes de vie et stratification sociale, Mexique et Turquie.....	121
Modernisation économique et inégalités sociales : l'exemple de Mexico.....	126
La discrimination sociale par la couleur de peau	128
Chapitre 4 : Décloisonnement et recloisonnement spatial	132
Des espaces publics de proximité en recomposition	132
Les transformations	139
Recompositions	145
Le commerce de rue « informel », vrai marqueur de l'urbanité et des espaces publics dans les pays intermédiaires ?	152
Consommation et publicité	162
Partie III : Pratiques et discriminations	174
Chapitre 5 : Le corps dans l'espace public, enjeux et problématiques	176
Le rapport contenant –contenu : définir ses modalités pour le dépasser	177
Pour une sémiologie du corps dans l'espace public : vocabulaire, langage, discours... ..	179
Formes de dialogue entre espace public et corps.....	180
Quelques thématiques de recherches possibles :	182
En guise de conclusion les butées, les questionnements, les ouvertures.....	183

Chapitre 6 : Normes et comportements	185
Apparences et habitus : les normes de l'interaction	186
Sociabilités ordinaires, sociabilités forcées dans les espaces publics	191
Chapitre 7 : Transgressions - Espaces publics inclusifs et exclusifs.....	194
Transgression et classe sociale : l'exemple mexicain.....	195
Être femme dans les espaces publics : vulnérabilité et insécurité	197
Race and ethnicity in public spaces	206
Partie IV : Instantanés	215
Instantané n°1 – Le Zocalo de Mexico.....	215
Instantané n°2 – Espaces verts à Istanbul	222
Espaces verts et politiques publiques depuis le XIX ^e siècle : une question d'image ?....	222
Des pratiques différenciées : le cas des espaces verts littoraux.....	227
Le sens des espaces publics dans une mégapole comme Istanbul	232
En guise de conclusion : la question de l'accessibilité.....	234
Instantané n°3 - Cyberspace et espace public dans les pays intermédiaires – nouvelles sociabilités des lieux publics d'accès à Internet et émergence d'une cybersphère publique...	237
Instantané n°4 - Bains publics sud-coréens : les espaces publics clos de l'intimité	244
Instantané n°5 : Magic, Fear Freedom – White South Africans, Sacred Rituals and Urban Space in post-apartheid Cape Town	248
Safe as a Sacred Garage	249
Safe as an Internet Spell.....	252
Magical Boundaries, Racial Lines	253
Publications associées au projet.....	256
Ouvrages et direction d'ouvrages	256
Articles dans des revues à comité de lecture	256
Autres articles (articles de dictionnaires)	257
Sanjuan Thierry	257
Chapitres dans des ouvrages collectifs et actes de colloques	258
Conférences internationales	260
Autres conférences, séminaires et interventions	262
Expertise, directions d'étudiants associées au projet, rapports de recherche, thèses, <i>working papers</i> et comptes-rendus d'ouvrages.....	263
Fleury Antoine	263
Gelezeau Valerie	264
Houssay-Holzschuch Myriam	264
Sabatier, Bruno	266
Sanjuan Thierry	266
Teppo Annika.....	269
Autres activités de recherche et de valorisation liées au projet	269
Fleury Antoine	269
Gelezeau Valerie	270
Houssay-Holzschuch Myriam	270
Sabatier, Bruno	270
Sanjuan Thierry	270
Rapport financier	272
Annexes.....	273
Séminaires de l'ACI.....	274
Séjours de recherche à l'étranger financés par l'ACI.....	275
Fleury Antoine	275
Gelezeau Valerie	275
Hancock Claire	275
Houssay-Holzschuch Myriam	275
Sabatier Bruno	275
Sanjuan Thierry	275

Teppo Annika.....	276
Les auteurs.....	277
Table des matières	280